Avec ce numéro, un cahier Emploi

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14125 — 5 F

MERCREDI 27 JUIN 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Québec libre?

A l'occasion traditionnelle de la Saint-Jean-Baptiste, les Québécois ont organisé, lundi 25 juin, une grande fête «nationale». Trois jours après le refus de deux des dix provinces canadiennes d'entériner l'accord qui répondait aux conditions «minimales» posées par la province pour réintégrer le giron constitutionnel de la fédération, ils étaient près de trois cent mille dans les rues de Montréal, pour montrer qu'ils étaient libres, et pour s'en faire reconnaître le droit.

De mémoire de Montréalais, on n'avait pas vu un tel déploiement depuis la fin des années 60. A l'époque, les «Saint-Jean» tournaient souvent à l'émeute. Cette fois, il n'y avait guère d'agressivité. Au moment où, en 1967, le général de Gaulle leur lançait «Vive le Québec libre!», les habitants de la province francophone du Canada, applaudissant à tout rompre, éprouvaient le besoin de s'émanciper – parfois avec violence – face à la «domination» anglophone. Aujourd'hui, après la «révolution tranquille», leur situation est fort différente.

C'EST au tour de la majorité anglophone du Canada d'avoir quelques problèmes d'identité, qui se sont notamment manifestés lors des élections générales de 1988, alors que le débat portait essentiellement sur la ratification de l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Nombre d'anglophones craignent de «perdre leur âme» en se rapprochant davantage du puissant voisin américain. Au contraire, les Québécois ont massivement soutenu le gouvernement fédéral pour cet accord, prêts à relever le défi de la concurrence économique et commerciale des Etats-Unis, avec un esprit conquérant.

Il est vrai que, pour les francophones, c'est probablement une manière de se «distinguer» et d'être moins dépendants du reste de la fédération. Il est surtout vrai que le Québec n'a plus rien à voir avec la «Belle Province» rurale d'il y a trente ans. Les paysans d'autrefois sont devenus hommes d'affaires, au point de supplanter fréquemment les anglophones dans ce domaine. Et M. Robert Bourassa, premier ministre de la province, peut affirmer que «la force du Québec commence par sa force économique».

M. BOURASSA est loin d'être indépendantiste, mais il semble disposé à assurer au Québec une autonomie, si large qu'elle équivaudrait presque à l'indépendance. Il en a maintenant les moyens.

D'autant que, cette fois, la balle est dans le camp des anglophones. Ce sont eux – ou deux de leurs provinces – qui, en refusant que l'on reconnaisse constitutionnellement au Québec le statut de «société distincte», se sont placés en opposants à l'égard du pouvoir fédéral. Les Québécois ne sont plus seuls à assumer le rôle de contestataires. Ils entendent, à l'évidence, en profiter pour imposer au moins leur «distinction».



La fin du conseil européen de Dublin

Les Douze restent divisés sur l'aide à l'Union soviétique

Les douze chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté européenne, qui devaient terminer leurs travaux mardi 26 juin à Dublin, sont dans l'ensemble favorables au principe d'une aide économique à l'Union soviétique, mais n'ont pu se mettre d'accord sur la mise en œuvre et les modalités de cette aide à l'URSS ; la Commission européenne a été chargée d'étudier le dossier d'ici au mois d'octobre. Par ailleurs les Douze ont fixé aux 14 et 15 décembre les conférences sur l'union économique et monétaire et sur la mise en chantier de l'union politique.

DUBLIN

de nos envoyés spéciaux

La question de l'aide économique à l'Union soviétique, inscrite à l'ordre du jour tout récemment, à l'initiative de MM. Mitterrand et Kohl, était devenue une question test. Le jour où ils décidaient de mettre en chantier l'union politique, dont l'un des objectifs majeurs est de doter la Communauté des moyens d'une politique étrangère commune, les Douze allaient-ils se montrer, ou non, à la hauteur de leurs ambitions et adopter une position commune sur la double question que leur pose la situation en URSS : est-il opportun de fournir une aide économique à M. Gorbatchev alors qu'il n'a toujours pas engagé de réforme économique, et si oui, sous quelles formes?

Le résultat du test était plutôt positif, bien qu'encore assez flou, lundi soir, à l'issue du dîner des Douze où l'Union soviétique accapara la totalité de la discussion. Il restait encore à rédiger le texte qui figurera mardi dans les conclusions du sommet de Dublin.

Le principe d'une aide économique à l'URSS, défendu par M. Mitterrand, qui introduisit la discussion, puis avec ardeur par le chancelier fédéral, qui fit état d'une démarche de M. Gorbatchev demandant la mise sur pied d'un large consortium pour l'octroi de crédits à long terme, a été soutenu aussi par MM. Gonzalez (Espagne), Andreotti (Italie), Lubbers (Pays-Bas) et Martens (Belgique).

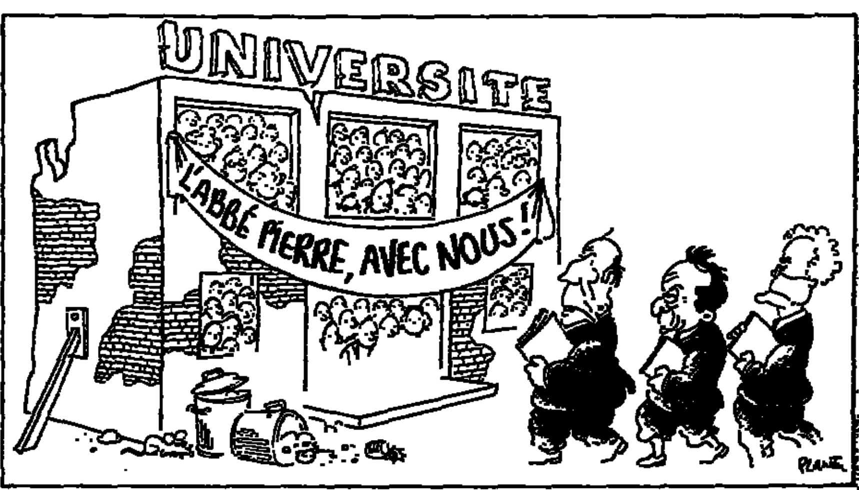
PHILIPPE LEMAITRE ET CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 6

Des assises nationales sur l'avenir de l'enseignement supérieur

L'Université prépare l'accueil de deux millions d'étudiants

A l'initiative du ministère de l'éducation nationale, les assises nationales Universités 2000 sont organisées à la Sorbonne du 26 au 29 juin. Cette manifestation, ouverte par MM. Rocard et Jospin, sera clôturée par M. Mitterrand. Elle a pour objectif de mobiliser l'ensemble de la communauté universitaire, l'Etat et les régions pour préparer l'enseignement supérieur à l'accueil de deux millions d'étudiants en l'an 2000. Entre l'égalitarisme et l'élitisme, M. Jospin veut placer ce développement sous le signe de la «diversité républicaine».



Lire l'article de GÉRARD COURTOIS page 9 - section B

Les bonnes œuvres des islamistes algériens

Par une «action sociale» systématique, le Front islamique de salut occupe le terrain face à des partis laïcs atomisés

Des incidents à Berriane, dans la région du Mzab (Sud algérien), samedi et dimanche derniers (le Monde *du 26 juin), à la suite d'un différend sur les résultats des élections locales, ont fait trois morts. Les élections ont été remportées par des candidats «indépendants» soutenus par le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), parti laïcisant berbérophone.*

ALGER

de notre envoyé spécial

La place principale d'un village de l'Ouest algérois est encombrée de camionnettes sur lesquelles sont inscrits, en lettres bien visibles, les mots «Front islamique de salut». Des secours sont déchargés des véhicules. Dans l'une des maisons de la localité, une vieille femme se lamente : n'ayant pas d'homme à la maison, elle sent que les dons ne lui parviendront pas; le FIS va l'oublier. Soudain, arrive son petit-fils de onze ans, les bras chargés. Nous sommes fin octobre 1989, et la terre vient de trembler dans la région d'Alger, provoquant d'importants dégâts. le FIS aura marqué deux points dans ce village. D'abord en palliant les carences d'un Etat pris de court ; ensuite, en passant, pour la distribution des vivres, par les responsables traditionnels, à charge pour eux de s'assurer de la bonne répartition des dons au sein de la population, éviter les «oublis» et empêcher les détournements.

YVES HELLER

Lire la suite page 6

Alchimies secrètes en Nouvelle-Calédonie

Deux ans après les accords de Matignon, les ennemis d'hier vivent une idylle qui pourrait aboutir à une solution politique inattendue

NOUMÉA

de notre correspondant dans le Pacifique Sud

Lorsque la fièvre cocardière retombe, le monde des affaires de Nouméa s'abandonne avec gourmandise aux délices du jeu de massacre. Il a suffi que M. Philippe Pentecost, enfant terrible de l'establishment caldoche, implante aux portes de la ville un hypermarché pour que tout le comptoir entre en ébullition. Si chacun joint le geste à la parole, le Caillou sera bientôt couvert de grandes surfaces. *«De la folie»*, s'alarme la chambre de commerce et d'industrie. Même branle-bas de combat sur le front de mer de la baie des Citrons ou de l'anse Vata : les projets d'hôtels de luxe se déplient comme autant de cartes d'état-major.

Lorsque l'élan nationaliste s'essouffle, le monde canaque, lui, succombe à ses vieux démons : réveil des particularismes locaux, qu'ils soient claniques ou régionaux... On était naguère *«du FLNKS»*. On se proclame aujourd'hui avant tout *«de Lifou»*, *«d'Ouvéa»*, *«de Maré»*, *«de Canala»*, *«de Hienghène»*, etc. Chacun roule pour son clocher. Paradoxe : la province indépendantiste du Nord cultive de meilleures relations avec la province Sud – dirigée par le RPCR «loyaliste» – qu'avec l'autre province indépendantiste des îles Loyauté.

Lorsque l'économie prospère, le monde du travail, lui, se laisse gagner par l'effervescence syndicale. Au diable les étiquettes politiques! On accorde ses faveurs au plus combatif. L'Union des syndicats des travailleurs kanaks et exploités (USTKE), organisation qui s'est retirée l'an dernier du FLNKS pour retrouver sa liberté de manœuvre, a vite compris tout le profit qu'elle pouvait retirer d'une situation sociale encore entachée, malgré de récents réaménagements, de bien des archaïsmes. Ses grèves perlées, depuis un an, lui ont valu un franc succès dans des milieux jusque là inaccessibles : les Wallisiens et Futuniens, mais aussi... le petit peuple caldoche

Mais quel est donc cet esprit malin qui s'emploie à brouiller les cartes sur un archipel qui était frappé, il y a peu, de manichéisme aigu? La Nouvelle-Calédonie serait-elle en proie à de secrètes alchimies? Après les années de plomb, l'âge d'or d'une durable réconciliation se profile-t-il à l'horizon du Caillou?

FRÉDÉRIC BOBIN

Lire la suite page 8

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 650 m.; Allemagne, 2,20 DM; Autriche, 22 SCH; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $

DÉBATS

Circulation

Rouler sans tuer

par Christiane Cellier, Christian Gérondeau, Claude Got et Geneviève Jurgensen

UNE politique de sécurité routière est efficace *quand elle* réduit durablement le nombre de tués, de blessés et de handicapés. Or nous constatons depuis plusieurs années la stagnation de la mort routière dans notre pays : 11 387 victimes en 1985. 11 475 en 1989.

Le risque d'être tué sur les routes en France est un des plus élevés au *monde : 205 morts pour* 100 000 habitants chaque année. Se résigner à une telle situation en la considérant comme une conséquence inévitable de l'usage de l'automobile serait méconnaître les résultats obtenus ailleurs. En 1975, le nombre de tués en France était inférieur de 5 % à celui de la RFA ; en 1989 nous avons eu 44 % de morts en plus.

Une commission a été réunie par le gouvernement à la fin de 1988. Elle a remis son rapport il y a un an. Le temps de la réflexion est maintenant passé. il est urgent d'accélérer le rythme des décisions. Le nombre de tués a encore augmenté de 3,6 % au cours du premier trimestre de 1990.

L'efficacité ne peut être obtenue qu'en *fondant* une *politique* de sécurité routière sur un ensemble de principes cohérents. Réduire l'action des pouvoirs publics à l'information et à l'éducation limiterait son efficacité aux individus respectueux des lois et de la vie d'autrui. Une fraction de la population n'a pas ces préoccupations et sera plus accessible à la dissuasion par les sanctions.

La répression la plus efficace n'est pas nécessairement la plus sévère, mais la plus crédible, c'est-à-dire celle qui va mettre en jeu des contrôles fréquents et automatiques auxquels il n'est pas possible d'échapper et qui ne sont donc pas arbitraires.

Les véhicules et l'environnement doivent être adaptés au comportement routier que l'on veut obtenir. Un véhicule ne doit pas avoir des performances incompatibles avec les exigences de la réglementation. Les règles concernant le véhicule, ses performances, son environnement et son usage doivent être adaptées à la diversité des usagers. Il est impossible de tenir compte des capacités des plus aptes, qui sont variables dans le temps et difficiles à évaluer. La solidarité consiste à accepter une conduite lente et tolérante vis-à-vis des fautes des autres, pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de la liberté de *circuler avec le minimum de risques.*

Afin de promouvoir une conduite apaisée et civilisée, la commission du Livre blanc avait préconisé de développer la connaissance de l'information pour faciliter l'acceptation des mesures proposées. Un haut comité de la sécurité routière devait être l'utilisateur des données validées par un *centre d'étude et d'information, pour* jouer le rôle d'intermédiaire entre la société et les responsables gouvernementaux. Ces structures n'ayant pas été créées, nous prenons l'initiative de proposer des *mesures concrètes, engageant* la mise en œuvre pratique des propositions du Livre blanc.

Des mesures urgentes

Nous proposons au gouvernement de se fixer comme objectif une réduction de 1 000 du nombre des tués en 1991 et de 2 000 en 1992 qui sera la première année de l'entrée en vigueur du permis à points. L'action doit porter sur les trois facteurs principaux de *la mortalité routière : la conduite sous* l'influence de l'alcool, la vitesse excessive et l'absence de port de la ceinture de sécurité.

Près de 40 % des responsables présumés d'accidents mortels ont une alcoolémie qui dépasse le taux légal. L'expérience australienne de la Nouvelle-Galles du Sud vient de démontrer qu'une fréquence élevée du dépistage préventif est capable de réduire de 20 % la mortalité routière. Ce dépistage doit concerner un tiers des titulaires de permis chaque année et non 3 % comme c'est le cas en France.

Une région, la Picardie, va bénéficier dès cet été d'un renforcement important de ses effectifs de contrôle. Cette initiative novatrice va permettre *d'évaluer l'efficacité de l'augmentation* des dépistages. Une fois son efficacité vérifiée sur un trimestre, la mesure doit être étendue à l'ensemble des régions au début de 1991. Elle représente *une heure de travail d'un* policier par semaine pour 3 000 habitants.

A la différence de la consommation d'alcool qui fait partie de comportements culturels et individuels complexes, difficiles à modifier, l'absence de port de la ceinture relève principalement de la négligence, renforcée par l'insuffisance de l'application de la réglementation, en particulier en ville *et dans* les *banlieues* des grandes agglomérations. Nous proposons d'évaluer mensuellement le taux de port de la ceinture au niveau de chaque département, en séparant le réseau dépendant de la police et celui de la gendarmerie. Le niveau de la surveillance serait adapté aux résultats observés pour obtenir un taux de port supérieur à 90 %, comme cela a été obtenu en RFA après les renforcements de la loi et de son application à partir du second semestre de 1984. Le paiement de l'amende serait immédiat et obligatoire pour *pouvoir poursuivre* sa route. Le port obligatoire d'un dispositif de retenues concernerait les places arrière équipées, et les enfants.

Tous les pays qui ont réduit la vitesse de circulation dans un environnement autoroutier, routier ou urbain, ont observé une réduction du nombre de tués et de blessés. Quand la vitesse *a été limitée* sur les autoroutes françaises en 1973, la mortalité au kilomètre parcouru a été divisée par 2,5. La réduction de 60 à 50 km/h de la vitesse en ville au Danemark en 1985 *a abaissé de 24 % le nombre de tués.*

Il convient de faciliter l'identification du conducteur lors des contrôles par un radar couplé à un appareil photographique. Cette mesure permettra de les placer là où ils sont les plus utiles. Le délit de mise en danger délibéré d'autrui, prévu dans le projet de code pénal, doit être créé rapidement pour faciliter la dissuasion des excès de vitesse les plus importants. Enfin, la mise en œuvre de moyens permettant *de multiplier les contrôles doit* accompagner une simplification de la procédure répressive destinée à augmenter son efficacité.

Nous proposons que cette simplification prenne la forme suivante : utilisation d'une procédure administrative appliquant automatiquement un *barème, associant une amende forfaitaire* et une suspension du permis de conduire ; intervention de la justice pénale pour les excès de vitesse relevant de la mise en danger délibérée d'autrui ou dans une procédure d'appel si l'usager conteste la décision administrative.

La limitation de la vitesse en ville à 50 km/h doit être associée à ces améliorations de la procédure. Cette mesure à caractère européen peut apporter les résultats les plus importants à court terme et son édiction immédiate est indispensable.

Si nos sociétés industrielles laissent les possibilités techniques s'associer à *l'égoïsme pour maintenir l'insécurité* routière, elles perdront globalement le respect de la vie humaine. C'est tout un projet de société qui est en cause.

► Christiane Cellier, Christian Gérondeau, Claude Got et Geneviève Jurgensen étaient membres de la commission Giraudet qui avait présenté, il y a un an, un Livre blanc sur la sécurité routière.

Société

L'État macho

par Octave Gélinier

NOUS voyons aujourd'hui *qu'en annonçant* la « mort de Dieu », Nietzsche avait été un peu vite en besogne. De même se trompent certains ultra-libéraux qui, devant l'effondrement des totalitarismes, annoncent la « mort de l'Etat ».

Il faut en effet distinguer l'Etat-*maternel, plus nécessaire* que jamais, de l'Etat macho, qui est réellement à bout de souffle.

C'est l'Etat macho, directif, arrogant, méprisant les initiatives individuelles, prétendant modeler l'homme à sa volonté, qui a produit les plus grands malheurs, tyrannie, misère, massacres (des *léninistes et des nazis). Il a* produit aussi des malheurs d'une moindre magnitude : le péronisme qui fabrique le sous-développement de la riche Argentine ; et le « socialisme africain » à parti unique qui assure la misère d'un continent. On réalise aussi que l'agression guerrière, paroxysme de *l'Etat-macho, est dénuée de* sens aujourd'hui où l'essentiel (intellectuel et économique) de la puissance franchit sans peine les frontières.

« Le *marché est myope* » écrivait Pierre Massé dans les années 60. « Mais l'Etat macho est aveugle » ajouterait-il s'il contemplait comme nous les décombres des totalitarismes. De *fait*, l'actuel soulèvement des peuples annonce vraiment la mort de l'Etat-macho.

Cependant l'Etat maternel *apparaît plus nécessaire* que jamais pour assumer mille tâches utiles à l'heureux développement de la vie : sécurité des personnes et des biens, santé, instruction de base, instauration démocratique d'un état de droit, régulation des marchés concurrentiels, mesures de solidarité en faveur des plus *faibles, protection de l'environnement*, etc.

L'Etat moderne n'est pas le « père terrible » qui sait tout, *décide de tout, impose sa volonté* par la contrainte à des fils qui secrètement le maudissent. L'Etat moderne doit être une mère qui aime également tous ses enfants, qui soigne spécialement les plus faibles, qui laisse à chacun la liberté d'orienter sa vie.

Notre classe politique sera guérie lorsqu'elle aura exorcisé *le* mythe jacobin de l'Etat macho, et accepté le concept moderne de l'Etat maternel, *dévoué au service* de la société civile, au service des citoyens.

► Octave Gélinier est président d'honneur de la Commission générale d'organisation scientifique (CEGOS).

Roumanie

Même Ceausescu n'avait pas osé

par Octavian Paler

IL *aura fallu moins de six mois* pour avoir la preuve qu'il est plus facile de supprimer un dictateur qu'une dictature. Du *temps de Ceausescu, nous avions* peur de la Securitate. Nous savions que seule la Securitate pouvait nous tuer. Maintenant, *des résidus de ce système qui a* engendré Ceausescu est née, en plus, une nouvelle forme de peur.

Seules les forces de l'ordre ont *pouvoir pour rétablir l'ordre :* dans les pays civilisés, cela est une évidence, une banalité. Or le gouvernement roumain, lui, a *préféré nous rappeler les séances* de haine imaginées par Orwell dans son *1984*, les représailles de l'inquisition et l'atmosphère des premières années du nazisme en Allemagne. Quel argument officiel est invoqué pour justifier cela ? Le fait que le gouvernement soit légal ? Mais la légalité peut-elle rendre légales les illégalités ? En vertu de quelles lois une partie de la population a-t-elle été excitée contre une autre partie de la population ? Sur *quelle base juridique le gouvernement* s'est-il constitué une « police » personnelle ? Une police civile appelée pour matraquer ceux qui formulent des objections, pour punir ceux qui se sont permis de critiquer le pouvoir et pour effrayer les autres. En vertu de quelles prérogatives les autorités se sont-elles arrogé le droit d'approfondir les blessures d'une société traumatisée, le droit de pourchasser, de frapper, voire de tuer des citoyens ?

La question est double : d'ordre politique et d'ordre moral. A moins de reprendre les méthodes de répression et de muselage de l'opposition pratiquées par Hitler et Mussolini, un gouvernement peut-il instaurer une police parallèle ? La terreur de l'ère Ceausescu ne mettait en danger que la *vie. Les hommes de la Securitate* ne faisaient pas partie de ceux que j'appelle « les miens », mes « semblables », mes compatriotes. A présent, j'ai peur aussi d'une partie de ceux dont je me suis cru solidaire. Y a-t-il un danger moral plus grave que celui qui nous fait avoir peur au milieu des nôtres ?

De plus, que peut-on attendre d'autorités qui incitent les travailleurs à crier dans les rues : *« Mort aux intellectuels ! »* ? Les *intellectuels ne sont pas nécessairement* les éléments les plus précieux d'une société, certes, mais une société privée de doutes, de questions, d'esprit critique n'est-elle pas prête pour le stagnation et la dictature ? C'est pourquoi cette chasse à ceux qui ont des objections constitue certainement beaucoup plus qu'une atteinte à la liberté d'opinion.

Elle représente, probablement, un crime politique, et nos actuels *dirigeants devraient se rappeler* que Ceausescu lui-même – qui nourrissait une haine viscérale et notoire à l'égard de la culture – n'a pas osé une telle chasse à l'homme, publique, en plein jour, dans les rues et jusqu'au domicile des intellectuels qui déplaisent au pouvoir.

Ces intellectuels ont donc été contraints à fuir, à se cacher pour ne pas être passés à tabac ou même tués. Le fait que, dans une ville où il y a six mois des gens sont morts pour la liberté, on essaie à présent, à coup de matraques, d'interdire le droit au doute *montre combien il est difficile à* nos gouvernants de dialoguer, de sortir de la malédiction totalitaire du monopole.

En ces jours, je me suis senti moi aussi traqué, menacé. Je rentrerai pourtant à Bucarest. Je veux prendre au sérieux l'image selon laquelle la dernière à s'échapper de la boîte de Pandore fut l'espérance. Et puis je rentre pour désespérer dans mon pays s'il ne m'est pas donné d'espérer. C'est ma façon à moi d'être croyant.

► Octavian Paler est écrivain, directeur de *Romania libera*.

AU COURRIER DU Monde

Magistrats en grève

Tout le monde comprend le ras-le-bol ou le ras-la-toque des magistrats ! Il n'en reste pas moins que, en se mettant en grève alors que la loi le leur interdit, ils se sont placés dans une situation insolite et délicate : que feront-ils demain lorsqu'ils auront à connaître de contentieux nés de l'illégalité *d'une grève – directement* contraire à la loi ou ne répondant pas à diverses exigences jurisprudentielles ? Ou bien, soucieux de ne pas être accusés de tartuferie, ils modifieront radicalement ces exigences, et leur propre rébellion contre la loi aura l'effet d'un séisme développant ses ondes de choc sur *tout le droit de la grève*. Ce n'est pas possible. Ou bien soucieux d'éviter toute fuite en avant, ces mêmes juges retrouveront aussitôt leurs marques, comme si de rien n'était, recommençant à faire application... aux autres de régles auxquelles ils estiment pouvoir se soustraire eux-mêmes. Mais ils démontreront alors, de façon irréfutable cette fois, que notre justice est bien à deux vitesses selon le rang des citoyens.

JEAN-JACQUES DUPEYROUX
Paris

Prêtres au travail

A la suite de votre article sur la Mission de France (*le Monde* du 5 juin), je me permets de vous transmettre une information qui tempérera un peu votre optimisme.

La conférence épiscopale de Belgique (*aile francophone*) *vient de* décider la fermeture du séminaire Cardinal Cardijn, en activité depuis vingt-cinq ans et qui formait des prêtres au travail mais aussi quelque six cents laïcs, hommes et femmes. L'avenir même de ces formations est menacé.

La fermeture du séminaire Cardijn, décidée après des pressions romaines, est une menace pour des expériences similaires, aux Pays-Bas comme en France (les groupes de formation ouvrière, avec mandat renouvelé annuellement par la conférence épiscopale).

J.-P. LEBAS
Beyne-Heusay (Belgique)

Les justiciers de la brasserie

Le colloque de Marseille sur « La coopération entre le Maghreb *arabe et la France » vient de se* terminer. Quelques minutes plus tôt, à la tribune, préfet, députés et ministres rappelaient dans une parfaite unanimité qu'il n'y avait ni commerce ni coopération ni relations fructueuses possibles sans amitié entre les hommes.

A la terrasse d'une brasserie, au *soleil*, à quelques mètres de la salle maintenant vide, plusieurs congressistes déjeunent. Soudain, venu de l'intérieur du restaurant, un *homme se jette sur un jeune* Arabe attablé, le renverse au sol, l'immobilise. Le jeune ne se débat pas, implore. Alors arrivent les serveurs qui le rouent de coups.

« Monsieur, il était en train de voler votre sacoche », répliquent les agresseurs aux protestations des clients assis à la table voisine.

Par chance pour le jeune voleur, malchance pour le limonadier, se trouvent là le responsable d'un important centre de recherche, un *diplomate, un fonctionnaire du* conseil général, le fils du proche conseiller d'un chef d'Etat d'un pays voisin... Le jeune est transporté à l'hôpital, les témoignages du diplomate et de l'universitaire sont enregistrés.

A la terrasse, hormis parmi les congressistes et quelques Maghré*bins vite rassemblés, silencieux* et solidaires, pas un mot, puis des regards hostiles sur ces étrangers à la ville qui sont intervenus. Cette opération « d'autodéfense » semble paraître à tous légitime...

GILLES GAUTHIER
Paris

• ERRATUM. – C'est *en 1962* et non en 1982 que M. Philippe Dreyfus avait, le premier, proposé dans nos colonnes le mot « informatique » (*Le Monde* du 23 juin).

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

ÉTRANGER

CHINE : l'autorisation de sortie accordée au dissident Fang Lizhi

A Pékin, l'homme de la rue jubile...

M. Fang Lizhi et son épouse Mme Li Shuxian ont gagné, lundi 25 juin, la base aérienne de Upper Heyford, en Angleterre, à bord d'un avion militaire américain qui les avait évacués le matin même de Pékin. Les deux dissidents bénéficient d'un visa de séjour renouvelable de six mois en Grande-Bretagne, où ils sont les invités de la Royal Society (Académie des Sciences). Un sous-secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Dennis Anderson, était attendu mardi à Pékin où doit se rendre à son tour, en juillet, M. Francis Maud, secrétaire d'Etat au Foreign Office.

PÉKIN

de notre correspondant

L'homme de la rue jubile. Le motif de cette jubilation n'est au demeurant pas unanime. *« Il ne reste plus beaucoup de fierté à ce gouvernement »*, dit l'un. *« Les Occidentaux vont lever leurs sanctions économiques »*, pense un autre. Il y a là un mélange de satisfaction à voir, pour la première fois, le pouvoir communiste chinois capituler en laissant le couple dissident partir, et d'espoir de voir la brouille sino-occidentale résultant de la répression du « printemps de Pékin » s'estomper... et les dollars revenir.

En tout cas, personne ne croit à l'assertion du régime selon laquelle M. Fang Lizhi et son épouse ont *« fait preuve de repentir »*. Les employés des hôtels internationaux qui ont accès aux images diffusées par les télévisions américaines sont même certains d'avoir vu M. Fang faire le signe de la victoire – interdit ici, car « libéral bourgeois » – à son arrivée à la base aérienne anglo-américaine. La presse officielle chinoise n'a évidemment pas publié le texte de la déclaration signée par le couple avant son départ, lundi, et diffusée ultérieurement par le département d'Etat américain.

Il faut à un gouvernement une imagination débordante ou un besoin pressant de devises fortes pour la présenter en autocritique. *« Je suis opposé aux quatre principes fondamentaux [du socialisme chinois] contenus dans le préambule de la Constitution chinoise parce que leur objectif est de maintenir un système politique fondé sur la « lutte des classes ». Je prends note de ce que cette opinion politique constitue une violation du préambule de la Constitution »*, ont-ils, tous deux, reconnu.

Drapeau bas

Sur le fond, c'est tout. Le reste consiste simplement en une demande d'autorisation de voyage à l'étranger pour raisons médicales et académiques. Le couple a promis de ne prendre part à aucune activité *« dont le mobile serait de s'opposer à la Chine »*, ce qui n'est pas la même chose que s'opposer au Parti communiste.

Ce dernier met donc, sur cette affaire, drapeau bas. Après le chanteur Hou Dejian, d'un calibre nettement inférieur au « gros poisson » qu'est le couple Fang, c'est la deuxième fois que Pékin a recours à l'exportation non assortie de bannissement à l'encontre de dissidents. Et, pour le coup, de manière particulièrement spectaculaire : la venue d'un appareil militaire américain dans la capitale de l'Empire du Milieu, pour prendre en charge un professeur d'astrophysique âgé de cinquante-quatre ans et son épouse tout aussi anticommuniste que lui, n'est pas sans rappeler cette diplomatie de la cannonière que fustige Pékin dans sa campagne de commémoration de la guerre de l'opium au dix-neuvième siècle.

Le premier ministre, M. Li Peng, faisant visiblement allusion à la libération de l'époux chinois de la journaliste française Agnès Gaudu et au départ du couple Fang devant des parlementaires ouest-allemands lundi, a prétendu que l'assouplissement mesuré du régime n'était pas le fruit des pressions occidentales mais d'un assainissement de la situation intérieure.

Toute l'attitude du régime ces dernières semaines dément ces propos, destinés à l'opinion chinoise qui, dans une grande mesure, n'en a cure. Quatre jours plus tôt, le porte-parole du gouvernement, M. Yuan Mu, avait reconnu, devant des journalistes de télévision japonais, que Pékin *« ne s'attend pas à une levée complète des sanctions économiques dans l'immédiat »*.

La Maison Blanche a souligné avec insistance, après le départ des dissidents, qu'elle n'avait *« rien promis »* à la Chine en matière de levée des sanctions. Le sort des milliers de personnes dont les organisations de défense des droits de l'homme sont sans nouvelles depuis la répression du « printemps de Pékin » reste une préoccupation majeure des Etats-Unis, dit Washington en substance.

Cependant, les autorités japonaises ont d'ores et déjà laissé entendre que les cinq milliards de dollars offerts jadis à la Chine en prêts à long terme ne tarderaient plus à être disponibles, et il ne fait guère de doute que la question viendra sur le tapis lors du sommet des pays industrialisés à Houston du 9 au 11 juillet. *In petto*, Londres, qui passe pour être favorable à une levée des sanctions européennes, pense avoir réussi un joli coup bénéfique pour son propre différend avec Pékin à propos de Hongkong en se posant en M. Bons Offices pour aider à résoudre l'affaire Fang Lizhi.

Le dénouement de la réclusion forcée du couple dissident illustre cependant une donnée dont Pékin semble avoir tardivement pris conscience : la dépendance considérable de la Chine vis-à-vis de l'Occident après dix ans d'ouverture économique. *« Aux Occidentaux, autrefois éblouis par la Chine jusqu'à l'aveuglement, d'en tirer les conclusions »*, commente un diplomate européen.

FRANCIS DERON

Enfin un « succès » pour M. Bush

WAHINGTON

de notre correspondant

M. George Bush a connu bien des déboires et bien des déceptions avec sa politique « chinoise », et l'autorisation de sortie accordée à Fang Lizhi et à sa femme constitue un succès trop tardif et trop modeste pour que l'administration puisse afficher une satisfaction trop éclatante. Mais c'est tout de même un peu mieux, du moins en termes d'impact politique, que les maigres bénéfices mis en avant jusque-là par la Maison Blanche pour justifier sa politique conciliante à l'égard des dirigeants de Pékin (de vagues déclarations sur la non-vente de missiles au Proche-Orient, une levée toute théorique de l'état d'urgence au Tibet, la libération de quelques prisonniers politiques).

Fang Lizhi a été autorisé à quitter l'ambassade américaine à Pékin (et la Chine) un mois exactement après que M. Bush eut annoncé que Pékin allait continuer à bénéficier de la clause de la nation la plus favorisée. La corrélation semble évidente, mais les porte-parole américains affirment que les Etats-Unis n'ont pris aucun engagement supplémentaire pour obtenir cette autorisation de sortie. Mais ils ont au moins accepté de se prêter, pour la forme, à une présentation des choses conforme au souhait de la partie chinoise.

Le communiqué, publié par la Maison blanche lundi à l'aube, mentionne, pour expliquer le départ du savant, d'hypothétiques *« raisons de santé »*, ainsi que le désir de permettre à M. Fang de poursuivre *« ses importantes recherches d'astrophysique »*. Et la Maison Blanche ajoute que *« cet acte humanitaire constitue un pas significatif qui améliorera l'atmosphère en vue d'un progrès de nos relations bilatérales »*.

C'est un peu beaucoup pour saluer l'expulsion d'un homme empêché de s'exprimer dans son propre pays, et le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, a fait des déclarations très confuses quand on lui a demandé si les termes de ce communiqué avaient été négociés avec la partie chinoise. Il a fini, après force hésitations, par expliquer que les Chinois n'avaient pas été priés d'*« approuver »* ce communiqué, mais que la publication d'un communiqué, dont ils connaissaient vraisemblablement les termes, *« faisait partie de l'accord »*.

Les Etats-Unis vont-ils à présent lever les modestes sanctions économiques imposées à la Chine au lendemain des événements de la place Tienanmen ? M. Fitzwater est resté aussi vague que possible, affirmant qu'il *« est impossible de dire si des mesures suivront »*. Mais au cas où Washington souhaiterait s'abriter derrière un paravent international pour prendre une mesure qui, politiquement, reste un peu délicate, tant le Congrès est « remonté » contre les dirigeants de Pékin, ils pourraient profiter du prochain sommet économique de Houston pour mettre la question sur le tapis. D'autant qu'en tout état de cause, le Japon ne semble plus en état de refréner son impatience d'accorder à la Chine son aide économique.

J. K.

□ **SRI-LANKA : démenti.** – Un porte-parole militaire a démenti, samedi 23 juin, le massacre d'une cinquantaine de villageois par des rebelles tamouls. Ce massacre avait été rapporté la veille par le même porte-parole (*le Monde* daté 24-25 juin), et la nouvelle avait fait la « une » de la presse nationale. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : la visite à Washington du vice-président de l'ANC

M. Mandela, solide comme un roc face au président américain

WASHINGTON

de notre correspondant

Qui d'autre aurait l'aplomb de traiter de cette manière, rugueuse et presque paternelle, le président des Etats-Unis ? Nelson Mandela n'est même pas un chef d'Etat et son comportement à l'égard de M. George Bush aurait choqué de la part de tout autre que lui. A peine, lundi 25 juin, le président américain venait-il d'appeler, dans sa déclaration liminaire, *« tous les éléments de la société sud-africaine à renoncer à la violence »*, que le vieux militant noir s'employa à le remettre dans le droit chemin.

« Ce que vous venez d'entendre », explique le vice-président du Congrès national africain (ANC), est *« dû au fait qu'il* [M. Bush] *n'a pas encore reçu de nous un briefing adéquat »*. Et d'annoncer qu'il allait précisément « briefer » le président américain sur la situation dans son pays, de manière qu'il *« comprenne »*...



Solide comme un roc, inébranlable, sûr de son bon droit, et d'une autorité morale renforcée par l'accueil triomphal reçu à New-York et à Boston, tel est apparu, pour cette première journée à Washington, l'homme qui éveille chez les Noirs américains un sentiment de respect et de fierté sans doute inégalé par aucune autre personnalité politique contemporaine.

Il n'était donc pas question pour M. Bush – qui lui-même jouit jusqu'à présent d'une image remarquablement bonne auprès de l'électorat noir – de paraître s'offusquer des propos sans concession de son hôte. Mais le président des Etats-Unis a lui aussi exprimé franchement sa position, citant pour la circonstance le pasteur Martin Luther King : *« N'étanchons pas notre soif de liberté en buvant dans la coupe de l'amertume et de la haine. »* Et il a demandé à toutes les parties sud-africaines de faire preuve *« d'esprit de compromis, de tolérance, de souplesse et de patience »*.

Le maintien des sanctions

Les deux hommes ont passé ensemble près de trois heures et, à l'issue de la rencontre, M. Mandela a tout de même fait état d'un certain rapprochement des positions. *« Nous sommes partis de positions différentes, mais nous avons comblé en partie le fossé. »* Un peu plus tard, au cours d'une conférence de presse, il a fait remarquer que l'ANC avait depuis 1966 *« réduit ses opérations »* et était disposée à envisager de *« cesser les hostilités »* dès que s'engagerait la seconde phase des négociations avec le gouvernement de Pretoria.

Les conditions posées pour que puisse s'engager cette nouvelle phase sont la libération de tous les prisonniers politiques (un millier, selon M. Mandela) et la levée de l'état de siège dans la province troublée du Natal. Ce sont aussi les conditions posées par les législateurs américains à la levée des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. M. Mandela souhaite, lui, que ces sanctions soient maintenues en tout état de cause, jusqu'au démantèlement total de l'apartheid et l'acceptation du principe : un homme, une voix.

M. Bush a laissé entendre, depuis plusieurs mois, qu'il souhaiterait donner un geste d'encouragement au président sud-africain De Klerk. Mais il a confirmé devant son hôte qu'il n'envisageait en aucun cas de lever ces sanctions avant que soient satisfaites les conditions définies par le Congrès – une perspective qui désormais ne semble plus si éloignée.

Les représentants de l'administration ont clairement souligné les aspects les plus positifs de la rencontre, et ont passer rapidement sur le reste. Certes, les deux parties *« ne sont pas d'accord »* sur l'Angola, (M. Mandela ayant réclamé la cessation de tout soutien américain à l'UNITA de Jonas Savimbi) et sur les compliments décernés par M. Mandela au *« frère Castro »* et au *« frère Kadhafi »*, ajoutés à sa solidarité avec M. Yasser Arafat, ces faits ne peuvent qu'irriter le monde politique et la presse des Etats Unis. Mais, le leader noir a suffisamment montré qu'il n'était pas pas homme à varier au gré des circonstances, et l'administration Bush l'accepte tel qu'il est.

JAN KRAUZE

□ **Deux exécutions.** – Deux condamnés à mort, des criminels de droit commun, ont été exécutés, lundi 25 juin, l'un en Arkansas et l'autre au Texas, ce qui porte à 132 le nombre des exécutions depuis que la Cour suprême a autorisé, en 1976, les Etats à rétablir la peine de mort. – *(AP.)*

SALVADOR

Progrès « sans précédent » dans les négociations avec la guérilla

MEXICO

de notre correspondant en Amérique centrale

A l'issue d'une semaine d'intenses négociations (19 au 25 juin), les délégués du gouvernement salvadorien et de la guérilla ont estimé, lundi 25 juin, avoir réalisé des progrès *« sans précédent »* et ont fixé leur prochaine rencontre au 20 juillet. *« Il existe une volonté claire de parvenir à un accord »*, affirme dans un communiqué le représentant du secrétaire général des Nations unies, M. Alvaro de Soto, seul autorisé à commenter l'évolution des discussions entre les belligérants. Les entretiens se sont déroulés dans le village touristique de Oaxtepec, à une centaine de kilomètres au sud de Mexico, selon les modalités définies le 4 avril à Genève, qui prévoient un *« dialogue direct »* entre les deux parties, *« avec la participation active »* des Nations unies.

Comme à Caracas, où s'est déroulée la première partie des négociations le mois dernier, le caractère « confidentiel » de la rencontre a été relativement respecté. Le Front Faradundo Marti pour la libération nationale (FMLN) a fait savoir que ses exigences portaient sur trois points : démilitarisation, démocratisation et mise en place de réformes économiques et sociales.

Le communiqué des Nations unies souligne que *« les négociateurs ont discuté en détail et en profondeur les premiers thèmes à l'ordre du jour* (la réforme des forces armées) *et ont procédé à un échange sur le deuxième point, à savoir les droits de l'homme »*. Le gouvernement salvadorien propose une restructuration de l'armée, alors que le FMLN exige une épuration, une réduction des effectifs et la soumission des militaires au pouvoir civil. Le représentant de l'armée au sein de la délégation gouvernementale, le colonel Mauricio Vargas, a estimé que la proposition de la guérilla était négociable, ce qui constitue effectivement une évolution très nette. Le gouvernement de M. Alfredo Cristiani aurait également assoupli son point de vue à propos des « corps de sécurité » (police nationale, police fiscale et garde nationale), considérés comme les principaux responsables de la répression au Salvador, et pourraient être fondus en un seul orgnisme chargé d'assurer la sécurité des citoyens.

Les sanctions exigées par le FMLN contre les Escadrons de la mort et les principaux responsables des *« crimes historiques »* risquent, en revanche, d'indisposer l'aile dure de l'armée et du parti au pouvoir (Alliance républicaine nationaliste, ARENA) qui sont en mesure de bloquer les négociations.

BERTRAND DE LA GRANGE

EUROPE

L'Ukraine, poudrière religieuse

Les uniates veulent récupérer leurs droits et leurs biens, l'Eglise autocéphale refait surface, les orthodoxes rechignent...

Réunis les 25 et 26 juin au Vatican, les évêques uniates (catholiques de rite byzantin unis à Rome) d'Ukraine et du reste du monde tentent de concrétiser la sortie de la clandestinité de leur Eglise et la normalisation de son existence en URSS (*le Monde* du 26 juin). Une gageure, dans cette République d'Ukraine où les conflits religieux latents demeurent aussi vivaces que les diverses manifestations de la foi.

LVOV

de notre envoyé spécial

Mgr Francesco Colasuonno, légat du pape, parle peu, mais *parle d'or. Plongé pendant près* d'une semaine, du 18 au 23 mai, dans la boîte de Pandore des conflits et drames religieux de l'Ukraine, à Lvov, celui que Jean-Paul II a chargé de résoudre la question gréco-catholique s'en tient diplomatiquement à un *constat diaboliquement exact* : difficile d'avoir *« les idées claires »* à propos de *« questions aussi complexes »*.

Belle lucidité, un rien amplifiée peut-être par la prudence professionnelle du « monsignore » et qui contraste singulièrement avec l'optimisme affiché au même moment à Rome par le premier ambassadeur d'URSS au Vatican Iouri Karlov : *« Peut-être avons-nous déjà trouvé une solution relative à la législation »* de l'Eglise gréco-catholique.

Peut-être... Mais sur place, comment échapper à la conviction que tout est désormais théoriquement possible – ce qui est déjà un notable progrès – et pratiquement irréalisable. Données : la toute nouvelle municipalité de Lvov, où les communistes sont minoritaires, restitue aux gréco-catholiques, récemment sortis de la clandestinité où les avait plongés Staline en faisant purement et simplement supprimer leur Eglise en 1946, la cathédrale Saint-Georges. Pratique : des groupes de vieilles femmes orthodoxes, promptes à se jeter sur tout arrivant, interdisent depuis l'accès à la cathédrale dont les escaliers sont obstrués par des madriers.

Elles ne veulent ni de l'inventaire promis avant le transfert, ni de cette restitution des biens de Saint-Georges intégrés avec tant d'autres, en 1946, au patrimoine de l'exarchat orthodoxe d'Ukraine. Qu'il pleuve ou qu'il vente, le cercle caquetant se reforme en un instant autour de l'intrus. Si la discussion s'engage, elle tourne invariablement au procès sans nuance de *« l'ennemi »* gréco-catholique coupable de *« copier »* le rite orthodoxe et de tourner ses regards vers Rome.

Témoignages accusatoires

Les témoignages accusatoires fusent dans une cacophonie totale : à l'église de la Transfiguration (*autre lieu de culte récupéré de fait* dans la confusion et non sans quelques bousculades par les gréco-catholiques) *« ils »* ont empêché *« les nôtres »* de donner l'extrême-onction à un prêtre orthodoxe frappé d'une crise cardiaque après avoir soutenu dans la sacristie une résistance opiniâtre à *« l'envahisseur »*. Dans un village, *« ils »* ont *« tué à coups de fourche »* un orthodoxe qui refusait de laisser l'église tomber aux mains de *« l'ennemi »*.

Rumeurs toujours, ou plutôt faits arrangés par la bouche à oreille, amplifiés par l'émotion du récit incessamment répété. Les larmes fusent bientôt. La narratrice serre dans sa main les billets froissés de 1 ou de 5 roubles que l'on destine *« à la famille »*.

Les récits épuisés, le « matériel » anti-gréco-catholique sort des cabas : plaquettes importées du Canada, tracts menaçants : *« Ukrainiens, si vous voulez que la Pologne revienne en Galicie et vous fasse Polonais, allez à l'Eglise ukrainienne catholique. »*

Ainsi l'Eglise orthodoxe vit-elle – maL – la redistribution des cartes, des libertés, des biens religieux à peine amorcée en Ukraine.

La guéguerre ne fait-elle que commencer ? Le métropolite gréco-catholique Vladimir Sterniouk, qui se présente comme le numéro deux de l'Eglise gréco-catholique (après le cardinal Miroslav Lubachivski qui réside à Rome), est redevenu, dans sa quatre-vingt-quatrième année, *« plutôt optimiste »* malgré tout.

Ce vieillard opiniâtre, emprisonné de 1947 à 1952, qui vit depuis trente ans dans une chambre de 8 ou 9 mètres carrés encombrée de tableaux et objets pieux et de livres, rêve d'avenir radieux pour ses fidèles, dont *il estime le* nombre à près de 4 millions en Ukraine (5 millions dans toute l'URSS). Il a conversé avec le légat *du pape. Il a été, avec les autres* évêques gréco-catholiques, invité à Rome les 25 et 26 juin. Il croit possible *« la restitution de nos 4 000 églises en Ukraine »*, transférées aux orthodoxes ou fermées il y a plus de quarante ans.

Quatre mille ? Deux mille « seu*lement » ? Quel que soit le nombre* véritable, il faut sans doute compter sur presque autant de fort Chabrol, de mini-jacqueries, référendums *paroissiaux menés à coups* de poing lorsque viendra l'heure de passer à l'acte. Car les orthodoxes purs et durs, irréductibles partisans du *statu quo*, ne sont pas seuls en cause.

Une autre vieille pulsion religieuse de l'Ukraine est en train de renaître et de bouillonner : après soixante années de dissolution et des velléités de retour, l'Eglise orthodoxe autocéphale ukrainienne refait surface. Elle espère à terme la consécration par les masses orthodoxes.

Il y a un an, l'Eglise autocéphale n'était qu'une rumeur colportée, une simple déclaration d'intention et d'appel au ralliement défendu par cinq personnes. Puis elle s'enfla jusqu'à prendre la forme d'un journal clandestin diffusé à près de 10 000 exemplaires en Ukraine.

Elle ne peut encore compter ses troupes, cette Eglise orthodoxe qui refuse le tutorat politico-religieux de Moscou, se distingue bien sûr des gréco-catholiques *(« ni Rome, ni Moscou »)* et rêve tout haut de restitutions flamboyantes : *« On doit nous rendre les églises Sainte-Sophie et Saint-André »* (les plus prestigieuses de Kiev), qui sont aujourd'hui des musées, autant dire *« des écuries »* pour citer un fidèle acquis à cette cause.

Si elle doute encore un peu de son ampleur, l'Eglise autocéphale a déjà en Ukraine un chef provisoire, Mgr Ioann Bondartchouk. Au début du mois de juin, elle s'est donné un patriarche en la personne de Mgr Mstislav Skrypnyk, qui réside pour le moment aux Etats-Unis. Evêque orthodoxe de Gitomir pendant douze ans, débarqué en septembre 1989 par son employeur, à l'occasion, plaide-t-*il* sans convaincre tout le monde, d'ennuis de santé et d'une demande de mutation refusée, Mgr Ioann a fait don de sa personne à l'Eglise autocéphale après tant *« d'injustice et de chantage »* kiéviens et moscovites.

Dans la sacristie de la minuscule église Pierre-et-Paul de la rue Lénine à Lvov, il reçoit. Derrière la porte attendent, agités par de graves conciliabules, d'austères collaborateurs aux allures de notaires ou de gardes du corps, Mgr Ioann avait songé, il y a longtemps déjà : *« Ce serait bien si toute l'Ukraine disait la prière en ukrainien. A l'époque nous ne pouvions réaliser nos idées. »*

Lorsqu'une délégation est venue solliciter l'évêque chômeur et *« déçu »*, il a *« compris qu'il devait le faire »*. Les autocéphales, qui peuvent depuis peu se faire administrativement « enregistrer », revendiquent déjà six évêques. Ils ne s'attardent plus sur l'attitude – *« négative, méchante »*, dit Mgr Ioann – de l'*« Eglise russe »*. L'heure est, là aussi, à la grande diplomatie politico-religieuse : *profitant des liens tendus et assez formels* entre Moscou et le patriarcat orthodoxe de Constantinople, les autocéphales espèrent obtenir *prochainement de ce dernier la reconnaissance* officielle qui ruinerait symboliquement l'Eglise orthodoxe ukrainienne traditionnelle, toute *dévouée à Moscou (spirituellement* et temporellement).

Sous l'œil du PC

Le rebond des gréco-catholiques comme la résurrection des autocéphales épousent au plus près la *renaissance patriotique* ukrainienne. Si l'affaire gréco-catholique est cruciale pour l'avenir des relations entre M. Gorbatchev et *Jean-Paul II, l'effervescence* religieuse dans son ensemble réjouit un Parti communiste par ailleurs bien ébranlé dans l'ouest de la *République, terreau de toutes les* fois religieuses. Il n'est pour s'en rendre compte que de jauger le regard brillant de Iouri Rechetylo, *l'apparatchik communiste chargé* depuis sept ans des affaires religieuses à Lvov. Lui aussi a vu longuement le légat du pape. Il n'en *est pas peu fier. Point de doute, il* s'est bien fait comprendre : et de redébiter un discours d'amour, de paix de tolérance à faire pâlir d'en*vie le moine prêcheur. « Priez si vous avez la foi*, recommande sans rire Iouri Rechetylo, *nous ferons le reste. »*

On croît rêver. *Il* n'y a pas si longtemps, gréco-catholiques, catholiques (souvent Polonais), juifs (ils sont 102 000 déclarés comme tels à Kiev, 14 000 à Lvov) rasaient les murs. Le PC qui les jugeait tous dangereux, par tradition autocratique et totalitaire, n'avait au fond (dans sa logique) point tort : l'alerte à la liberté religieuse survient aujourd'hui comme l'indice d'une alerte générale à la *liberté tout court* et au patriotisme ukrainien si méthodiquement combattu que Moscou avait pu le rêver disparu.

MICHEL KAJMAN

GRANDE-BRETAGNE : sept blessés au Carlton Club

Attentat à la bombe au « bastion des tories »

LONDRES

de notre correspondant

Sept personnes ont été blessées, dont une grièvement, *lundi 25 juin* dans la soirée, par l'explosion d'une bombe au Carlton Club, un établissement fréquenté par des hommes politiques conservateurs. L'attentat n'avait toujours pas été revendiqué mardi matin, mais l'Armée républicaine irlandaise (IRA), l'organisation clandestine qui combat par la violence la présence britannique en Irlande du Nord, est généralement tenue pour responsable.

Situé dans St James Street, près du palais de Saint-James, Le Carlton Club existe depuis cent cinquante-huit ans, et Disraeli le décrivait déjà au siècle dernier comme *« le bastion mondain des tories »*. Il faut être conservateur pour en faire partie. Mme Thatcher est la seule femme à en être membre. On estime qu'environ la moitié des députés conservateurs le fréquentent.

Selon M. Churchill-Coleman, chef de la brigade anti-terroriste de Scotland Yard, la bombe était contenue dans un colis déposé dans l'entrée et composée d'environ 7 kilos d'explosif. Le plancher du rez-de-chaussée s'est partiellement effondré sur les caves et il y a eu un début d'incendie. La déflagration a retenti jusqu'à Clarence House, la résidence de la reine mère, située à proximité.

La police estime que le bilan aurait pu être beaucoup plus lourd. Il n'y avait en effet lundi soir, contrairement à la coutume, qu'une vingtaine de convives dans la salle à manger. De nombreux parlementaires viennent dîner au Carlton et y retiennent une chambre lorsqu'ils participent à un débat de nuit aux Communes.

Le concierge du club a été le plus gravement touché et a été opéré d'urgence. Lord Kaberry, âgé de quatre-vingt-deux ans, ancien vice-*président du parti conservateur*, ainsi que deux policiers ont été légèrement blessés. Sir Geoffrey Howe, vice-premier ministre, qui *dînait dans un club voisin*, s'est rendu immédiatement sur les lieux.

Un tournant

Si la responsabilité de l'IRA se confirme, il s'agit d'un tournant dans la campagne d'attentats de l'organisation *républicaine*. L'IRA a presque uniquement visé jusqu'ici des cibles militaires en Angleterre, même si celles-ci étaient souvent *« faciles »*, telles des bureaux de recrutement de l'armée, ou l'école de fanfare des Royal Marines, en septembre dernier, *dans le Kent. L'attentat* contre le Carlton Club est au contraire dirigé contre le personnel politique.

Il aurait pu être aussi meurtrier que celui contre le Grand Hôtel de Brighton, lors du congrès conservateur de 1984, qui visait Mme Thatcher, et fit cinq morts. *L'IRA* semble décidée à tout faire pour entraver les efforts de M. Peter Brooke, ministre chargé de l'Irlande du Nord, *qui cherche à* établir un dialogue entre dirigeants catholiques et protestants permettant à terme la création d'un gouvernement *provincial soutenu* par les deux communautés.

DOMINIQUE DHOMBRES

ITALIE

Venise face à l'invasion des touristes désargentés de l'Est

ROME

de notre correspondant

« Alerte ! Les envahisseurs de l'Est assaillent la Sérénissime ! » Réthorique guerrière, dimanche 24 juin, dans la presse italienne. Entre soixante mille et quatre-vingts mille tou*ristes de Pologne, de Hongrie*, d'Allemagne de l'Est, et surtout de Tchécoslovaquie, se sont abattus samedi sur la cité des *Doges. Dès l'aube*, plus d'un millier d'autocars venus de Prague, de Budapest ou de Bratislava se présentaient à l'entrée de la ville. A midi, ils étaient plus de mille cinq cents, déchargeant sous les yeux ébahis des gens du cru une cargaison sans fin d'êtres étranges. Yeux rougis et sacs plastique remplis de victuailles.

Oh ! Ils n'ont rien cassé, rien sali, rien volé. Selon les témoins de l'invasion, *« c'étaient même des gens très disciplinés »* et *tout à fait respectueux des trésors de la Sérénissime*. Place Saint-Marc, Rialto, Grand Canal, Académie, pont des Soupirs, ils ont sagement suivi *l'itinéraire* des touristes pressés. A un moment, ils étaient si nombreux qu'il fallut temporairement fermer l'accès du palais des Doges. Ce n'est certes pas la première fois qu'il faut en venir à cette extrémité. Le pire, aux yeux des Vénitiens, n'est pas là.

Le pire est que, avec leur budget de quart-monde et leur tranche-de-pain-charcuterie dans la besace, ils n'ont rien acheté. Sauf quelques petites gondoles-souvenirs en plastique. Ils ont une heure durant transformé la place Saint-Marc en un gigantesque pique-nique familial, délaissant le célèbre café Florian et plus encore la fameuse cuisine de La Colombe.

Le pire est qu'ils se sont contentés d'observer les *vaporetti* glisser sur les eaux sans *même faire mine de vouloir* embarquer. Le pire est qu'ils ont *« embêté »* les changeurs officiels pendant des heures *avec de misérables petites transactions* d'un billet de 10 dollars ou de 10 deutschemarks. Le pire, en clair, est que ces gens sont pauvres et que la Sérénissime, depuis bien longtemps déjà, n'aime plus les pauvres.

D'ailleurs, outre M. Mimmo Greco, l'assesseur au tourisme qui a écrit aux consulats des *« envahisseurs »* pour leur demander de bien vouloir étaler les visites de leurs misérables citoyens pendant la semaine, *M. Roberto Carrain, le président* du bureau de promotion de Venise, a eu une autre idée : pour décourager l'afflux de touristes *durant la haute saison*, et donc réserver la lagune aux très riches, il n'y a qu'à augmenter encore les prix du commerce local.

Et l'on reparle de l'idée d'un sénateur du cru, M. Rigo, qui *suggère tout simplement* de faire payer un ticket d'entrée sur la lagune. Une suggestion pour les édiles locales, pourquoi pas *un grand* panneau sur le pont de la liberté avec cet avertissement : « Venise, ville d'art, interdite aux pauvres ».

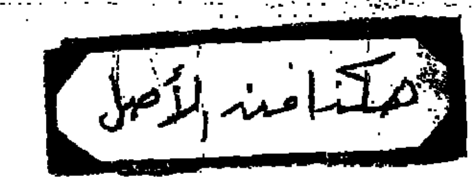
PATRICE CLAUDE

□ **RFA : M. Hans-Jochen Vogel président du SPD unifié.** – L'actuel président du Parti social-démocrate ouest-allemand, M. Hans-Jochen Vogel, prendra, début septembre, *la tête d'un SPD* unifié, a annoncé lundi 25 juin la direction du SPD-Ouest. Cette décision a été prise à la suite d'un accord de *M. Vogel* avec M. Oskar Lafontaine, candidat à la chancellerie, précise-t-on à Bonn. Afin de laisser les sociaux-démocrates est-allemands entrer dans les instances dirigeantes du parti unifié, un nouveau président ne sera élu qu'à l'occasion du congrès ordinaire prévu en 1991, a souligné M. Eduard Heussen, le porte-parole du SPD ouest-allemand. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : ouverture du premier procès d'un ex-dirigeant communiste.** – Le procès de l'ex-chef du Parti communiste de Prague, M. Miroslav Stepan, accusé d'*« abus de pouvoirs »* lors de manifestations en 1988 et 1989, s'est ouvert lundi 25 juin, à huis clos sur l'insistance du ministère de l'intérieur. – *(UPI.)*

□ **M. Adamec quittera la présidence du PCT en *septembre*.** – L'ancien premier ministre réformateur Ladislav Adamec, élu président du Parti communiste tchécoslovaque *épuré de sa vieille* garde après la révolution, abandonnera ses fonctions lors du congrès du PCT en septembre, a *annoncé lundi 25 juin* le quotidien *Rude Pravo*. Son intérim est d'ores et déjà assuré par M. Vasil Mohorita. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : soutien de trente mille manifestants à des étudiants grévistes.** – Quelque trente mille opposants ont manifesté lundi 25 juin à Sofia pour soutenir des étudiants en grève depuis deux semaines contre les *« manipulations »* des élections du 17 juin (qui avaient vu la victoire de l'ex-parti communiste). Ils demandent l'expertise internationale d'une cassette vidéo qui, selon eux, *montrerait le président Petar Mladenov* exprimer l'opinion qu'il faudrait des tanks pour venir à bout d'une manifestation en décembre dernier. – *(AFP, Reuter.)*



GRANDE-BRETAGNE

Attentat à la bombe au « bastion des tories

AFRIQUE

ETHIOPIE : face à l'avance des forces rebelles

Le Parlement proclame la mobilisation générale

Le Parlement éthiopien a proclamé, lundi 25 juin, la mobilisation générale afin de défendre *« la sécurité nationale et l'intégrité territoriale du pays »* qui risque d'être bientôt tout entier plongé dans la guerre civile, a annoncé la radio gouvernementale. Le Shengo (Parlement) a appelé tous les hommes valides à être prêts à se joindre aux forces armées. Il a décidé que *« le recrutement et l'entraînement des troupes seraient poursuivis sur des bases plus larges, et qu'une force de réserve sûre serait mise en place »*. Cette résolution du Shengo intervient après que le président éthiopien, le colonel Menguistu Hailé Mariam, a reconnu, dans un long discours, que le pays était *« au bord de l'effondrement »*. *« Une lutte à mort se déroule actuellement »*, a-t-il avoué. Cette résolution prend acte du refus de négocier du Front de libération populaire de l'Eryhtrée (EPLF) et du Front de libération populaire du Tigré (TPLF), en lutte ouverte contre le pouvoir central. Les maquisards éthiopiens ont proposé un cessez-le-feu immédiat, supervisé par des observateurs internationaux, aux autorités d'Addis-Abeba si celles-ci se prononcent en faveur d'un gouvernement de coalition et de transition, a annoncé la radio des rebelles. – *(AFP.)*

Au Tigré, les derniers « zazous » de l'afro-communisme

AXOUM

de notre envoyée spéciale

Toute vêtue de jaune, jusqu'au bonnet de toile safran qui coiffe sa tête rasée, la nonne, plongée dans son vieux livre saint, ne quitte pas l'encoignure de la porte où elle lit depuis les premières lueurs de l'aube.

Des femmes, par dizaines, se pressent autour de l'église orthodoxe, baisant les murs et le sol tandis qu'à l'intérieur, le prêtre, d'un geste ancien, secoue lentement l'encensoir . Les maquisards du Front populaire de libération du Tigré (FPLT), en prenant le contrôle de la ville, en février 1988, n'ont pas profané les habitudes religieuses. Axoum « libérée » n'a pas perdu la foi.

Cette grosse bourgade d'environ 28 000 habitants compte 500 prêtres orthodoxes *intra-muros* et près de 4 000 dans l'ensemble de la *« zone administrative »*. L'église a, en revanche, perdu beaucoup de ses deniers, ceux que la maison mère lui envoyait d'Addis-Abeba n'arrivant plus depuis deux ans. Consommant la rupture, certains prêtres ont même jeté la robe et choisi le fusil.

Riche de son histoire

Ici, comme en Erythrée, le président Menguistu est haï. Le drapeau du FPLT ne comporte cependant ni faucille ni marteau. Ses « armoiries » sont à 100 % tigréennes : on y voit les fameux obélisques, héritage du royaume d'Axoum fondé au sixième siècle.

C'est dans une église du seizième siècle, dont l'accès reste interdit aux femmes, que la plupart des empereurs ont été couronnés. Berceau de l'Abyssinie, ce qu'on appelle aujourd'hui le Tigré aura été, pendant presque deux millénaires, le creuset de la civilisation éthiopienne. Il aura fallu attendre la fin du dix-neuvième siècle pour voir, en effet, les « gens du Sud » – le roi Ménelik tout d'abord, puis l'empereur Hailé Selassié, issus de la communauté amhara comme l'actuel chef de l'Etat, Menguistu Hailé Mariam – prendre les rênes du pouvoir et réduire l'influence de la glorieuse province.

C'est toute cette histoire-là, plus que celle des soviets, qui perce et se révèle derrière les volontés « libératrices » des opposants nordistes.

Contrairement à leurs cousins de l'Erythrée voisine, les rebelles du FPLT ne souhaitent pas l'indépendance (*le Monde* du 18 mai). Ils veulent *« la démocratie »*, c'est-à-dire la possibilité d'être enfin à nouveau Ethiopiens, cette fois-ci la tête haute.

Si cet espoir n'est pas dénué du désir de revanche, sa réalisation, de toute manière, semble lointaine. Le sous-développement calculé, où l'ont maintenu les différents maîtres d'Addis-Abeba, a rendu le Tigré exsangue. La richesse de son histoire est la seule qu'il possède.

En 1949, il n'y avait que neuf médecins diplômés pour toute la province. Aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un, une femme, qui exerce à Makalé, la capitale, tombée aux mains des rebelles en février dernier. Un médecin pour une population estimée à 4 ou 5 millions d'habitants ! Tout le reste est à l'avenant. Le volontarisme marxisant dont ont fait preuve, jusqu'à tout récemment, les dirigeants du FPLT n'a pas réussi à secouer les lourdeurs d'une société encore plongée dans le féodalisme.



Les fillettes tigréennes sont toujours mariées dès l'âge de douze ans et subissent l'excision, selon la tradition. Les écoles dignes de ce nom sont pratiquement inexistantes. Et, si l'on trouve facilement des cassettes de Bob Marley ou de Stevie Wonder dans les boutiques d'Adigrat, on a bien de la peine à mettre un peu de beurre sur les épinards ou, plus exactement, un peu de viande sur la galette d'*injera*, plat traditionnel en Ethiopie.

Plus récente que sa parente érythréenne (*le Monde* daté 13-14 mai), la rébellion tigréenne souffre, comme la région elle-même, de sous-développement. La pauvreté idéologique des cadres du FPLT (créé en 1975, après la chute de l'empereur et l'arrivée au pouvoir du colonel Menguistu) fait sourire bien des combattants érythréens. L'un d'eux s'esclaffe : *« Coopérer avec les Tigréens ? Vous voulez nous faire faire un pas en arrière ! »*. La « coopération » entre les deux mouvements se limite donc, jusqu'à présent, à une collaboration militaire très ponctuelle.

Le jargon marxiste banni

Il y a encore deux ou trois mois, certains porte-parole du FPLT n'hésitaient pas à décliner, devant la presse, leurs convictions pro-albanaises et leur admiration pour Staline . Ces déclarations, proférées au moment même où les bouleversements en Europe de l'Est et en Union soviétique, n'avaient pas manqué de surprendre. Les militants de la Ligue marxiste-léniniste du Tigré (LMLT), fondée en 1985 et dont l'influence serait encore grande au sein du FPLT, sont vraisemblablement les derniers « zazous » du communisme à l'africaine...

Mais, bien que l'on puisse toujours croiser, au fin fonds des hauts-plateaux, quelques énergumènes assez naïfs pour vous crier, dans un mauvais anglais, leur amour pour Tirana et le *« Petit Père des peuples »*, l'heure du changement est en train de sonner.

Tout le jargon marxiste est désormais banni des entretiens publics. *« Le FPLT est une organisation démocratique, pas un parti »*, explique Gebru Asrat, membre affiché du bureau politique du Front mais qui se refusera, visiblement embarrassé, à tout commentaire sur son appartenance à la LMLT. *« Nous n'avons pas besoin de modèle »*, assure-t-il. *« Le FPLT est seulement une organisation anti-impérialiste, opposée au féodalisme et au bureaucratisme. »* Une organisation dont la LMLT rêve sans doute de devenir, selon la théorie classique, l'*« avant-garde »* et le *« noyau dur »*.

Pour le moment, les partisans de cet avenir radieux paraissent avoir été contraints de mettre un peu d'eau dans leur vin. Il est vrai que, quand viendra le jour (peut-être pas si lointain) où le président Menguistu devra céder sa place, les rebelles du FPLT devront faire preuve de pragmatisme.

Les populations éthiopiennes (y compris la communauté amhara) ont goûté suffisamment longtemps les litanies « socialistes » pour rechigner devant le kitsch des « révolutionnaires » tigréens.

Tous n'ont pas, d'ailleurs, la même vision des choses. Le FPLT se déclare, officiellement, en faveur de « l'économie de marché » et un volontaire du REST (organisation humanitaire tigréenne) l'explique crûment : *« Penser qu'on peut passer directement du féodalisme à une société socialiste est une vue de l'esprit ! Nous sommes contre les monopoles et les grosses concentrations, mais l'étape du capitalisme n'en est pas moins une étape obligée. D'ailleurs, nous faisons tout, déjà, pour encourager les gens à faire des affaires, à monter des commerces... »*

Menaces de famine

Sans ces « encouragements », où dénicherait-on les vêtements, les tissus, tous les objets nécessaires à la vie quotidienne, que l'on trouve, bon an mal an, sur les marchés et dans les échoppes du Tigré ? Tous ces produits arrivent, par des voies plus ou moins reconnues, d'Addis-Abeba ou d'Asmara. Entre certains discours rigides et la réalité, les gouffres sont parfois immenses. Et les tensions probables au sein du FPLT risquent de se creuser.

Les terribles menaces de famine, qui pèsent sur la province, ne sont pas étrangères à cette évolution. Sur les vases en bois peint que le REST offre à ses visiteurs, on lit cette devise, écrite d'une main maladroite : *« Les considérations humaines doivent l'emporter, toujours, sur les considérations politiques »*. Les programmes d'aide alimentaire que les Etats-Unis seraient prêts à lancer au Tigré prouvent que cette opinion commence à être entendue.

CATHERINE SIMON

Une mise au point de l'ambassade d'Ethiopie

Nous avons reçu du service de presse de l'ambassade d'Ethiopie en France, cette mise au point à propos d'un article paru dans le Monde *du 18 mai et intitulé « Ethiopie, peau de chagrin ».*

Ni avant, ni à présent, ni même à l'avenir, l'Ethiopie n'est à vendre. Nul ne peut vendre ni acheter l'Ethiopie. Vous n'êtes pas sans savoir que la nation éthiopienne, qui est dotée d'une histoire de grande renommée et plusieurs fois millénaire, en tant qu'un Etat souverain et indépendant, a toujours essayé de vivre dans l'entente, l'égalité, et la non-ingérence dans les affaires domestiques d'autrui. A présent, l'Ethiopie œuvre sans cesse pour essayer de résoudre les problèmes complexes la concernant, et ce par voie pacifique.

Nous respectons la liberté de presse ainsi que la liberté d'expression des individus. Néanmoins, nous condamnons fermement les injures et le non-respect d'autrui, sous couvert de la liberté de presse et d'expression. Détourner ainsi le point de vue des lecteurs est non seulement abjecte, mais relèverait aussi de diffamation.

□ **ZAMBIE : Trois morts lors d'émeutes à Lusaka.** – Trois personnes, dont un policier, ont été tuées et au moins dix autres blessées, lundi 25 juin, à Lusaka, au cours des émeutes qui ont eu lieu dans plusieurs quartiers de la capitale zambienne.

Ces émeutes ont commencé après une manifestation d'étudiants contre le doublement du prix de la farine de maïs, la nourriture de base de la population. La police anti-émeutes avait alors été dépêchée sur les lieux et avait été attaquée à coups de pierres. Les étudiants réclamaient aussi que le gouvernement fasse appel à des observateurs étrangers pour surveiller le déroulement du prochain référendum sur l'instauration du multipartisme dans le pays. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Les bonnes œuvres des islamistes algériens

Suite de la première page

Les actions des islamistes auront eu des retombées positives dans les urnes, même si l'« entrisme » un peu trop fébrile et précipité du FIS en d'autres endroits aura incontestablement incommodé nombre d'Algériens.

Alger, mi-juin 1990. Dans une capitale encore sous le coup de la victoire des islamistes aux élections locales du 12 juin, les ordures s'amoncellent dans les rues, dégageant une puanteur accrue par la lourde chaleur accablant la ville. Les éboueurs sont en grève pour protester contre une vilaine affaire de détournement de logements par des dirigeants peu scrupuleux, alors que la crise bat son plein. Pourtant, peu à peu, les rues sont nettoyées, débarrassées de leurs encombrantes poubelles, particulièrement dans les quartiers populaires. Les éboueurs d'occasion sont barbus : des volontaires du FIS. Cette initiative aura un gros impact, malgré les risques qu'elle comportait, notamment de faire passer les islamistes pour des briseurs de grève – une image peu seyante quand on se présente en défenseur du peuple et que l'on brigue un rôle à l'échelon national. Or, malgré quelques réticences, ce geste a reçu un écho largement favorable. *« Je comprends les grévistes. Ils ont raison, mais j'en avais assez de vivre au milieu des ordures, dans une telle odeur »*, explique ainsi un habitant – hostile au FIS – de Bab-el-Oued.

Occuper le terrain ; recréer une solidarité mise à mal dans une société déstructurée, en proie à une grave crise d'identité et affaiblie par la déconfiture de l'économie : telle est l'un des volets de l'action du FIS, l'une des raisons de son succès. Mais cette présence concrète, dont le mouvement de cheikh Abassi Madani a fait son mot d'ordre, n'a pas toujours l'aspect spectaculaire et très publicitaire des deux exemples précédents. Il est d'autres actions plus « discrètes » mais tout aussi efficaces – sinon plus – car plus quotidiennes. A l'hôpital central d'Alger, en plein ramadan, le service laissait quelque peu à désirer, selon des témoins, avec un personnel pressé, comme la plupart des Algériens, de rentrer à la maison pour rompre un jeûne épuisant en ce mois d'avril. Et, chaque jour, en fin d'après-midi, les malades ont pu accueillir les « barbus » en bienfaiteurs, « gamelles » à la main et prêts à toutes les corvées pour les soulager.

Peut-être plus rare mais non moins significative de cette présence des islamistes dans à peu près tous les secteurs de la vie sociale des Algériens : leur intervention directe dans des conflits sociaux, comme dans le cas de cette entreprise dépendant de l'Etat où une grève ayant éclaté à la suite d'un conflit interne, l'un des employés eut l'idée d'appeler M. Madani. Le lendemain – et quelle qu'ait pu être la véritable portée de sa « médiation » –, le travail reprenait. La présence par l'entraide, ce peut également être la consultation gratuite d'un médecin ou la fourniture de cahiers scolaires à des familles défavorisées.

Contrôle social

Cette présence constante, cette pénétration de la société est également synonyme de contrôle social. Lors des enterrements, il n'est pas rare de voir, dans les quartiers populaires, des militants islamistes proposer leur aide à la famille pour la décharger de tâches matérielles, comme la préparation de la cuisine nécessaire à l'accueil des parents et amis invités. Une aide assortie d'un discours militant et, surtout, d'un contrôle très strict de la bonne observance des rites « orthodoxes » pour la mise en terre du défunt.

Parallèlement à ce « travail de fourmis », mené à bien grâce à la responsabilisation de militants convaincus plutôt qu'à la mise en place de structures rigides, la multiplication d'associations islamiques au cours des derniers mois a *amplifié le mouvement. Centres* culturels et associations de bienfaisance sont des relais d'une grande efficacité. Dotés de salles de prière et de bibliothèques, munis de magasins alimentés par des dons, utilisés pour des expositions et des conférences ou offrant aux étudiants des salles d'étude, ces centres assurent un large rayonnement au discours islamiste. Ainsi de cette Association islamique de bienfaisance créée par un jeune prêcheur de vingt-six ans et sise dans l'un des quartiers les plus populaires d'Alger, Belcourt. A côté d'activités culturelles et sportives, en plus de l'aide matérielle qu'elle peut apporter en matière de logement, elle a, selon l'un des membres du bureau de l'association, assuré la fabrication et la distribution gratuite de quelque huit cents hedjabs (le fameux foulard islamique) à des femmes *« qui voulaient le porter mais qui n'avaient pas les moyens de s'en acheter »*... Bien que l'on s'y défende de toute tutelle ou dépendance politique, bien que l'on y nie tout lien avec le FIS, les murs du petit bureau austère jouxtant ce qui doit devenir une salle de conférence sont décorés de photos de M. Madani, agrémentées du titre récent d'un hebdomadaire français : *« L'homme qui fait peur à la France »*. Telle autre association islamique s'est, elle, lancée dans la distribution de boissons et de sandwiches aux lycéens passant le bac.

La mobilisation du mouvement islamiste algérien peut également se mesurer, dans le domaine culturel, au dynamisme de son secteur éditorial, le livre religieux en arabe atteignant une diffusion sans commune mesure avec le reste de l'édition algérienne qui vivote dans une bureaucratie étouffante.

Sur le plan purement politique, le plus bel exemple du fossé existant entre « l'activisme » du FIS et *la démobilisation de larges secteurs* des milieux politiques algériens réside peut-être dans certaines des scènes auxquelles ont pu assister les électeurs, le 12 juin au matin. Bureaux de vote qui n'ont ouvert qu'à la mi-journée – alors qu'ils auraient dû ouvrir en début de matinée –, absence du président du bureau... face à une mobilisation massive des militants et candidats islamistes, attentifs au bon déroulement du scrutin et soucieux, jusqu'à la dernière minute, de répandre la bonne parole. *« Le FLN avait, lui, donné pour consigne à ses militants ainsi qu'à ses candidats de laisser faire l'administration le jour des élections »*, commentait, le lendemain, auprès d'un électeur de Belcourt, un candidat désabusé du FLN, battu dans un quartier de la capitale où le FIS est omniprésent.

La mosquée et la rue

Mais, à la base, reste évidemment comme lieu de diffusion privilégié la mosquée, où les adhésions – essentiellement de jeunes – au FIS n'ont cessé de progresser. Lieu de prière et de prédication – le système des cassettes inauguré à grande échelle par l'imam Khomeiny fait recette en Algérie, où les enregistrements de sermons se vendent par milliers –, la mosquée est aussi un centre d'enseignement aux retombées extrêmement larges dans un pays où plus de la moitié de la population a moins de quinze ans. En dehors des écoles coraniques, les mosquées servent à abriter des cours complémentaires à l'enseignement « laïc », donnés bénévolement par des étudiants.

Parti de la mosquée, relayé par des jeunes qui forment le gros – pour ne pas dire l'essentiel – des troupes du FIS, appuyé par une « action sociale » d'occupation du terrain, le message islamiste trouve une caisse de résonance dans le foyer familial. Il est, en effet, rare qu'à partir du moment où l'un des enfants a été sensible au message du FIS, tout ou partie de la famille ne succombe pas au bout d'un laps de temps plus ou moins long. Ali est un vieux militant du FLN, ancien maquisard dont le cou, l'épaule et la main portent encore les traces des balles françaises. *« Longtemps, j'ai critiqué mes filles et leur ai dit qu'avec leurs amis du FIS, elles n'avaient pas besoin de faire des études puisqu'elles resteraient à la maison. »* Mais, aujourd'hui, après avoir voté FLN toute sa vie, sans en avoir recueilli le moindre avantage, et après des mois de discussion avec ses enfants, il a suffi d'un seul discours de M. Madani affichant une modération sans faille pour qu'Ali bascule dans le camp du FIS.

Un tel « maillage » de la société ne peut qu'engendrer un énorme potentiel de mobilisation, non seulement dans les bureaux de vote, mais dans la rue. Inquiétante pour le pouvoir, cette force de mobilisation l'est aussi pour les formations laïcisantes et « démocratiques », que certaines personnalités éminentes affirment plus redouter que le verdict des urnes. La marche organisée par le FIS le 20 avril dernier est un exemple de cette force mobilisatrice, mais il n'est pas le seul. Récemment à Belcourt, un quartier s'est mobilisé contre un commissariat de police où étaient détenus des militants islamistes pour avoir agressé deux jeunes gens et une feune fille. Remplie en quelques minutes, la rue s'est vidée à l'appel de la prière, pour se remplir à nouveau à la sortie de la mosquée. Des renforts de police ont dû être appelés à la rescousse pour empêcher l'assaut.

Ce potentiel, M. Madani sait à merveille en agiter discrètement la menace à l'appui de ses interpellations du pouvoir, notamment lorsqu'il réclame des élections législatives anticipées pour bénéficier de la dynamique actuelle. Reste, toutefois, pour le FIS à prouver qu'il est en mesure de passer à un stade supérieur d'action, du travail de terrain à la gestion de communes et de wilayas entières. Il est, ici, confronté à un double défi : satisfaire le « noyau dur » de son électorat, qui réclame de lui l'application de la charia (la loi islamique) à l'échelle locale et, d'autre part, cultiver et élargir son électorat « périphérique » qui exige, lui, des résultats concrets dans la satisfaction de revendication purement économiques et sociales que les prédécesseurs du FIS ont été bien incapables de traiter.

YVES HELLER

A TRAVERS LE MONDE

MADAGASCAR

Deux officiers dont un ancien ministre ont été amnistiés

Le président Didier Ratsiraka a amnistié deux officiers, dont un ancien ministre, qui avaient été condamnés à la détention à perpétuité et étaient incarcérés depuis 1978 pour atteinte à la sécurité de l'Etat et tentative de renversement du pouvoir. Cette mesure, qui concerne le commandant Richard Andriamaholison, ancien ministre de l'information dans le gouvernement du colonel Richard Ratsimandrava et le capitaine Marson Rakotonirina, a été prise à l'occasion du quinzième anniversaire de la révolution malgache qui a porté M. Ratsiraka au pouvoir et du trentième anniversaire de l'indépendance. – *(AFP.)*

ROUMANIE

Le dirigeant étudiant Marian Munteanu est apparu à la télévision

Le dirigeant étudiant roumain Marian Munteanu, sévèrement battu par des mineurs le 14 juin, arrêté quatre jours plus tard par des policiers à l'hôpital des urgences et dont ses proches étaient depuis sans nouvelles, est apparu à la télévision roumaine, lundi 26 juin tard dans la nuit.

Il était interviewé sur le lit d'un hôpital pénitentiaire à Jilava, dans la banlieue de Bucarest. La télévision a indiqué qu'il est inculpé d'*« instigation à la violence »* et de *« participation à la destruction d'édifices publics »*. Lui-même a démenti ces accusations, précisant qu'il était interrogé dans un centre de police au moment des émeutes du 13 juin. Sa présence le lendemain à l'université, au moment de l'intervention musclée des mineurs, avait pour *« unique but de protéger le bâtiment »*, a-t-il dit. Selon un médecin de la prison, il souffre de *« contusions crâniennes moyennes, de plaies pariétales, de contusions lombaires, d'ecchymoses thoraco-abdominales, de fracture de la malléole du péroné droit, etc. »*. Lui-même a affirmé qu'il allait *« disons plutôt bien »* mais qu'il avait *« des maux de tête »*.

D'autres étudiants, libérés ces derniers jours, ont décrit dans des témoignages publiés lundi par le journal d'opposition *Romania Libera*, les conditions quasi concentrationnaires dans lesquelles ils avaient été détenus depuis la mi-juin, à Marouele, près de Bucarest. – *(AFP.)*

Lire page 2, l'article d'Octavian Paler, directeur de Romania Libera

YOUGOSLAVIE

M. Milosevic propose un référendum sur la Constitution de la Serbie

Le président de la Serbie, M. Slobodan Milosevic, a proposé lundi 25 juin à Belgrade de soumettre à un référendum le projet des autorités serbes d'adopter une nouvelle Constitution, avant d'organiser des élections libres.

Le projet de Constitution, dont M. Milosevic a présenté les grandes lignes, devrait, selon lui, *« mettre un point final »* aux aspirations des *« séparatistes »* albanais du Kosovo (province autonome dont la population majoritairement de souche albanaise entend se dégager de la tutelle de la Serbie). Le texte supprime notamment le droit du Kosovo de disposer d'une Constitution autonome – remplacée par un statut – et donne le droit au Parlement de Serbie d'annuler tous les actes de l'Assemblée provinciale qui seraient non conformes à ceux de la Serbie. – *(AFP.)*

ZAIRE

Les évêques catholiques soulignent l'« amertume du peuple »

« La transition vers une plus grande démocratie semble sérieusement compromise, affirme, dans une déclaration, le comité permanent des évêques catholiques du Zaïre. *Aux espoirs légitimes et à l'explosion de joie suscités par le discours présidentiel du 24 avril ont succédé une grande déception et une profonde amertume chez le peuple. »* A propos du récent *« massacre »* d'étudiants à Lubumbashi dans la province du Shaba, ce document *« dénonce la politisation, la tribalisation et la militarisation des campus des universités »* et *« en général »* condamne *« avec vigueur l'utilisation des forces de l'ordre, non plus pour la sécurité des personnes et de leurs biens, mais pour réprimer et porter atteinte à la vie des paisibles citoyens »*.

DIPLOMATIE

Les Douze restent divisés sur l'aide à l'Union soviétique

Suite de la première page

Mme Thatcher, qui proclame depuis des mois son soutien au président soviétique, ne pouvait pas s'y opposer radicalement. Mais le Premier ministre britannique ne s'est ralliée qu'avec des réserves, en précisant que c'était, à ce stade, *« sans engagement »* de sa part.

Pour ce qui est des moyens à mettre en oeuvre, les Douze ne s'avanceront pas à Dublin. Ils confient à la commission de Bruxelles le soin de les étudier et de remettre ses conclusions lors du prochain sommet, qui aura lieu le 27 octobre à Rome. La France et l'Allemagne, qui ont souhaité que cette question soit également inscrite à l'ordre du jour du sommet des sept pays les plus industrialisés, pourront-elles exprimer dans deux semaines à Houston une volonté européenne assez forte pour emporter la conviction du président américain ? Rien n'est moins sûr. Des élections approchent aux Etats-Unis et l'on voit mal pour l'instant M. Bush braver sur cette question un Congrès récemment échauffé par l'affaire lituanienne.

La discussion de lundi soir à Dublin a été diversement appréciée.. *« C'est un signal politique substantiel, qui sera compris par l'URSS »* disait le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Védrine. Du côté de la commission, heureuse de s'être vu confier la définition des moyens à mettre en oeuvre, on se félicitait que la Communauté ait pris position *« sans attendre les Américains »*. Un haut responsable belge regrettait en revanche qu'on ait différé jusqu'en octobre tout engagement concret, tandis que des représentants de petits pays se livraient à des calculs inquiets après que M. Kohl eût évalué à environ quinze milliards de dollars les besoins soviétiques.

L'URSS dispose de ressources considérables qu'elle est dans l'incapacité de gérer ; lui procurer des *crédits supplémentaires* ne servirait par conséquent à rien, a fait valoir en substance Mme Thatcher au cours du débat. Pour tenter de répondre à ces objections, M. Delors – qui est invité à Moscou du 18 au 20 juillet – a suggéré de distinguer entre les problèmes conjoncturels qui se posent à l'URSS (essentiellement selon lui en raison d'une dette extérieure qui a doublé entre 1985 et 1989) et les problèmes structurels, qui appellent des réformes d'envergure.

Une étonnante accélération

occidentale, sous sa forme financière, ne doit porter que sur le court terme, pour *« faire gagner un peu de temps à la perestroïka »* estime le président de la commission, lequel convient avec *Mme Thatcher que les Soviétiques* doivent prendre en charge eux-mêmes les réformes de structure.

Le premier ministre néerlandais M. Lubbers, seul à apporter une contribution concrète au débat, a de son côté remis à ses partenaires un mémorandum dans lequel il suggère de développer au niveau pan-européen une coopération en matière d'énergie. *« Il y a de fortes capacités de production en Europe de l'Est, notamment en Russie*, a déclaré M. Lubbers, *mais ces pays manquent cruellement de capitaux et de technologie. »* Il a ajouté que le pétrole et le gaz constituaient pour l'URSS la principale source de devises, qui sont elles-mêmes nécessaires à la modernisation de l'économie soviétique et à son intégration dans le système mondial des échanges. Cette proposition a été saluée par M. Jacques Delors.

L'intention ainsi manifestée d'aider l'Union soviétique illustrait au moment le plus opportun, *alors qu'ils venaient d'engager les* travaux devant transformer la Communauté en une union politique, leur volonté de mener ensemble des actions de politique étrangère touchant aux intérêts esentiels de l'Europe.

Le Conseil avait en effet arrêté dans la matinée la date des deux conférences intergouvernementales qui seront chargées d'examiner comment adapter le Traité de Rome à sa double nouvelle mission : le 14 décembre à Rome débutera la conférence intergouvernementale sur l'union économique et monétaire (UEM), le 15 décembre celle sur l'union politique, le Conseil européen tenant ensuite, dans la foulée, sa session d'hiver.

Cette décision de procédure était attendue. Mais, comme le remarquait M. Delors, elle témoigne de l'étonnante accélération imprimée par les Douze au processus d'intégration européenne : à Madrid en juin 1989, la RFA refusait d'envisager une ouverture rapide de la conférence sur l'UEM ; avant Noël à Strasbourg, la date de décembre 1990 pour cette première conférence était retenue, mais non sans réticences. A Dublin en avril 1990, le Conseil européen indiquait que les travaux sur l'UEM devraient être achevés de telle façon que le nouveau traité puisse être ratifié et donc prêt à entrer en vigueur le 1er janvier 1993. Deux mois plus tard, les Douze viennent de décider d'engager, de façon parallèle, la réflexion sur l'union politique...

Mme Thatcher, soucieuse de préserver la pleine souveraineté des Etats membres, n'est pas favorable à ce nouvel objectif. Mais, a-t-elle expliqué, la réunion de la seconde conférence intergouvernementale ne la gêne pas et elle n'a pas cherché à y faire obstacle, si bien que le débat de lundi s'est déroulé dans une ambiance presque consensuelle. *« Je note de sa part une plus forte résistance sur l'UEM que sur l'union politique »*, remarquait un haut fonctionnaire français. Le chef du gouvernement portugais a fait part de réticences voisines de celles exprimées par Mme Thatcher.

M. Mitterrand : une « finalité fédérale »

« L'union économique et monétaire commande l'union politique », a constaté de son côté M. Mitterrand, ajoutant que cette dernière devrait avoir à terme une *« finalité fédérale »*. Est-ce là une approche nouvelle ? Un moindre intérêt pour le projet de confédération présenté au début de l'année ? Les collaborateurs de l'Elysée le nient résolument : la fédération, expliquent-ils, c'est la *Communauté de demain ou* d'après-demain, très intégrée. La confédération quant à elle abritera, à côté de la Communauté, ceux des pays de l'Europe jusqu'à l'Oural qui ne peuvent, ou ne voulent, adhérer à la CEE.

Transformer l'actuelle Communauté en une fédération apparaît comme un objectif ambitieux mais lointain. Pour l'instant, selon M. Mitterrand, *« il faut tenir compte des réalités et multiplier les positions communes en matière de politique étrangère et de sécurité »*. Il faut que l'Europe dise son mot sur des sujets tels que l'avenir de l'Alliance atlantique, la CSCE (Conférence surla sécurité et la coopération en Europe), les rapports avec les Etats-Unis ou avec l'URSS. Si les Douze prennent l'habitude d'adopter des positions communes sur de tels sujets, on tiendra compte de leur opinion, a souligné M. Mitterrand.

Pour aller de l'avant, à quelle institution confier un rôle moteur ? Cette tâche, selon les Français, doit incomber au Coneil européen, sans pour autant écarter la Commission de Bruxelles, dont M. Mitterrand a reconnu le rôle éminent. En résumé, la conférence intergouvernementale sur l'union politique devra préparer son ordre du jour en respectant le principe de subsidiarité (n'entreprendre, au niveau communautaire, que ce qui peut l'être plus efficacement qu'au niveau national), et en englobant la sécurité.

En dehors pourtant des préoccupations de politique étrangère, d'autres dirigeants, ils l'ont répété hier, ont au moins autant en tête l'extension des compétences économiques de la Communauté, l'adoption plus fréquente qu'aujourd'hui de décisions à la majorité qualifiée, le renforcement du Parlement européen. La Belgique a soumis en avril un mémorandum qui traite de ces différents points.

En bref, *« il reste encore beaucoup de travail à accomplir pour préciser ce qu'on veut faire de la seconde conférence intergouvernementale »*, a reconnu le président de la Commission. Cette tâche de débroussaillage restera confiée aux ministres des affaires étrangères. M. Andreotti, le premier ministre italien qui assurera la présidence des Douze à compter du 1er juillet, a annoncé à ses interlocuteurs son intention, pour *faire le point, de tenir un Conseil* européen intermédiaire le 16 octobre. Une initiative qu'a d'ailleurs critiquée Mme Thatcher, pour qui deux sommets européens sont largement suffisants.

La préparation de la conférence intergouvenementale sur l'union économique et monétaire est, elle, considérée au contraire comme satisfaisante, même s'il reste des points à approfondir concernant notamment la deuxième étape, celle qui, dans le rapport Delors, apparaît comme une phase de transition pour la mise en place progressive des nouveaux organes de l'union.

L'union économique et monétaire

Du côté français, il est suggéré que, dès maintenant, les experts *« ébauchent des textes »*, c'est-à-dire prennent de l'avance pour mieux garantir que la conférence pourra terminer ses travaux avant la fin 1991 – l'année 1992 étant utilisée pour les procédures de ratification parlementaire. La récente proposition alternative de M. Major, le Chancelier de l'Echiquier, ne sera pas oubliée. Mais les réactions de ses partenaires ont confirmé lundi, si c'était encore nécesaire, qu'elle ne soulevait pas l'enthousiasme. *« La Commission fera connaître son point de vue sur le plan anglais »* a indiqué M. Delors.

Mardi, les Douze abordaient le problème conflictuel des sièges des institutions européennes.

PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

M. Evin tient bon sur son projet de lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme

Les députés ont commencé, lundi 25 juin, l'examen du projet de loi Evin contre l'alcoolisme et le tabagisme. Ce projet prévoit notamment de limiter d'une façon drastique toute forme de publicité directe ou indirecte pour le tabac ainsi que pour les boissons alcoolisées (pour ces dernières, la publicité ne sera autorisée que dans la presse pour adultes). Compte tenu du nombre d'orateurs inscrits (une trentaine) et du nombre d'amendements (plus d'une centaine), l'adoption du texte n'a pu avoir lieu dans la nuit comme prévu. Le débat devait reprendre, mardi 26 juin, en séance de nuit. L'adoption de ce projet qui a vu s'affronter dans les semaines passées le « lobby sanitaire » et celui des producteurs de tabac et d'alcool, devrait intervenir tard dans la nuit de mardi à mercredi. Malgré ses divisions, le groupe socialiste devrait le voter. Le groupe UDF a l'intention de voter contre, ainsi que le groupe communiste. Pour sa part, le RPR a choisi officiellement l'abstention tandis que l'UDC devrait, dans sa grande majorité, voter pour le projet. M. Jacques Barrot (UDC), ancien ministre de la santé, a apporté à M. Claude Evin un soutien appuyé. Plusieurs députés ont dénoncé « la méthode expéditive » avec laquelle le texte, adopté en Conseil des ministres le 6 juin, était présenté au Parlement : une motion de renvoi en commission n'a recueilli que 253 voix (RPR, UDF, PCF) contre 283 (PS, 10 non-incrits) ; 36 députés UDC sur 40 se sont abstenus évitant ainsi que cette motion de procédure soit adoptée.

La détermination aura finalement payé. En affichant clairement la volonté du gouvernement de maintenir le cap, malgré les cris des « lobbies », et les critiques formulées par nombre de députés de droite ou socialistes – pas toujours élus d'une région viticole ou productrice de tabac – (*le Monde* du 21 juin), le ministre rocardien de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, M. Claude Evin, a su imposer la logique de son texte. Les députés qui y étaient hostiles ont tenté, en vain, de le grignoter de l'intérieur (même si certaines retouches devraient apparaître dans la suite du débat). M. Ladislas Poniatowski, député UDF de l'Eure, et M. Germain Gengenwin, député centriste du Bas-Rhin, ont manifesté, au fil de la discussion, une volonté tenace pour essayer, amendement après amendement, d'éplucher le texte, ou plus exactement pour ouvrir des *« fenêtres »* que M. Evin s'est employé, avec autant d'acharnement, à refermer.

« L'éducation » et « l'interdit »

Ce sentiment du fait accompli a passablement dépassionné le débat. Une certaine pudeur a aussi conduit les députés réfractaires à ne pas hausser le ton en apparaissant trop ouvertement comme les soutiens d'un lobby. Le rapporteur de la commission des affaires culturelles, M. Jean-Marie Le Guen (PS, Paris) n'a pas trouvé *« indécente »* la façon dont les différents « lobbies » avaient pu faire valoir leur point de vue ces dernières semaines : *« Cela n'a jamais atteint le niveau insupportable que l'on a connu pour la réforme des professions judiciaires. »* Pas un député n'a contesté le bien-fondé du combat contre l'alcoolisme et le tabagisme. Les chiffres sont là pour démontrer, si nécessaire, l'urgence du traitement : un décès sur cinq est dû au tabac ou à l'abus d'alcool, soit 110 000 morts prématurées chaque année (65 000 par le tabac, 45 000 par l'alcoolisme). *« Songez que depuis quinze minutes que je suis à la tribune, trois personnes sont ainsi décédées ! »*, a remarqué M. Evin.

Pourtant, le ministre n'a pas convaincu M. Gengenwin. Ce dernier a expliqué qu'il *« partageait »* la *« noble et louable ambition »* du ministre, mais qu'il jugeait les mesures prises *« inadéquates »*. *« Comment ne pas souscrire à une aussi noble cause ? »* a également remarqué M. Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or), avant d'ajouter : *« J'éprouve un malaise qui ne tient évidemment pas aux finalités, mais aux modalités choisies. »*

Pierre-Rémy Houssin (RPR, Loire-Atlantique) a, sans complexe, affiché la couleur avant de dénoncer un projet qui *« ne va pas dans la bonne voie »*. *« Je ne cache pas*, a-t-il dit, *être le représentant d'une région qui est l'ambassadrice de la France grâce au cognac qui a rapporté 15,2 milliards de devises étrangères en 1988-1989 contre 14,3 pour Airbus. »* Sans rancune, le député RPR a offert au ministre une *« topette »* de cognac. M. André Santini (UDF, Hauts-de-Seine), hostile au texte, a sorti un gros cigare, mais il l'a gardé pour lui en criant : *« Ave Evin, ceux qui vont mourir te saluent ! »*

MM. Ladislas Poniatowski (UDF) et Bernard Debré (RPR) ont, chacun à sa façon, résumé les arguments de ceux qui voient dans le projet Evin un coup d'épée dans l'eau... *« Vous vous contentez d'interdire. Où est le temps où vous et vos amis proclamiez haut et fort qu' « il est interdit d'interdire » ? (...) Nous ne vous savions pas partisans de l'ordre moral ! (...) Votre projet pèche par légèreté, il va mettre en difficulté des secteurs entiers de notre économie : la publicité et l'affichage, les producteurs de vin, les fabricants de cigarettes et débitants de tabac, la presse, la radio, le cinéma, le sponsoring sportif et le mécénat culturel »*, a accusé le député UDF, tandis que M. Debré a jugé la loi *« inefficace »*. *« Interdire la publicité n'a jamais entravé ni le tabagisme ni l'alcoolisme. Cette interdiction s'apparente à une incantation hypocrite*, a-t-il dit. *Cette loi est dangereuse car, depuis un certain temps, l'Etat promulgue des lois d'interdiction, ce qui est la méthode des faibles ! Je crois à l'éducation plutôt qu'à l'interdit »*. MM. Martin Malvy (Lot) et Jean Oehler (Bas-Rhin), députés socialistes, ont souhaité que certains assouplissements soient apportés afin, par exemple, que soit facilitée l'information pour les cigarettes légères ou maintenues les fêtes de la bière ou du vin.

M. Claude Evin a rappelé que son projet tendait à *« réduire les inégalités sociales face à la mort »* et à *« protéger la jeunesse »* sans pour autant attenter à la liberté de choix des consommateurs. Dans son discours, il a évoqué le *« gâchis humain, social et économique »* provoqué par l'alcoolisme et le tabagisme. Plaidant pour l'interdiction totale de la publicité sur le tabac, *« nocif dès la première cigarette »*, il a déclaré : *« Il ne s'agit pas de supprimer la liberté de fumer, mais de créer les conditions d'un choix réellement libre »*. Mais, pour M. Evin, *« les dispositions concernant le tabac et l'alcool diffèrent, car la consommation modérée d'alcool ne présente pas de réel risque médical et est au cœur des traditions culturelles »*. Il a fermement récusé l'idée selon laquelle son projet serait *« liberticide »*, affirmant : *« Ce qui est vraiment en jeu aujourd'hui, c'est un nombre important de cancers et de maladies cardio-vasculaires pour les prochaines années. Un effort sans précédent doit être consenti pour lutter contre ces fléaux (...) Les politiques de santé ont trop souvent mis l'accent sur la qualité du système de soins sans insister suffisamment sur la nécessité de la prévention »*.

Un jour sans

ministre a également rappelé que ce projet s'inscrivait dans le cadre plus général de la politique de santé tracée par le gouvernement depuis deux ans. Il a, en outre, annoncé que le projet de réforme hospitalière en préparation serait transmis *« à la mi-juillet »* au Conseil économique et social, et examiné par le conseil des ministres *« au début de l'automne »*, de façon que le Parlement en soit saisi lors de cette session.

M. Jacques Barrot (UDC), ancien ministre de la santé, a apporté un soutien actif à M. Evin : *« 60 % des fumeurs commencent à fumer avant l'âge de treize ans. Nous n'allons pas interdire l'accès au tabac, mais il faut que l'Etat prenne ses responsabilités (...). Pour nous, il n'est pas possible de mettre en balance la liberté de quelques-uns, à encourager des consommations nocives pour la santé, et la liberté des jeunes Français que le niveau social et culturel rend plus vulnérables »*. Mme Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire) s'est dite *« d'accord avec la plupart des mesures d'interdiction contenues dans le projet »*, tout en estimant cependant qu' *« elles seront tout à fait insuffisantes »* tandis que M. Jean-Paul Fuchs (UDC, Haut-Rhin) a salué *« l'objectif noble, nécessaire et courageux »* du texte. Evoquant *« les bonnes mesures sur le tabagisme »*, il a ajouté qu'il *« n'était pas persuadé que le gouvernement allait traiter réellement sur le fond la lutte contre l'alcoolisme »*. M. Georges Hage (PCF, Nord) a souligné que *« si le projet était voté tel quel, on ne fumerait pas moins et on ne boirait pas moins. Mais on fumerait et on boirait moins français et plus américain »*.

Dans la nuit, les députés ont repoussé un article additionnel qui prévoyait que *« la vente de tabac ou de produits du tabac est interdite aux mineurs de moins de seize ans »*. Dans l'entretien qu'il a donné au *Monde* (26 juin), le professeur Jean Bernard avait critiqué ce dispositif qui *« donnerait aux adolescents l'envie de fumer »*. M. Evin s'est opposé à cet amendement. Seuls quelques députés de l'opposition ont voté pour cet article, déposé par le rapporteur M. Jean-Marie Le Guen (PS, Paris) et deux députés RPR, Mme Elisabeth Hubert (Loire-Atlantique) et Mme Roselyne Bachelot (Maine-et-Loire). Les députés socialistes et communistes s'y sont opposés.

Un autre amendement de la commission et de députés de l'opposition, selon lequel le tabac serait exclu du calcul des indices de prix à la consommation, a subi le même sort. Les députés ont également rejeté un amendement de la commission qui visait à autoriser la présence d'affichettes publicitaires à l'intérieur des débits de tabac. Ils ont par ailleurs adopté un amendement instituant *« un jour sans tabac »* afin de sensibiliser l'opinion publique.

PIERRE SERVENT

□ **Adoption définitive du projet de loi relatif au crédit-formation.** – Les sénateurs ont adopté, lundi 25 juin, en seconde lecture, le projet de loi relatif au crédit-formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue, modifiant le livre IX du code du travail. Le texte issu des travaux de l'Assemblée nationale ayant été adopté en des termes identiques par le Sénat, le projet est donc considéré comme adopté définitivement.

Le Sénat élargit les possibilités d'intéressement des salariés

La majorité sénatoriale a adopté en première lecture, lundi 25 juin, le projet de loi relatif à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés, présenté par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Le groupe communiste a voté contre, le groupe socialiste s'est abstenu.

En préambule à la discussion générale, M. Soisson a indiqué que son projet de loi apporte au régime de la participation des *« aménagements »* visant à *« l'ancrer plus solidement »* dans le droit. Le ministre estime, d'une part, que l'intéressement ne doit en aucun cas se substituer à la politique salariale, d'autre part, que sa dimension collective doit être réaffirmée.

Le rapporteur de la commission des affaires sociales, M. Jean Chérioux (RPR, Paris), s'est félicité de l'intérêt porté par le gouvernement à la participation, *« troisième voie »* entre le capitalisme et le socialisme. Il a cependant critiqué les plafonnements introduits par le projet.

Les sénateurs ont apporté plusieurs modifications au texte. Ils ont souhaité que les accords conclus comportent un préambule indiquant les raisons du choix des modalités de calcul de l'intéressement et des critères de répartition de ses produits. Ils ont rétabli, pour le montant annuel des primes distribuées aux salariés, le plafond unique de 20 % – au lieu de 8 % dans le texte du gouvernement – du total des salaires bruts. De même, le plafonnement à 15 % du salaire brut du montant des primes distribuées à un même salarié au cours d'un même exercice a été supprimé. Enfin, la possibilité de moduler les critères et les modalités de répartition des primes a été réservée aux entreprises de plus de dix salariés.

G. P.

La préparation du congrès du PCF

M. Fiterman se dit « un peu affligé » par M. Cabanes

M. Charles Fiterman a déclaré, lundi 25 juin, sur la Cinq, qu' *« il faut aider »* le président Gorbatchev, *« avec une vision claire, lucide de la situation »* et *« ne pas s'étonner des aléas et des difficultés »* en Union soviétique. M. Fiterman s'est dit *« un peu affligé »* par l'intervention de M. Claude Cabanes devant le comité central du PCF, la semaine dernière. Le rédacteur en chef de *l'Humanité*, au retour d'un voyage en URSS, avait évoqué l'*« état de délabrement »* de ce pays (*le Monde* daté 24-25 juin).

« Je comprends qu'il y ait chez les communistes des interrogations, voire du désarroi », a dit M. Fiterman, pour qui cependant l'analyse de M. Cabanes est *« courte »*. *« Il y a là un risque de crispation, de découragement, de démobilisation, alors que c'est l'inverse qu'il faut faire »*, a ajouté l'ancien ministre.

Lundi, dans *l'Humanité*, M. Cabanes écrivait que la perestroïka *« a toujours le soutien »* du PCF, *« d'autant plus que les nuages s'accumulent »*. Il réaffirmait que *« la situation générale au pays de la révolution d'Octobre* [lui] *apparaît tout à fait alarmante »*, mais niait que cette appréciation traduisît, de la part du PCF, un *« lâchage »* de M. Gorbatchev. *« Si un citoyen soviétique prenait connaissance du tableau inquiétant que j'ai brossé, il lui apparaîtrait d'une grande banalité et d'une grande familiarité »*, écrivait-il ; il ajoutait que, chaque jour, le Soviétique *« peut entendre les cris d'alarme des dirigeants soviétiques et de la bouche de Mikhaïl Gorbatchev lui-même »*.

Les « reconstructeurs » demandent à M. Marchais de « réintégrer tous les exclus »

Au nom de l'ARIAS, l'association qui regroupe les « reconstructeurs » communistes, MM. Félix Damette et Claude Poperen ont demandé au PCF, lundi 25 juin, de *« publier les effectifs réels »* du parti – la direction revendique six cent mille adhérents alors que les opposants annoncent un chiffre, au mieux, inférieur de moitié – et de *« réintégrer tous les exclus »* car *« c'est l'occasion privilégiée de leur tendre la main »*, selon l'expression utilisée par M. Georges Marchais lors de la dernière réunion du comité central. Les « reconstructeurs » estiment que le rapport présenté à cette session par le secrétaire général *« se distingue par son vide politique et son refus d'aborder les problèmes que posent aussi bien l'effondrement des régimes du « socialisme réel » que la crise de notre propre parti »*. Ils appellent de nouveau la direction à *« renoncer clairement au centralisme démocratique »*.

Une sanction à Argenteuil

Cinq journalistes des publications municipales d'Argenteuil ont observé, lundi 25 juin, un mouvement de grève pour protester contre le licenciement, qu'ils jugent *« arbitraire et relevant de la pure malhonnêteté »*, de leur rédacteur en chef, M. Claude James. M. Alain Moneris, directeur de la communication de la ville, dont le maire est M. Robert Montdargent, député (PCF) du Val-d'Oise, a indiqué qu' *« on ne reviendra pas »* sur le licenciement de M. James, ancien journaliste à *l'Humanité*, sanctionné, selon lui, pour des raisons *« exclusivement professionnelles »*.

Mme Corinne Martinez, déléguée syndicale du SNJ-CGT, auquel sont affiliés tous les journalistes de l'équipe, affirme, au contraire, que la municipalité reproche principalement à M. James d'être le président-fondateur d'ARIAS 95, antenne départementale des reconstructeurs communistes. Mme Martinez a ajouté, au cours d'une conférence de presse, que *« le motif invoqué pour le licenciement de Claude James est de la calomnie, une atteinte à la dignité et un règlement de compte politique qui s'apparente à un interdit professionnel »*. Pour l'union locale CFDT, qui soutient les grévistes (alors que l'union locale CGT était absente), M. James est *« victime du pluralisme qu'il tentait de faire respecter dans les publications dont il avait la charge depuis deux ans »*.

L'intégration des immigrés

Une lettre du maire d'Hautmont (Nord)

Après la publication, dans le Monde *du 14 avril, d'un bref article intitulé* « Mise en garde du maire d'Hautmont à la communauté immigrée », *le premier magistrat de cette commune du Nord, M. Joël Villemotte, socialiste dissident, nous écrit :*

Les faits sont là : le faux procès fait à la commune d'Hautmont, à la suite d'un courrier détourné de son sens, a eu pour effet d'occulter l'action entreprise par la municipalité depuis de nombreux mois et de mettre en cause, gratuitement, les intentions de celle-ci. Tout observateur de bonne foi peut constater que la réalité de l'action de la municipalité se définit précisément à l'inverse des intentions qui nous ont été prêtées et qui ne sont le fruit que de dérisoires manœuvres politiciennes. Il reste qu'à Hautmont :

– Les travaux d'une commission composée de représentants des communautés maghrébines ont conduit à l'élaboration d'une convention s'attachant à des domaines concrets tels que la prévention, le logement, l'action sociale et socio-éducative...

– Cet esprit de concertation a toujours animé la municipalité qui n'entend pas s'en écarter.

– On ne peut pas sérieusement dénoncer la mise en place d'un service de gardiennage privé, alors que le seul souci de la municipalité est de veiller à ce que les conditions d'une saine prévention soient réunies et que les autorités de police soient en mesure d'assurer leur mission de service public.

Où sont la ségrégation, l'intolérance, sinon chez ceux qui n'hésitent pas à exploiter des sujets aussi sensibles ? Ce sont ceux-là, alliés objectifs de la discrimination, qui barrent la route à l'intégration des communautés étrangères.

POLITIQUE

Le report d'un an des cantonales

M. Rocard souhaite passer outre à l'avis négatif du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a rendu, lundi 26 juin, un avis défavorable au projet de loi du gouvernement qui prévoit de reporter d'un an les élections cantonales de 1991. Mais, mardi matin, au cours du petit déjeuner des « éléphants », qui réunit à l'hôtel Matignon les principaux membres du gouvernement et les dirigeants socialistes, M. Michel Rocard a annoncé qu'il souhaitait que, malgré cela, ce projet soit inscrit à l'ordre du jour du conseil des ministres du mercredi 27 juin. Il a été approuvé par M. Pierre Mauroy. L'ordre du jour du conseil des ministres est arrêté le mardi soir par le président de la République.

Les socialistes n'ont pas de chance. Depuis des mois ils sont à la recherche de la solution miracle pour modifier les modes de scrutin régionaux et départementaux et pour regrouper les élections locales. Faute de l'avoir trouvée, ils s'étaient rabattus sur un projet minimun, et voilà que le Conseil d'Etat vient de déconseiller au gouvernement de s'engager dans cette voie car il l'estime contraire à la Constitution.

Après de longues hésitations, le bureau exécutif du PS s'était prononcé, le 6 juin, pour un report d'un an des élections cantonales, afin de permettre dès 1992 un regroupement partiel avec les régionales. Le choix des modes de scrutin avait été renvoyé à plus tard. Cette décision avait été confirmée par le comité directeur du parti, réuni le 16 juin (*le Monde* des 18 et 19 juin).

Malgré ses réserves personnelles, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a donc préparé un projet de loi traduisant cette volonté politique. Il pose deux principes permanents : les conseils généraux ne seraient plus renouvelés par moitié tous les trois ans, mais en totalité tous les six ans ; les élections régionales auraient lieu, elles aussi, tous les six ans, en même temps que les cantonales.

Les dispositions transitoires pour parvenir à ce résultat sont un peu plus complexes. Le mandat des conseillers généraux, élus en 1985, et qui arrivait à échéance en mars 1991, serait prolongé d'un an ; cette série ne serait donc renouvelée qu'en mars 1992 et pour six ans. Rien ne serait changé pour les conseils régionaux qui, élus en mars 1986 pour six ans, seraient normalement renouvelés en mars 1992. La moitié des sièges des conseillers généraux, pourvus en 1988, seraient, comme prévu, sou*mis à renouvellement en 1994*, mais leurs titulaires ne seraient alors élus que pour quatre ans. Ainsi, en 1998 tous les mandats de conseillers régionaux et de conseillers généraux arriveraient à échéance et pourraient être soumis ensemble à réélection.

C'est le prolongement d'un an du mandat de la moitié des conseillers généraux qu'a contesté la commission permanente du Conseil d'Etat, saisie en urgence par le gouvernement. Certes, il est de tradition que des élections cantonales soient déplacées lorsque leur date normale coïncide avec des législatives ou une présiden*tielle. Mais le Conseil d'Etat* a estimé, lundi, que cela n'était possible qu'en cas *« d'impérieuse nécessité »*, le report devant être aussi court que possible. Il fait remarquer que l'article 72 de la Constitution prévoit que les collec*tivités territoriales « s'administrent librement par des conseils élus »* ; il estime donc que la majorité du Parlement ne peut pas allonger ou raccourcir les mandats en cours des membres des assemblées locales pour de simples raisons d'opportunité.

Le Conseil d'Etat ne donne qu'un avis. Le gouvernement peut donc ne pas en tenir compte et maintenir son projet en l'état. Mais il prendrait alors le risque que l'opposition s'appuie sur cet avis pour crier à la « magouille » électorale. De surcroît, si le texte était malgré tout approuvé par le Parlement, le Conseil constitutionnel, au cas où il serait saisi, pourrait émettre la même opinion (qui a valeur de décision) que le Conseil d'Etat.

Le premier ministre est donc prêt à courir ce risque. Il a, à nouveau, refusé ce que lui proposait M. Joxe : maintien des élections cantonales en 1991 et des élections régionales en 1992, mais les conseillers régionaux ne seraient élus que pour cinq ans, alors que les conseillers généraux élus en 1994 ne le seraient que pour trois ans ; ainsi, le regroupement total aurait lieu en 1997. Mais, étant donné l'importance de l'enjeu, il est clair que la décision finale sera prise par M. François Mitterrand.

THIERRY BRÉHIER

Deux élections municipales

MARTINIQUE : Sainte-Luce (1er tour).

Inscr., 4 027 ; vot., 3 208 ; abst., 20,33 % ; suffr. expr., 3 148.

MM. Louis Crusol, PPM, 1 574 voix (50 %) ; Jean Maran, m. s., UDF, 1 522 (48,34 %) ; Louis Sydney, ext. g., 52 (1,65 %).

Il y a ballottage.

[Le maire sortant, M. Jean Maran, président local de l'UDF et ancien député (1986-1988) est en ballottage défavorable malgré son alliance inattendue avec un écologiste d'extrême gauche, M. Emile Largen, naguère son *ennemi résolu*. M. Louis Crusol, premier vice-président du conseil régional, dirigeant du Parti progressiste martiniquais, manque la victoire au premier tour à une voix près.

Le scrutin du 12 mars 1989 avait été annulé par suite d'une anomalie *dans la composition* de la liste électorale. Le parti de M. Aimé Césaire, longtemps cantonné au chef-lieu, Fort-de-France, poursuit *sa série de succès* sur l'ensemble de l'île. En cas de victoire probable de M. Crusol au deuxième tour, il dirigera six communes sur un total de trente-quatre.]

MARTINIQUE : Macouba (1er tour).

Inscr., 1 269 ; vot., 1 045 ; abst., 17,65 % ; suffr. expr., 1 035.

M. Sainte-Rose Cakin, div. d., 541 (52,27 %) ELU.

M. Sévère Cerland, m. s., PCM, 494.

[Avec la défaite de M. Sévère Cerland, qui était maire de *Macouba depuis vingt-cinq ans*, le PC martiniquais perd, au profit d'un divers droite, l'une des deux dernières communes qu'il dirigeait. Le nouvel élu, M. Cakin, trente-trois ans, naguère militant RPR de la fraction dure, fait aujourd'hui partie de cette nouvelle droite martiniquaise « autonome », totalement fidèle à la métropole mais excédée de voir toutes les décisions dépendre de Paris.

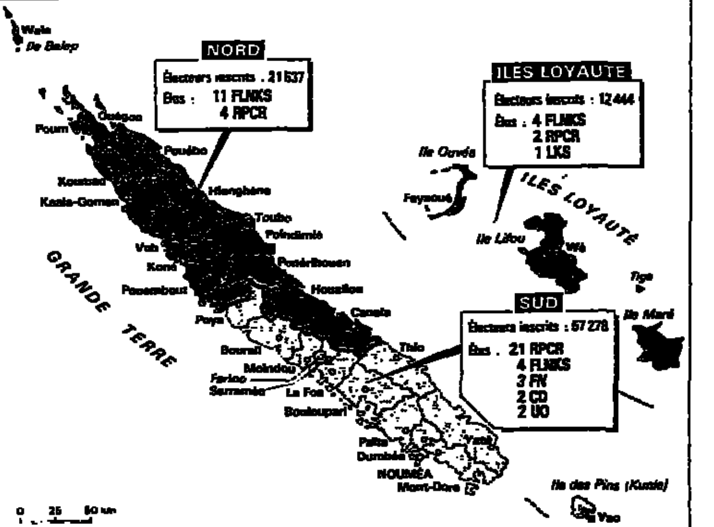
***Ce scrutin faisait suite* à l'annulation d'une première élection partielle organisée le 26 novembre 1989 après l'invalidation du vote du 12 mars 1989. La cause de ces annulations est un litige à rebondissements concernant la composition de la liste électorale. Or le nouveau scrutin du 24 juin a eu lieu avant que ce litige ne soit tranché : l'inscription de 85 électeurs et la radiation de 48 autres – ce qui représente 10,4 % du collège électoral – restent contestées. M. Cerland a donc annoncé le dépôt d'un recours pour une nouvelle annulation.]**

□ **Le statut de la régie Renault.** – Le Sénat a adopté en seconde lecture, lundi 25 juin, le projet de loi relatif au statut et au capital de la régie Renault. Les groupes communiste et socialiste ont voté contre. Les sénateurs sont revenus au texte de la première lecture en réintroduisant la possibilité d'échange d'actions de la Régie détenues par l'Etat contre des actions de la nouvelle société. Les sénateurs ont également supprimé les dispositions du projet dérogatoires à la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public. Ils ont enfin supprimé l'article fixant à 25 % du capital de la société anonyme, conformément à l'accord passé avec Volvo, la prise de participation maximale de *« personnes françaises du secteur privé ou de personnes étrangères »*.

Alchimies secrètes en Nouvelle-Calédonie

Suite de la première page

A défaut d'être un grand prêtre aux sortilèges miraculeux, le député RPCR Jacques Lafleur est loin d'être étranger à cette recomposition du paysage calédonien. *Parmi les glissements actuels, nom*breux sont ceux qu'il suscite à dessein. Certes, la boîte de Pandore entrouverte lui a réservé une fort mauvaise surprise, avec l'émergence d'une force contestataire au sein de la communauté wallisienne et futunienne, l'Union océanienne, dans laquelle il persiste à ne voir – à tort – qu'une grossière *« manipulation de l'administration »*.



Le découpage provincial du territoire tel qu'il résulte des élections du 10 juin 1989

Mais pour le reste, il se comporte en fin stratège, à la souplesse soigneusement calculée. On avait découvert sa métamorphose – même s'il proteste vigoureusement qu'il n'a pas changé – lors de l'historique poignée de main avec Jean-Marie Tjibaou qui avait scellé, il y a deux ans, l'armistice des accords de Matignon. Depuis l'assassinat *du dirigeant canaque, sa volonté* de maintenir le cap ne s'est pas démentie. Au point que ses nouveaux partenaires de l'Union calédonienne – composante majoritaire du FLNKS – pourtant fort soupçonneux à l'origine, reconnaissent sa *« sincérité »*. Il faut dire que les sollicitudes du début ont vite pris l'allure d'une offensive de charme méthodiquement orchestrée. Jacques Lafleur s'est mis en tête de séduire le parti des héritiers de Jean-Marie Tjibaou, quitte à avaler pour cela quelques grosses *couleuvres, comme l'amnistie* des crimes de sang.

Les gestes de bonne volonté se sont multipliés. La distribution de postes administratifs au sein du Congrès territorial au profit des indépendantistes ? Le RPCR la soutient au-delà de ce que le règlement interne de l'assemblée autorise. Les travaux d'équipement en brousse et aux îles Loyauté ? Le RPCR approuve. La formation des cadres canaques ? Le RPCR ne bloque pas. *« M. Lafleur n'a jamais fait obstacle à la politique actuelle de rééquilibrage. Parfois, il trouve même qu'on n'en fait pas assez »*, dit-on du côté du haut-commissariat. Ainsi, au fil des réunions de travail, une idylle s'est nouée entre les état-majors du RPCR et de l'UC. *Exit* le face-à-face crispé entre caldoches et Canaques. Il n'y a qu'une coalition de « locaux » qui partagent la même culture anti-parisienne et, de temps en temps, donnent de la voix pour dénoncer *« l'administration jacobine »*. Joli tour de passe-passe.

Le mystérieux projet de M. Lafleur

Que vise donc M. Jacques Lafleur ? Qu'il cherche à faire du Canaque un *homo economicus* touché par la grâce de l'individualisme libéral, cela apparaît clair *comme de l'eau de roche*. Qu'il espère neutraliser politiquement la province Nord en lui vendant sa société minière – une telle opération qui s'échelonne dans le temps crée des liens – cela tombe sous le sens. Qu'il ait compris que l'échec du rééquilibrage au profit des provinces Nord et des îles Loyauté déstabiliserait *de facto* la province Sud en accélérant l'exode rural sur Nouméa – déjà en cours – cela est également transparent. Nouméa a tout à perdre à ce que s'enfle à ses *portes un tiers-monde agité de res*sentiments. Nulle philantropie dans cette nouvelle flexibilité : un simple sursaut de pragmatisme après des années de cécité.

Mais au-delà ? A l'évidence, le chef du RPCR prépare « quelque chose ». Lui-même le laisse entendre, distillant ici et là des propos énigmatiques du genre : *« Attendez un peu »*. *« Je vous annoncerai un peu plus tard comment la situation va évoluer »*. Parmi ses interlocuteurs, tout le monde est aujourd'hui convaincu qu'il concocte dès à présent un projet politique à long terme permettant de pérenniser la stabilité issue des accords de Matignon.

L'idée la plus répandue à Nouméa est que M. Jacques Lafleur cherche à tomber d'accord avec *l'Union calédonienne – il ne jure* que par l'UC en feignant d'oublier le FLNKS – sur une formule institutionnelle engageant l'avenir du pays. De sorte que le référendum prévu en 1998 ne sanctionnerait pas un choix abrupt entre deux options concurrentes – celle du RPCR contre celle du FLNKS – mais ratifierait plutôt un consensus défini à l'avance. Seul moyen d'éviter un score explosif du genre : 40 % - 60 %.

Quelle formule ? Certains estiment qu'il pourrait s'agir d'un statut de très large autonomie à la polynésienne. Vaguement inquiet de se voir pris de vitesse, on assure même, au sein de l'état-major de l'UC, qu'une indépendance multiraciale, de type fédérale et en étroite association avec la France ne serait plus aux yeux de M. Jacques Lafleur une hérésie insoutenable. Brouillé avec Jacques Chirac, qui ne lui a pas pardonné les accords de Matignon mais surtout son ralliement au tandem Pasqua-Séguin, le chef du RPCR ne pourra plus compter sur le même soutien du RPR que lors de la parenthèse tricolore de 1986-1988.

L'heure est donc venue d'innover et d'accompagner le mouvement pour mieux le contrôler. *« Les choses iront très bien en 1998 et quoi qu'il arrive avec la France »*, a-t-il récemment déclaré sur une radio locale. Ce *« quoiqu'il arrive »* laisse la porte ouverte à bien des solutions graduées. Auquel cas, il ne serait peut-être pas nécessaire d'attendre la date butoir de 1998. M. Jacques Lafleur a souffert de sérieux problèmes de santé : retarder l'échéance pourrait comporter quelques risques. Il est le seul, au sein de la communauté européenne, à jouir d'une autorité personnelle suffisante pour écorner l'orthodoxie caldoche.

Dans ce contexte, le scénario de la partition de l'archipel mérite d'être relativisé. Si une telle dérive *existe à l'état de germe dans* l'actuel découpage provincial, rien n'autorise à penser que les états-majors de l'UC et du RPCR nourrissent dès aujourd'hui ce genre de projet occulte. Certaines convergences, il est vrai, pouvaient laisser planer le doute, tels le consensus entourant le règlement des litiges fonciers – qui s'apparente parfois à un partage concerté du territoire – ou la vente des intérêts miniers de M. Jacques Lafleur à la province Nord.

Mais d'autres indices plaident *dans l'autre sens*. M. Jacques Lafleur lui-même possède toujours un gisement minier dans le Nord : la Petite Faye à Tiébaghi, sur la commune de Poum. Un de ses lieutenants, M. Charles Lavoix, projette d'implanter un supermarché à Koné (province Nord) et un second à Lifou (îles Loyauté). Dans le domaine du tourisme, des structures interprovinciales se mettent en place pour assurer aux hôteliers de Nouméa des débouchés dans le Nord et aux îles Loyauté, etc. Prépare-t-on ainsi une partition à l'irlandaise ou à la chypriote ?

Désengagement de l'Etat

Reste une certitude : le désengagement progressif de l'Etat qui s'annonce va permettre au lobby politico-économique de Nouméa de s'épanouir comme jamais. Les pressions extrêmement vives que subit actuellement la section économique et financière du commissariat de police en donnent un avant-goût. Dépêchés de Paris, fin 1988, pour mettre au jour les malversations et autres détournements de fonds en cours sur le territoire, ces fins limiers de la délinquance en col blanc ont « sorti » une quarantaine d'affaires, représentant un montant d'escroquerie de 160 millions de francs et débouchant sur une quinzaine de condamnations.

Mais, frêles garde-fous, ils sont aujourd'hui très isolés en milieu hostile et insuffisamment épaulés, en dehors du palais de justice. Ils le seront davantage lorsque sonnera l'heure de la nouvelle donne. S'ils sont toujours en poste. En Nouvelle-Calédonie, il n'y a jamais eu que deux catégories de personnes : ceux qui passent, et ceux qui restent...

FRÉDÉRIC BOBIN

Notre prochain supplément *« Champs économiques »* daté du 3 juillet traitera de *« la Nouvelle-Calédonie à l'abri de l'Europe »*.

Succession chez les francs-maçons

M. Michel Barat élu grand maître de la Grande Loge de France

La Grande Loge de France, deuxième obédience maçonnique française par ses effectifs après le Grand-Orient de France (20 000 membres, 450 loges en métropole et outre-mer) a, depuis le dimanche 24 juin, un nouveau grand maître, M. Michel Barat. Elu par 437 voix sur 443 suffrages exprimés, M. Barat succède à M. Guy Piau, qui n'était plus rééligible.

Cet homme est un mélange d'Einstein, d'Epictète et de Pierrot lunaire sorti d'un dessin de Plantu. Il donne l'impression de traverser la vie en rigolant de tout, comme le font ses yeux clairs et sa blonde tignasse frisée, et s'il fait halte quelque part c'est, soit pour débattre mentalement avec Emmanuel Kant (de préférence à propos de *la Critique de la raison pratique*), soit pour s'enivrer d'un poème de René Char, soit pour aider quelque jeune apprenti à résoudre un problème de mécanique.

C'était fatal : quand, à quarante-deux ans, on est tout à la fois agrégé de philosophie, directeur de département au Centre national de formation des professeurs, spécialiste de l'enseignement de la technologie, conseiller municipal sans étiquette d'Herblay, fils du maire UDF-radical de cette commune du Val-d'Oise, auteur d'une thèse d'Etat sur *l'altérité et l'image de la femme à travers les textes et la symbolique gnostiques*, d'une étude sur *le Vocabulaire des ennemis de la Commune*, d'une traduction de *l'Horreur métaphysique* de son confrère Leszek Kolakowski ; quand on passe volontiers des heures autour d'un sancerre nocturne pour discuter de la question de savoir si vraiment *« le bonheur est la somme la plus grande possible de plaisirs diminuée de la plus petite somme de déplaisirs »*, alors, oui, il n'y a rien de plus banal que de devenir, par un dimanche de la Saint-Jean, le plus jeune des grands maîtres que la Grande Loge de France ait connus depuis sa création dans sa forme actuelle, en 1894.

Mais ne demandez pas à M. Michel Barat, entré en maçonnerie au lendemain de mai 68, si le Grand Architecte de l'univers lui a *soufflé dessus à sa naissance ! Ce* joyeux surdoué de la métaphysique opérative exécutera une pirouette pour vous répondre que la capacité de dérision fait partie des sommets de l'alchimie maçonnique.

Avec lui, c'est sûr, les frères maçons de la Grande Loge de France ne vont pas s'ennuyer... Surtout quand, derrière cette façade délurée, ils retrouveront, en action au service des idéaux d'une franc-maçonnerie spiritualiste bien décidée à s'ouvrir davantage vers l'extérieur, le Michel Barat qu'ils ont plébiscité : le vulgarisateur romantique qui sait si bien expliquer qu'au-delà des confusions de la société contemporaine, *les temps actuels sont ceux* des nouveaux bâtisseurs de cathédrales, mais que ce travail-là commence auprès des jeunes paumés ; l'adepte de Platon, qui pense que l'art maçonnique reste aujourd'hui l'une des meilleures armes contre la montée des fanatismes d'extrême droite ou d'ailleurs ; le fou de Baudelaire, en lutte contre toutes *« les fleurs du mal »*, armé d'un humour ravageur qui le fait prendre au sérieux quand il soutient que la franc-maçonnerie, cette école de pensée ouverte à tous les hommes de bonne volonté, est *« la seule université populaire qui ait réussi... »*

ALAIN ROLLAT

...secrètes
...elle-Calédonie

Barat élu grand maître
...ande Loge de France

SOCIÉTÉ/CULTURE

Après le tremblement de terre en Iran

Les secours affluent dans les hôpitaux de Téhéran

Les sauveteurs iraniens et étrangers ont perdu tout espoir de retrouver des survivants dans les provinces de Ghilan et de Zadjan meurtries par le tremblement de terre du 21 juin, dans le nord-ouest de l'Iran. Ils redéploient leurs actions vers les hôpitaux de la capitale. La direction centrale des opérations de secours à Téhéran a publié, lundi 25 juin, un dernier bilan de *« 80 000 morts et blessés »*. On compterait un million de sans-abri. Des avions étrangers, transportant des vivres, des médicaments et des tentes, arrivent par dizaines du monde entier à l'aéroport de Téhéran.

Salle des innocents

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

Un tournesol en plastique a été accroché à sa perfusion. Ali a six ans, un pied écrasé et des yeux qui ne quittent plus le vide. Il n'a pas parlé depuis le tremblement de terre. Il est arrivé de Zandjan avec un petit carton portant son nom.

Behrouz a neuf ans. Il a perdu un rein et ne se souvient de rien. Il raconte souvent aux infirmières qu'il a six frères et sœurs. Elles n'ont pas encore eu le cœur de lui annoncer qu'il y a eu un tremblement de terre en Iran et que la ville de Louchan ne ressemble plus à rien.

Ziba a trois ans. Elle n'est plus qu'un petit corps dans un drap, qu'un traumatisme cranien a laissé dans le coma. L'hélicoptère l'a déposée. On ne sait pas d'où elle vient. On ne sait pas si elle en reviendra.

Ali, Behrouz, Ziba sont hospitalisés à l'unité de soins intensifs de l'hôpital dit du dernier Prophète à Téhéran. Un établissement récent, qui ne manque de presque rien, quelques tubulures de dialyse pour enfants peut-être, financé par la Fondation des martyrs, et généralement réservé aux familles des victimes de la guerre. L'établissement n'est pas débordé . Vingt-cinq victimes du tremblement de terre pour quatre cent trente places.

Il en va de même dans les autres hôpitaux de la capitale, où ont été acheminés les rescapés. Deux cents blessés à l'hôpital de l'Imam Khomeiny, le plus grand de la ville, *« l'hôpital aux mille lits »*. On est loin des deux cent mille blessés annoncés dimanche 24 juin par un haut responsable iranien et même peut-être des cinq mille officiellement transférés sur-le-champ à Téhéran.

« Manger, on ne peut pas »

Ce que les enfants taisent ou ne disent que dans leur regard vide est exprimé par les adultes. Il n'y a plus à Mandjil, à Roudbar, à Zandjan et peut-être jusqu'à la mer Caspienne de famille qui ne soit orpheline d'un frère, d'un cousin, de quelqu'un. Et là, sur leur lit d'hôpital, enroulés de bandages qui saignent toujours, bien qu'on les change jusqu'à quinze fois par jour – insistent les infirmières – là, devant le plat de viande et de riz servi à déjeuner, les survivants n'ont pas faim.

« On n'a pas besoin d'aliments. Manger, on ne peut pas. » Mais ils racontent encore une fois cette nuit sans lune où la terre a tremblé. Car il n'y avait même pas la lune pour fouiller les décombres et on n'y voyait rien. Six enfants sous les ruines de Roudbar, quatre filles, un garçon, de un à neuf ans. On ne les retrouvera pas.

Ghamar était leur mère. Vingt-six ans, des bandages qui ne laissent même plus de place au foulard islamique, apparemment indispensable jusque dans les chambres d'hôpital. Elle a passé huit heures sous les décombres. Ses jambes sont énormes, ses reins ne fonctionnent plus. Elle souffre de ce que les médecins appellent le *« crush syndrome »* : les toxines ne sont plus éliminées dans les membres compressés, entraînant de graves insuffisances rénales. Huit heures prisonnière sous les briques jaunes, avant l'arrivée des premiers secours. Huit heures qui furent sans doute fatales à un grand nombre d'habitants.

Les sauveteurs iraniens savent tout faire, tous les métiers de la guerre, et à une grande échelle. Aux carrefours de Téhéran, les comités islamiques, milices urbaines, récoltent ryals et vêtements. Une organisation de solidarité est déjà prête à accueillir les orphelins. Mais il leur a peut-être manqué le sens de l'urgence et aussi les chiens.

L'hôpital Khomeiny ne manque de rien. C'est la première réponse de son directeur à l'offre d'aide française. Et il est vrai que les équipements sont de bonne qualité, qu'on n'entre pas comme dans un moulin dans les blocs chirurgicaux – à la différence de l'Arménie – et que la salle d'orthopédie possède des lits inclinables.

Dans un pays où le patient qui vient se faire opérer est généralement prié de fournir seringues, poches de transfusion, et de payer d'avance, nul établissement n'avoue de besoins *a priori*. Après quelque réflexion, la « glasnost » fait une entrée timide. Finalement, c'est une liste de cinquante pages de matériel soumis à pénurie chronique qui sort des cartons. Et tout compte fait, les médecins français sont les bienvenus. Mais on ne le dit pas encore trop fort. Il reste une centaine de portraits de l'imam Khomeiny à l'hôpital...

CORINE LESNES

Dérogations au rite des morts

MANDJIL
(nord-ouest de l'Iran)

de notre envoyée spéciale

Un tremblement de terre autorise quelques dérogations à l'islam. Devant l'urgence, trois ayatollahs chiites ont ainsi fait savoir que le rite des morts pouvait échapper aux strictes règles de la tradition. Celles-ci imposent qu'un corps soit lavé, mis dans un linceul et entouré d'une cérémonie de prières avant d'être porté en terre. Même si un imam est présent au cimetière de Mandjil, où on enterre les morts dans des tranchées, les sauveteurs – préoccupés – par les risques de contamination-n'ont pas eu le temps de laver tous les corps.

Les ayatollahs Ali Araki, Mohammed Reza Golpaygani etShabeddine Nadjafi Marachi divergent cependant sur le point de savoir si l'on peut jeter ensemble dans les fosses communes les cadavres d'hommes et de femmes. Le deuxième préfère que l'on fasse des séparations. Si aucune femme n'est présente pour laver une femme dont le mari est également décédé, un homme peut se charger de cette tâche, selon les ayatollahs, à condition de porter des gants et un bandeau sur les yeux.

Une dérogation d'un autre ordre a été constatée sur le terrain. Pour la première fois depuis la révolution islamique, des femmes marchent dans les rues sans porter l'intégralité de la tenue islamique, la tête couverte, mais sans le tissu ou l'imperméable destiné à *« cacher les formes »*. Les secouristes sont parfois même habillées de combinaisons d'un rouge très vif. Si quelques foulards trop libres ont été remis à leur place par des pasdarans (les gardiens de la révolution), ces tenues interdites ont généralement été tolérées.

C. L.

Les assises nationales Universités 2000 à la Sorbonne

Quatre jours de réflexion sur l'enseignement supérieur

Revoilà l'Université sur le devant de la scène. A l'affiche pendant quatre jours, sous les fresques immuables du grand amphithéâtre de la Sorbonne, où se tiennent du 26 au 29 juin les assises nationales Universités 2000. Pour donner quelque éclat à cette vaste réflexion collective sur l'avenir de l'enseignement supérieur français à l'horizon du XXI[e] siècle, aucun des premiers rôles ne manque à l'appel : MM. Michel Rocard, premier ministre, et Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, en ouverture ; M. François Mitterrand, président de la République, en final.

L'Université fait peau neuve

Peuplé de centaines de professeurs et de chercheurs, de présidents et de responsables d'universités, de parlementaires et d'élus locaux, de syndicalistes et de spécialistes, sans oublier quelques étudiants, le parterre ne sera pas moins prestigieux. Quant aux coulisses, elles seront tenues par M. Allègre, conseiller spécial du ministre de l'éducation et régisseur en chef de ce grand spectacle inhabituel.

Car on s'était accoutumé, depuis une bonne vingtaine d'années, à ne se pencher sur le sort de l'Université que lorsque ses étudiants descendaient dans la rue, pavé à la main comme en mai 1968 ou égalitarisme en bandoulière comme en novembre-décembre 1986. Passés ces brusques psychodrames à la française, révélateurs au demeurant de profondes mutations de la société et des mentalités, l'enseignement supérieur retrouvait le silence, la morosité et les corporatismes dont se nourrissait son déclin.

M[me] Alice Saunier-Seïté, à la fin des années 70, avait assuré la revanche des mandarins sur les *« enragés »* de 1968 et le triomphe d'une Université malthusienne, frileuse et appauvrie. M. Alain Savary avait tenté de renverser la vapeur au début des années 80. Avec un succès mitigé. Les ouvertures et les anticipations que comportait sa réforme de l'enseignement supérieur se sont trouvées noyées dans des batailles politiciennes et des bagarres byzantines sur les statuts et les pouvoirs. Ces disputes paraissent désormais d'un autre âge.

Revoilà donc l'Université sur le devant de la scène. Et pour la première fois depuis vingt-cinq ans, réunie pour préparer l'avenir, non pour ressasser le passé. Il y a quelques années encore, un tel événement aurait paru une improbable prouesse. Aujourd'hui, c'est bien le moins. Car le décor a changé du tout au tout.

Dernière roue du carrosse de l'Etat pendant deux décennies, l'éducation, et en particulier l'enseignement supérieur, est devenue, depuis 1988, la priorité du gouvernement. Même si les moyens mis en œuvre restent en deçà des espoirs de beaucoup, le changement de perspective est considérable et obéit à une double nécessité économique et sociale. Pour faire face au « choc du futur » et à l'évolution d'un système technique, financier et marchand de plus en plus complexe et aléatoire, les entreprises françaises ont besoin d'une élévation générale des qualifications, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. La pénurie actuelle de jeunes cadres ou ingénieurs en fournit l'exemple le plus frappant. L'Université a là un rôle déterminant à jouer.

Mais au-delà de ces contraintes économiques, l'accès aux diplômes de l'enseignement supérieur est devenu un formidable enjeu politique, à la fois passeport pour l'emploi et nouvelle frontière d'une ascension sociale longtemps bridée. Parler de démocratisation de l'Université n'est pas un vain mot tant celle-ci reste encore le domaine réservé d'une certaine élite sociale : près du tiers de ses étudiants sont issus de familles de cadres supérieurs qui représentent à peine 10 % de la population active. Le pourcentage est pratiquement l'inverse pour les enfants d'ouvriers.

M. Lionel Jospin a donc repris et même inscrit dans sa loi d'orientation de juillet 1989 la perspective ouverte par ses prédécesseurs : amener 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat et donc aux portes de l'enseignement supérieur. A peine affiché, cet objectif a immédiatement été repris à leur compte par les jeunes et les enseignants. Dans les cinq ans à venir, le ministère prévoit que le nombre des étudiants de l'université va passer de 1,1 à 1,5 million. Si l'on y ajoute les élèves de classes préparatoires aux grandes écoles et de sections de techniciens supérieurs, les effectifs de l'enseignement supérieur au sens large atteindront plus d'1,8 million d'étudiants à la rentrée 1994.

Les deux millions d'étudiants, qui apparaissaient, il y a peu, comme une utopie farfelue sont en réalité pour demain. Ce grand bond en avant, plus rapide encore que celui des années 60, constitue un défi impressionnant et appelle des solutions immédiates : construction de locaux et de nouvelles universités, après vingt ans de déshérence, recrutement massif d'enseignants non seulement pour former ces étudiants supplémentaires mais pour remplacer l'essentiel d'une génération de professeurs du supérieur entrés dans la carrière il y a une trentaine d'années. En outre, un tel changement d'échelle ne manquera pas de bousculer la pédagogie, les méthodes, voire les missions de l'Université.

L'aiguillon des régions

Pour faire face à ces mutations, l'Etat n'est plus seul et ne peut plus l'être. C'est le second élément de décor qui bascule. Signe des temps en effet, le grand mouvement de décentralisation engagé depuis quelques années est en train de faire du développement de l'enseignement supérieur un enjeu décisif pour les nouveaux pouvoirs locaux. Autrefois ignorée, tenue en lisière, exilée vers les terrains vagues des périphéries urbaines, l'Université apparaît de nouveau comme un lieu essentiel de création de savoirs et de compétences, bref comme un levier décisif pour la dynamique et l'image des villes et des régions.

Cet engouement, dont les incidences financières sont vitales pour le gouvernement, impose, dès à présent, une nouvelle donne entre Etat et collectivités locales comme en témoigne la lettre que vingt présidents de région viennent d'adresser au premier ministre pour lui demander la négociation d'un *« nouveau partenariat »* en matière d'enseignement supérieur.

Enfin l'ouverture progressive des frontières européennes, comme la dimension internationale de la recherche scientifique, interdisent désormais à la France de penser en vase clos les termes de son développement universitaire. Le succès, auprès des étudiants et des enseignants français, des programmes communautaires lancés depuis quatre ans (Erasmus et Comett notamment) démontre qu'il ne s'agit plus là d'un vœu pieux.

Les assises nationales de la Sorbonne permettront-elles d'apporter des réponses à toutes ces interrogations ? Certainement pas. Elles ont une autre ambition. Sceller tout d'abord, en grande pompe, la réconciliation entre l'Université et l'ensemble de ses parrains et partenaires, Etat, élus et entreprises. Accélérer d'autre part la négociation de grande envergure engagée depuis des mois par le ministère de l'éducation et qui devrait déboucher, d'ici à la fin de l'année sur un *« schéma d'aménagement universitaire »*.

Le gouvernement a déjà tracé le cadre général en annonçant la construction, d'ici cinq ans, d'un million et demi de mètres carrés de locaux nouveaux pour accueillir le flot des étudiants et en s'engageant à débloquer pour la même période une enveloppe de 16 milliards de francs supplémentaires pour ces investissements. Il a également indiqué les points forts de la carte universitaire de l'an 2000 : création de six universités nouvelles en région parisienne et dans le Nord, structuration de pôles européens, maîtrise des antennes locales qui prolifèrent depuis deux ans.

Reste à préciser le détail, cas par cas, ville par ville, région par région. La mobilisation à grand spectacle de la Sorbonne ne sera certainement pas de trop pour préparer des arbitrages complexes. En espérant que les urgences immédiates des deux ou trois prochaines rentrées universitaires ne rendront pas caduque cette prospective à long terme.

GÉRARD COURTOIS

PATRIMOINE

Contentieux ville-Etat au Cap Fréhel

Maire après Dieu

LE CAP FRÉHEL

de notre envoyé spécial

« Monsieur le maire, vous êtes un délinquant. » « Vous, les écolos, ne venez pas nous emmerder. Ici nous sommes chez nous. » Telles sont, parmi d'autres, les amabilités qu'ont échangées, lundi 25 juin, sur un cap battu des vents, M. Max Jonin, président de la Société de protection de la nature de Bretagne, et les élus de la commune de Fréhel, dans les Côtes-d'Armor. Tout cela au milieu d'une petit foule d'estivants, de paysans et de fonctionnaires entourant M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement. Le ministre, venu d'un coup d'aile de Paris, était justement là pour tenter de trouver une issue à un conflit qui, depuis seize ans, oppose la commune à l'Etat.

Objet de la guérilla : le Cap Fréhel, série de splendides et sauvages promontoires couverts de lande où se dressent un château médiéval qui servit naguère de cadre au film *les Vikings*, une tour datant de Vauban et un phare des années cinquante. L'ensemble, couvrant plusieurs dizaines d'hectares, a été classé en 1967 avec l'approbation enthousiaste du conseil municipal et abrite en outre une réserve ornithologique.

Malheureusement, les élus veulent tirer le maximum de bénéfice de ce patrimoine exceptionnel. Autrement dit, y recevoir autant de voitures, de camping-cars et de bus de tourisme qu'il en vient. D'où la construction d'une route de plusieurs kilomètres, l'aménagement de deux parkings pouvant recevoir 400 véhicules et la pose de panneaux publicitaires. Le tout sans aucune autorisation et dans l'illégalité la plus totale. Cette politique du fait accompli a été menée par deux maires successifs, l'un de droite, l'autre de gauche, avec d'autant plus de facilité que la commune est propriétaire du terrain et que l'administration s'est montrée singulièrement timorée. Mais peut-on laisser sans dommage certains élus violer la loi et se considérer comme seuls maîtres après Dieu sur des sites d'intérêt national ? Ce serait compromettre l'avenir de milliers de monuments, de lieux pittoresques et de sites naturels que les pouvoirs publics s'efforcent de conserver en l'état pour les générations futures.

Le ministre de l'environnement a donc déposé une plainte contre le maire de Fréhel pour infraction à la loi sur les sites classés. Une ultime réunion de conciliation est prévue prochainement à la préfecture des Côtes-d'Armor. Il ne s'agit pas seulement de régler un contentieux entre Paris et Fréhel, mais de trouver un mode de gestion et donc des aménagements qui concilient protection et fréquentation touristique, politique nationale et volonté locale.

MARC AMBROISE-RENDU

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Devant la cour d'assises du Rhône

Les huissiers « déménageurs » et la « planque » d'Action directe

Depuis lundi 25 juin, Alain Carret, quarante et un ans, et ses deux beaux-frères, Hervé et Jean-François Petitjean, trente-cinq et trente-trois ans, comparaissent devant la cour d'assises du Rhône, accusés de « faux en écriture publique, vol et destruction de documents de nature à faciliter la recherche des crimes et délits, la découverte des preuves ou le châtiment de leurs auteurs ». Le 30 août 1986, en leur qualité d'huissiers de justice, ils avaient « déménagé » un appartement utilisé comme « planque » par la branche lyonnaise d'Action directe.

L'article 29 du code pénal a évité à la cour d'assises du Rhône d'être le théâtre d'une confrontation paradoxale. Condamnés à de très lourdes peines de réclusion, voilà juste un an et devant la même juridiction, André Olivier, Maxime Frérot, Joëlle Crépet et Bernard Blanc, membres du noyau dur de la branche lyonnaise d'Action directe, se trouvent *« en état d'interdiction légale »* et n'ont donc pu se présenter physiquement en victimes dans le prétoire. Au grand dam de leur avocat, Mᵉ Jacques Vergès, c'est l'Association tutélaire de l'orangeraie qui a été désignée pour représenter les intérêts de ces parties civiles peu ordinaires contre des accusés qui ne le sont pas davantage dans ce singulier procès où l'on rejoue la farce du voleur volé.

Même si elle est la seule, Mᵐᵉ Fabre n'a qu'à se féliciter des services rendus par la Société civile professionnelle (SCP) Carret et Petitjean. En moins de six mois, les trois huissiers lui ont permis de récupérer son appartement F1, sis 22 rue Pierre-Robin, à Lyon, aussi *« vide et net »* que lorsqu'elle l'avait loué, deux ans plus tôt, à une infirmière, Mme Aline C., qui, début 1986, avait brusquement cessé d'effectuer ses mystérieux *« virements postaux »* pour régler le loyer. Que sa discrète locataire s'appelât en réalité Joëlle Crepet, qu'elle fût la compagne d'André Olivier, chef de la branche lyonnaise d'Action directe, et que sa cessation de paiement correspondît à son arrestation, n'avait jamais effleuré l'esprit de la paisible propriétaire. Pas plus qu'elle ne pouvait deviner la méthode expéditive mise en œuvre par les trois officiers ministériels pour nettoyer le modeste logement qui servait de « planque » au groupe terroriste.

Saisies à la chaîne

Le 10 juin 1986, Mᵉ Alain Carret opère une saisie-gagerie dans l'appartement déserté. Assisté d'un serrurier et sous le contrôle d'un commissaire principal de police, l'huissier se contente de recenser quelques objets de valeur – un téléviseur, une chaîne hi-fi, une série de livres – sans s'intéresser au mobilier, spartiate, ni aux monceaux de papiers qui encombrent la pièce. Le contentieux suit son cours et, le 21 août suivant, Mᵉ Jean-François Petitjean, accompagné des mêmes, procède à une saisie-exécution aussi expéditive, sans doute pour tenir le rythme, rentable, de vingt saisies dans une demi-journée. *« Où est la préservation des droits du débiteur dans ces saisies à la chaîne ? »*, s'interroge Mᵉ François-Louis Coste, avocat général.

Affaire de famille

La vitesse dégénérera en précipitation, la légèreté en inconscience. Le 29 août, Mᵉ Carret revient sur les lieux. Il « adjuge » le téléviseur couleur à Georges Baudet, serrurier, également poursuivi, et décide de débarrasser *« toutes ces saloperies qui n'avaient aucune valeur marchande dans une salle des ventes »*. Pour accomplir ce grand nettoyage, il demande un coup de main à ses deux associés. Ainsi, le lendemain, un samedi, les trois huissiers chargeront-ils les coffres de leurs voitures d'un mobilier hétéroclite, mais aussi et surtout de quinze sacs-poubelle remplis de documents divers. Le tout sera jeté dans une benne à ordures, balancé dans la Saône ou brûlé dans le jardin de Baudet, laissant un tas de cendres de trente centimètres de haut sur un mètre de circonférence...

Le noyau dur d'Action directe dressera un inventaire accablant des objets détruits : tenues de gardien de la paix, armes, munitions, explosifs, revendications d'attentats, listes de personnalités et de chefs d'entreprise à prendre pour cibles, comptes rendus d'activités diverses ainsi qu'une somme de 200 000 francs déposée dans un placard. Les huissiers se contentent de répéter qu'ils ont *« pris peur »* lorsqu'ils réalisèrent, *« a posteriori »*, la vraie nature de leur butin. Ils nient farouchement avoir trouvé des armes et de l'argent. Leur récupération la plus cocasse concerne sûrement un scanner – récepteur radio à balayage – que Mᵉ Carret affirme avoir offert au patron du serrurier Baudet et dont celui-ci fit cadeau... à des policiers de la sûreté urbaine de Lyon.

Les turpitudes des trois huissiers ne purent être formellement établies qu'en janvier 1989. Parvenues à un inspecteur de la DST, les confidences de M. Jean-Michel Huguet, époux de la sœur des frères Petitjean, y sont pour beaucoup. Au cours d'un repas de famille, Me Carret n'avait pas résisté au plaisir de se vanter d'avoir « déménagé » la planque d'Action directe, en fournissant le détail de ses trouvailles.

La première journée d'audience a ainsi mis en lumière le caractère familial de cette affaire. Après avoir dilapidé sa fortune, le père des frères Petitjean, décédé alors qu'ils avaient neuf et onze ans, n'avait-il pas été saisi par le père d'Alain Carret, lui-même huissier à Villefranche-sur-Saône ? L'un et l'autre entrèrent dans la carrière par la petite porte de la capacité en droit, des cours du soir et des stages. Alain Carret est, au contraire, né « coiffé ». Malgré des études médiocres et un échec au bac, sa voie était toute tracée : il serait huissier, comme l'avaient été son arrière grand-père, son grand-père et son père qui fut vice-président de la chambre nationale. Sa sœur, clerc d'huissier, s'est naturellement mariée à un huissier, son épouse est secrétaire dans une étude et sa maîtresse occupe elle aussi les fonctions de clerc. Chez les Carret, résume l'expert psychiatre, il y a *« une sorte d'investissement dynastique »*.

L'héritier, qui n'hésitait pas à prêter sa BMW à ses copains commissaires de police, semble bien, malgré sa réussite professionnelle, avoir eu une idée assez floue des devoirs de sa charge. Sa maîtresse eut ainsi souvent l'occasion de *« se servir »* lors des saisies qu'il opérait en solo. Le *« magnifique »*, comme l'a encore surnommé le psychiatre, aura sans doute bien du mal à faire passer le dérapage collectif dont il fut l'orchestrateur sur le compte de la simple désinvolture.

ROBERT BELLERET

Six commerçants obtiennent la condamnation de « Tuileries 89 »

Publicité trompeuse

Poursuivi par quinze entreprises, qui s'estiment victimes de l'échec de l'opération de promotion du Bicentenaire, réalisée dans le Jardin des Tuileries au cours de l'été 1989, M. Michel Zulberty, gérant de la SARL Tuileries 89, a été condamné, lundi 25 juin, par la 31ᵉ chambre correctionnelle de Paris à 20 000 francs d'amende pour *« publicité fausse ou de nature à induire en erreur »*. Il devra en outre verser 20 000 francs de dommages et intérêts à chacun des six commerçants dont l'action a été jugée recevable, les demandes de neuf sociétés ayant été rejetées sur des arguments de pure procédure.

En revanche, le tribunal a relaxé M. Jean-Noël Jeanneney, président de la Mission du Bicentenaire de la Révolution française. Les juges ont estimé que la lettre de présentation du dossier de presse, signée par le président de la Mission, *« ne comporte aucune énonciation précise quant à la portée des engagements pris par Tuileries 89 »*.

Devant les résultats médiocres obtenus par l'opération Tuileries 89, plusieurs commerçants avaient refusé de payer la redevance de 100 000 francs, correspondant à la fourniture d'une boutique dans les jardins, du 5 mai au 11 novembre 1989, assortie d'une série d'animations. Assignés devant le tribunal de commerce par *« Tuileries 89 »*, les commerçants ont répliqué, devant la juridiction correctionnelle, en invoquant *« la publicité trompeuse »*.

Dans son jugement, le tribunal, présidé par M. Guy Joly, constate que, *« de manière unilatérale, la société Tuileries 89 a décidé de fermer le site d'autorité le 2 octobre 1989 »*. Les juges relèvent aussi que, si la publicité annonçait : *« Ce sera une fête permanente, conduite par quatre-vingt-quatre comédiens, jongleurs, funambules, bateleurs, danseurs et musiciens »*, cet engagement n'a pas été respecté. De la même manière, le spectacle son et lumière intitulé « La mémoire des Tuileries » n'a pas été présenté. Aussi, le tribunal déclare : *« Le délit de publicité trompeuse se trouve caractérisé, indépendamment de toute notion de mauvaise foi, dès lors que, préalablement à la publication des plaquettes incriminées, il appartenait au prévenu de s'assurer qu'il serait à même de tenir ses engagements en fournissant les prestations annoncées. »*

MAURICE PEYROT

Devant la cour d'assises du Calvados

Les dérisoires « patriotes » de la « Main blanche »

Accusé d'assassinat, de tentative d'assassinat et d'association de malfaiteurs, Christophe Arcini, vingt-neuf ans, comparaît depuis lundi 25 juin devant la cour d'assises du Calvados. Il est l'auteur d'attentats xénophobes commis en 1987 au Petit-Quevilly (Seine-Maritime) et à Caen. Michel Lajoye, vingt-quatre ans, son co-inculpé, est jugé pour tentative d'assassinat.

CAEN

de notre correspondante

« J'ai pris le risque de tuer. Pour sauver plus de vies que je n'en sacrifierais. » Il a cette allure démodée des vieux garçons de province. Silhouette un peu cassée, regard froid derrière des lunettes de métal doré, Christophe Arcini évoque avec un *détachement* presque clinique cet itinéraire singulier qui l'a conduit du patriotisme au meurtre.

6 mars 1987. Dans un bar du Petit-Quevilly, non loin de Rouen, deux consommateurs maghrébins sont blessés par balles. Un inconnu, qui a pris la fuite, a mitraillé le café. Signé « Irgoun », un tract revendique l'attentat.

5 juin 1987. Abdelkader Moussaoui, co-propriétaire du magasin « Aux épices d'Atlas », à Caen, est abattu dans la boutique de la rue d'Auge. Un client tunisien est également touché. Sur une feuille de papier quadrillée, tombée à terre, une inscription *« Irgoun drei reconstituée, Israël vaincra »*, et une étoile de David.

Interpellé le 10 décembre 1987, à Octeville-sur-Mer, près du Havre (*le Monde*, daté 13-14 décembre 1987), Christophe Arcini avoue être l'auteur de ces deux agressions racistes. Arrêté avec lui, Michel Lajoye a participé à une troisième action, un attentat à la bombe, le 30 novembre 1987, au Petit-Quevilly, attentat commandité par Arcini. Cette fois, si l'explosion provoque des dégâts importants au « Pavillon d'Alger », aucun client du bar n'est blessé. C'est ce que les deux hommes appellent *« un échec »*. Toujours revendiqué par l'« Irgoun drei reconstituée ».

Provocations antisémites

drei », du nom d'une ancienne organisation sioniste, Christophe Arcini n'en connaît pas les responsables. Ses « contacts » se bornent à des rencontres avec de mystérieux interlocuteurs qui n'auraient rédigé que les lettres de revendication. Car ce fils de sous-officier a décidé de lutter contre *« le terrorisme islamique »*. Artificier à la préfecture du Calvados, il a d'abord choisi l'administration des impôts, puis la protection civile. Il lui arrive parfois d'assurer la sécurité de personnalités politiques au cours de voyages officiels. Il est poli et compétent.

Après les attentats de septembre 1986 à Paris, Christophe Arcini est affecté un temps à Créteil au service de déminage. *« Il y avait alors un tel climat d'improvisation et de panique,* a-t-il expliqué lundi à la cour, *que j'ai compris qu'il fallait combattre autrement les terroristes. Sur leur terrain, avec leurs méthodes. »* Hanté par l'idée d'une guerre dirigée contre la France par le monde arabe, Arcini fonde en 1986 la « Main blanche », un groupuscule apolitique qui, outre lui et Michel Lajoye, aurait, à l'origine, et selon ses dires, rassemblé des extrémistes de droite et des militants sionistes anti-palestiniens.

Le premier attentat déçoit le démineur parce qu'il n'a pas les retombées médiatiques qu'il en attendait. *« J'en suis venu à la conclusion que je devais entreprendre une action qui ait plus d'impact. »* Ce sera l'assassinat de l'épicier marocain. Une cible de hasard. Le hasard de l'appartenance à la communauté arabe, doublé d'une erreur : le meurtrier pense avoir tué l'associé de la victime, le président de l'Amicale des commerçants marocains de Caen, qui exerce en effet des fonctions religieuses qu'Arcini assimilait à l'intégrisme musulman.

Quant au troisième attentat, il aurait dû avoir lieu à Paris. La bombe, fabriquée par Christophe Arcini, est déposée dans un café du Petit-Quevilly par Michel Lajoye. L'artificier apprend l'explosion par la presse et est irrité du changement d'objectif. Il accepte cependant d'écrire la revendication. Liés par l'action violente et par leur haine des Maghrébins, Arcini et Lajoye se séparent pourtant sur bien des points.

Arcini prétend réfuter l'idéologie d'extrême droite défendue par ce jeune déserteur qu'est Lajoye. Il se décrit comme un *« patriote républicain »* face à un Michel Lajoye naïvement *« militant nationaliste raciste »*. A l'audience, Lajoye a d'ailleurs joué les provocateurs antisémites : *« Il est impossible d'émettre une opinion nationaliste en France sans être poursuivi par les représentants de la juiverie. »* Chez Arcini, la police avait découvert non seulement des armes mais aussi des manuels de survie et des notes. Telles celles de Lajoye : *« La France est un pays occupé, il faut résister par tous les moyens. N'ayez pas de scrupules à tuer un occupant de dix ans, il s'agit de prévention. Un tiers-mondiste isolé fera l'affaire. »* Michel Lajoye, qui a cessé ses études à quinze ans pour *« s'engager dans l'activisme politique »*, écrit régulièrement dans *Révision*, le mensuel des négateurs du génocide.

Verdict mercredi 27 juin.

PASCALE MONNIER

En souvenir des quarante-quatre enfants juifs déportés en 1944

Un musée-mémorial dans la maison d'Izieu

Ce 6 avril 1944, Mᵐᵉ Sabina Zlatin s'en souvient comme si c'était hier. Jamais elle n'oubliera le texte du télégramme qu'elle reçoit ce jour-là : *« Famille malade. Maladie contagieuse. »* Il est midi. Quelques heures plus tôt, la Gestapo de Lyon, sous les ordres de Klaus Barbie, est venue arrêter les quarante-quatre enfants juifs de la maison d'Izieu, cette colonie qu'elle et son mari ont créée un an auparavant. Après les cellules du fort de Montluc et les barbelés du camp de Drancy, le parcours des enfants d'Izieu se termine dans les chambres à gaz d'Auschwitz.

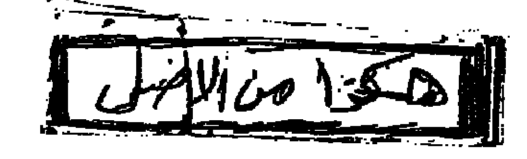
La maison, Mᵐᵉ Zlatin et l'association du musée-mémorial d'Izieu qu'elle préside veulent aujourd'hui l'acquérir. La promesse de vente est signée mais, avant le 30 juin, il leur faut réunir 2,5 millions de francs. Aussi ont-ils lancé une souscription publique, qui devrait permettre de *« faire racheter la colonie par le peuple de France »*, avant de la transformer en musée. Un musée « éducatif » dans un lieu de mémoire où, à côté des photos, des pupitres, des lettres et des dessins d'enfants, serait racontée l'histoire de la Résistance locale, dont Mᵐᵉ Zlatin souligne *« l'aide constante sans laquelle nous n'aurions jamais tenu un an »*.

Car la mémoire est volatile. M. Marc Aron, vice-président de l'association et président d'honneur du Conseil représentatif des institutions juives de Rhône-Alpes, est bien placé pour le savoir : *« J'ai découvert l'existence des enfants d'Izieu en 1984. Même la communauté juive les avait oubliés. Qui s'en souviendra dans vingt ans si on ne fait pas quelque chose ? »*

En attendant d'accueillir au musée *« toutes les classes de la région »*, Mᵐᵉ Zlatin a déjà reçu les premiers chèques. Au total, près de 1,5 millions de francs. Le ministère de la culture vient d'accorder 700 000 francs de subvention, et le conseil régional Rhône-Alpes a promis 250 000 francs (les représentants du Front national ont voté contre cette subvention), mais ce sont surtout les petites sommes qui touchent l'ancienne directrice. *« Des dons de 50 francs arrivent,* dit-elle, *envoyés par des gens modestes avec des messages de soutien qui me donnent de l'espoir. »* Et si la somme n'était pas réunie avant le 30 juin ? *« Je ne veux même pas y penser... Le peuple français est touché par la tragédie d'Izieu. »* Puis Mᵐᵉ Zlatin murmure : *« J'en ai besoin, je suis si fatiguée. »*

N. H.

► **Les dons peuvent être adressés à M. Michel Guittin, trésorier général, Association musée-mémorial d'Izieu, 3, boulevard John Kennedy, BP 07, 01018 Bourg-en-Bresse CEDEX.**



ARCHITECTURE

La mémoire de la ville

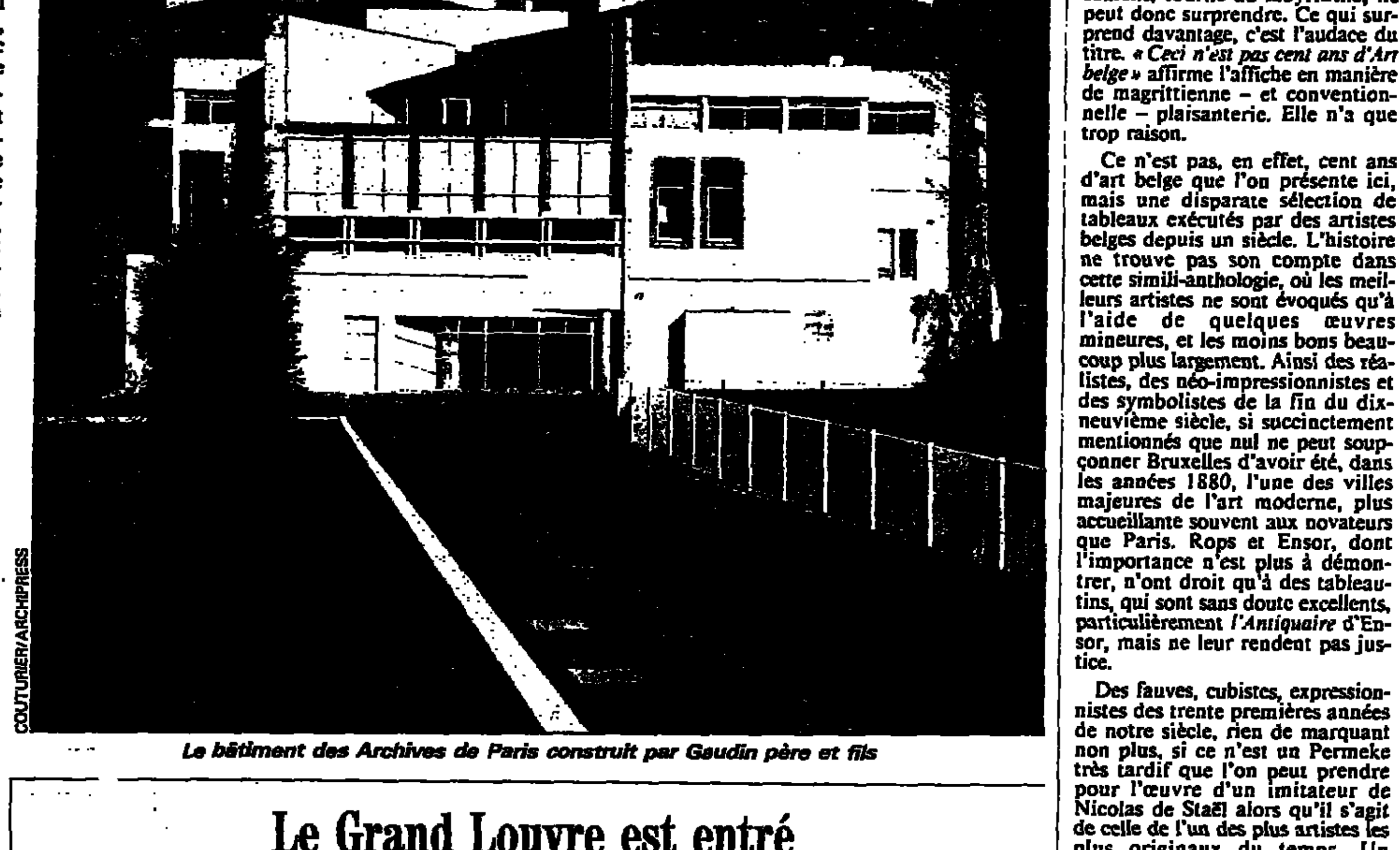
M. Jacques Chirac inaugure le nouveau bâtiment des Archives de Paris

Les « coulisses » de la porte des Lilas étaient, il y a quelques années encore, un des endroits les plus tristes de Paris, l'un des plus abandonnés, mais aussi l'un des plus poétiques. Comme un vaste terrain vague escarpé, voué au moto-cross, d'où n'émergeait que l'église Sainte-Marie-Médiatrice, érigée au lendemain de la guerre pour rendre grâce au ciel d'avoir libéré Paris, et restée close depuis.

La tristesse est partie avec la construction de l'hôpital Robert-Debré, splendide édifice incurvé (1). La poésie, elle, est restée, et se trouve célébrée à son tour par l'architecture. C'est le nouveau bâtiment des Archives de Paris, construit par Henri Gaudin avec son fils Bruno, et qu'inaugure le mercredi 20 juin le maire de Paris.

Entre l'architecture de Riboulet et celle de Gaudin, que tout pourrait opposer, une grande étendue verte et plane – sous laquelle se cache un des réservoirs de Paris – forme une sorte d'espace neutre, de champ libre pour la réflexion, et réconcilie ainsi deux langages formels divergents, sinon opposés. A l'architecture de Riboulet, souple et active, mobile, répondent la sérénité et le calme des Archives de Gaudin. Fonction oblige.

Volontairement ou non, Gaudin a en effet rencontré dans ce bâtiment quelques archétypes japonais, qu'une naturelle dérive de l'imagination qualifierait de zen. Les archives présentent un vaste et double front compact, sévère, et qui a pourtant quelque chose de la pâte feuilletée et de sa légereté. Ce front cache les « magasins », les réserves où doivent s'accumuler le passé.



COUTURIER/ARCHIPRESS

Le bâtiment des Archives de Paris construit par Gaudin père et fils

Une « mise en scène » indispensable au respect

On passe sous ce front pour découvrir un univers où le calme redouble sous l'effet de matériaux aux couleurs tendres, aux formes à la fois austères et raffinées, plus protestantes que zen, si l'on veut. Pas une concession à la mode, pas une concession au clinquant, et même le désordre des sens, qui caractérise si souvent le travail de Gaudin, obéit ici à la symétrie, à l'apparat. Il faut, dit l'architecture, vénérer les archives, et si cette salle de consultation est si belle, si lumineuse, si digne, ce n'est pas tant pour le lecteur, poussière devant l'éternité, que pour la mémoire de la ville.

Ce que Labrouste avait compris pour la Bibliothèque nationale, ce que Perrault devra comprendre à Tolbiac, ce qu'à sa manière moins austère Fiszer a réalisé aux Archives nationales se trouve ici magnifié : le respect pour un savoir qui est la continuité de la vie. Les conservateurs savent combien cette « mise en scène » des livres ou des archives facilite cet indispensable respect sans lequel la consultation tourne parfois au pillage.

Gaudin père et fils achèvent là leur premier grand édifice public. Si la Ville de Paris, qui tergiversait il y a peu pour leur confier le stade Charletty, avait besoin d'être rassurée, elle trouve là mieux qu'une simple démonstration de leur talent et de leur maîtrise : un chef-d'œuvre d'architecture, chargé de vie, de poésie, déjà d'histoire...

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) Le mercredi 20 s'ouvre également à Paris l'exposition « Paris d'hospitalité. Une décennie d'architecture hospitalière », l'occasion d'un coup de chapeau mérité à l'Assistance publique de Paris pour certaines de ses réalisations, comme l'hopital Robert-Debré... et de lui régler son compte pour quelques autres, heureusement plus rares, tel le massacre de l'hopital Saint-Louis. Pavillon de l'Arsenal, 21 boulevard Morland, 75004 Paris. Jusqu'au 9 septembre.

Le Grand Louvre est entré dans une nouvelle phase de travaux

Le musée entame la deuxième tranche de ses modifications. Elles devraient s'achever vers 1997

La Pyramide de Pei, on l'a dit, n'est que la partie visible de l'iceberg Louvre. Jean Lebrat présentait lundi 25 juin la deuxième tranche des travaux, à peine moins spectaculaire que la première et plus onéreuse encore : 3,7 milliards de francs contre 2,2 milliards de francs. On en connaît les grandes lignes puisque celles-ci n'ont guère varié. Les plus visibles en sont le ravalement de toutes les façades du vieux palais, ou plutôt leur rénovation. La pierre, de médiocre qualité au départ, rongée par les diverses pollutions et des nettoyages hasardeux, tombe en morceaux. Certaines sculptures, bas ou haut-reliefs, sont à remodeler totalement. Ce chapitre coûtera à lui seul 1 milliard de francs.

C'est l'exode des fonctionnaires des Finances qui a permis le début de la restructuration de l'aile Richelieu. Il s'agit de faire disparaître les innombrables couloirs, quarts d'escaliers et demi-étages qui ont proliféré sous le règne centenaire d'une cohorte de grands argentiers. Seuls les espaces nobles – grand escalier de Lefuel, salons du duc de Morny – seront épargnés. Le reste sera entièrement transformé – en salles de musée, bien sûr – sous la conduite des deux architectes : Ieoh Ming Pei et Michel Macary et du décorateur Jean-Michel Wilmotte. Les trois cours intérieures seront couvertes et aménagées pour recevoir le département des sculptures. L'aménagement de la Cour carrée où sera accrochée la suite des collections de peinture française, doit être achevé à la fin de 1992. L'aile Richelieu sera ouverte, quelques mois plus tard, en 1993, pour le bicentenaire de la naissance du musée. Les travaux touchant le vieux palais devraient se terminer vers 1996 ou 1997.

Côté sous-sol, des galeries marchandes à vocation plus ou moins « culturelles » feront le lien entre le sous-sol de la Pyramide et le parking situé sous le Carrousel. Ce dernier doit absorber la marée des autocars qui encombrent les abords immédiats du musée.

Une consultation en cours

Les vestiges de la muraille de Charles V, et sa contrescarpe, que l'on croyait disparues, ont été mis au jour au cour des travaux. Elles serviront de fond de décor au hall d'embarquement. Mais c'est en surface que les problèmes demeurent. Comment « gommer » l'affreux souterrain de l'avenue du Général-Lemonnier et ses hideuses trémies dessinées par les architectes des monuments historiques ? Comment faire disparaître les « antennes » du laboratoire du musée qui surgissent du côté du pavillon de Flore ? Faut-il créer une terrasse pour rappeler l'ancien château des Tuileries au détriment de la perspective qui, à travers l'arc de triomphe du Carrousel, s'étend jusqu'à l'Etoile. Comment traiter le jardin du Carrousel ? Toutes ces questions devraient être résolues par l'architecte sino-américain. Mais il ne faut pas oublier que le réaménagement du jardin des Tuileries, dont l'Etablissement public du Grand Louvre est chargé depuis peu, fait l'objet d'une consultation (voir *le Monde* du 20 février). Huit équipes devraient remettre leurs projets à la mi-juillet. A cette date, le président de la République devrait faire son choix. Sans oublier que ce réaménagement englobe le jardin du Carrousel dont Pei est par ailleurs chargé.

EMMANUEL DE ROUX

EXPOSITIONS

La Belgique, en partie

Cent ans d'art belge sont sous la Grande Arche. Pas toujours à leur aise

Sous le béton, la peinture. Il faut s'enfoncer sur le parvis de la Grande Arche, au pied des ascenseurs, pour trouver, dans un lieu dénommé foyer, probablement par antiphrase tant il est froid et funèbre, un étrange hommage à la peinture belge. L'endroit manque passablement de charme : les murs y sont de béton, le sol en dalles de parquet vitrifié style administration publique, les cimaises en grillage noir, la lumière chiche. Que, placés dans d'aussi périlleuses conditions, les tableaux réunis ne soient pas à leur avantage et que le parcours, quoique fléché généreusement, tourne au labyrinthe, ne peut donc surprendre. Ce qui surprend davantage, c'est l'audace du titre. « *Ceci n'est pas cent ans d'Art belge* » affirme l'affiche en manière de magrittienne – et conventionnelle – plaisanterie. Elle n'a que trop raison.

Ce n'est pas, en effet, cent ans d'art belge que l'on présente ici, mais une disparate sélection de tableaux exécutés par des artistes belges depuis un siècle. L'histoire ne trouve pas son compte dans cette simili-anthologie, où les meilleurs artistes ne sont évoqués qu'à l'aide de quelques œuvres mineures, et les moins bons beaucoup plus largement. Ainsi des réalistes, des néo-impressionnistes et des symbolistes de la fin du dix-neuvième siècle, si succinctement mentionnés que nul ne peut soupçonner Bruxelles d'avoir été, dans les années 1880, l'une des villes majeures de l'art moderne, plus accueillante souvent aux novateurs que Paris. Rops et Ensor, dont l'importance n'est plus à démontrer, n'ont droit qu'à des tableautins, qui sont sans doute excellents, particulièrement *l'Antiquaire* d'Ensor, mais ne leur rendent pas justice.

Des fauves, cubistes, expressionnistes des trente premières années de notre siècle, rien de marquant non plus, si ce n'est un Permeke très tardif que l'on peut prendre pour l'œuvre d'un imitateur de Nicolas de Staël alors qu'il s'agit de celle de l'un des plus artistes les plus originaux du temps. Un Magritte, un Delvaux, ennuyeux comme tous les Delvaux. Ensuite, le fil de l'exposition se perd de plus en plus dans une nuée de tableaux qui se combattent et s'annulent.

Peut-être aurait-on pu faire aussi l'économie de quelques abstraits des années 50, dont l'originalité et la qualité ne paraissent pas incontestables, et, à la place de leurs vastes formats, accrocher une demi-douzaine de Michaux de plus. Ou une demi-douzaine d'Alechinsky supplémentaires. Ou d'autres sculptures d'Ubac. De l'art contemporain, il est prudent de ne rien dire. Le juger sur la foi de cette sélection mènerait vraisemblablement à autant d'erreurs que si l'on jugeait les soixante-dix ans précédents sur ce qui en est exposé.

PHILIPPE DAGEN

► **Cent ans d'art belge, Grande Arche de la Défense, jusqu'au 26 août.**

CULTURE

VENTES

Baudelaire et Mallarmé sous le marteau

La dispersion de la bibliothèque du marquis Du Bourg de Bozas risque d'être au centre d'une lutte entre les institutions nationales et les grands libraires internationaux

Après la dispersion de la bibliothèque Du Bourg de Bozas, les 27 et 28 juin prochain, à Drouot-Montaigne (qui a vu la récente dispersion des collections Guérin, Godoy et Sickles), Paris se place en tête pour la vente des ouvrages littéraires français. Manuscrits, éditions originales et ouvrages illustrés, du Moyen Age au vingtième siècle, sont estimés, ici, entre 4 000 francs et 4 millions de francs. Seuls cinq lots sur trois cent trente-sept ne dépassent pas les 10 000 francs. La partie promet d'être serrée entre les représentants des musées français et ceux du marché étranger.

Héritier de Gustave Chaix d'Est-Ange (l'avocat de Baudelaire), Du Bourg de Bozas entre en possession d'un exemplaire en maroquin vert des *Fleurs du mal*. Ce sera le point de départ d'une étonnante collection baudelairienne, qui ne compte pas moins de huit éditions du même titre, pour la plupart originales et dédicacées à Achille Fould ou à Alfred de Vigny. Ces ouvrages, estimés entre 60 000 francs et 600 000 francs sont accompagnés de lettres manuscrites adressées à Mme Sabatier, Poulet-Malassis (son éditeur), Nadar et à Chaix d'Est-Ange, bien sûr.

Ce dernier aura été, quelque vingt ans plus tôt, le défenseur de Joseph Fieschi, qui, en juillet 1835, avait attenté à la vie de Louis-Philippe. Sa déposition complète, ainsi que sa correspondance avec son avocat, peu avant son exécution, font également partie de la bibliothèque. Son prix ? Entre 80 000 francs et 100 000 francs.

A la même époque, Balzac publie *le Lys dans la vallée* (80 000 francs), tandis que Musset nous livre *les Confessions d'un enfant du siècle*. Cette édition originale, avec envoi à sa mère, devrait atteindre les 150 000 francs. Quant à Alexandre Dumas fils, il explique la génèse de *la Dame aux camélias*, dont l'édition originale est ici évaluée à 600 000 francs. « *C'est une très jolie personne nommée Marie Duplessis, morte en 1847, qui m'a servie de type* », écrit-il dans un billet autographe qui porte sa signature. « *Elle n'a rien fait de ce qui est raconté dans le roman, mais, à l'occasion, elle eût été capable de le faire* ».

Changement de registre avec *Bompart et Tartarin*, un manuscrit autographe de Daudet, dont le premier chapitre, *Tartarin dans les Alpes*, est entièrement de la main de l'auteur (100 000 francs). Et l'on revient à la poésie avec *les Illuminations (1886)* de Rimbaud, superbement relié d'après les maquettes de Paul Bonet (500 000 francs). Une autre reliure, du plus pur style Art Déco, habille *le Cantique des cantiques* (traduction d'Ernest Renan), dont Schmied a exécuté l'ornementation, l'illustration et la typographie. Elle est estimée autour de 500 000 francs.

Après les reliures, les illustrations. *L'Enchanteur pourrissant* d'Apollinaire, édité en 1909 par Kahnweiler, fut le premier livre illustré par Derain (trente-deux gravures sur bois). Publié seulement à cent-six exemplaires, cet ouvrage (250 000 F) est accompagné d'une lettre où l'écrivain envisage l'avenir avec optimisme. « *J'ai trouvé des méthodes de poésie nouvelle plus épouvantables et bien plus compliquées* », écrira-t-il à Jean Nollet, en janvier 1915 . « *Où nous allons ? Mon vieux, à l'honneur et ensuite, après la guerre, c'est à la gloire que nous irons... On se retrouvera et c'est à l'Académie qu'on visera ensuite, si tout va bien vieux frère* ».

La collection mise en vente est également dotée d'un ensemble de manuscrits : du *Cachet d'onyx* de Barbey d'Aurévilly (100 000 francs) au *François le bossu* (1864) de la Comtesse de Ségur, estimé ici à 200 000 francs. Sans oublier douze poèmes de Verlaine, *les Fêtes galantes* (700 000 francs). Et soixante-huit feuillets de l'écriture fine et régulière de Mallarmé. Au total, trente-cinq poèmes rédigés en 1887, dont *l'Après-midi d'un faune*, qui devrait atteindre les 2 millions de francs.

La sensibilité du propriétaire ne s'est pas limitée aux auteurs et illustrateurs de son siècle. Il affectionna particulièrement les enluminures du Moyen Age ; à commencer par un très beau *Dialogue des créatures*, daté de 1482. Pour 4 millions de francs, la Bibliothèque Nationale pourrait être sur les rangs. Elle possède déjà un exemplaire de ce recueil de dialogues en prose, mais sans illustrations.

La bibliothèque de Du Bourg de Bosas aurait été incomplète sans *le Roman de la rose* (dix-neuf miniatures) de Lorris et J . de Meung. Ce manuscrit parisien, du quatorzième siècle, vaudrait près de 1 million et demi de francs. En bibliophile éclairé, notre collectionneur lui opposera *le Champion des dames*, un poème de vingt-quatre mille vers illustré (2 millions de francs)

ALICE SEDAR

▶ Ventes : Laurin, Guilloux, Buffetau, Tailleur, le 27 juin à 21 heures et le 28 juin à 14 h 15 à Drouot-Montaigne. Exposition : de 11 heures à 17 h 45 à Drouot-Montaigne.

Le 27e palmarès du Syndicat de la critique dramatique et musicale

Le Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale, que préside Gilles Costaz, a proclamé lundi 25 juin à l'Opéra de Paris-Bastille son 27e palmarès : dix prix de théâtre et six prix de musique.

THEATRE

– Grand prix (meilleur spectacle théâtral) : *Le chemin solitaire* de Schnitzler, mise en scène de Luc Bondy, au Théâtre Renaud-Barrault.

– Prix du meilleur spectacle *théâtral créé en province : Platonov* de Tchekhov, mise en scène de Georges Lavaudant au TNP.

– Meilleure création d'une pièce française : *Le bourrichon* de Joël Jouanneau, coproduction Théâtre Ouvert.

– *Meilleur spectacle en langue* étrangère : l'ensemble des productions du Théâtre Katona de Budapest au Théâtre de l'Europe à Paris.

– Meilleure comédienne : Jany Gastaldi dans le rôle-titre de *Phèdre* de Sénèque au TGP de Saint-Denis.

– Meilleur comédien : Roland Bertin dans le rôle-titre de *la Vie de Galilée* de Brecht à la Comédie-Française.

– Meilleur scénographe-décorateur : Gilles Aillaud et Eduardo Arroyo pour *la Mort de Danton* de Buchner aux Amandiers de Nanterre.

– Meilleur compositeur de musique de scène : Jean-Louis Chautemps pour *Français encore un effort*... du marquis de Sade au Théâtre de l'Athénée à Paris.

– Révélation : Maria de Medeiros dans *Zazou* de Jérôme Savary à Chaillot.

– Meilleur livre : *Rouge et Or* de Georges Banu (Flammarion).

MUSIQUE

Le palmarès 1990 a été dédié au critique Maurice Fleuret, ancien directeur de la musique et de la danse, mort en mars 1990.

– Grand prix (meilleur spectacle lyrique) : *The Fairy Queen* de Purcell, au Festival d'Aix-en-Provence 1989.

– Prix du meilleur spectacle lyrique en province : *les Vêpres siciliennes*, de Verdi par l'Opéra de Montpellier.

– Meilleure création musicale en France : *la Noche triste* de Jean Prodromidès par l'Opéra de Nancy.

– Personnalité musicale : le chef belge Philippe.

– Révélation musicale : le clarinettiste Paul Meyer.

– Meilleurs livres sur la musique : *Martinu un musicien à l'éveil des sources* de Guy Erismann (Actes-Sud). *Olivier Messiaen, une poétique du merveilleux*, par Brigitte Massin (Alinéa).

DIAGONALES.

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Du goût

LE gratin des écrivains fêtant, avec la fin d'« Apostrophes », la fermeture du dernier salon littéraire ; *le Bourgeois gentilhomme* s'initiant, sur fond de Trianon, *aux pratiques artistiques de la cour ; Gallimard* revisitant la revue qui, sous ses liserés rouges, fit la mode intellectuelle durant un demi-siècle... Il y a des semaines, ainsi, où les événements dits culturels semblent se faire écho et répondre, par le hasard de leur rencontre, à une même famille de questions : c'est quoi, le bon goût d'une époque ? Ça se décrète où ? Ça se suit pourquoi ?

Quel nouveau Saint-Simon, quel auteur de thèse, s'intéressera à l'ultime plateau de Pivot ? Il y aurait beaucoup à dire sur le *choix et l'emplacement des derniers invités*, les mots-fétiches de chacun, leurs tenues, les extraits et les réactions en direct, parfois assassines pour leurs auteurs, tant il est vrai que la télévision, si elle pousse à la frime, n'autorise pas la feinte. Les coulisses, hors antenne, méritaient aussi la visite. Déjà, les *roués inauguraient leur cour à Bernard Rapp*, oubliant que la puissance invitante, maîtresse des plans de table, ne décide pas des effets en librairie.

« Apostrophes », c'était la ruelle de Mme de Rambouillet, mais en vitrine, comme les putes de Hambourg. Les millions d'yeux collés au carreau de l'émission ont bousculé (démocratiquement ?) la logique des coteries littéraires de l'Ancien Régime. A noter encore que les quatre-vingts présents se tutoyaient presque tous, qu'aucun n'a évité de tendre ou de serrer la moindre main. Fini *le temps où le haut du pavé et le privilège de* donner le ton au bas peuple se disputaient entre chapelles rivales, à force d'insultes et de brouilles. Un consensus mollasson a recouvert toute la vie publique, où tout s'équivaut, y compris en art. Mauvais signe ?

L'AUTOPROCLAMATION ne date pas d'hier, en littérature. Du moins était-elle compensée, du début du siècle *aux années 60, par la multiplicité des* sources de proclamation. Des revues adverses se cherchaient querelle, à propos d'esthétique, ou de bottes.

La *NRF*, dont l'avocat Pierre Hebey publie et éclaire un florilège *(l'Esprit NRF*, Gallimard, 1 328 p., 260 F), *a tiré son crédit* d'une mégalomanie fracassante. « *Il n'y a que nous dans le monde qui sachions encore penser* », profère Jacques Rivière en 1919. « *Nous* », c'était à dire les romanciers français. En philosophie, en littérature, en art, « *il n'y a que ce que nous dirons qui comptera* ». Au moins, les choses sont claires : hors les copains, point de salut ! Goethe avait anticipé ce règne de l'intimidation par les affinités électives : « *Quant aux amis qui n'ont pas votre nature et avec lesquels vous n'avez rien à faire*, conseillait-il, *ne perdez pas une heure avec eux.* »

La force de Gaston Gallimard était d'avoir effectivement regroupé autour de lui l'aristocratie du moment. Seuls Proust et Céline ont échappé à son coup d'œil ; bévues vite *réparées. Les sommaires de l'entre-deux-*guerres équivalent à des palmarès. Et la pratique affichée du compagnonnage donne lieu à des échanges entre pairs, hors pair : Larbaud parlant de Joyce, Aragon de Lautréamont, Cocteau de Radiguet, Malraux de Mac Orlan, Mauriac de Julien Green.

UNE œuvre isolée risque de manquer son époque ; pas un périodique, qui est collectif, soumis à l'air du temps et, par essence, attrape-tout. Après la première guerre mondiale, et avant la seconde, l'équipe de la *NRF* s'avise que son éclec*tisme attentiste n'est peut-être pas de cir*constance, et que la vie de la cité, sa survie, devraient l'occuper. Mais c'est à la façon distraite dont le lunaire Hubert, de *Paludes*, s'écrie soudain : « *Et les pauvres ?* » A la joute politique, nos châtelains esthètes préfèrent les vieux débats d'école sur les bons *sentiments en art ou la place du narrateur* dans le roman. L'engagement ne deviendra vertu qu'après la bataille, celle de 1945. Il n'est encore qu'un péché mignon, auquel quelques fragiles comme Drieu succomberont, pour leur malheur.

Avec seulement quelques milliers de lecteurs, aux plus hautes eaux, la *NRF* a dominé le jugement littéraire de deux ou trois générations. Son déclin a accompagné, sinon *entraîné, une « décadence de l'admiration »* dont se plaignait déjà Montesquieu. L'« *esprit NRF* » supposait une foi sans faille dans l'*individualité, seule voie de salut selon* Gide, et dans le magistère subjectif des meilleurs. Les sciences humaines ont ramené cette morgue à un trait de classe, et les œuvres à des produits de tensions sociales.

LA télévision n'a rien inventé, avec le zapping. Depuis que les livres existent, les lecteurs exercent la liberté de traverser les ouvrages en tous sens, de les mettre en concurrence, et avec un bénéfice autrement puissant pour la réflexion.

Amusez-vous à relire *la Distinction*, de Pierre Bourdieu (Editions de Minuit, 1979), tout en feuilletant la vieille *NRF*, le soir du dernier « Apostrophes » : toutes nos intuitions sur la formation du goût artistique vacillent ! On ne voit plus comment vont s'acquérir désormais les quartiers de noblesse culturelle. La voie bourgeoise du goût hérité, du plaisir sans concept, et celle, prolétaire, de l'apprentissage rationnel, semblent également dépréciées. C'en est fini du « je-ne-sais-quoi » édicté par les *cooptés des revues dominantes*, et de *la* démystification docte. Le jugement qualitatif fait place à l'injonction mercantile des classements par tirages. L'homme « cultivé » de demain sera-t-il l'acheteur docile aux « hit-parades », comme c'est déjà admis dans les déjeuners d'affaires ?

NOS aspirations, souvent confondues, vers la jouissance esthétique et vers la considération sociale ont toujours donné prise à l'escroquerie.

Molière, une fois de plus, avait tout deviné, avec *le Bourgeois gentilhomme. Jourdain se fait jouer du Lulli à domicile* parce que, comme on dit maintenant, ses moyens de marchand de drap « le lui permettent ». Il voit là une *manière d'accéder* à la distinction qu'il envie tant chez les gens de cour. Sa vanité stupide n'empêche pas qu'il se paie ainsi ce qu'on peut entendre de plus suave. Dorante le gruge, mais en beauté. Aujourd'hui, il lui vendrait des Pléiade au mètre, et la fille Jourdain n'y per*drait pas. Le marché de dupes est ailleurs.* Où ?

Samedi dernier, *le Bourgeois* mis en scène *par Bouvier en vue du Festival de Pau se* jouait au Grand Trianon, en plein air. Les arbres du parc de Versailles se profilaient derrière les arcades de marbre rose comme des lointains de portes palladiennes. Roger Hanin était énorme, magnifique de tragique shakespearien dans la fatuité bernée.

La pluie n'a cessé de tomber, trois heures durant, sur notre régal. Les perruques s'alourdissaient d'eau. Teints et satins se *chiffonnaient à vue d'œil. La troupe affichait* néanmoins la bravade de l'Aéropostale – le courrier d'abord ! Le spectacle continue ! – ; et le public l'imitait, stoïque, ruisselant, ravi, hors de tout snobisme.

Pourquoi cette double envie d'aller ensemble au bout d'un moment de beauté et d'intelligence ? Pourquoi cette fraternité émerveillée à travers la haie drue de l'averse ? Pourquoi ?

CINÉMA

Mariage blanc

Michel Brault a tourné « les Noces de papier » pour la télévision. Il a réussi un beau film.

Les Noces de papier est un film en colère – d'autant plus efficace que cette colère s'exprime avec calme et tendresse. Partant d'un sujet d'actualité – les réfugiés politiques optant pour un mariage blanc afin d'obtenir un permis de résidence – le Québécois Michel Brault tourne le dos au pamphlet tonitruant et s'en tient au niveau le plus simple, le plus quotidien, celui des relations entre deux individus. Au passage, il évite (c'est une prouesse) l'écueil de la mièvrerie.

A quoi tient la réussite de ce film intimiste et incisif? A la solidité du scénario ; à la légèreté du ton qui sait contrebalancer la gravité par l'humour, le cocasse ou l'ironie chaleureuse ; à sa manière pudique de relever l'essentiel d'un personnage, le relâchement d'une tension par un geste ou une expression fugace, mais avec l'évidence (et l'économie de moyens) d'un documentaire ; à sa façon de donner leur espace vital aux personnages et aux acteurs (Geneviève Bujold et Manuel Aranjeiz, magnifiquement attachants) – en un mot : à un vrai regard de metteur en scène.

H. B.

Le salut est dans la télévision

Le cas dont le réalisateur québécois Michel Brault traite dans *les Noces de papier* est « *poussé d'un demi-cran* » mais tiré de plusieurs cas réels. Producteur, directeur de la photo (de Claude Jutra entre autres), *réalisateur souvent couronné* (Prix de la mise en scène pour *les Ordres* au Festival de Cannes en 1975) et champion du cinéma direct, il a été formé à la prestigieuse école du documentaire canadien. « *Et c'est peut-être ce qui manque le plus dans notre cinéma de fiction : la recherche approfondie sur les sujets et les milieux qu'on envisage de traiter... La question de l'immigration m'a toujours fasciné, ces gens qui demeurent attachés à leurs sources mais se transplantent soit par désir d'aventure soit, le plus souvent, parce qu'ils sont chassés de chez eux. Quand on est forcé de quitter son pays, on revêt automatiquement une autre houppelande...* »

Pour Michel Brault, *Noces de papier* n'est pas un film d'auteur « *au sens où un réalisateur découvre une chose qu'il veut exprimer. C'est plutôt la découverte d'un autre que j'ai mise en scène* ». Depuis *les Ordres*, il y a quinze ans, il n'avait pas abordé le long-métrage de fiction. La raison, selon lui : la carence des scénarios. « *J'ai travaillé sur des films américains où l'on corrige et ajuste jusqu'à la dernière minute. Au Canada, on dépense tout pour la première rédaction en espérant que ça s'arrangera au tournage puis au montage.* »

Distribué commercialement hors Canada, *Noces de papier* a été réalisé pour la télévision. Michel Brault n'y voit pas une contrainte majeure, s'étonnant cependant que, reçu par un plus grand nombre de spectateurs, un téléfilm ait un budget généralement inférieur au « film de cinéma ». « *Le budget influence forcément ma façon de faire, il était ici inférieur au million de dollars (canadiens), mais en même temps il y a là un choix : je préfère révéler tranquillement les choses, graduellement, par une mosaïque de gros plans.*

» *La télévision a une esthétique particulière très intéressante, même si la matière magnétique – un manque de latitude dans les contrastes, etc. – est encore à parfaire. J'ai toujours soutenu que, la haute définition aidant, l'image serait d'une qualité égale à celle du 35 mm.* »

Et, bizarrement, il prend avec véhémence la défense du vidéo-clip, « *qui offre bien de nouvelles possibilités d'expression. Mais il semble que, dès qu'on aborde le long-métrage ou la fiction, on retombe dans la tradition et la convention. Or, je trouve que, le contenu mis à part, le vidéoclip apporte des choses absolument étonnantes qui, pour moi, vont aussi loin que l'avant-garde des années 20* ».

HENRI BEHAR

Les amants du Pont-Neuf sauvés

Après un feuilleton juridico-financier, Christian Fechner a décidé de reprendre le film de Léos Carax

Après plusieurs mois de réflexion, de consultations, de négociations, le producteur Christian Fechner a décidé de reprendre – et de terminer – *les Amants du Pont-neuf*, le film de Léos Carax, dont le tournage, deux fois interrompu, s'était arrêté en août 1989 (*le Monde* du 17 mars).

C'est déjà une victoire. La victoire du panache contre la logique des chiffres, du rêve contre la réalité économique. Mais Christian Fechner, qui a vendu récemment son patrimoine – catalogue de films et studios – à la Générale des eaux, explique posément : « *L'argent du cinéma doit retourner au cinéma ; et puis, je n'ai pas de mérite ; je ne vois rien de plus intéressant à faire aujourd'hui que* les Amants du Pont-Neuf. »

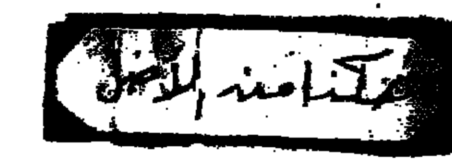
Intéressant, certes. Coûteux également. Le budget initial du film s'élevait à 32 millions de francs, mais les difficultés rencontrées – accident de l'interprète principal, Denis Lavant, interdiction de tourner sur le vrai Pont-Neuf, construction d'un décor monumental près de Montpellier, carence des producteurs successifs, imbroglios juridiques – faisaient monter les dépenses à 80 millions de francs.

Léos Carax estimait alors que la même somme serait nécessaire pour terminer *les Amants du Pont-Neuf*. Il offrait comme garantie à un hypothétique repreneur son talent déjà connu, sa passion intacte, le dévouement inlassable de Denis Lavant, de Juliette Binoche et d'une partie de son équipe technique et, surtout, enfin, déjà en boîte, quarante minutes de son film, éblouissantes. Mais chaque jour qui passait rendait la reprise plus hasardeuse. Les tempêtes de l'hiver dernier abattaient en partie l'immeuble de la Samaritaine, reconstitué au bout du faux Pont-Neuf de Montpellier. Les entrepreneurs locaux reprenaient peu à peu les tubulures des échafaudages...

L'été 1990 serait celui de la dernière chance. Christian Fechner vient de dire *banco* : « *Tout le monde a été charmant avec moi : le ministère de la culture, le CNC, qui m'ont permis de résoudre une partie des problèmes juridiques. Mais je n'ai reçu d'aide directe de personne. Les SOFICA, à qui j'ai pourtant fait gagner de l'argent avec* Camille Claudel, *ont refusé de s'engager. J'ai dû, seul, reprendre les droits de tout le monde, c'est-à-dire racheter leurs dettes. Le plus grand effort est fourni par les ouvriers, les machinistes, les techniciens qui consentent des sacrifices financiers ; par les comédiens qui entrent en participation dans le film ; par la famille des* Amants *qui se ressoude, se reconstitue, mais, paradoxalement, les « professionnels de la profession », aussi bien que les institutionnels, ne semblent pas avoir envie que ce film existe, comme s'ils en avaient peur, comme s'ils en étaient jaloux.* »

Deux cents ouvriers ont repris le chemin du chantier de Montpellier. *Les Amants du Pont-Neuf* redémarre le 15 août. Pour dix-huit semaines de tournage.

DANIÈLE HEYMANN



CINÉMA

Mariage blanc

Le salut est dans la télévision

Les amants du Pont-Neuf

SCIENCES • MEDECINE

Cosmos : les pluies de la vie

L'hypothèse selon laquelle comètes et météorites ont participé à l'apparition de la vie sur Terre devient de plus en plus crédible

IL y eut d'abord une contraction du nuage gazeux, suivie d'une formidable production d'énergie. Du centre de ce disque de matière naquit notre étoile, le Soleil. Puis, des régions extérieures, apparurent les planètes et leurs satellites. Ainsi sans doute se forma la Terre, il y a de cela 4,6 milliards d'années.

Un milliard d'années plus tard s'y épanouissait la vie, sous la forme encore rudimentaire d'êtres microscopiques. Deux dates, deux certitudes, séparées par une gigantesque énigme. Car de la lente évolution chimique qui, partant de l'inerte, a conduit aux premiers systèmes vivants, nul ne possède encore le scénario. C'est à résoudre cette inconnue essentielle que s'est attelé, la semaine dernière, le troisième colloque international de bioastronomie, qui se tenait du 18 au 23 juin à Val-Cenis (Savoie).

Des premières molécules complexes de la vie, les événements géologiques et l'érosion ont effacé toute trace. Restait la simulation, l'expérience de laboratoire. En 1953, l'Américain Stanley Miller révolutionnait ainsi la science de nos origines. Dans son éprouvette, un simple mélange gazeux d'ammoniaque, de méthane et d'hydrogène, simulant l'atmosphère primitive de la Terre, auquel il ajouta de l'eau bouillante et des décharges électriques. A partir de cette « soupe primitive » se formèrent en quelques jours des acides aminés, les « briques » constitutives des protéines. De cette réussite historique naquit toute une série d'expériences de simulation qui permet aujourd'hui de se faire une idée relativement claire de l'environnement atmosphérique le plus propice à la formation des molécules organiques du vivant.

« Ces composés se forment facilement dans une atmosphère chimiquement réductrice, où le carbone existe majoritairement sous forme de méthane », explique François Raulin, responsable du laboratoire de physico-chimie de l'environnement de l'université Paris-Val-de-Marne (Créteil). Et c'est là, précisément, que le bât blesse. Car la plupart des modèles théoriques concordent aujourd'hui pour prouver que l'atmosphère primitive terrestre, lors de l'émergence de ces molécules, était composée non pas de méthane... mais de dioxyde de carbone. Autrement dit d'un milieu non pas réducteur mais oxydant, incompatible avec l'apparition des précurseurs de la vie reproduite en laboratoire.

Dès lors, quelles hypothèses envisager ? La première, déjà ancienne, suppose que la formation des molécules prébiotiques s'est effectuée non pas dans l'air, mais dans l'eau, au voisinage des sources chaudes sous-marines. Mais l'expérimentation reste limitée, et certains scientifiques jugent désormais ce scénario hautement improbable. Il y a deux ans, deux chimistes américains affirmaient ainsi, après une étude détaillée du milieu régnant dans ces sources chaudes, que les conditions de température et de pression y rendaient la fabrication des molécules biologiques quasiment impossible (*le Monde* du 7 septembre 1988).

Ne reste plus à envisager, dès lors, que l'apport extraterrestre de matériaux organiques... Une hypothèse d'autant moins fantaisiste que les recherches ont donné lieu, ces dernières années, à une découverte massive de molécules complexes dans l'univers.

Grâce aux progrès de la radioastronomie, on dénombre en effet, à ce jour, plus de quatre-vingts molécules différentes dans l'espace interstellaire, dont la plupart sont de nature organique. Et les comètes, on le sait depuis le survol de Halley par la sonde Giotto en 1986, contiennent également un taux élevé d'hydrocarbures gazeux. De là à penser que ces petits corps célestes ont joué un rôle prépondérant dans l'apparition de la vie sur Terre...

« Les comètes pourraient expliquer en totalité la présence de l'eau, du carbone et de l'atmosphère terrestres », affirme ainsi Armand Delsemme, astrophysicien à l'université américaine de Toledo (Ohio). Considérant, selon son modèle théorique, la température élevée à laquelle s'est formée la planète Terre (près de 600° C), ce chercheur estime en effet que l'eau et le carbone n'ont pu y trouver place que beaucoup plus tardivement. D'où l'hypothèse cométaire : *« Pendant les cinq cents premiers millions d'années qui ont suivi la création du système solaire, les comètes, apparues en même temps que lui, bombardaient la Terre en permanence*, poursuit-il. *Elles pourraient ainsi nous avoir apporté 75 % des silicates, 98 % de l'eau et des composés organiques, et 99 % de l'atmosphère terrestre. »*

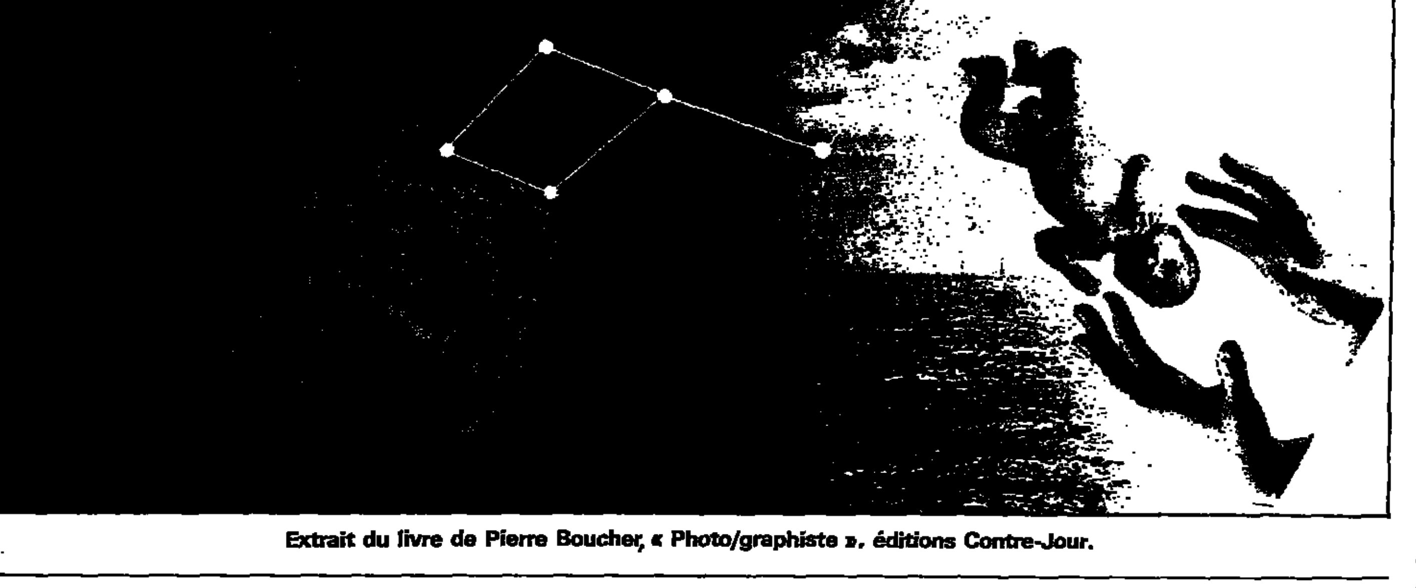
Si la plupart des chercheurs affichent un peu plus de prudence, ils n'en demeurent pas moins ébranlés par les révélations de Giotto. Pour la première fois, la petite sonde lancée à la rencontre de Halley a en effet permis de mesurer le rapport entre deutérium et hydrogène (1) de l'eau cométaire, et de vérifier que celui-ci était du même ordre de grandeur que dans les océans terrestres. *« Ce qui conduit à se demander si les comètes n'ont pas fortement contribué, en effet, à l'apparition de l'eau sur Terre »*, suggère Chantal Levasseur-Regourd, professeur à l'université Paris-VI et spécialiste du milieu interplanétaire. D'aucuns, tel Jean-Loup Bertaux, du système d'aéronomie du CNRS (Verrières-le-Buisson), estiment cependant ce scénario un peu trop naïf et remarquent que *« ce rapport deutérium/hydrogène pourrait, tout simplement, constituer la signature de l'eau condensée dans le système solaire »*.

Autre piste sérieuse, les météorites. Ces morceaux d'astéroïdes continuent d'arriver annuellement par centaines de tonnes à la surface de la Terre, et la bombardaient autrefois au même titre que les comètes. Or on sait désormais qu'ils peuvent également renfermer des molécules organiques primitives, voire des acides aminés. De quoi aiguiser la curiosité des scientifiques, qui se perdent en conjectures devant ces fragments de vie tombés du ciel.

CATHERINE VINCENT

Lire la suite page 15

(1) Le deutérium, hydrogène lourd, peut se substituer à l'hydrogène dans les molécules d'eau. On trouve ainsi, dans les océans terrestres, une molécule d'eau lourde pour trois mille molécules d'eau légère, cette mesure permettant aux scientifiques de mieux comprendre l'histoire de notre planète.



Extrait du livre de Pierre Boucher, « Photo/graphiste », éditions Contre-Jour.

E. T. dans le creux de l'oreille

L'aventure évoque irrésistiblement la légende douce-amère d'un des dessins de Sempé : *« Réfléchis une seconde, Armand ; si réellement il y a des êtres doués d'une intelligence supérieure, pourquoi veux-tu qu'ils t'envoient des signaux* à toi ? »

Ainsi en va-t-il du programme SETI (Search for extra-Terrestrial Intelligence), dont on parla beaucoup lors du colloque de bioastronomie de Val-Cenis (Savoie). Un projet tout entier dédié à *« l'écoute d'une humanité extraterrestre »*, au moyen d'un récepteur révolutionnaire auquel la NASA a consacré en 1990 4 millions de dollars (plus de 20 millions de francs). Prévue pour être inaugurée à l'observatoire d'Arecibo (Porto-Rico), le 12 octobre 1992 – 500e anniversaire de la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb, – cette gigantesque oreille métallique, tendue vers l'Univers, tentera d'intercepter les signaux radioélectriques des éventuels habitants de lointaines planètes. A une échelle infiniment plus grande que ne le fait déjà depuis 1981, pendant une semaine chaque année, la station française d'astronomie de Nançay, en Sologne, qui dispose du deuxième plus puissant radiotélescope au monde.

Espérance bien aléatoire. Devant l'impossibilité de scruter tous les points du ciel, seules les mille plus proches étoiles ressemblant à notre Soleil ont été sélectionnées. Et dix millions de canaux « seulement » pourront être étudiés dans la bande de fréquence choisie par la NASA (1 à 10 GHz) – soit un infime pourcentage des quelque cent milliards de canaux sur lesquels un message extraterrestre est susceptible d'être envoyé.

Et pourtant, le rêve s'organise. Dans les couloirs du Congrès des Etats-Unis, on parle d'allouer au programme SETI, pour les dix ans à venir, un budget de 100 millions de dollars. La respectable Union astronomique internationale vient de rédiger, en collaboration avec l'Académie internationale d'astronautique et l'Institut international de droit spatial, une *« Déclaration des principes à appliquer en cas de détection d'une intelligence extraterrestre »*. Et la communauté scientifique commence très sérieusement à étudier les conséquences culturelles que pourrait avoir une telle découverte... tout en admettant que l'écoute organisée par les Terriens, volontairement ciblée tant sur le plan technique que sur le plan idéologique, limite considérablement les chances de réussite.

Ca. V.

Sida : opinions à la française

Les résultats de la première enquête nationale sur les véritables attitudes et comportements des Français face à cette maladie mortelle sexuellement transmissible

Jamais avant le sida une maladie infectieuse n'avait suscité une telle somme d'informations. Jamais non plus une infection sexuellement transmissible n'avait alimenté aussi vite autant de fantasmes quant à ses modes de transmission, alors que grâce à la virologie et à l'épidémiologie, on découvrit très tôt la vérité dans ce domaine. Cette vérité biologique (transmission sexuelle, sanguine et transplacentaire) fait (quoi que l'extrême droite puisse dire sur ce sujet) que le séropositif ou le malade du sida ne représente en aucune manière un risque pour son entourage. Cette vérité, enfin, ruine aussi tous les arguments de ceux qui, de bonne ou de mauvaise foi, souhaitent voir s'instaurer un dépistage systématique de la population ou voir enfermer ceux qui sont contaminés par le virus ou qui – comme les prostitué(e)s – pourraient l'être.

Quel aura été, en définitive, l'impact de ces informations et de ces images sur le sida diffusées par voie de presse ou par l'intermédiaire des canaux publicitaires ? Les exagérations politiques ou parfois mandarinales, tout comme les multiples rumeurs, auront-elles eu un poids, et lequel, sur la constitution de l'opinion du plus grand nombre ? Pour la première fois, une enquête nationale sur les attitudes et les comportements des Français face au sida apporte des éléments de réponse sur ce thème. Publiée dans le prochain numéro du mensuel *la Recherche* (1), cette enquête fournit aussi une photographie inédite de l'opinion française qui, à l'avenir, servira d'élément de référence pour analyser, avec le développement prévisible de l'épidémie, l'évolution des connaissances, des croyances et des pratiques.

Cette enquête a au total été menée en mars dernier auprès de 1 900 personnes, âgées de dix-huit ans et plus (2). Mille d'entre elles constituaient un échantillon représentatif de la population française et neuf cents de la région Ile-de-France, afin de comparer pour cette région les résultats obtenus avec ceux d'une enquête similaire effectuée en décembre 1987. L'un des principaux chapitres de cette enquête concerne les opinions sur les modes de transmission du virus. La grande majorité des personnes interrogées connaissent aujourd'hui les modes de contamination recensés et de 92 à 98 % savent que le virus du sida peut être transmis lors des rapports sexuels, d'une injection intraveineuse de drogue ou à l'occasion d'une transfusion sanguine (éventualité devenue extrêmement rare depuis le dépistage des donneurs de sang infectés).

Les choses se compliquent toutefois avec les réponses aux autres questions posées, qu'il s'agisse de la possibilité d'une contamination à partir de séances d'acupuncture (54,9 % des personnes interrogées estiment qu'une contamination est possible), des soins dentaires (45,4 %), par la salive d'une personne contaminée (38,4 %), par une piqûre de moustique (32,5 %), dans les toilettes publiques (34,8 %), en buvant dans le verre d'une personne contaminée (24,6 %), en étant hospitalisé dans le même service qu'un malade (19,2 %) ou encore à la piscine (14,5 %). Reflet des incertitudes et des amalgames quant au rôle de l'aiguille et du sang, plus d'un Français sur deux (55,10 %) continue à penser, selon cette enquête, que l'on peut être infecté en donnant son sang, ce qui, bien évidemment, est totalement faux.

Croyances inattendues

Parce qu'il s'agit aussi – et surtout – avec le discours sur le sida d'un propos impliquant la sexualité, l'enquête met en lumière des croyances inattendues chez ceux que l'on tient généralement pour relativement bien informés. *« Quoique globalement mieux informés, les jeunes de moins de vingt-quatre ans sont les plus nombreux à penser que le coït interrompu est un moyen efficace de protection*, écrivent les auteurs de l'enquête.

L'analyse fine et le croisement des résultats des interviews permettent aussi de mieux saisir le partage de l'opinion française vis-à-vis du sida.

« En première approximation, il est possible de mettre en évidence une relation entre connaissances et attitudes, écrivent les auteurs. *Ceux qui persistent à voir dans le sida une menace qui les guette dans la vie quotidienne s'avèrent plus enclins à des prises de position en faveur de mesures coercitives et à des attitudes de stigmatisation des personnes infectées. Par exemple, ceux qui croient en la trasmission dans les toilettes publiques, par les moustiques ou lors d'un don de sang sont respectivement 55, 56 et 51 % à se prononcer en faveur d'un dépistage obligatoire pour toute la population. »*

L'erreur ici serait de penser qu'il y aurait d'un côté une information « vraie » détenue par les experts, chercheurs ou médecins, et régulièrement diffusée par les médias et, de l'autre, le public, réceptacle passif. *« Loin de se confronter au seul discours d'experts, les représentations du risque et de la maladie se fondent sur une diversité d'informations et d'expériences ainsi que sur des habitudes, des traditions, des convictions éthiques et des conditions de vie »*.

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 15

(1) « Les attitudes et comportements des Français face au sida ». Cette enquête publiée dans le prochain numéro du mensuel *la Recherche* (daté juillet-août 1990) est signée de Jean-Paul Moatti, William Dab, Michaël Pollak, Philippe Quesnel, Alain Anès, Nathalie Beltzer, Colette Ménard et Caroline Serrand.

(2) En mars dernier, les personnes avaient été interrogées à domicile par l'IFOP. Chaque entretien durait environ une heure et comprenait notamment 64 questions sur la perception du risque d'infection par le virus du sida, les connaissances sur la maladie et ses modes de transmission, les attitudes à l'égard des personnes infectées et des malades, etc.

POINT DE VUE

Soigner l'hôpital

par Jean Choussat

L'HOPITAL – et d'abord *l'hôpital universitaire* – est le lieu de progrès technologiques spectaculaires. La réflexion sur les structures et les modes de gestion doit tenter de se mettre au diapason d'une entreprise de pointe. L'avenir de l'hôpital repose sur la qualité des hommes, le développement de l'autonomie, la définition de règles du jeu claires.

La qualité des hommes, c'est d'abord des cadres dirigeants, en l'occurrence les directeurs d'établissement. Il est indispensable de diversifier leur recrutement en l'ouvrant à d'autres corps de fonctionnaires, *en prévoyant naturellement*, en contrepartie, la possibilité pour les anciens élèves de l'Ecole nationale de la santé publique d'accéder à des postes de responsabilité en dehors des hôpitaux.

La qualité des hommes, c'est aussi, bien sûr, celle des « ingénieurs », je veux parler des médecins. Pas plus qu'aucune entreprise, l'hôpital ne pourra recruter et retenir des cadres de valeur s'il ne leur assure pas des perspectives de carrière relativement attrayantes. Il faut donc en finir avec l'approche simpliste qui conduit à refuser la création de nouveaux postes de professeur sous prétexte que le nombre des étudiants en médecine est en diminution. Si l'on veut bien se souvenir que les professeurs sont d'abord les cadres techniques supérieurs des hôpitaux universitaires avant d'être des enseignants, la solution coule de source : il suffit que la Sécurité sociale accepte de décharger l'éducation nationale des coûts correspondant à la création de postes supplémentaires, sans qu'il soit nécessaire de modifier quoi que ce soit aux procédures actuelles de nomination des professeurs.

« Révolution culturelle »

La qualité des hommes, c'est enfin, bien entendu, celle de l'ensemble du personnel hospitalier. Au moment où l'on parle beaucoup – et à juste titre – de renouveau du service public, la fonction publique hospitalière est sans doute celle qui, davantage que la fonction publique d'Etat ou la fonction publique locale, se prête le mieux à une nouvelle approche : « entreprise » de services, mobilisant plus de cent métiers, aiguillonnée par des progrès technologiques rapides, confrontée à une concurrence de plus en plus vive, l'institution hospitalière est un admirable terrain d'expérimentation d'une fonction publique rénovée. Les sujets à creuser ont pour noms politique d'intéressement, développement de la participation, renforcement de la formation, souplesse accrue des rémunérations, création d'« espaces de liberté » pour les gestionnaires.

Le développement de l'autonomie est le second axe directeur d'une véritable réforme hospitalière. Face aux quelque deux mille établissements sanitaires et sociaux existants, la seule réponse permettant *d'améliorer la gestion et de* maîtriser les coûts réside dans l'accroissement des responsabilités.

La souplesse budgétaire doit constituer le pivot d'une gestion plus autonome et plus responsable. Il faut tirer toutes les conséquences du budget dit global, en réduisant le nombre des lignes budgétaires, en autorisant les virements entre dotations, en prévoyant le report automatique des crédits inemployés en fin d'année. S'il convient d'être prudent, au départ, sur la fongibilité des crédits du personnel et des crédits de fonctionnement courant, il faut garder présente à l'esprit l'idée que cette fongibilité s'imposera à terme.

Une libre gestion de la trésorerie est l'une des principales clés de toute véritable « révolution culturelle » dans les hôpitaux. La règle actuelle de dépôt automatique de fonds non rémunérés auprès du Trésor n'incite évidemment pas les établissements à se mobiliser pour améliorer le recouvrement de leurs recettes. Beaucoup d'établissements finissent par perdre de vue qu'une recette non recouvrée se transforme finalement en recette irrecouvrable, et qu'il faut bien, un jour ou l'autre, combler le trou ainsi créé en réduisant les dépenses à due concurrence. L'enjeu va en réalité bien au-delà : seule une gestion libre et responsable des flux de trésorerie est capable de faire accéder les gestionnaires hospitaliers à une véritable « conscience financière ».

L'aspiration à plus d'autonomie ne s'exprime pas seulement au niveau des établissements ; elle se manifeste aussi au niveau des différents services qui constituent l'hôpital. Tous ont besoin d'« espaces de liberté » qui permettent d'introduire dans la gestion administrative le minimum de souplesse qui lui fait souvent défaut. *Pour répondre à cette attente*, l'Assistance publique de Paris a mis en place, au niveau des services cliniques, une formule dite de « crédits libres ».

Le principe est d'une simplicité biblique : une enveloppe de crédits est mise à la disposition de chaque service clinique, qui l'utilise librement, en dehors de toute procédure administrative, sous la seule réserve de ne pas l'affecter à des dépenses de personnels. La seule obligation est la présentation d'un compte-rendu annuel d'utilisation : s'il apparaît que des abus ont été commis, l'enveloppe n'est pas renouvelée. *Les crédits en cause représentent* moins de 1/1000 du budget de l'AP. Qui n'achèterait la liberté à ce prix ? La logique d'une gestion plus libre et plus responsable conduit à substituer un dispositif de contrôle *a posteriori* au système actuel de contrôle *a priori*. Ce dispositif pourrait être géré soit par l'Etat, soit par les organismes de Sécurité sociale. Le quasi-monopole actuellement détenu par l'Etat sur la gestion hospitalière le désigne en principe tout naturellement pour exercer ce rôle. La question reste toutefois posée de savoir si, à terme, la logique du financement et la dynamique de la *décentralisation ne conduiront pas* à une nouvelle répartition des pouvoirs entre l'Etat et les caisses d'assurance-maladie.

Ce n'est pas le seul domaine où une clarification s'impose. Les hôpitaux ont besoin de règles du jeu qui leur permettent d'asseoir leur gestion sur des bases solides.

La première initiative à prendre est la mise en place d'indicateurs. En l'absence des informations que le marché fournit habituellement aux entreprises, les hôpitaux ont absolument besoin de se référer à un tableau de bord qui permette à chaque établissement de situer ses performances par rapport à celles des autres.

La deuxième mesure qui s'impose a trait au lien qu'il faut établir entre l'évolution de l'activité et celle des moyens. S'il est tout à fait légitime d'exiger des hôpitaux qu'ils améliorent régulièrement leur gestion et leur productivité, il est indispensable, symétriquement, d'établir les corrélations nécessaires entre les activités et les moyens. Il faut en finir avec le système malthusien qui pénalise les établissements les plus dynamiques.

Des mesures de simplification

La troisième mesure repose sur l'introduction de mécanismes d'intéressement. L'Assistance publique de Paris a, d'ores et déjà, introduit trois formules d'intéressement concernant respectivement les dépenses hôtelières, les dépenses médicales et le recouvrement des recettes. Mais il va de soi qu'il est possible d'aller plus loin et de mettre en place des techniques d'intéressement touchant aux rémunérations, sous réserve de privilégier la notion d'équipe plutôt que celle d'individu. Le secteur public doit démontrer que l'intéressement col*lectif est un instrument de gestion* beaucoup plus efficace que l'intéressement individuel.

La quatrième mesure consiste à dépasser le cadre annuel pour situer les relations de l'hôpital et de l'Etat (ou de la Sécurité sociale) au sein d'un contrat pluriannuel. Il faut mettre au point un type de contrat prévoyant les principaux engagements réciproques des parties, libellés dans des termes simples, accessibles à l'ensemble du personnel : le contrat ne doit pas être seulement le contrat du directeur, il doit refléter l'engagement collectif de l'ensemble des personnels, médicaux et non médicaux.

Ces règles du jeu doivent être complétées par des mesures de simplification.

Il faut d'abord forfaitiser la répartition du financement de la dotation globale entre les différents régimes d'assurance-maladie, ce qui allégerait considérablement l'énorme paperasserie qui accable les hôpitaux et les caisses de Sécurité sociale, actuellement tenus d'échanger en permanence des masses d'informations individuelles qui sont la négation même de la notion de budget global.

La participation des malades

Il faut ensuite envisager sérieusement la forfaitisation de la participation des malades. Actuellement, l'hôpital perçoit, d'une part, le forfait journalier, d'autre part, et dans certains cas seulement, un ticket modérateur dont le montant varie en fonction de nombreux paramètres. Des études ont montré que ce système compliqué – et par ailleurs inéquitable – pourrait être avantageusement remplacé par une participation forfaitaire unique, de l'ordre de 80 F à 100 F par jour. La durée moyenne de séjour étant de sept ou huit jours, la contribution moyenne des malades atteindrait donc 700 F à 800 F environ, susceptibles bien entendu d'être pris en charge par les mutuelles ou les compagnies d'assurances.

La réforme hospitalière ne pourra éluder la question fondamentale des relations de l'hôpital avec l'ensemble des autres acteurs du système de santé. La formule souvent évoquée des schémas régionaux de santé peut constituer une bonne réponse à la nécessité de mieux coordonner la médecine hospitalière et la médecine de ville, les établissements publics et les établissements privés, les structures pour malades aigus et les structures pour personnes âgées, les dépenses de soins et les dépenses de prévention. Encore faut-il créer une dynamique susceptible de donner une véritable consistance aux schémas *régionaux. Deux mesures pourraient* y contribuer.

La première consiste à admettre la diversité, inhérente à toute politique de réelle décentralisation : il faut accepter l'idée que les choix faits dans les différentes régions puissent ne pas être calqués sur le même modèle, que des expériences soient menées, que l'articulation entre les différents acteurs du système de santé puisse être évolutive.

La seconde consisterait à introduire un mécanisme d'intéressement qui prendrait la forme d'une modulation régionale des cotisations d'assurance-maladie. Il va de soi que cette modulation devrait être contenue dans des limites étroites, sous peine de déboucher sur des régimes de protection sociale variables selon les régions. Concrètement, la possibilité de majorer ou de minorer les cotisations maladie d'un demi-point, en fonction des résultats obtenus, échapperait, semble-t-il, à cette critique. Mais d'autres solutions sont possibles, en jouant, par exemple, sur les fonds d'action sanitaire et sociale dont les caisses disposent en principe librement ou encore – à la marge – sur le taux du ticket modérateur. L'essentiel est d'établir une liaison d'un nouveau type entre les responsabilités accrues et les résultats obtenus.

Contrairement à l'idée communément répandue et malgré certains facteurs objectifs d'alourdissement des charges (vieillissement de la population, augmentation de la démographie médicale), je suis convaincu que les dépenses de santé peuvent être maîtrisées, c'est-à-dire être contenues au voisinage de la progression du PIB en valeur sur la longue période. Encore faut-il que la réforme en chantier ne soit pas un simple replâtrage, mais aborde courageusement les vrais problèmes, en articulant l'ensemble des solutions autour d'une idée simple : il s'agit aujourd'hui de passer d'une santé administrée à une santé véritablement gérée.

Je songe à la formule qu'un chirurgien utilisait fréquemment avec les malades qu'il jugeait perdus : *« Bonne nouvelle, on ne vous opère pas ! »* L'hôpital est-il si malade qu'il faille lui tenir le même langage : *« Bonne nouvelle, on ne vous réforme pas »* ? Je suis persuadé, au contraire, que l'hôpital, à la frontière de l'entreprise et du service public, doit être le lieu privilégié d'expérimentation d'une nouvelle gestion publique.

► ***Jean Choussat est ancien directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris.***

Sida : opinions à la française

Suite de la page 13

« Il a été montré dans des travaux qualitatifs aujourd'hui en cours d'application aux cas du sida la puissance des deux grandes conceptions du « penser social » de la causalité en matière de pathologie : l'une de la « maladie-punition », l'autre plus « biologique », réactivant des croyances anciennes sur les liquides corporels. »

Cette photographie de l'opinion française, qui devrait être prochainement complétée par une vaste enquête nationale sur la sexualité des Français (3), souligne à sa manière le rôle difficile des experts (et incidemment des médias), qui, souvent, ne peuvent nier la possibilité théorique de certaines contaminations (ce fut le cas avec les moustiques ou la salive) et qui, de fait, risquent de dramatiser sans raison aucune. Il faut ainsi parvenir à convaincre que les voies de transmission du virus ne sont que celles qui ont été décrites mais, dans le même temps, que la prévention impose une modification des comportements du plus grand nombre (réduction du nombre des partenaires sexuels, utilisation de préservatifs dans les situations à risque, recours éventuel aux techniques du *safer*, etc.).

« Je pense que l'évocation publique de toute ambiguïté scientifique quant aux modes de transmission peut avoir des effets dévastateurs sur l'opinion, explique M. Jean-Paul Moatti (INSERM, unité 240). *C'est parallèlement souligner l'importance des prises de position éthiques. Quoi qu'on pense par ailleurs, l'image diffusée à travers le monde de Jean-Paul II embrassant un séropositif a fait autant sinon plus que bien des campagnes télévisées sur le sida. »*

L'enseignement le plus encourageant de cette enquête porte précisément sur le maintien, voire l'amélioration en France d'un « climat de tolérance » à l'égard des personnes contaminées, séropositives ou malades.

Ainsi, seules 6,9 % des personnes interrogées disent qu'elles refuseraient de travailler avec un séropositif, 9,1 % de continuer à le fréquenter et 16,3 % d'aller manger chez lui. Seules 19 % ont l'impression qu'elles chercheraient à rendre leurs relations moins fréquentes si elles apprenaient qu'une de leurs connaissances était atteinte du sida. 87,2 % estiment qu'un malade du sida a besoin de sympathie et de solidarité et 93,5 % qu'il a droit aux meilleurs traitements possibles. Ce qui, en définitive, diffère fort peu des attitudes à l'égard des malades souffrant d'un cancer.

Enfin, et quels qu'aient pu être les discours extrémistes sur ce thème, l'adhésion à des mesures coercitives (isolement des séropositifs, interdiction de l'école aux enfants contaminés, légitimité du licenciement des malades), demeure le fait d'une minorité, toujours inférieure à 10 % de la population. *« Le sida n'est pas (encore) devenu, à la différence d'autres débats de société comme l'immigration, un objet de polarisation idéologique et de cristallisation généralisée des peurs et des mécanismes collectifs de défense par recherche de boucs émissaires »*, concluent les auteurs.

La principale question est donc de savoir si cette progression annoncée de l'épidémie bouleversera ou non demain les opinions et les comportements des Français (3), dont 4,3 % seulement estiment aujourd'hui que le sida est un *« châtiment de Dieu »*.

JEAN-YVES NAU

(3) Une enquête sur 20 000 personnes, dirigée par le professeur Alfred Spira (INSERM, unité 292), sera prochainement effectuée en France. Elle visera à une analyse en profondeur du comportement sexuel des Français.

Cosmos : les pluies de la vie

Suite de la page 13

« Les météorites carbonées contiennent un mélange de matières très curieuses, dont on commence tout juste à découvrir l'importance dans l'univers », précise Michel Maurette (CNRS, Orsay). Délaissant partiellement son laboratoire, ce physicien a déjà mené, depuis 1984, trois expéditions au Groenland et en Antarctique... pour y ramasser des poussières d'étoiles. Un rêve d'enfant doublé d'une précieuse recherche, puisque ces « micrométéorites », d'une taille inférieure au millimètre et protégées de la contamination terrestre par les glaces des pôles, permettent une analyse rigoureuse de leurs composés.

Plus étonnant encore : outre qu'elles se révèlent constituées d'une matière extrêmement riche (molécules organiques, sulfures, argiles), ces poussières cosmiques apparaissent pour la plupart extrêmement bien conservées, malgré leur chute dans l'atmosphère terrestre, qui, en bonne logique, aurait dû les fondre en un magma non identifiable. Quand on sait que la Terre primitive était bombardée d'un flux de micrométéorites environ dix mille fois supérieur au flux actuel (soit une particule par mètre carré et par minute !), on devine l'intérêt que portent les chercheurs à une telle découverte. *« D'autant plus que l'atmosphère primitive de la Terre était peut-être plus favorable à leur survie que l'atmosphère actuelle »*, précise Philippe Bonny, du Centre de spectrométrie nucléaire d'Orsay (CNRS), pour qui *« les micrométéorites ont peut-être constitué une source importante de matière organique extraterrestre. »*

Comètes, météorites ou poussières cosmiques, il est encore beaucoup trop tôt pour déterminer les rôles respectifs de ces corps célestes dans l'éventuel ensemencement de la Terre. Mais le faisceau de présomptions semble bel et bien se resserrer autour de l'hypothèse extraterrestre. Comment dès lors *ne pas se surprendre à rêver* qu'existent, hors de notre système solaire, d'autres formes de vie?

CATHERINE VINCENT

Les cinquante ans de l'IGN

Avec l'apport des technologies nouvelles, l'Institut géographique national s'est considérablement transformé depuis sa création.

L'INSTITUT géographique national (IGN) a cinquante ans. Il est né, en effet, le 1er juillet 1940 d'un décret signé le 27 juin 1940 par *« le maréchal de France, président du conseil, Philippe Pétain »* et publié dans le *Journal officiel* du 12 juillet 1940.

Mais l'IGN, dont le ministère de l'équipement a la tutelle, est, en fait, beaucoup plus que demi-centenaire. Il a remplacé le Service géographique de l'armée, créé en 1887. Lequel Service avait lui-même pris la suite du Dépôt de la guerre né en 1688. Ainsi peut-on presque dire que l'IGN a trois cent deux ans.

Les militaires ont été les premiers à avoir un besoin impérieux de cartes. D'où la création, par Louvois, du Dépôt de la guerre, dont la tâche était de rechercher et de conserver les archives militaires. A ce Dépôt fut affecté le Corps des ingénieurs des camps et armées, créé en 1696 et transformé, trente ans plus tard, en Corps des ingénieurs géographes des camps et armées, qui était chargé de faire la description géographique, militaire, des régions où se déroulaient les opérations de guerre.

L'établissement de la première carte générale de la France est dû à la volonté de Louis XV. Le roi avait constaté en 1747 l'exactitude de la carte de la Flandre levée l'année précédente par les ingénieurs géographes et appuyée sur les travaux de triangulation (1) imaginés par l'astronome géodésien César François Cassini (dit Cassini III, puisque la dynastie d'origine italienne a compté quatre générations).

Ainsi est entreprise, en 1750, la Carte géométrique de la France, en 180 feuilles à l'échelle du 1:86 400, soit une ligne pour 100 toises (2). Coût de l'opération : 4 000 livres par feuille (3).

Tout marche bien jusqu'en 1756, année où débute la guerre de Sept Ans. L'Etat n'a plus d'argent pour la carte, dont... 2 feuilles sont parues. Mais Cassini décide de continuer. Il crée une société, dont les actionnaires sont Mme de Pompadour et des personnalités de la cour, à laquelle Louis XV donne le matériel et abandonne les droits sur la carte. Tout le monde, en effet, peut acheter la carte pour 4 livres la feuille.

Les photos aériennes base de la cartographie

Arrive la Révolution : 165 cartes sont publiées, 11 sont en cours de gravure et les dernières sont en préparation (4). Jacques-Dominique Cassini (Cassini IV) est emprisonné (libéré, il ne mourra qu'en 1845, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans) ; sa société est « nationalisée », si bien que tout le matériel, y compris les planches de cuivre et les cartes imprimées, est transféré au Dépôt de la guerre. La cartographie française redevient militaire pour cent quarante-sept ans.

Guerroyant dans toute l'Europe, Napoléon a besoin de cartes. Les ingénieurs militaires dressent des cartes d'Italie, des Alpes, de Hollande, etc. Ainsi est réalisée, par le Dépôt de la guerre, la Carte de l'empereur en 420 feuilles au 1:100 000 (le système métrique a été institué en 1795 et est légal depuis 1799), qui couvre une grande partie de l'Europe. Existant... en un exemplaire, cette œuvre monumentale disparaît en partie pendant la retraite de Russie ; une autre partie est confisquée par les puissances alliées en 1815.

La carte de Cassini, si remarquable soit-elle, avait beaucoup de défauts. L'idée de faire une nouvelle carte a donc été suggérée dès 1808. Il fallut attendre neuf ans pour que soit créée la Commission royale de la carte de France. Mais les uns souhaitaient l'échelle du 1:000 000, les autres celles du 1:50 000. La discussion fut close en 1824 : la nouvelle carte serait levée au 1:40 000, gravée et imprimée au 1:80 000. Ainsi fut décidée la Carte de l'état-major en 273 feuilles, dont la réalisation – géodésie, levés, gravure, impression – ne s'acheva qu'en 1880. Dès 1883, il fallut s'attaquer à la première révision, qui prit vingt-quatre ans. Vint la deuxième, commencée en 1908 et achevée en 1952. Alors qu'un projet de la troisième carte générale de la France au 1:50 000 avait été lancé dès 1900 et que la décision de publier les feuilles de préparation au 1:20 000 et en trois couleurs du 1:50 000 avait été prise en 1922...

Il est temps de rendre hommage au général Louis Hurault qui dirigeait le Service géographique de l'armée depuis 1937 et qui avait imposé en France, entre les deux guerres, l'utilisation des photos aériennes comme base de la cartographie. Les conditions de l'armistice signé le 22 juin 1940 par la France et l'Allemagne comprenaient la saisie par les Allemands des biens militaires français.

Extraordinaires mutations

Le général Hurault a compris en un éclair qu'il fallait que le Service géographique de l'armée devienne immédiatement un organisme civil. Cinq jours après l'armistice, le décret était signé. A partir du 1er juillet 1940, le Service géographique de l'armée – militaire – était remplacé par l'Institut géographique national – civil, – dont le directeur général était l'ingénieur général Hurault. Celui-ci est revenu à Paris le plus tôt possible.

M. Georges Laclavère, directeur de l'IGN de 1963 à 1974, était avec le « général » Hurault. Des sentinelles allemandes interdisaient l'entrée des immeubles aux 136 *bis* et 140 de la rue de Grenelle. Un des officiers qui occupaient les locaux a bien voulu parler : pour lui, il s'agissait de locaux militaires. Finalement, après bien des discussions au plus haut niveau, un accord se fit : l'armée allemande restait dans une partie des locaux de la rue de Grenelle, l'IGN récupérait le reste. Mais, et M. Laclavère en rit encore, il y avait aussi des bureaux « secrets » que les Allemands n'ont jamais découverts : notamment ceux où étaient stockées les photos aériennes clandestines de la ligne Siegfried prises avant la guerre et bien utiles aux Alliés en septembre 1944.

Depuis cinquante ans, l'IGN vit d'extraordinaires mutations. Les avions, les satellites, l'informatique et de multiples technologies nouvelles ne cessent de bouleverser le travail des spécialistes de l'IGN. Selon la formule de M. Jean-François Carrez, l'actuel directeur général, les métiers spécifiques (géodésie, nivellement, restitution, dessin, etc.) sont de plus en plus remplacés par des applications de l'informatique spécialisées dans les diverses branches de la géographie-cartographie.

A la carte de base au 1:25 000 (qui a remplacé celle au 1:20 000 à partir de 1964) en 4 200 feuilles et à ses dérivées au 1:50 000, 1:100 000 et 1:250 000 sont venues s'ajouter des cartes thématiques (touristiques, pour commencer), faites de plus en plus à la demande d'aménageurs ou de décideurs grâce aux informations obtenues par la télédétection et à l'informatique. De plus en plus, en effet, les données sont numérisées. Ce qui permet d'innombrables – et rapides – combinaisons visualisant des problèmes extrêmement variés.

Depuis 1967, l'IGN est un établissement public de l'Etat à caractère administratif, doté de la personnalité administrative et de l'autonomie financière. Il a donc une mission de service public (carte de base, entretien du réseau géodésique, Ecole nationale des sciences géographiques) pour laquelle l'Etat donne, en 1990, 325 millions de francs. Il reçoit deux subventions supplémentaires : 45 millions de francs pour ses équipements de son ministère de tutelle, 10 millions de francs du ministère de la recherche.

Mais l'IGN doit aussi « gagner sa vie » : cette année, il aura 200 millions de recettes propres (dont 75 viennent de la vente de ses cartes et photos aériennes, 80 de contrats avec des décideurs, 40 d'activités à l'exportation – ces dernières sont de plus en plus difficiles, car la concurrence étrangère est de plus en plus vive.

Les deux mille cent personnes qui travaillent actuellement à l'IGN ont cependant des atouts importants : des techniques sans cesse affinées et des réalisations d'une extrême qualité.

YVONNE REBEYROL



B. DECOUX/REA

IGN : à l'imprimerie de Saint-Mandé

(1) La triangulation permet de tracer de proche en proche un canevas géodésique fait d'un réseau de triangles. Chaque triangle a un de ses côtés en commun avec un de ses voisins. La position de chaque angle est déterminée selon ses coordonnées horizontales : « x » pour la longitude et « y » pour la latitude. Ainsi peut-on placer chaque point du réseau géodésique dans le réseau des parallèles et méridiens tracés en fonction de la projection choisie pour dessiner la carte. La surface de la Terre étant sphérique (approximativement) et les cartes planes, il a fallu imaginer diverses relations mathématiques (les projections) permettant de passer de l'une aux autres.

(2) Il y avait 12 lignes dans un pouce (27,07 mm), 12 pouces dans un pied ; 6 pieds dans une toise (1,949 m).

(3) Une livre de 1756 vaut environ 16 francs actuels.

(4) L'IGN possède 179 planches de cuivre originales sur les 180 de la carte de Cassini.

Informatique : le secret des « facteurs »

La lutte entre les « casseurs de code » et les crypteurs qui s'efforcent sans cesse de protéger les systèmes informatiques d'éventuels pirates a encore de beaux jours devant elle. Une nouvelle preuve vient d'en être donnée par une équipe de mathématiciens dirigée par MM. Arjen Lenstra, de Bellecore (1), et Mark Manasse, de Digital Equipment Corporation. Ils se sont en effet montrés capables de « factoriser » un nombre de cent cinquante-cinq chiffres considéré dans l'état actuel des techniques existantes comme « infactorisable ».

Pour bien comprendre ce qu'une telle opération veut dire, il faut savoir que cette petite branche des mathématiques sert aux informaticiens pour protéger les ordinateurs les plus « sensibles » des armées, des banques, des gouvernements. La technique employée repose sur l'utilisation de nombres premiers, c'est-à-dire de nombres qui ne sont divisibles que par 1 ou par eux-mêmes comme 3, 7, 17 ou 31.

S'il est effectivement aisé de multiplier de tels nombres entre eux pour construire un nombre d'une centaine de chiffres, il est en revanche quasi impossible de le factoriser, c'est-à-dire de trouver dans un temps très court les nombres premiers dont il est issu. Ainsi, le nombre 2 623 est factorisable parce qu'il est le produit de deux nombres premiers, 43 et 61. Mais il s'agit là d'un exemple simple à la portée de n'importe quel ordinateur. Il en va autrement pour les nombres les plus grands, si l'on en croit des chercheurs de Stanford qui, en 1981, ont estimé que pour décomposer en ses facteurs premiers un nombre factorisable de deux cents chiffres, hors de portée du meilleur ordinateur.

Dès 1976, trois chercheurs, MM. Rivest, Shamir et Adleman, ont compris tout le bénéfice qu'on pouvait tirer d'un tel casse-tête mathématique pour protéger les réseaux d'ordinateurs les plus sensibles. Il suffit en effet, de manière très schématique, que le destinataire d'un message confidentiel choisisse deux ou trois grands nombres premiers de plusieurs dizaines de chiffres chacun. Il diffuse alors dans un annuaire consultable par ses éventuels correspondants le résultat de leur produit. Ce dernier constitue donc une sorte de « clé » – les spécialistes parlent même de système à clé révélée – que l'émetteur du message utilise pour crypter son texte.

Inviolabilité brisée

A la réception, seul le destinataire est capable de lire en clair le message qui lui est destiné, car lui seul dispose des éléments – les fameux nombres premiers – qui lui permettent de le décoder. D'autres peuvent, bien sûr, jouer les pirates et se procurer l'ensemble du message crypté. Mais le temps qu'il leur faudra pour forcer la clé révélée et trouver les éléments qu'elle contient est tel qu'ils renonceront vite si ils ne sont pas équipés de moyens de calcul colossaux.

Une preuve : en 1988, M. Arjen Lenstra réussit, en compagnie d'une douzaine de chercheurs, à briser l'inviolabilité supposée d'un nombre de cent chiffres qui se révéla être le produit de deux nombres premiers de soixante et de quarante et un chiffres ! Mais à quel prix ! Il fallut en effet faire appel à quatre cents ordinateurs pour tester toutes les combinaisons possibles et trouver après des heures de calcul la solution. Le même vient aujourd'hui de renouveler son exploit avec un nombre de cent cinquante-cinq chiffres cette fois, mais en utilisant une batterie de... mille ordinateurs.

De quoi donner un frisson d'angoisse aux crypteurs qui savent, comme l'expliquent MM. Arjen Lenstra et Mark Manasse, qu'*« une fois qu'une personne non autorisée a découvert comment factoriser un nombre, il lui suffit d'une poignée de secondes pour déchiffrer les messages cryptés à partir de ce nombre »*. Un petit frisson seulement car bien peu de gens disposent du temps et du nombre d'ordinateurs nécessaires pour casser de tels codes. Mais, on peut toujours, en attendant une nouvelle percée de ces mathématiciens facétieux, compliquer la «clé» en prenant des nombres factorisables de deux cents, voire trois cents chiffres, et pourquoi pas plus ?

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Département de recherche de la société Bell.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN :0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL



• L'Italie, engluée dans la poix uruguayenne, a eu besoin d'une bonne heure pour imposer son jeu et assurer sa qualification en quarts de finale • Elle y rencontrera l'Eire, victorieuse, à l'ultime tir au but, de la Roumanie • Pendant le Mondiale, les jeux d'argent, officiels ou non, continuent • Des places vendues et inoccupées dans les stades •

Le fantôme de la « Céleste »

La mort lente de l'Uruguay et de ses footballeurs atones

• Italie b. Uruguay : 2-0.

ROME

de notre envoyé spécial

La «Céleste» peut retourner à son passé, à ses souvenirs. Même lointains, ils sont plus vivants encore que son présent. Montevideo devra attendre encore sa *troisième Glorieuse.* 1990 n'avait aucune chance de supplanter 1930 et 1950 quand l'Uruguay ensorcelait le monde, pas même 1970 qui vit les Uruguayens en demi-finale. Bienheureux encore que cette équipe de momies et son football, tirés du formol, aient pu se traîner jusqu'en huitième de finale.

Habitué à se contenter de peu, le supporter uruguayen aura accepté comme pain béni l'interruption de vingt années d'insuccès en Coupe du monde. Depuis 1970, en effet, l'Uruguay n'avait pas réussi à gagner un seul match en phase finale. C'est fait désormais grâce au misérable but marqué *in extremis* à la Corée du Sud. Face à l'Italie, il aurait fallu *qu'ils jouent des heures, ces footbal*leurs atones, pour espérer tromper Walter Zenga, le gardien transalpin.

Tiré comme d'habitude à quatre épingles, le sélectionneur Oscar Washington Tabarez faisait bonne figure après l'élimination. Déçu? *«Pas vraiment ; notre objectif minimum était de passer le premier tour. La manière a peut-être laissé à désirer.»*

Ah! *tout de même. Ce bémol* est la moindre des choses de la part d'un homme qui avait promis de montrer un jeu rénové et une équipe renouvelée. Cet instituteur de quarante-trois ans s'était même juré de réhabiliter l'Uruguay à l'occasion du Mondiale. Vaste programme qu'il avait en tête depuis quatre ans. Il était l'adjoint d'Omar Borras en 1986 et il avait vécu comme un calvaire le football *de la honte dans laquelle s'était com*plu la «Céleste» au Mexique. L'escadron des Bossio, Bioggo et Batista avait semé des graines de violence sur tous les terrains. La *garra*, cette combativité extrême qui plaît tant au public uruguayen avait laissé l'image odieuse d'un football acéré comme le fer des crampons.

Plus jamais ça! Sur ce thème, Oscar Tabarez avait mené campagne contre Omar Borras, *puis contre* Roberto Fleitas, un fils spirituel plutôt qu'un successeur. C'est avec la manière forte en effet que l'Uruguay s'était à nouveau pointée en 1987 lors de la Copa America. Finalement nommé *«Technico»* de la sélection en janvier 1989, cet ancien défenseur, obscur arrière central de quelques clubs uruguayens et mexicains, allait faire connaître son goût pour *l'offensive. Préconisant «un football propre et intelligent»*, il battait aussitôt le rappel des Uruguayens émigrés en Europe. Des artistes pour la plupart, à l'image de Ruben Paz, Ruben Sosa et Enzo Francescoli.

Le gaucher de gauche

L'Uruguay nouveau, plus technique et spectaculaire, a accédé à la finale de la Copa America en 1989, *puis s'est qualifié pour* le Mondiale, mais les détracteurs de ce *«jeu de femmelettes»* n'ont jamais désarmé. *Ils ont failli* obtenir la tête du sélectionneur l'an dernier. Les dirigeants de clubs lui reprochaient de recruter des «mercenaires» au lieu d'utiliser les talents locaux. Cela les privait d'une belle vitrine pour vendre leurs propres joueurs. Ce petit pays de quelque trois millions d'habitants est, en *effet*, un des plus gros exportateurs sud-américains de joueurs. Une étude récente estime à six cents le nombre d'Uruguayens évoluant à l'étranger.

A cette époque, le plus ardent défenseur de Tabarez fut Ruben Sosa. Le jeune attaquant de la Lazio de Rome, passé professionnel à dix-huit ans, puis transféré en Europe à moins de vingt pour faire bouillir la marmite de ses douze frères et soeurs, avait immédiatement flairé *une manoeuvre politique.* Oscar Tabarez, militant de gauche affiché, aurait été la cible de la droite traditionnelle qui possède la majorité des clubs professionnels. Lui-même militant actif, gaucher de gauche, avait menacé de ne plus jouer en équipe nationale si Tabarez était limogé.

C'est avec ses pieds que l'avocat de la défense trouva les arguments décisifs. En marquant but sur but lors de la campagne de *qualification*, Ruben Sosa a fait taire toutes les critiques. Aujourd'hui le maigre bilan proposé par l'équipe uruguayenne semble avoir déjà relancé les rumeurs de limogeage. Le nom du remplaçant d'Oscar Tabarez circule. Un certain Enrique Ghezzi Manero, entraîneur du *Danubio*, le dernier club en vogue de Montevideo.

Cette fois Ruben Sosa aura du mal à être convaincant. Ailier vif-argent, il a été la grande déception du rendez-vous mondial. Baptisé *Petit Prince* parce que la place de prince était déjà occupée dans le cœur des Uruguayens par Enzo Francescoli, Ruben s'est enlisé après avoir raté un penalty lors du premier match . Au point qu'Oscar Tabarez, faisant bon marché de leurs liens d'amitié, ne l'avait même pas aligné au coup d'envoi du match contre l'Italie.

Il n'est entré en jeu qu'en désespoir de cause. Toto Schillaci n'avait *pas encore osé son but, monstrueux* tir de mortier lâché au jugé (65ᵉ minute), le coup franc tiré artistiquement par Giuseppe Giannini n'avait pas encore trouvé la tête de l'*expérimenté Serena (79ᵉ minute)*, mais déjà Francescoli, prince déchu au regard triste, évaluait les dégâts. Que faire, sinon retarder l'échéance quand on a peu d'ambition? Avec six de ses joueurs appointés du *Calcio* la formation uruguayenne avait pourtant les moyens de perturber le jeu italien. Elle l'a fait pendant une heure, guère plus, en faisant tourner le ballon autour du rond central selon un *tempo* de rémouleur.

JEAN-JACQUES BOZONNET

Saint « Paddy », gardien d'Irlande

Patrick Bonner, le goal irlandais, est désormais le héros de tout un peuple

• Irlande b. Roumanie : 0-0 après prolong., 5-4 aux tirs au but.

GÊNES

de notre envoyé spécial

Jacky Charlton s'est gratté le nez, comme par superstition. Ce bon vieux pif est trop généreux et trop charnu pour oser le trahir en pareil moment, *lui, l'Anglais, promu héroï*que sélectionneur de la République d'Irlande. Il a machouillé son chewing-gum. Puis, son regard de vieux filou s'est fixé sur la cage, là-bas, à l'autre *bout* du *terrain* de Gênes. «Paddy» Bonner, son gardien de but, se signait une cinquième fois face à un tireur roumain. Dans les tribunes, tout de vert bariolées, vingt mille fils d'Irlande imploraient saint Patrick pour cette épreuve de tirs aux buts après le constat d'égalité *(0-0)* .

Un nez de bon augure, un signe *de croix, le saint des saints. Tout* était réuni, le miracle pouvait avoir lieu. Et il eut lieu. «Paddy» Bonner plongea sur sa droite pour stopper la frappe trop naïve de Radu Timofte. L'Irlande obtenait ainsi beaucoup plus que sa première qualification pour les quarts de finale de la Coupe du Monde : *elle tenait là son «Guadalajara»*, son jour de gloire et de suspense.

Comme le football français se souviendra toujours de cet après-midi mexicain et du fameux match contre le Brésil en quarts de finale du Mundial 1986, le football irlandais, version républicaine, n'oubliera jamais le lundi 25 juin à *Gênes contre les Roumains*, ce jour béni qui lui a ouvert la voie d'un match contre l'Italie, le 30 juin à Rome.

Oh, bien sûr, la partie ne fut pas de première qualité . Entre les bûcherons de Dublin, trop limités pour faire œuvre d'*artistes, et des* Roumains trop individualistes pour concrétiser leur indéniable supériorité, les débats furent parfois ennuyeux. Mais était-ce bien important? Il est des matchs où l'affectif l'emporte sur la technique. République d'Irlande-Roumanie fut de ceux-là, chargé d'émotion et de couleurs.

Joyeux soiffards

Toute autre issue qu'une victoire irlandaise eut été injuste pour ces supporters que l'Italie s'est surprise à aimer jusqu'à fraterniser, verre à *la main, dans les trattorias. Lundi*, ils étaient donc encore vingt mille – deux fois plus que les Néerlandais la veille contre la RFA, – venus par charters et par trains, en famille ou entre amis, depuis Dundalk, Dublin ou Drogheda. Le temps d'un match sur les travées du superbe stade ligure, *leurs corps blanchâtres* ont pris plus de soleil qu'il n'en brûlera jamais sur le comté de Galway.

Depuis le début de ce Mondiale, ces milliers de joyeux soiffards règnent sur les stades, parfois même sur ceux où leur équipe ne se produit pas. Ils sont bien les seuls à ne jamais siffler l'hymne national de leur adversaire du jour, à applaudir les belles actions des joueurs opposés. Sans doute faut-il voir aussi dans cette attitude une volonté de se distinguer des Anglais à la réputation bien établie de mauvais garçons. *Jacky Charlton, bien qu'étant* lui-même originaire d'Albion, sait parfaitement que la principale force de son équipe est là, dans cette joie de vivre, donc de jouer. *«Je suis heureux pour le peuple d'Irlande. Ce soir, les pubs de Dublin vont distribuer plus de pintes qu'en un an»*, assurait-il après la partie, en tirant sur un cigare de banquier.

Mais cette victoire est aussi celle du gardien «Paddy» Bonner. *Depuis un match historique contre* l'Angleterre en 1988, lors du Championnat d'Europe des Nations (victoire irlandaise, 1-0), l'homme est un héros. C'est désormais un saint. *Comme* pour prouver que ses parents irlandais pure souche ne s'étaient pas montrés présomptueux en le prénommant Patrick, un honneur *qui* se mérite, il fait office de porte-drapeau de cette joyeuse confrérie. C'est son nom que les supporters ont chanté jusqu'à plus soif *dans les ruelles génoises*, au côté des tifosis italiens qui fêtaient le succès des leurs contre l'Uruguay.

«Paddy» Bonner n'est certainement pas le meilleur gardien du Mondiale et Jacky Charlton n'a rien d'un technicien de génie, même s'il a su bâtir une équipe très *délicate* à manier en raison de son style, britannique jusqu'à la caricature. Cette formation, bien que toujours invaincue dans cette Coupe du Monde, ne sera jamais une grande équipe. Pourtant, la République d'Irlande a déjà marqué le quatorzième tournoi mondial de son empreinte. A tel point qu'en regardant les Irlandais rentrer aux vestiaires sous les applaudissements d'une foule ivre de joie, les esthètes les plus intransigeants pouvaient se demander si, après tout, ces gaillards, tout autant que leurs supporters, n'étaient pas les seuls à avoir compris le vrai sens du jeu de football.

PHILIPPE BROUSSARD

HORS-JEU

La vente forcée des billets d'entrée

ROME

de notre correspondant

S'il y a une chose insupportable pour l'amateur de football, c'est bien d'assister à un match dans un stade à demi-vide. On s'y sent un peu bête, on n'ose pas crier sa joie et on se demande si on ne s'est pas trompé de pelouse. Même devant la télé lorsque les caméras balaient les gradins désertés il y a comme un malaise dans les salons. *« Un beau match comme ça ! Vraiment c'est à n'y rien comprendre. » « Surtout*, renchérira quelqu'un, *qu'on nous serine depuis des semaines que tous les billets ont été vendus. »*

S'il est vrai que 92 % des 2,5 millions de tickets d'entrée aux cinquante-deux parties du Mondiale ont été vendus, personne n'a jamais prétendu que les *acquéreurs étaient tous des supporters.*

D'*abord*, les *grandes* entreprises ont acheté des carnets entiers de billets, par paquets de mille, pour les offrir à leurs meilleurs clients ou pour récompenser leurs plus fidèles cadres et employés. Or, contrairement à la légende, tous les Transalpins ne *naissent pas avec des crampons* aux pieds.

Il y a donc un peu de *« bouillon »*, et l'on peut d'ailleurs observer à l'entrée de certains stades des personnes qui gâchent *le* métier des pros de la revente *« au noir »* en essayant de refiler à moitié prix des tickets qui leur avaient été généreusement offerts par leur patron. Les parties les plus désertées sont, surtout, *celles de l'après-midi. C'est que*, contrairement à une idée reçue, y compris chez Fiat, qui avait offert en vain à ses ouvriers des heures de congés – rattrapables par la suite – pour suivre les matches importants de l'après-midi, les Italiens travaillent.

Ensuite, il y a les marchands de voyage, les « tour-operators » et leurs *« prix-package »*. Eux aussi ont acheté des billets à la tonne. Mais, là, pas question de cadeau. Au contraire. A force d'avoir voulu prendre les *« touristifosi » d'Europe pour des Américains* Ils ont vidé les stades, et rempli les salons-télé. Ils ne sont pas les seuls. En obligeant les amateurs éclairés, c'est-à-dire ceux qui ne *glapissent pas systématiquement* à la vue d'un ballon mais qui choisissent leurs matches et leurs équipes, bref, en refusant le choix à ces esthètes et en les contraignant *au « prenez-le-paquet-si-non-rien »*, les revendeurs officiels, type Banque nationale du travail en Italie (BNL) ont, eux aussi, contribué à la désertifica*tion de certains gradins. On peut* être supporter de l'Allemagne ou de l'Angleterre et ne pas forcément vouloir faire le voyage à l'autre bout du pays pour aller *voir une autre équipe.*

Enfin, les sponsors, les marchands de lessive et les gazettes ont multiplié les concours avec, à la clé, des tickets d'entrée sur les stades italiens. Magnifique initiative dont les as du marketing moderne évalueront peut-être un jour l'impact réel sur leurs ventes. Tous les heureux gagnants, champions de la contrepèterie ou de la devinette, qui ont tiré le *gros lot, genre Roumanie-URSS à* Bari, n'ont pas forcément les moyens de se payer le voyage. Surtout au prix de l'hôtellerie transsalpine.

PATRICE CLAUDE

Une institution nommée Totocalcio

Les paris sur le football sont une tradition dans la péninsule

TURIN

de notre envoyé spécial

Le football en Italie est une affaire d'Etat et une affaire juteuse. *« Rien n'est trop cher pour le football »* n'avait pas hésité à dire le maire de Milan pour justifier l'énormité des sommes investies dans la réfection du vieux stade San Siro. Pas un homme politique italien n'aurait d'ailleurs aujourd'hui la folle idée de faire une affaire de cette affaire, une *véritable industrie nationale qui rapporte* à l'Etat italien, qui en a bien besoin, bon an mal an, des milliards de lires.

Grand ancêtre de notre Loto *sportif, le Totocalcio est une institution* dans la péninsule. Du lundi au samedi minuit, des millions d'Italiens s'adonnent à ce «sport» national qui ne demande qu'un stylo, un bulletin, *«la schedina»*, que l'on trouve dans tous les débits de tabac, une mise minimale de 600 lires (3 francs) et beaucoup, beaucoup de chance pour cocher à bon escient les treize cases rituelles, bâties sur treize matches de championnat.

Totonero et blanchiment d'argent

Le supporter italien aime souvent y jouer, naturellement en équipe, au bistrot, devant le traditionnel *cappuccino*, au bureau, au cercle sportif ou encore dans la section de son parti. Et comme, en *matière de jeux, on n'est jamais ici* non plus à cours d'imagination, depuis quelques saisons, on voit de plus en plus des groupes se former, investir dans des programmes informatiques sophistiqués et jouer parfois plusieurs centaines de milliers de lires sur des bulletins rem*plis à partir* d'un *maximum* de données.

Le record appartient à deux *tifosi* qui ont pu gagner un dimanche, avec treize bons résultats sur treize, 250 millions de lires (13 millions de francs). Ce qui n'est rien au regard des sommes empochées par l'Etat qui récolte ainsi, chaque samedi soir, près de 30 milliards de lires (120 millions de francs), dont la moitié va dans les caisses d'un organisme public pour le sport.

On conçoit donc que les autorités italiennes n'aient pas un instant songé durant le Mondiale à cesser de traire avantageusement cette bonne vache à lait. Depuis quinze jours le Totocalcio a un petit frère. Chaque semaine, les paris sont engagés sur les rencontres jouées, se compliquant au fur et à mesure que le nombre des équipes se restreint.

La semaine dernière, il s'agissait de trouver le résultat de la pre*mière mi-temps et le résultat final.* Cette semaine, l'affaire se corse, puisqu'il convient de trouver, en plus, le nombre des joueurs remplacés, le nombre de buts marqués. A ce jeu, les fantaisies du Cameroun, les foucades d'un Diego *Maradona sont une calamité* pour ces foules de pronostiqueurs qui peuvent en discuter durant des heures et des heures.

Mais tout cela n'est encore rien au regard des sommes perçues et bien entendu moins affichées par la Camorra, la célèbre Mafia napolitaine. Car *le* Totocalcio a aussi un frère bâtard, le «Totonero» qui rapporte plus d'argent à la Camorra que le Totocalcio à l'Etat. D'abord parce que tous ces paris *sont clandestins. Ensuite parce que* le règlement est d'une simplicité enfantine : on parie sur le résultat d'un ou plusieurs matches, et ce règlement n'a pas eu besoin d'être *changé pour la* Coupe du monde.

Celui qui récemment avait misé *sur la* victoire du Cameroun devant l'Argentine a pu gagner ainsi vingt fois sa mise. Enfin parce que, à la différence de l'Etat qui fait respecter certains délais de versements et impose – normalement – à 50 % le revenu des gains, la Camorra garantit, elle, le règlement des gains le jour même du match. Personne ne craint l'escroquerie puisqu'il est admis et retenu que toute infraction à la loi de la Mafia est punie de la peine de *mort*...

Il est aussi admis – régulièrement la presse italienne s'en émeut mais toujours en vain – que la Camorra est en mesure d'exercer sur certains footballeurs et dirigeants des pressions pour arranger à sa convenance l'issue de certains matches. L'ancien attaquant vedette Paolo Rossi défraya, il y a quelques saisons, cette chronique particulière des matches truqués.

L'organisation se fait aussi, souvent, un plaisir d'offrir un autre «service» à ceux qui ont décroché la timbale au Totocalcio de l'Etat. Avec la complicité des bureaux de tabac, *qui, dans* ce cas, *préfèrent* éviter les ennuis, la Camorra engage le citoyen réputé irréprochable à ne pas pousser l'honnêteté trop loin, c'est-à-dire jusqu'à sa *banque où il devrait* normalement déposer son bulletin gagnant.

La Camorra, fort *diligemment*, lui proposera alors de récupérer ce bulletin gagnant en lui fournissant une somme sensiblement supérieure, parfois dans une banque étrangère. Un peu plus tard, la Camorra procédera, elle-même, à l'encaissement du gain en question auprès de l'*Etat. Une façon parmi* d'autres de blanchir de l'argent sale.

DANIEL CARTON

Le point

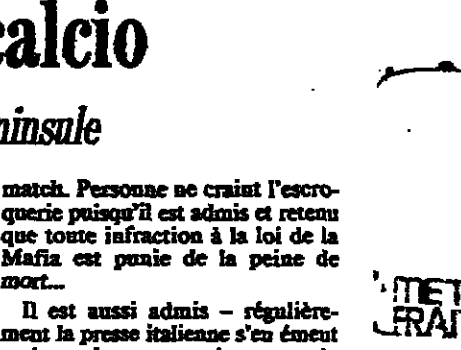
HUITIÈMES DE FINALE

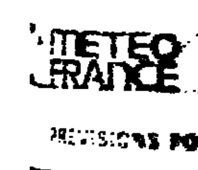
République d'Irlande b. Roumanie 0-0 (5 tirs au but à 4, après les prolongations).

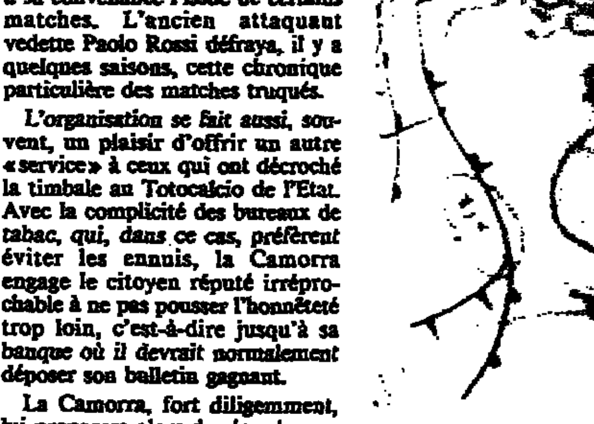
Italie b. Uruguay 2-0.

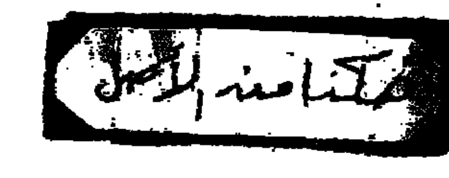
A LA TÉLÉVISION

Mardi 26 juin : Espagne-Yougoslavie, à 17 heures (FR3) ; Angleterre-Belgique, à 21 heures (A2).









...our imposer
...victorieuse,
...it, officiels
...stades ●

...gardien d'Irlande

est désormais le héros de tout un peuple

...nommée Totocalcio

...sont une tradition dans la péninsule

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Noah éliminé dès le premier tour

Trois joueurs français étaient têtes de série cette année au tournoi de Wimbledon, qui a débuté lundi 25 juin. Le soir même ils n'étaient plus que deux. Henri Leconte et Guy Forget, qui ont toujours apprécié le gazon anglais, se sont qualifiés, alors que Yannick Noah s'est incliné dès le premier tour.

Tête de série numéro 16, il est le premier favori à succomber cette saison sur le All England Club. L'herbe mouillée du court, trop rapide pour lui, n'a fait qu'accuser la lourdeur de ses déplacements face à un jeune Sud-Africain de dix-huit ans, Wayne Ferreira, issu des qualifications. *«Je suis déçu car je m'étais bien préparé. Je crois que je ne serai jamais un grand joueur sur herbe»*, a expliqué le joueur français, en ajoutant qu'on ne le reverrait sans doute plus dans ce tournoi du Grand Chelem.

Les autres joueurs classés têtes de série se sont qualifiés, mais sans facilités, à l'exemple du Tchécoslovaque Ivan Lendl, qui a perdu un set avant de s'habituer au gazon, particulièrement souple en cette première journée. Le tenant du titre, l'Allemand Boris Becker, a, de son côté, dû jouer deux tie-breaks pour battre le jeune Mexicain Luis Herrera.

PRINCIPAUX RESULTATS

Lendl (Tch., n° 1) b. Minussi (Arg.), 3-6, 6-4, 6-3, 6-4 ; Leconte (Fra., n° 26) b. Youl (Aus.), 6-4, 6-3, 6-3 ; Raoux (Fra.) b. Turner (Ang.), 6-3, 6-4, 7-5 ; Forget (Fra., n° 21) b. Wahlgren (Sué.), 6-2, 6-1, 6-4 ; Ferreira (AfS) b. Noah (Fra., n° 27), 6-4, 6-3, 6-2 ; Svensson (Sué., n° 18) b. F. Santoro (Fra.), 6-4, 6-3, 6-2 ; Becker (RFA, n° 2) b. Herrera (Mex.), 7-6, 7-6, 7-5.

ENVIRONNEMENT

Un séminaire à Paris

Les satellites, « clé de voûte » de la connaissance des climats

Le séminaire « Espace et environnement global » a réuni, les 22 et 23 juin à Paris, quatre-vingt-douze participants de quinze nationalités différentes.

Encore un colloque sur le climat, dira-t-on. Certes. Mais ce séminaire constituait une « première », comme ont tenu à le souligner M. Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie (puissantes invitantes) et M. Jacques-Louis Lions, membre de l'Institut, président du CNES (président du séminaire). C'était la première fois, en effet, que les responsables des agences spatiales nationales et internationales, ceux des grands programmes nationaux et internationaux sur le climat et ceux des politiques de recherche confrontaient leurs points de vue et discutaient ensemble.

En l'état actuel des choses, aucun « signal » n'a été détecté qui permette de dire que les climats de notre planète ont déjà changé. Mais il est prouvé que, depuis le début de la révolution industrielle au siècle dernier, les activités humaines modifient l'environnement terrestre. Il y a donc tout lieu de penser que ces modifications retentiront, tôt ou tard, sur les climats. Mais quand et comment ? Nul ne peut le dire. La mécanique des climats est extraordinairement complexe, si bien qu'elle est encore fort mal connue. Les paramètres qui prennent part à cette machinerie sont innombrables et leurs interactions souvent mal comprises, ou même ignorées.

Les participants au séminaire sont tombés d'accord sur plusieurs priorités pour la décennie à venir :

● Les données recueillies par les satellites constituent la clé de voûte du système d'observations de la planète à mettre sur pied. Seuls les satellites mesurent en continu et avec précision l'environnement terrestre dans sa globalité. Il faut donc compléter les programmes spatiaux déjà en cours et en élaborer d'autres ;

● Les données doivent être accessibles à tous, pays riches et pays pauvres. Ce qui suppose bien des discussions puisque, pour certains pays, ces données peuvent avoir un intérêt stratégique ou commercial. Ce qui suppose aussi des moyens de communication et d'échanges, capables d'acheminer des informations par millions ;

● Les données doivent être « calibrées », c'est-à-dire homogènes, pour pouvoir être exploitées au mieux. On doit même « calibrer » les données anciennes, qui pourront ainsi être enfin utilisées et entrer dans les modèles ;

● Il faut donc disposer de mathématiciens de haut niveau, d'abord pour « calibrer » toutes les données, ensuite pour concevoir des modèles extrêmement complexes.

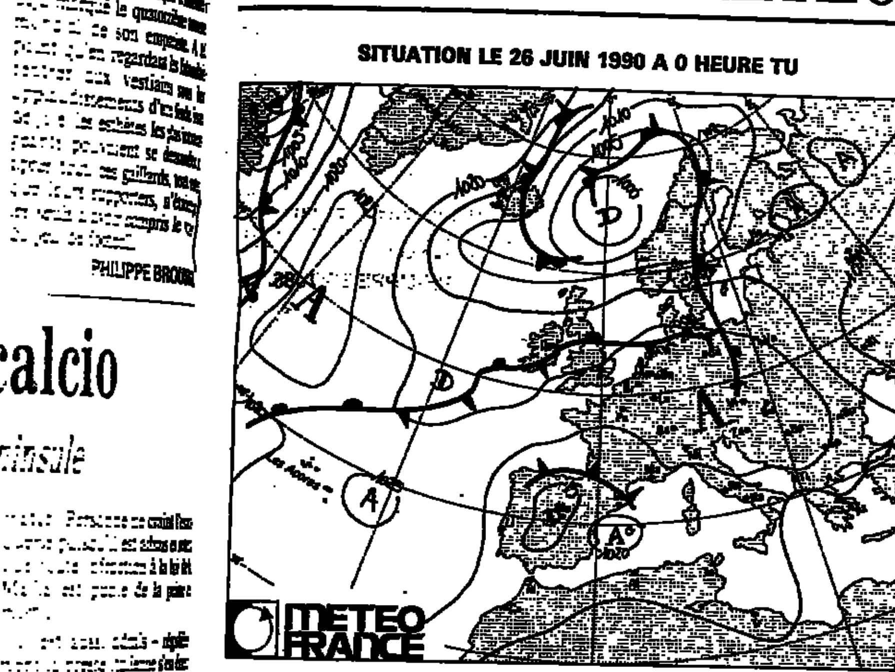
Le coût probable de cette politique, selon M. L. A. Fisk, administrateur général adjoint de la NASA : 30 milliards de dollars (175 milliards de francs) pour la décennie 1990-2000.

Les conclusions du séminaire de Paris seront incluses dans les discussions que tiendront, le mois prochain à Houston (Etats-Unis), les chefs d'Etat ou de gouvernement des sept pays les plus riches du monde. M. François Mitterrand les présentera à Houston, tout comme il avait recommandé l'année dernière, au sommet de l'Arche, les conclusions du colloque international « Planète Terre », réuni à Paris en juin 1989.

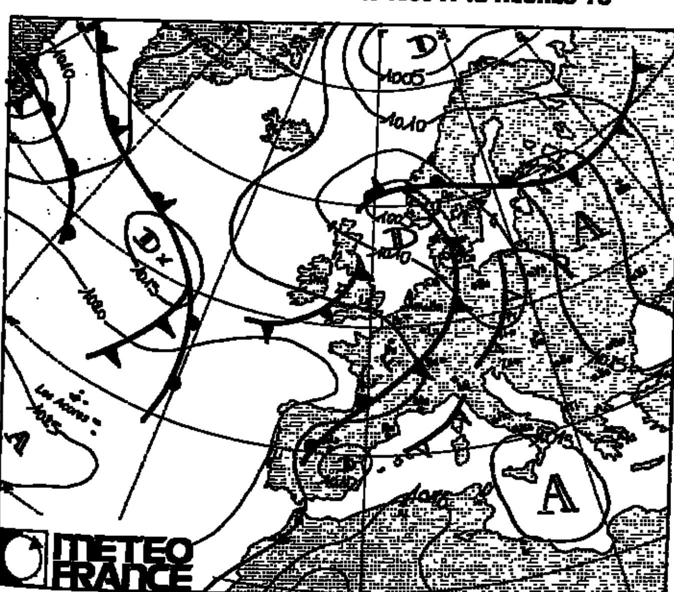
YVONNE REBEYROL

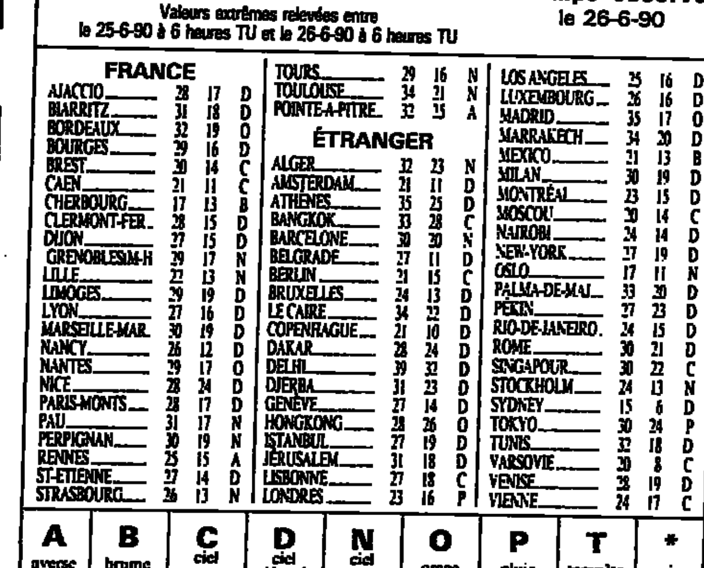
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 JUIN 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 JUIN 1990 A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-6-90 à 6 heures TU et le 26-6-90 à 6 heures TU — le 26-6-90

FRANCE				TOURS	29	16	N				
AJACCIO	28	17	D	TOULOUSE	34	21	N	LOS ANGELES	25	16	D
BIARRITZ	31	18	D	POINTE-A-PITRE	32	25	A	LUXEMBOURG	26	16	D
BORDEAUX	32	19	O	**ÉTRANGER**				MADRID	35	17	O
BOURGES	29	16	D					MARRAKECH	34	20	D
BREST	20	14	C	ALGER	32	23	N	MEXICO	21	13	B
CAEN	21	11	C	AMSTERDAM	21	11	D	MILAN	30	19	D
CHERBOURG	17	13	B	ATHENES	35	25	D	MONTRÉAL	23	15	D
CLERMONT-FER.	28	15	D	BANGKOK	33	28	C	MOSCOU	20	14	C
DIJON	27	15	D	BARCELONE	30	30	N	NAIROBI	24	14	D
GRENOBLE SM-H	29	17	N	BELGRADE	27	11	D	NEW-YORK	27	19	D
LILLE	22	13	N	BERLIN	21	15	C	OSLO	17	11	N
LIMOGES	29	19	D	BRUXELLES	24	13	D	PALMA-DE-MAJ.	33	20	D
LYON	27	16	D	LE CAIRE	34	22	D	PEKIN	27	23	D
MARSEILLE-MAR.	30	19	D	COPENHAGUE	21	10	D	RIO-DE-JANEIRO	24	15	D
NANCY	26	12	D	DAKAR	28	24	D	ROME	30	21	D
NANTES	29	17	O	DELHI	39	32	D	SINGAPOUR	30	22	C
NICE	28	24	D	DJERBA	31	23	D	STOCKHOLM	24	13	N
PARIS-MONTS	28	17	D	GENEVE	27	14	D	SYDNEY	15	6	D
PAU	31	17	N	HONGKONG	28	26	O	TOKYO	30	24	P
PERPIGNAN	30	19	N	ISTANBUL	27	19	D	TUNIS	32	18	D
RENNES	25	15	A	JÉRUSALEM	31	18	D	VARSOVIE	20	8	C
ST-ETIENNE	27	14	D	LISBONNE	27	18	C	VENISE	28	19	D
STRASBOURG	26	13	N	LONDRES	23	16	P	VIENNE	24	17	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 26 juin à 0 heure et le 1er juillet à minuit.

Une perturbation pluvio-orageuse remonte lentement d'Espagne, et viendra se centrer sur la France au cours des prochaines 48 heures.

En conséquence, les violents orages qui ont commencé à s'abattre sur de nombreuses régions de la moitié Ouest de la France persisteront mercredi et jeudi, en se décalant lentement ves l'Est.

Puis des conditions anticycloniques se rétabliront petit à petit et persisteront jusqu'à dimanche.

Mercredi : Pluies et orages à l'est, calme à l'ouest. – Sur la Bretagne, les quelques éclaircies qui se produiront le matin ne dureront pas ; le ciel se couvrira en effet à la mi-journée, et quelques très faibles pluies se produiront l'après-midi.

Sur la Normandie, les Pays-de-Loire, le Poitou-Charentes et le Limousin, les nuages resteront abondants tout au long de la journée. Il donneront à nouveau quelques ondées, voire un petit orage en fin d'après-midi.

Sur le Nord, le Bassin Parisien et le Centre, des orages violents éclateront encore le matin. Une accalmie se produira à la mi-journée, puis ondées ou petits orages reprendront en fin de journée.

Sur tout le Nord-Est, le Centre-Est, le Massif Cental, le Sud-Ouest et le Sud-Est, la journée sera marquée par des pluies souvent abondantes des ondées et des orages violents pafois accompagnés de grêle.

En Corse, soleil et chaleur seront au programme, mais là aussi, on ne sera pas à l'abri d'un petit orage isolé.

Jeudi : Orages à l'est et au sud, éclaircies à l'ouest. – Sur la Bretagne, la journée sera agréable, éclaircies alternant simplement avec quelques passages nuageux. **Vendredi : belles éclaircies.** – Des résidus orageux intéresseront encore l'est des Alpes et la Corse en début de journée puis ils feront place à un temps généralement bien ensoleillé mais plus frais.

Près des côtes de la Manche, les passages nuageux pouront être encore très présents tout au long de cette journée. Ils concerneront aussi la Picardie et les Ardennes l'après-midi.

Sur les autres régions, la journée sera agréable. On poura profiter de belles périodes ensoleillées malgré la présence de quelques nuages élevés par moments et les températures seront très supportables. Des bancs de brumes se formeront sur une petite moitié sud-est mais ils se dissiperont rapidement en cours de matinée.

En soirée, des nuages remonteront sur les Pyrénées occidentales où ils pourront donner quelques ondées orageuses.

Samedi : Soleil au nord, quelques orages sur l'extrême sud. – Quelques ondées orageuses devraient affecter les régions du sud-ouest le matin puis se décaler vers l'est en cours de journée et concerner l'après-midi, les régions du sud-est et les régions alpines. Mais elle seront nettement moins fortes et moins généralisées que celles des jours précédents.

Partout ailleurs, la journée sera bien ensoleillée.

Les températues n'évolueront guère.

Dimanche : Belle journée. – La persistance des conditions anticycloniques devrait nous assurer une journée très ensoleillée sur l'ensemble du pays.

Les températures seront en légère baisse, de 2 ou 3 degrés, en toutes régions.

Le vent restera faible ou modéré, d'ouest ou nord-ouest.

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Jean et Dorothée VEIL,
Isabelle, Judith, Déborah et Mathias,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Constance,

le 23 mai 1990.

11, rue des Orchidées,
75013 Paris.

– Giuliana et Massimo MELONI

ont la joie d'annoncer la naissance de

Léa,

le 10 juin 1990.

58, rue Riquet,
75019 Paris.

Mariages

– **Dominique AIT-OUYAHA et David McADAMS**

sont heureux de faire part de leur mariage.

New-York, le 19 juin 1990.

– M. et Mme Gérard ROSSIGNOL,
M. et Mme René FOUCAULT,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Nadège et Franck.

La cérémonie sera célébrée en l'église de Guignes, le 30 juin 1990, à 12 heures.

3, place de l'Eglise,
38, rue du Stade,
77390 Guignes.

Décès

– Mme Jean Baillou,
son épouse,
Mme et Me Jean-Michel Baillou,
ses enfants,
Et leur famille,
Anaclet, Charpentier, Dornes, Wisner,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BAILLOU,
ministre plénipotentiaire,
sous-directeur honoraire
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire d'histoire
de la civilisation
à l'Ecole nationale supérieure
des beaux-arts,
directeur honoraire
de l'Institut international
d'administration publique,
membre de l'Académie des sciences
d'outre-mer,

grand officier de la Légion d'honneur,
grand-croix
de l'ordre national du Mérite,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
déporté résistant,

survenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans le 22 juin 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 28 juin 1990, à 10 h 30, en l'église de Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse.

28, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.
73, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

– Mme Henri Bernier,
Mme André Armengaud,
Daniel et Roselyne Bernier,
Bernard et Dominique Carrez-Armengaud,
Mathieu, Colin, Flavie,
Séverine de Peyrelongue,
Ludovic et Astrid Lanoue,
sa famille,
Edouard, Jacques, Jean, Olivier, Pascal,
Et tous ses amis,
sont tristes de vous informer du rappel à Dieu de

Thomas BERNIER.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme André Blondeau,
Ses enfants, petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André BLONDEAU
agrégé de l'Université,

survenu le 22 juin 1990, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 27 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Jacques de Montgeron, suivie de l'inhumation au cimetière de Montgeron dans le caveau de famille.

3, rue du Plateau,
91230 Montgeron.

– Blois.

M. et Mme Pierre Damon,
Le Père Gérard Damon, S.J.,
M. et Mme Jean Damon,
M. et Mme Hubert Damon,
M. Jean-Jacques Cahen et Mme,
née Françoise Damon,
M. James Whitman et Mme,
née Marie-Christine Damon,
Ses enfants, ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
Toute la famille,
Et tous ceux qui l'ont aimée,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques DAMON,
née Madeleine Joubert,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année, le 20 juin 1990.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 25 juin, en la cathédrale Saint-Louis de Blois.

17, boulevard Eugène-Riffault,
41000 Blois.

– Mme Paul De Graeve,
La famille De Graeve,
La famille Peylin,
Et ses amis,
ont la peine de faire part du décès de

M. Paul DE GRAEVE,
ingénieur,
lauréat de l'Institut,

survenu le 16 juin 1990, à Paris, en sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Henri DEBIDOUR
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
président honoraire
et fondateur de la Société française
de chirurgie esthétique,
ancien député,
combattant des Forces navales
françaises libres,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu à Nîmes le 17 juin 1990, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

De la part de sa famille et de ses proches.

Une messe suivie de l'inhumation sera célébrée le samedi 21 juillet, à 11 heures, à La Roque-Gageac, Dordogne.

Un hommage lui sera rendu à Paris au mois d'octobre. Le lieu et le jour seront précisés ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Henri Debidour,
9, les Parcs de Saint-Cloud,
Route de Saint-Gilles,
30900 Nîmes.

M. et Mme Gérard Montassier,
Mme Jane Caro,
Mme Sibylle Madeleine Debidour,
Mme Cooky Debidour et M. Bernard Hervier,
ses enfants,
45, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

Docteur André Debidour,
24200 Carsac Aillac par Sarlat.

[Né le 28 novembre 1907, le docteur Henri Debidour fut envoyé une première fois par le général de Gaulle à Halifax pour revendiquer auprès du gouvernement canadien la souveraineté française de Saint-Pierre-et-Miquelon. Il y est retourné et a séjourné de juin 1942 à juillet 1944, où il a transformé le service de santé. Il a été nommé par le général de Gaulle en 1944 comme l'un des 7 représentants à l'Assemblée consultative de Paris et a adhéré à l'UDSR fondée par René Pleven et Claudius Petit. Spécialisé pendant la guerre dans la chirurgie des grands brûlés, il s'est orienté à partir de 1945 vers la chirurgie réparatrice et esthétique et a été un des trois fondateurs de la Société française de chirurgie esthétique.]

Suite du carnet page 18

AGENDA

CARNET DU Monde

Suite de la page 17

– Ansc. Chazay-d'Azergues.

Mme Andrée Gaudfernau,

M. Jean Gaudfernau
et ses enfants,
Véronique, Pierre Gaudfernau
et leurs enfants,
Katherine, Jean-Louis Pretot
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Jacques GAUDFERNAU,

survenu le 24 juin 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 27 juin, à 14 h 45, en l'église de Chazay-d'Azergues.

Ni fleurs ni couronnes.

– Trouville.

Mme Roger Hublin,
son épouse,
Mlle Anne Hublin,
sa fille,
Docteur Sandrine Launois,
Mlle Hélène Launois,
ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger HUBLIN,

survenu le 23 juin 1990, dans sa quatre-vingtième année.

Selon la volonté du défunt, il a été fait don de son corps à la médecine.

41, avenue Kennedy,
14360 Trouville.

– Suresnes.

La société Ire France
a la douleur de faire part du décès survenu accidentellement, le 23 juin, de

Michel KLEBELMANN
et son épouse Véronique.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 juin à Rodez.

2, rue Benoît-Malon, BP 300,
92156 Suresnes, Cedex.

– M. et Mme Henri Loubrieu
et leurs enfants,
ont le regret d'annoncer le décès de leur fils et frère,

Jacques Henri LOUBRIEU,
costumier décorateur,

décédé dans sa quarante-quatrième année, le 18 juin 1990.

2, quai d'Yerref,
94190 Villeneuve-Saint-Georges.

– Mme Henri Roux,
née Dastugue,
Jean-Jacques, Marie-Paule
et Emmanuelle,
Alain, Elyette et Jonathan,
Thierry, Brigitte
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Dastugue, Sergi, Gobert, Courty, Fiorentino, Bauza, Hannetelle, Breteau, Audegond, Escourrou, Gonalons, Christmann,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, le 23 juin 1990, de

M. Henri ROUX,
inspecteur général du travail honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite national.

Les obsèques auront lieu le mercredi 27 juin, à 8 h 30, en la chapelle de l'Athanée. Visites à l'Athanée de Cannes.

– Les familles Soulé-Susbielles, Chaumette, Abadie-Dominault
et Boob,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre SOULÉ-SUSBIELLES,
née Marie-Louise Long,

à Hongkong, le 21 juin 1990 ; elle venait de fêter son quatre-vingt-dixième anniversaire, le 18 juin.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

105, rue Leblanc,
75015 Paris.
Consulat général de France,
8, Pollock's Path,
The Peak, Hongkong.

Anniversaires

– Pour le septième anniversaire du rappel à Dieu de

Fabrice EMAER,

une messe sera célébrée à son intention, le mardi 26 juin 1990, à 18 h 30, en l'église Saint-Eugène, 4 *bis*, rue Sainte-Cécile, 75009 Paris.

Communications diverses

– « L'Intifada, politique et morale ». – Débat avec Elie Barnavi, historien, de l'université de Tel-Aviv, auteur d'*Une histoire moderne d'Israël* (éd. Flammarion). Cercle Bernard Lazare, le jeudi 28, à 20 h 30. 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 23 juin 1990 :

DES DÉCRETS

– N° 90-498 du 21 juin 1990 relatif au calcul des cotisations dues au régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles, assises sur les revenus mentionnés à l'article 1003-12 du code rural ;

– N° 90-499 du 21 juin 1990 modifiant le code de la sécurité sociale (deuxième partie : décrets en Conseil d'Etat) et relatif aux conditions d'attribution de certaines prestations familiales et à l'allocation de logement prévue au titre III du livre VIII ;

– N° 90-500 du 21 juin 1990 modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux conditions d'attribution de l'allocation de logement familiale prévue à l'article 542-1 du code de la sécurité sociale.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 24 juin 1990 :

DES DÉCRETS

– N° 90-501 du 21 juin 1990 modifiant certaines dispositions du code du service national ;

– N° 90-503 du 22 juin 1990 pris pour l'application de l'article 6 de la loi n° 89-475 du 10 juillet 1989 relative à l'accueil par des particuliers à leur domicile, à titre onéreux, de personnes âgées ou handicapées adultes ;

DES ARRÊTÉS

– Du 30 mai 1990 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux professeurs agrégés de l'enseignement du second degré et aux personnels assimilés ; aux professeurs certifiés, aux personnels assimilés et aux professeurs bi-admissibles à l'agrégation ; aux conseillers principaux d'éducation ; aux professeurs de lycée *professionnel et aux professeurs* d'éducation physique et sportive.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5290

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III							■		■
IV				■					
V								■	
VI			■						
VII						■			
VIII		■			■				
IX	■					■		■	
X									
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Morceaux de veau. – II. Utilisé pour la formation. Devenu tel à force d'avoir fait les frais de la conversation. – III. A la tête dure. – IV. Fait une opération manuelle ou mentale. De celle-là, il y en a qui en ont plein le dos ! – V. Un qui a souvent un fil à la patte. – VI. Se rapprocha de la nature. Se lance dans de longs développements. – VII. On la trouve dans des pâtés qui ne sont guère raffinés. Désagréable à un sens. – VIII. Erodée en son milieu. N'a pas souvent les pieds sur terre. – IX. Est régulièrement plein comme une barrique. – X. Agit comme par enchantement. – XI. Joue les prolongations. Empêche momentanément de crier victoire.

VERTICALEMENT

1. Grâce à lui, il en est qui ont leurs mots à dire. Pronom. – 2. « Tonnerre » qui fait suite à un coup de foudre. Possessif. – 3. Peuvent inciter à porter le masque. On s'intéresse déjà au « retour » peu après y être arrivé. – 4. Nul autre. N'empêche tout de même pas d'entendre raison. – 5. Privé d'emploi. Réalise une émission. – 6. Collection de perles. Article. – 7. On ne fait souvent qu'y mettre les pieds. Fait sortir des sentiers battus. – 8. Donna beaucoup et reçut très peu. Rome et Florence en font partie. Est à l'origine de maintes manœuvres. – 9. Réfléchi. « Courent » le monde.

Solution du problème n° 5289

Horizontalement

I. Perchiste. – II. Ocarina. – III. Crier. Nat. – IV. Hases. Ire. – V. Os. Rustre. – VI. Tee. Tuais. – VII. Huche. Im. – VIII. Erié. Crée. – IX. Mûriers. – X. Usera. Sas. – XI. Eusèbe. Se.

Verticalement

1. Pochothèque. – 2. Ecraseur. Su. – 3. Rais. Écimés. – 4. Créer. Heure ; – 5. Hirsute. Rab. – 6. In. Su. Ci. – 7. Sanitaires. – 8. Arrimeras. – 9. Entées. Esse.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 26 juin

TF 1

20.35 **Cinéma : le Cadeau ■**
Film français de Michel Lang (1981). Avec Pierre Mondy, Clio Goldsmith, Claudia Cardinale.
22.30 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
Présenté par Christophe Dechavanne.
0.20 **Magazine :**
Spécial sports. Club Mondiale 90.
0.45 **Journal, Météo et Bourse.**
1.05 **TF 1 nuit.**

A 2

20.40 **Magazine : Antipasti.**
Le journal de la Coupe du monde.
20.56 **Sport : Football.**
Huitième de finale, en direct de Bologne. Belgique-Angleterre.
22.50 **Jeu : Bric à bac.**
23.45 **Informations : 24 heures sur la 2.**
0.00 **Météo.**
0.05 **Magazine : Du côté de chez Fred.**

FR 3

20.35 **Téléfilm :**
La ruelle au clair de lune.
D'Edouard Molinaro.
22.15 **Journal et Météo.**
22.45 **Télévision régionale**
23.45 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Dirty dancing ■**
Film américain d'Emile Ardolino (1987). Avec Jennifer Grey, Patrick Swaize.
22.05 *Flash d'informations.*
22.15 **Concert : Urban jungle.**
Les Rolling Stones à Barcelone.
0.45 **Cinéma : le Flingueur ■**
Film américain de Michael Winner (1972). Avec Charles Bronson, Jan-Michael Vincent.

LA 5

20.40 **Téléfilm :**
La malédiction de l'opale.
De Lee Philips, avec Sam Elliott.
22.20 **Série : L'inspecteur Derrick.**
23.20 **Sport : Tennis.**
Wimbledon : résumé de la journée.
23.50 **La petite chérie** (rediff.).
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **La petite chérie** (suite).

M 6

20.35 **Téléfilm :**
Les malheurs de Sophie.
De Jean-Claude Brialy, avec Paprika Bommenel, Frédéric Mestre.
22.35 **Cinéma : le Diable en boîte ■**
Film américain de Richard Rush (1981). Avec Peter O'Toole, Steve Railsback.
0.45 **Six minutes d'informations.**
0.50 **Musique : Boulvrockn'hard.**

LA SEPT

21.00 **▶ Documentaire :**
Chronique du temps sec.
D'Yves Billon, Daniel Menget et Jean-François Schiano.
22.00 **Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films** (3).
22.30 **Magazine : Imagine.**
23.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.**
21.30 **Les prêtres ouvriers** (rediff.).
22.40 **Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 15 juin salle Pleyel) : Concerto pour violoncelle et orchestra n° 2 op. 126, de Chostakovitch ; Symphonie n° 1 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. Eliahu Inbal ; sol. : Miklos Perenyi, violoncelle.
22.30 **La galaxie des traditions.**
23.07 **Club d'archives.**

Mercredi 27 juin

TF 1

13.35 **Série : Agence tous risques.**
14.30 **Club Dorothée.**
Dragon ball ; Les samouraïs de l'éternel ; Le collège fou, fou, fou ; Ken le survivant ; Les chevaliers du zodiaque ; Série : Salut les musclés ; Les jeux.
17.10 **Série : 21 Jump Street.**
18.00 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.45 **Avis de recherche.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Tac-O-Tac.**
19.55 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
20.00 **Journal, Météo, Tapis vert et Loto.**
20.40 **Variétés : Sacrées vacances.**
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault, en direct de la Mamounia à Marrakech. Avec La Fantasia, Elton John, Florent Pagny, Vanessa Paradis, Herbert Léonard, Marc Lavoine, Roe.
22.35 ***Série noire : Sa majesté le flic.***
De Jean-Pierre Decourt, avec Bernard Fresson, Gérard Bernier.
0.00 **Magazine : Spécial sports.** Club Mondiale 90.
0.05 **Journal, Météo et Bourse.**
0.40 **Série : Intrigues.**
1.10 **TF1 nuit.**
1.45 **Feuilleton : C'est déjà demain.**
2.05 **Info revue.**
2.50 **Feuilleton : Le voyage des innocents**
De Luciano Salce, d'après Mark Twain.

A 2

13.40 **Série : Falcon Crest.**
14.05 **Série : Larry et Balki.**
14.30 **Série : Les cinq dernières minutes.**
Les petits d'une autre planète, de Claude Loursais, avec Gaston Meunier, Jacques Rocchesani.
16.10 **Jeu : Bric à bac.**
17.05 **Magazine : Giga.**
Alf ; Throb.
18.10 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
19.00 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
Demi-finales de la coupe des clubs, en direct d'Antibes.
19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
Animé par Patrice Laffont.
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Téléfilm : Mariage blues.**
De Patrick Jamain, avec Valérie Rojan, Florent Pagny.
22.15 **Magazine : Carnets de route.**
Présenté par Christine Ockrent.
La ruée vers l'Est.
23.10 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.25 **Météo.**
23.30 **Magazine : Du côté de chez Fred.**
Alexandre Adler et l'histoire du socialisme.

FR 3

13.30 **Magazine : Montagne** (rediff.).
14.03 **Magazine : Carré vert.** Le magazine du cheval.
14.30 **Jeu : Cherchez la France.**
Animé par Vincent Perrot.
15.00 **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
17.05 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
17.30 **Dessin animé : Tom Sawyer.**
17.55 **Dessin animé : Molierissimo.**
18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
Présenté par Vincent Perrot.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **▶ Théâtre : Marie Tudor** (1re partie).
D'Abel Gance, d'après Victor Hugo, avec Françoise Christophe, Caty Fraisse, Colette Bergé.
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 **Théâtre : Marie Tudor** (2e partie).
0.10 **Musique : Carnet de notes.**
Deux pièces pour deux guitares, granada et tango, d'Albeniz, par Irina Kircher et Alfonso Montes.

CANAL PLUS

13.30 **Téléfilm : La marque de la panthère.**
De Brian Trenchard-Smith, avec Edward John Stazak, John Stanton.
14.55 **Documentaire : La forêt de corail.**
De David Parer.
15.30 **Téléfilm : La fracture du myocarde.**
De Jacques Fansten, avec Sylvain Copens, Dominique Lavanant.
17.25 ***Cabou cadin.***
La couronne magique ; Babar.
En clair jusqu'à 21.00
18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.**
Présentés par Philippe Dana.
18.30 **Top 50.**
Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 **Cinéma dans les salles.**
21.00 **Cinéma : Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia ■■**
Film américain de Sam Peckinpah (1974). Avec Warren Oates, Isela Vega, Robert Webber.
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Barfly ■■**
Film américain de Barbet Schroeder (1987). *Avec Mickey Rourke, Faye Dunaway, Alice* Krige (v.o).
0.35 **Cinéma : Les Belles de Nuit ■■■**
Film français de René Clair (1952). Avec Gérard Philipe, Gina Lollobrigida, Martine Carol.
1.55 **Musique : Opus plus** (1re partie).

LA 5

13.30 ***Téléfilm :***
Mieux vaut fuir que mourir.
De Thomas Engel, avec Helmut Fisher, Willy Harlander.
15.00 **Sport : Tennis.**
Tournoi de Wimbledon, en direct.
18.50 **Journal Images.**
19.00 **Sport : Tennis** (suite).
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Histoires vraies : Catherine.**
Téléfilm de Michael Whyte, avec Susie Lindeman, Susan Jameson.
22.20 **Débat : De l'anorexie à la boulimie.**
Animé par Gilles Schneider. Avec Catherine Hervais, *auteur de les Toxicos de la bouffe.*
23.30 **Sport : Tennis.**
Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée.
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Rediffusions.**

M 6

13.25 **Série :**
Madame est servie (rediff.).
13.55 **Série : Docteur Marcus Welby.**
14.45 **Téléfilm : Un cœur de champion.**
De Richard Michaels, avec Robert Blake, Doug McKeon.
16.15 **Jeu : Match music.**
17.15 **Informations : M 6 info.**
17.20 **Série : L'homme de fer.**
18.10 **Série : Cher oncle Bill.**
18.35 **Feuilleton : Le jeune Fabre.**
18.55 **Série : Aline et Cathy.**
19.25 **Série : Dis donc papa.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Double vie.**
De Sandor Stern, avec Joanne Woodward, Lindsay Wagner.
22.10 **Magazine : Ciné 6.**
22.25 **Magazine : Culture pub spécial Cannes** (2e partie).
Les meilleures publicités de l'année 1990.
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Série : Portraits crachés.**
0.30 **Documentaire : Portraits d'artistes.**
Manessier.
1.00 **Musique : Boulevard des clips.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

14.30 **Cours d'italien** (18).
15.00 **Documentaire : Tours du monde, tours du ciel** (2). De Robert Pansard-Besson.
16.00 **Documentaire : El Espectador.** De Claude Massot.
17.30 **Cinéma d'animation : Quartet.** De Clive Walley.
18.00 **Téléfilm : La promenade au phare** (2e partie). De Colin Gregg.
19.05 **Téléfilm : Les chemins de Zouc.** De Claude Massot.
20.00 **Documentaire : La Carrese.** De Giorgio Di Nella (v.o.).
21.00 **Téléfilm : Mémoires d'un fleuve** (2e partie). De Judith Elek.
22.30 **Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire** (4). De Gerhard Vogel, Rainer Aust et Michael Krey.
23.00 **Documentaire : Musée d'Orsay** (6). De Pierre Dumayet.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.**
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.** La vallée des camisards.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné les 24 et 31 décembre 1953, à New-York) : Symphonie n° 94 en sol majeur, de Haydn ; Les tableaux d'une exposition, de Moussorgski (orchestration de Ravel) ; Manfred, ouverture op. 115, de Schumann ; Guillaume Tell, de Rossini ; Symphonie n° 9 en mi mineur op. 95, de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de la NBC, dir. Arturo Toscanini.
23.07 **Jazz-club.** En direct du New-Morning à Paris : Tom Harrel, trompette, George Robert, saxophone, Dado Moroni, piano, Peter Washington, contrebasse, Louis Hayes, batterie.

Audience TV du 25 juin 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48,7	Santa Barbara 17,5	Pub 4,6	Mondiale 90 23,0	Nulle part 1,2	Reporters 1,6	Cathy et Aline 1,0
19 h 45	46,6	Roue fortune 18,7	Dessinez 5,9	Jour. région. 13,7	Nulle part 2,4	Journal 3,4	Dis donc papa 2,5
20 h 16	56,4	Journal 22,7	Journal 14,2	La classe 8,1	Nulle part 2,3	Journal 3,7	Cosby show 5,0
20 h 55	63,3	Mondiale 90 24,3	Au sec. elle 12,8	40 ans de TV 7,1	Cinéma salles 3,1	Histoires... 7,6	la vie 9,0
22 h08	62,9	Mondiale 90 27,1	Au sec. elle 9,8	Monte-Cristo 9,5	Le flingueur 2,6	Histoires... 7,3	Fran la vie 8,1
22 h 44	46,3	Mondiale 90 33,2	Gl de Gaulle 3,8	Mondiale 2,0	Monsieur Hire 0,4	Débat 4,4	Elton John 2,8

AGENDA

CINÉMA

Programmes du mercredi 27 juin au mardi 3 juillet

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Cinéma français des années trente : le Bossu ou le Petit Parisien (1934), de René Sti, 16 h ; Cinéma allemand des années vingt : l'Etudiant de Prague (1926), d'Henrik Galeen, 19 h ; Faust (1926), de Friedrich-Wilhelm Murnau, 21 h ; Cinéma français des années trente.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma des pays nordiques : les Sans-défense (1939, v.o. s.t.f.), de Leif Sinding, 14 h 30 ; le Sans-Logis (1921), de John W. Brunius, 17 h 30 ; les Indignes (1982, v.o. s.t.f.), de Mika Kaurismaki, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

De Gaulle à l'écran : 1939 -1945 : la France en guerre : Mémoires de guerre -l'Unité (1972) de Pierre Cardinal, 14 h 30 ; Carte blanche : : Marcel Bleustein-Blanchet : Paris Liberated ! (1944) d'un anonyme, la France libérée (1948) de Sergueï Yutkevitch, 16 h 30 ; la Longue nuit (1965) de Paul Seban, la Libération de Paris (1944) d'un collectif, 18 h 30 ; le Jour et l'Heure (1962) de René Clément, D. Day to Germany d'archives, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

OH, QU'ELLES SONT NOIRES LES NUITS SUR LA MER (Sov., v.o.) : Cosmos, 6• (45-44-28-80).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8• (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9• (47-70-10-41).

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8• (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

ALWAYS (A., v.f.) : Miramar, 14• (43-20-89-52).

APARTMENT ZERO (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94).

AU BONHEUR DES CHIENS (It., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; UGC Ermitage, 8• (45-63-16-16).

BLANCHE NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Rex, 2• (42-36-83-93) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Le Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; George V, 8• (45-62-41-46).

CŒURS FLAMBÉS (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8• (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15• (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01).

DARK ANGEL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01).

2 FLICS A DOWN TOWN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9• (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10• (47-70-21-71).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 27 JUIN

« Histoire de l'église abbatiale de Saint-Denis : sculpture monumentale et funéraire », 11 h 30, façade de la basilique.

« L'hôtel d'Albret (aménagements contemporains) et les restaurations autour de la rue des Francs-Bourgeois », 15 heures, sortie métro Saint-Paul.

« L'Institut du monde arabe, œuvre de Jean Nouvel », 15 heures, angle rue des Fossés-Saint-Bernard/boulevard Saint-Germain (Monuments historiques).

« Place des Vosges, place Royale », 14 h 30, église Saint-Paul, 99, rue Saint-Antoine (M.-G. Leblanc).

« Du cloître des Billettes aux Blancs-Manteaux », 14 h 30, 24, rue des Archives (Paris pittoresque et insolite).

« Les joyaux de l'île Saint-Louis », 14 h 30, église Saint-Louis (Sauvegarde du Paris historique).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Autour de Saint-Roch et « la Butte aux moulins », un Paris totalement inconnu », 15 heures, sur les marches de Saint-Roch (M. Hager).

« Musée d'Orsay : femmes officielles, femmes refusées », 13 h 30, rue de Bellechasse, aux pieds de l'éléphant.

« Le château de Saint-Ouen, ce bel inconnu », 15 heures, sortie du métro Mairie-de-Saint-Ouen (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Salle Psyché, 15, J.-J.-Rousseau, 15 heures : « Les différentes causes de la réincarnation », par A. Lasserre (Usfipes).

30, avenue Corentin-Cariou (salle Jean-Bertin), 17 heures : « Visions du cerveau : de la phrénologie à la caméra à positons ». « L'invention du cortex au dix-neuvième siècle », par G. Lanteri-Laura ; « Voir le fonctionnement du cerveau vivant chez l'homme », par A. Syrota (Cité des sciences et de l'industrie).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « L'Europe dans le monde au début de l'été 1990 et après le conseil européen de Dublin les 25 et 26 juin », par J.-P. Gouzy (Maison de l'Europe).

14, rue Bonaparte (amphi. 4), 18 h 30 : « La lampe du corps, c'est l'œil », par E. Zanunyan (Ecole nationale supérieure des beaux-arts).

6, rue Albert-de-Lapparent, 20 h 30 : « Les méthodes d'une nouvelle psychanalyse », par Yves Diénal (Psychiatrie psychanalytique).

Nous publions désormais le mardi les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du mercredi.

Les commentaires concernant les films nouveaux ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté jeudi).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

L'ETÉ DES ROSES BLANCHES (Youg., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

GLORY (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

GUNMEN (Chin., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

MISS MISSOURI (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BARRIÈRE DE CHAIR. (*) Film japonais de Seijun Suzuki, v.o. : La Bastille, 11• (43-07-48-60).

BLACK RAINBOW. Film américain de Mike Hodges, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

EINSTEIN JUNIOR. Film australien de Yahoo Serious, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

JE T'AIME A TE TUER. Film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

J CONTRE LE VOLCAN. Film américain de John Patrick Shanley, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13• (43-31-60-74) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94).

KILL ME AGAIN. (*) Film américain de John Dahl, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Bretagne, 6• (42-22-57-97) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LE PROVINCIAL. Film français de Christian Gion : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

TOUCHE PAS A MA FILLE. Film américain de Stan Dragoti, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13• (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

MA MÈRE... MON AMOUR (It., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).

LA MAISON DES PERVERSITÉS (*) (Jap., v.o.) : Racine Odéon, 6• (43-26-19-68).

MARCHÉ SEXUEL DES FILLES (*) (Jap., v.o.) : Panthéon, 5• (43-54-15-04).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Miramar, 14• (43-20-89-52).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Bretagne, 6• (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18) ; Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Club, 9• (47-70-81-47) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40).

UNE CHANCE POUR TOUS (A., v.f.) : Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

LA VÉRITABLE HISTOIRE D'ABE SADA (*) (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMARCORD (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) mer. 13 h 30, jeu. 22 h, sam. 14 h 50, lun. 17 h 15, mar. 19 h 40.

AVENTURES SUR LES ILES (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer. 13 h 45.

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) mer., sam., mar. 15 h 30, jeu. 12 h.

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer. 14 h 30, dim. 18 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5• (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 12 h T.U. : 20 F.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer. 18 h, ven. 16 h, lun. 22 h, mar. 20 h.

DÉLIVRANCE (*) (A., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) mer. 17 h 30, jeu. 20 h 10, ven. 15 h 30, dim. 21 h 50.

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 19 h, jeu. 19 h 15, mar. 21 h 30.

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) mer. 15 h 30, ven. 13 h 30, sam. 13 h, dim. 20 h, mar. 15 h 30.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 18 h 45, sam. 21 h.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II 5• (43-54-42-34) mer., sam., lun. 12 h 05.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

L'EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) mer., lun. 19 h 30, ven. 17 h 30, sam. 17 h, dim. 17 h 30, mar. 17 h 20.

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19• (46-42-[illegible]) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 21 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 15 h 15, ven. 13 h 30, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., lun. 17 h.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer 16 h 30, sam. 15 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., dim., mar. 21 h.

JANE EYRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5• (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h (20 F).

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 16 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) mer., sam., dim., lun., mar. 15 h 30 ; Denfert, 14• (43-21-41-01) mer., sam., dim., lun., mar. 15 h 30.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) mer., sam., dim., lun., mar. 14 h ; Denfert, 14• (43-21-41-01) mer., sam., dim., lun., mar. 14 h ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h, sam. 13 h 30 ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., sam. 15 h 15, lun. 13 h 40.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer., sam. 20 h.

MONSIEUR (Fr.) : Studio 28, 18• (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h, 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer., ven., mar. 22 h 15, jeu. 14 h, lun. 20 h.

PATHER PANCHALI (Ind., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30) mer., sam. à 14 h, 16 h 05, 18 h 10, 20 h 15 film 5 mn après, mar., séances à 14 h, 16 h 05 uniquement.

PERFORMANCE (Brit., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) mer., sam. 21 h 50, jeu. 11 h, lun. 13 h.

LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer. 15 h.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 13 h 40, dim., mar. 15 h 15.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer., ven. 11 h 45.

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) mer., dim. 13 h 40, 16 h 15, 19 h 15 film 10 mn après.

LA REINE DES NEIGES (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer. 16 h, dim. 15 h.

SARAFINA (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30) séances mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 22 h 20.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer., jeu. 20 h 15, ven., mar. 14 h sam. 13 h, lun. 18 h.

LA SOIF DU MAL (A.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer., sam. 22 h, lun. 19 h 30.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 18 h.

37•2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer., dim. 16 h, jeu. 12 h, sam. 18 h 20.

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34) mer., sam. à 12 h.

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

ANNA KARENINE (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6• (43-26-80-25).

BABY FACE NELSON (policier, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

DÉDÉE D'ANVERS (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

FANTASIA (A., v.f.) : Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93).

COMMUNICATION

Pour porter le conflit sur le plan politique

Les syndicats de la SFP suspendent la grève

Réunis en assemblée générale *lundi 25 juin, les personnels* de la Société française de production (SFP) ont suspendu leur mot d'ordre de grève qui paralysait les activités de l'entreprise depuis le 14 juin, pour *« recourir à d'autres formes d'actions »*.

Est-ce la fin du conflit ? Son épuisement ? Ou bien seulement, un changement de stratégie rendu nécessaire par les leçons du passé et l'échec des six semaines de grève de 1979 (*Le Monde* du 19 juin) ? Treize jours seulement après l'annonce par le PDG, M. Jean-Pierre Hoss, de cinq cents suppressions d'emploi – le quart des effectifs de l'entreprise, – le personnel de la SFP a décidé la reprise du travail. Une décision, il est vrai, qui entérine largement les faits puisque, selon la direction, la grève n'était plus suivie, ces derniers jours, que *par un petit quart des salariés* et que le mot d'ordre de grève n'avait pas été prorogé vendredi dernier.

Loin de faire des concessions, pourtant, la direction est décidée à forcer l'allure. L'entrée en application du plan Hoss a même officiellement débuté vendredi avec la tenue d'un comité d'entreprise qui, pour être houleux, n'en a pas moins constitué sa première étape *au terme du code du travail*. Un second CE suivra dans les vingt-deux jours, avant qu'un troisième n'examine les listes des personnels licenciés, début septembre.

Dans la foulée, le président veut hâter la *mise* en place d'une nouvelle organisation du travail, seule susceptible à ses yeux, de transformer ce plan de redressement en plan de relance d'une société qui a compté 400 millions de francs de déficit en 1989 pour un chiffre d'affaires d'un peu moins de 1 milliard.

« Nous sommes confiants, dit-on à la direction où l'on se garde *pourtant* de tout triomphalisme. *Le personnel a pris la mesure de la concurrence que nous livre le secteur privé et compris la nécessité de s'adapter.* » Depuis le début du conflit, l'entreprise a perdu 17,8 *millions de francs. « Sans prise en compte des éventuels dédommagements que pourraient réclamer nos clients »*, précise le directeur des affaires commerciales, M. Daniel Ernst.

La crainte de la concurrence

Pertes de marchés ponctuels – comme la retransmission de la « grande moisson » des Champs-Elysées ou celle du concert de la place de la Concorde pour la Fête de la musique – ou transferts définitifs de travaux au privé, la crainte de la concurrence a joué un rôle certain dans la fin de la grève. Avec la préparation des grilles d'automne, chaînes et prestataires sont en effet en pleine négociation des contrats de la rentrée. Toute prolongation du mouvement affaiblissait la position commerciale de la SFP.

Les syndicats ont donc décidé de porter leur action sur le plan politique. Après leur appel au président de la République – lui demandant de *« se saisir personnellement »* du dossier, – la CFDT a adressé une « lettre ouverte » au premier ministre, aux ministres de tutelle et aux présidents du service public de l'audiovisuel pour réclamer *« l'ouverture d'une table ronde »*.

Les organisations syndicales devraient aussi rencontrer l'ensemble des groupes parlementaires ainsi que le Parti socialiste. Ministre délégué à la communication, Mme Catherine Tasca leur a laissé cependant peu d'espoir. Mercredi dernier, n'a-t-elle pas montré la détermination du gouvernement en jugeant, à l'Assemblée nationale, le plan Hoss *« cruel certes, mais solide et cohérent »* ?

PIERRE-ANGEL GAY

□ **Le prix de l'Association des femmes journalistes.** – L'Association des femmes journalistes a attribué pour la première fois, lundi 25 juin, *en présence de Mme Michèle André*, secrétaire d'Etat aux droits des femmes, son prix presse écrite à *Mme Elisabeth Schemla pour son* enquête « Dieu est-il misogyne ? » parue dans *le Nouvel Observateur* du 5 avril 1990. Le prix, dont l'objectif est de récompenser l'article qui a le mieux rendu compte des femmes dans le monde contemporain, a été décerné par un jury composé de Mmes K. Breen *(Marie-Claire)*, C. Cayrol *(Ouest-France)*, C. Chombeau *(le Monde)*, R. David (AFJ-Antenne 2), G. Galey (TF1), F. Morasso (France-Inter), A. Pailler (FR3), D. Pellegrin *(Télérama)*, J. Schlumberger *(Journal du Dimanche)*.

□ **La SOFIRAD va distribuer des films du Sud.** – *La SOFIRAD*, par l'intermédiaire de sa nouvelle filiale Images Sud-Nord, a décidé de constituer un catalogue de films et de programmes de télévision venus d'Afrique, des Caraïbes, de l'océan Indien et d'Amérique du Sud, qu'elle proposera aux télévisions internationales. Images Sud-Nord vient de conclure un accord en ce sens avec le distributeur Sicomor. Un premier catalogue qui sera mis en vente à l'automne devrait comprendre une dizaine de films de cinéma et une trentaine d'heures de programmes TV.

Favorisant l'extension d'un réseau musical national

RMC et Radio-Classique signent un accord

La bande FM française est-elle sur le point d'accueillir un réseau national de musique classique ? Un pas important vient en tout cas d'être franchi avec l'accord passé entre Radio-Monte-Carlo – qui disposait d'une antenne classique sur la Côte d'Azur – et Radio-Classique, captée en région parisienne et dans le nord de la France.

C'est désormais le même programme qui sera reçu à Lille, Paris et Monaco. Monte-Carlo-Classique renonce à son antenne et s'apprête à louer à la radio parisienne ses deux émetteurs monégasques, moyennant un loyer, la conservation d'un espace radiophonique de deux heures chaque semaine pour suivre l'actualité musicale de la principauté et un siège au comité de programme de Radio-Classique. La station de Marseille (96.3 MHz) qui retransmettait Monte-Carlo-Classique a d'ores et déjà passé un accord de programme similaire avec Radio-Classique. Une station lyonnaise (96.5 MHz) devrait en faire autant.

La publicité nationale sera collectée par la régie de Radio-Classique – propriété du groupe immobilier Christian Pellerin – qui bénéficie d'une forte pénétration à Paris et dispose d'une vingtaine de salariés. L'accord lui ouvre la perspective d'une diffusion nationale. Encore le CSA exigera-t-il sans doute des précisions sur la nature des contrats passés en province : *franchise ou fourniture de programmes* ? RMC, qui est pourtant loin d'avoir achevé sa politique de développement en FM, se dit plutôt soulagée d'une charge de programme qui lui coûtait environ 2,6 millions de francs par an sans perspective de recettes publicitaires équivalentes.

ANNICK COJEAN

Nouvelle attaque contre le directeur de la musique à Radio-France

Claude Samuel et les compositeurs

Le directeur de la musique à Radio-France, contesté depuis sa nomination par Jean Maheu à la direction des orchestres et des services musicaux (*le Monde* daté 15-16 avril), vient d'être attaqué sur un terrain inattendu : celui de sa politique de commandes à des auteurs vivants.

Ancien directeur artistique des Festivals de musique contemporaine de Royan et de La Rochelle, *fondateur* du Centre Acanthes (consacré à la confrontation de jeunes stagiaires avec des compositeurs vivants), Claude Samuel se voit désormais accusé, dans une circulaire du Syndicat national des auteurs et des compositeurs, de *« bloquer toute future création »* dans la « maison ronde ». Il entraverait *« l'écoulement des commandes précédentes* (engagées avant son arrivée) *parce qu'elles ne correspondent pas, aujourd'hui, à son choix personnel »*.

Claude Samuel *rétorque* en faisant remarquer que le responsable des commandes est toujours le compositeur Charles Chaynes, que le budget de ce service n'a en rien été amputé et que l'énoncé des œuvres achevées ou en instance d'achèvement pour 1991 montre assez qu'aucune esthétique ou école n'a été favorisée (leur liste comprend des auteurs aussi dissemblables qu'Aperghis et Bleuse, Bancquart et Malec, Mache et Condé).

« Stupéfaits » de ce *« procès d'intention »*, cinquante-trois compositeurs ou personnalités du spectacle ont signé une motion de solidarité avec Claude Samuel. On y remarque les noms de Daniel Barenboïm, Pierre Boulez, Henri Dutilleux, Michel Gay, Pierre Henry, György Ligeti, Olivier Messiaen, Luis de Pablo, Michel Portal, Daniel Toscan du Plantier et Iannis Xenakis.

An. R.

La mort de Gabriel Macé

L'esprit du « Canard enchaîné »

***Le rédacteur en chef de l'hebdomadaire satirique le Canard enchaîné,* Gabriel Macé, est décédé samedi 23 juin dans un hôpital parisien, des suites d'une affection cardiaque. Il était âgé de soixante et onze ans *(voir nos dernières éditions du 26 juin)*.**

Unanimement apprécié par la quarantaine de journalistes qui forment la rédaction du *Canard enchaîné*, Gabriel Macé symbolisait l'esprit du journal. *« Il était à la fois capable de s'indigner quand il le fallait, mais surtout de faire preuve d'humour. Il donnait le ton au journal »*, dit-on au siège de l'hebdomadaire.

Né en 1919 à Auros (Gironde), Gabriel Macé était licencié en anglais. Il avait enseigné à Périgueux et à Sarlat. Après avoir combattu dans les rangs de la Résistance (*« mais il n'aimait pas se souvenir de cette époque »* dit-on à la rédaction), il devient journaliste en 1944, notamment au quotidien *Franc-Tireur*, où il rencontre R. Tréno. Celui-ci l'entraînera ensuite, en 1947, au *Canard enchaîné*. Il fera alors partie de l'équipe de direction du titre aux côtés de Roger Fressoz, quand celui-ci deviendra directeur du *Canard*.

Gabriel Macé travaillera dans toutes les rubriques du journal, y compris le théâtre et la télévision, et fournira régulièrement des papiers d'humour ainsi que ses fameuses fables. Devenu rédacteur en chef en 1969, il signait chaque semaine à la « une » de l'hebdomadaire un long article *inspiré* par son humeur. *« C'était un fabuliste mais aussi quelqu'un à qui l'on confiait les articles délicats »*, raconte un journaliste qui loue sa rigueur, son attachement aux principes du journal fondé par Maurice Maréchal, mais aussi son tact envers ses confrères et son talent à mettre du liant dans une rédaction souvent tumultueuse.

Toujours tiré à quatre épingles et soucieux de son élégance, Gabriel Macé était un être joyeux et chaleureux que les *« pitchouns »* de la rédaction – c'est ainsi qu'il appelait les jeunes journalistes – n'imaginent pas pouvoir remplacer tant il symbolisait *le Canard*. Tant, dit-on, il en était l'essence.

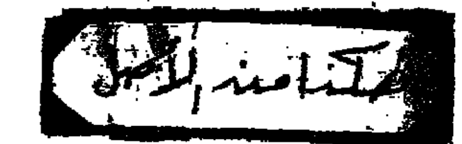
PARIS

Adoption du projet d'aménagement du quartier Tolbiac-Masséna

Le Conseil de Paris a adopté, lundi 25 juin, le projet d'aménagement du quartier Tolbiac-Masséna dans le treizième arrondissement (*le Monde* du 21 juin). Les élus de gauche qui ont voté contre la proposition du maire de Paris estiment que l'équilibre habitat-logement *« n'est pas respecté »*. A ces critiques, M. Chirac a répondu : *« Peut-on soutenir le gouvernement à l'Assemblée nationale et dans le même temps combattre un projet auquel ce même gouvernement s'est rallié ? »*

A ce propos, les Verts de Paris, opposés à cette opération d'urbanisme, critiquent à la fois M. Chirac et M. Mitterrand. Ils lancent un concours d'idées pour l'aménagement de ce secteur et annoncent qu'ils prendront *« les dispositions nécessaires pour que la loi soit respectée »*.

□ **3 500 demandes d'expulsion à Paris.** – M. Pierre Verbrugghe, préfet de police, a indiqué, lundi 25 juin, lors de la séance du Conseil de Paris, qu'il y a actuellement dans la capitale *« 3 500 demandes d'expulsion, en stock, pouvant nécessiter le recours à la force publique »*. Il répondait ainsi à une question de M. Henri Malberg, président du groupe communiste à l'hôtel de Ville qui craignait de voir expulser cet été cinq cents familles. Le préfet a rappelé que l'action de ses services est liée à l'exécution de décisions de justice.



Favorisant l'extension d'un réseau musical national

RMC et Radio-Classique signent un accord

Claude Samuel et les compositeurs

La mort ...

L'esprit du « Canard enchaîné »

PARIS

Adoption du projet d'aménagement du quartier Tolbiac-Masséna

La France dans son environnement international

Le pays de cocagne

« L'économie française va bien, merci, et chaque année qui passe elle semble aller de mieux en mieux. La croissance est bonne, l'inflation diminue, le franc est fort. » Le diagnostic est de notre confrère britannique *Financial Times*, qui publie, mardi 26 juin, un dossier spécial sur la France. A lire de bout en bout pour lutter contre la déprime. *« La plupart des gens pensent que la France est l'un des pays les plus chanceux du monde (...) selon tous les critères de bien-être national et de qualité de la vie. »* Désormais vouée *« au gouvernement raisonnable de leaders responsables »*, dirigée par *« l'un des hommes d'Etat les plus importants et les plus créatifs d'Europe »*, la France est devenue *« une économie ouverte à monnaie forte »*, ce qui pourrait bien représenter à l'avenir *« le vrai monument de la présidence Mitterrand »*.

Pour exemple d'industrie profondément modernisée et restructurée, le *Financial Times* cite l'automobile, *tout en* soulignant qu'elle représente la dernière poche de protectionnisme dans un panorama de libéralisme presque complet.

Alors que l'étatisme recule, notre confrère décrit la décentralisation comme *« une deuxième révolution, pacifique celle-là »*. Le pouvoir se rapproche des gens, mais il s'en éloigne aussi au profit de Bruxelles, et ce serait peut-être l'une des causes d'une migraine nommée Le Pen.

Car la France, à en croire un autre journal anglais, *The Economist*, est vraiment le champion de l'intégration communautaire : un panachage de critères objectifs – comme la mise en œuvre des directives de 1992 – et subjectifs – les sondages – permet de classer la France numéro 1, suivie de la Hollande et du Danemark, l'Italie venant tout en bas.

A lire tant de louanges, un Français se sent-il réconforté ? Ou bien, comme Argan, confusément vexé de n'être pas reconnu malade ?

S. Gh

La croissance sera insuffisante pour résorber le chômage

estime un rapport du Plan

« Le risque majeur concerne l'Union Soviétique. L'unification des deux Allemagnes peut aussi réserver quelques surprises. Par contraste, les hausses brutales des prix du pétrole ou les crises de paiement des pays en développement sont (...) peu probables. » **Tel est le jugement porté sur l'environnement international de la France par un groupe de travail du Commissariat du Plan dirigé par M. Lévy-Garboua (1) qui vient de rendre publique son analyse de la situation à moyen terme de l'économie française.**

Le rapport prévoit une croissance économique moyenne de 3,4 % par an entre 1989 et 1993 pour la CEE, de 2,4 % pour les *Etats-Unis* et de 4,5 % pour le Japon. Pour l'Europe, la croissance serait donc supérieure de 0,7 point à ce qu'elle a été pendant la période *1983-1988*. Elle serait équivalente pour le Japon mais nettement inférieure pour les Etats-Unis, dont l'expansion s'était faite à un rythme moyen annuel de 4,2 % au cours de la période 1983-1988.

Une inflation moyenne de 3,5 % dans la CEE

Le rapport note, à propos de ces perspectives inégales qui devraient favoriser l'Europe : *« Les opportunités économiques apparaissent plus prometteuses qu'elles n'ont jamais été depuis une vingtaine d'années : l'Europe, l'unification de l'Allemagne, la libéralisation économique des pays de l'Est, la stabilisation du marché de l'énergie sont autant de facteurs de reprise qui, combinés à l'évolution en profondeur intervenue depuis dix ans dans le monde, incitent à un bel optimisme. »*

Les taux d'intérêt devraient rester très élevés, estime le rapport, traduisant l'insuffisance de l'épargne face à un besoin d'investissements considérable. *« Pourra-t-on trouver l'épargne suffisante pour financer cette progression* [de la demande d'investissements] *sans inflation ou déséquilibres graves ? »*

L'inflation annuelle moyenne devrait être de 3,5 % dans la CEE, de 4,7 % aux Etats-Unis et de 2,1 % au Japon au cours de la période 1989-1993, ce qui serait moins élevé qu'au cours des deux années précédentes, 1988-1989, mais traduirait une sensible accélération pour les Etats-Unis par rapport à la période 1983-1988, au cours de laquelle la hausse des prix avait été de 3,5 % en moyenne par an.

Les paiements extérieurs des trois grandes zones – Europe, Amérique, Japon – se rééquilibreraient : la CEE serait en équilibre, les Etats-Unis réduiraient le déficit de leurs paiements courants, le ramenant à 1,3 % du PNB contre – 2,6 % en 1988 et – 2 % en 1989. Quant au Japon, il réduirait ses excédents extérieurs qui reviendraient à 1,8 % du PNB en *moyenne annuelle pour* les années 1989-1993 contre + 2,8 % du PNB en 1988 et + 2 % en 1989.

Dans cet environnement international favorable, la France tirerait bien son épingle du jeu puisque, selon les modèles utilisés par le groupe de travail du Plan, sa croissance économique serait comprise entre 2,8 % et 3,5 % l'an en moyenne avec une inflation modérée de 3 %. Le rapport souligne cependant qu'un taux de croissance de 3 % serait insuffisant pour réduire le chômage : *« Une croissance forte, sans doute entre 3,5 et 4 %, est indispensable. Compte tenu du retard d'investissements cela suppose un effort particulier d'accumulation du capital pour renforcer la compétitivité et éviter de buter sur des contraintes de capacité (...). Pour obtenir cette croissance avec un taux d'intérêt réel élevé* [environ 5 %] *et une contrainte extérieure forte, il est indispensable que la rentabilité des entreprises les incite à investir. Une rentabilité financière élevée est nécessaire. »*

« La rentabilité financière est très liée au partage social c'est-à-dire à la répartition des gains de productivité entre salaires et profit, conclut le rapport. *Aussi serait-il souhaitable que les salaires réels n'absorbent pas la totalité des gains de productivité pendant encore quelque temps. Ce n'est que lorsque le taux de chômage sera arrivé à son niveau naturel* [6 % de la population active] *que le parallélisme entre les salaires réels et les gains de productivité pourra reprendre. »*

ALAIN VERNHOLES

(1) Le groupe de travail du Plan, « Perspectives macro-économiques », *était présidé par M. Vivien Lévy-Garboua*, directeur de l'organisation à la Banque nationale de Paris. Les rapporteurs sont M. Claude Bismut et Mme Laurence Bloch, tous deux chargés de mission au Commissariat général du Plan

2 260 suppressions d'emploi à Clermont-Ferrand

Le plan social de Michelin ne prévoit aucun licenciement « sec »

La direction de Michelin a confirmé le 25 juin *qu'elle allait supprimer d'ici à la fin de 1991 2 260* emplois dans ses établissements de Clermont-Ferrand, ce qui représente 11 % des effectifs de la *firme dans cette ville : 20 540 salariés au 30 avril* dernier. Un plan social important accompagne cette décision prise, selon la direction, en raison des difficultés conjoncturelles du marché mondial du pneumatique. En particulier il n'y aura aucun licenciement « sec ». Dès l'annonce de cette mesure M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la région Auvergne, et M. Roger Quilliot, maire socialiste de Clermont-Ferrand, se sont rencontrés pour envisager les dispositions qu'ils pourraient *prendre ensemble. Une délégation d'élus de la* région Auvergne doit d'autre part être reçue le 26 juin par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail. M. Quilliot enfin doit avoir le 28 juin une entrevue avec M. Jacques Chérèque, ministre délégué à l'aménagement du territoire.

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Ce quatrième plan social a été accueilli non sans un certain soulagement dans l'entreprise, aucun licenciement « sec » n'y figurant. *Parmi les sept mesures proposées* pour résorber ce sureffectif, celle relative à la demande de convention de préretraite doit toucher *1 438 personnes, soit plus de la* moitié des emplois devant être supprimés à Clermont-Ferrand et dans les centres de distribution.

Outre cette convention ASFNE, six autres propositions figurent dans le projet qui affectent à la fois – pour reprendre des dénominations typiquement Michelin – les *« agents »* membres du personnel des services de production et les *« collaborateurs »* (conseillers, techniciens et agents de maîtrise) :

– Reconversion professionnelle dans l'entreprise (178 personnes) avec des formations qualifiantes d'une durée de six à dix-huit mois ;

Aide à la création d'entreprise

– Incitation à la mobilité interne. Plus de deux cents emplois étant actuellement ouverts dans les autres établissements de la manufacture française et dans les sociétés filiales, Michelin propose à 132 salariés de Clermont-Ferrand une priorité d'accès, accompagnée des dispositions habituelles *(indemnités et aide au relogement)*, auxquelles s'ajoutent le versement d'une prime de vingt mille francs et l'attribution d'un montant correspondant à trois mois de salaire du conjoint si ce dernier perd son emploi, assortie d'une aide à la recherche d'un nouvel emploi ;

– Incitation au travail à mi-temps (80 personnes), pour des volontaires qui bénéficieront d'une prime de vingt-cinq mille francs ;

– Incitation au retour dans les pays d'origine (quatre-vingts salariés). Les salariés décidant de rentrer dans leur pays d'origine bénéficieront, en plus des aides publiques, d'une allocation de l'entreprise d'un montant de cinquante mille francs au moment de leur *départ ou d'un complément de* soixante mille francs, qui sera versé par Michelin à l'Office des migrations internationales (OMI) pour constituer une part du capital servant à leur verser une rente ;

– *Cessation anticipée d'activité* (100 salariés). Des salariés de plus de cinquante-cinq ans, mais qui n'atteindront pas l'âge de cinquante-six ans et deux mois pendant la durée du plan social, pourront cesser leur activité tout en restant dans l'effectif et percevoir, jusqu'à l'âge de soixante ans, 50 % de leur salaire actuel ;

– Incitation à la création d'emplois pour les salariés ayant plus de huit ans d'ancienneté qui recevront une indemnité complémentaire à leurs indemnités de licenciement, d'un montant de sept mois de salaire, mais aussi une aide technique. Une centaine de personnes pourraient être tentées.

Au niveau des effectifs, en ce qui concerne ces six mesures, le nombre des salariés avancé par la direction n'intéresse que les usines clermontoises. Il faut y ajouter 152 personnes travaillant dans les centres de distribution hors Clermont-Ferrand, à qui seront proposés mutations, reclassements externes et créations d'emplois.

Pour la direction, ce plan, dont les mesures reposent sur le volontariat, résulte d'un problème structurel *relatif à la conjonction de* plusieurs facteurs : la réduction des investissements dans les services d'études, les réorganisations en cours à Clermont-Ferrand, les lourds investissements consentis pour améliorer la gestion et la production. De plus, la conjoncture, actuellement incertaine, du marché du pneumatique, l'a conduit *« à prendre rapidement les dispositions nécessaires pour limiter les effets de cette situation sur le marche de l'entreprise »*.

Réagissant prudemment, les syndicats *CGT, CFDT et FO de l'établissement* ont mis en garde le personnel. Ils ont précisé que, si les mesures envisagées ne donnaient pas leur plein effet, Michelin pourrait recourir *« à des mesures contraignantes »*, par exemple des congés de conversion, dès mars 1991, date à laquelle tous les intéressés auront eu à se prononcer.

Les trois syndicats proposent le *droit au départ à cinquante-cinq* ans, la suppression des heures supplémentaires et la réduction du temps de travail. Ils ont appelé à des *rassemblements d'informations* dès mardi. Ceux-ci feront figure de test dans une entreprise où le taux de syndicalisation est très faible.

JEAN-PIERRE ROUGER

10 000 emplois supprimés en sept ans

Les précédents plans sociaux de Michelin sont intervenus, selon la direction, à des moments où les pertes successives avaient fortement déséquilibré la manufacture. Ils ont eu pour résultat le départ volontaire de 10 299 personnes, dont 6 626 à Clermont-Ferrand :

– 1983 : 3 110 départs en retraite et préretraite, dans le cadre d'une convention FNE (2 075 à Clermont) ;

– 1985 : 3 746 départs en retraite et pré-retraite, dans le cadre d'une convention FNE (2 485 à Clermont). 1 093 retours aux pays d'origine, dans le cadre d'une convention NI (678 à Clermont) ; 154 départs pour création d'emploi par reconversion (82 à Clermont) ;

– 1987 : 1 965 départs en préretraite, dans le cadre d'une convention FNE (1 189 à Clermont) ; 231 départs pour création d'emploi par reconversion (117 à Clermont).

La fin d'une course très politique

M. Jean Farge sera le nouveau président du PMU

Jeudi prochain 28 juin, l'assemblée générale du GIE du PMU élira comme président M. Jean Farge en remplacement de M. Robert Blot. L'ancien gouverneur du Crédit foncier souhaitait depuis des mois quitter ce poste pour raison d'âge (soixante-dix-sept ans) et convenances personnelles. Mais il aura fallu plus d'un an pour que les sociétés de courses et les pouvoirs publics se mettent d'accord sur le nom de son successeur, ce qui souligne une fois encore l'ambiguïté des rapports entre la tutelle gouvernementale (finances, agriculture) et l'institution hippique.

Le 4 octobre 1983, alors que M. Michel Rocard était ministre de l'agriculture, un décret venait *modifier* assez fondamentalement les statuts des sociétés de courses et du PMU. Celui-ci est devenu un groupement d'intérêt économique (GIE) plus transparent et autonome. Il a été précisé dans les textes que son président et son directeur général devaient, après leur nomination par le conseil d'administration, recevoir l'agrément des deux ministères concernés. Or, déjà en 1984, le gouvernement avait longuement tardé à donner cet aval. Au budget, M. Emmanuelli craignait que le nouveau tandem mis en place Robert Blot et André Cormier actuel directeur général – ne rompe pas suffisamment avec *la précédente* direction, cible d'un rapport sévère de la Cour des comptes.

Le cadeau de Cabourg

Cette fois-ci, la valse-hésitation a été encore plus longue mais à tourné dans l'autre sens, si l'on peut dire. Il y a un an, M. Olivier Lecerf (ancien président de Lafarge Coppée), en tant que responsable de la Fédération nationale des sociétés de courses, avait été chargé d'étudier les éventuelles candidatures à la présidence du PMU. Il a d'abord proposé quelques personnalités très marquées politiquement avant d'en venir à M. Jean Farge. Cette candidature plaisait, à l'évidence, beaucoup à M. Bérégovoy, désireux de trouver un point de chute et une affectation importante à l'ancien ministre de M. Barre, qui quittait la présidence de la COB. Les sociétés de courses de galop se déclaraient prêtes à voter pour lui, estimant que le profil d'un inspecteur des finances correspondait parfaitement avec une fonction dans laquelle les négociations avec la Rue de Bercy ont une place primordiale.

En revanche, *la puissante* société de trot n'était pas de cet avis. Sans méconnaître les références de M. Farge, elle lui préférait M. Francis Ranc (voir *le Monde* du 24 novembre 1989). Jugé plus jeune, plus pragmatique, cet ancien du cabinet d'Edith Cresson, aujourd'hui vice-président de la Fédération des industries laitières, est aussi, détail important, un petit propriétaire qui élève en amateur des chevaux de trot.

A l'agriculture, dans un premier temps, M. Henri Nallet voyait d'un bon œil cette candidature. Matignon était alors saisi du différend qu'à l'Elysée *M. Cherreau, conseiller* du président pour ce secteur, observait sans intervenir, mais avec un certain sourire. M. Rocard et ses collaborateurs, surtout MM. Guy Carcassonne et Jean-François Merle, suivent toujours de très près les dossiers hippiques, les ayant bien connus lorsqu'ils étaient Rue de Varenne. Sur intervention aussi de M. Tony Dreyfus, ministre délégué et turfiste averti, l'arbitrage allait être, en début d'année, favorable à M. Farge.

Conscients qu'ils étaient en train de perdre la partie, les dirigeants de la Société du cheval français (trot), que préside M. Pierre de Montesson, voulaient, au moins, en échange de leur ralliement, obtenir des satisfactions matérielles pour leurs adhérents.

GUY DE LA BROSSE

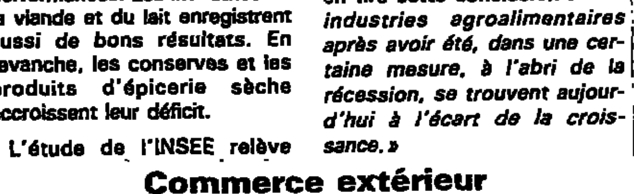
Lire la suite page 23

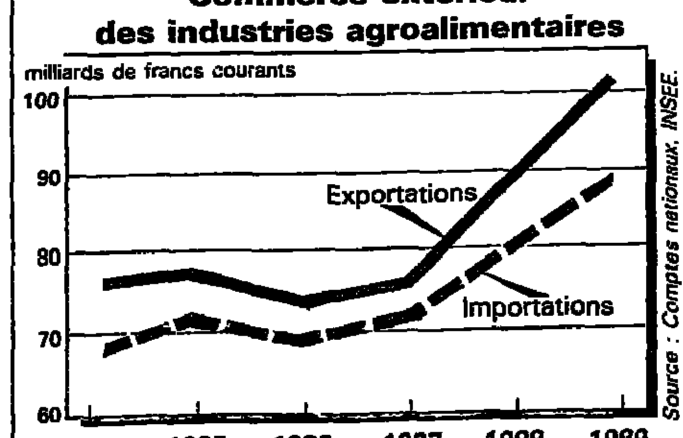
L'agroalimentaire s'exporte bien

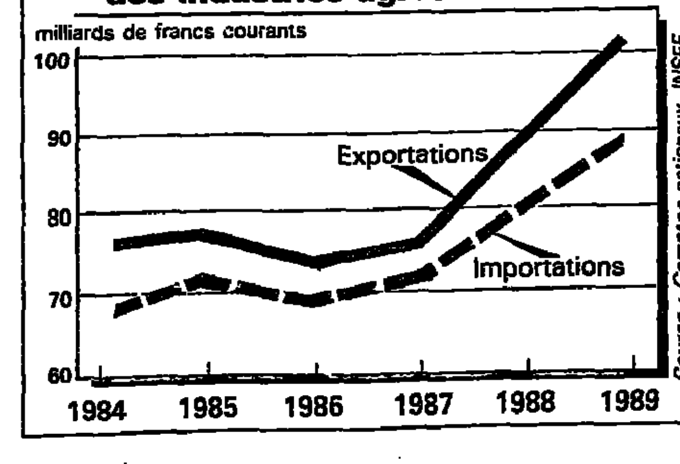
En 1989, les industries agroalimentaires ont été de bons élèves du commerce extérieur. Dans ce secteur, le solde des échanges a progressé de 5 milliards de francs (+ 56 %) par rapport à l'année précédente et affiche un excédent record de 14 milliards de francs.

Ce sont les ventes de boissons alcoolisées, champagne et cognac notamment, et de sucre qui contribuent le plus à ces performances. Les industries de la viande et du lait enregistrent aussi de bons résultats. En revanche, les conserves et les produits d'épicerie sèche accroissent leur déficit.

L'étude de l'INSEE relève deux singularités dans cette branche. Contrairement à la tendance dans les autres industries manufacturières, le nombre des emplois a plutôt baissé dans les industries agroalimentaires. Quant aux investissements, s'ils ont augmenté en volume pour la *troisième année consécutive*, leur taux de croissance pour 1989 est inférieur à ce qu'il est dans les autres secteurs : + 5 % contre + 8,7 %. L'INSEE en tire cette conclusion : *« les industries agroalimentaires après avoir été, dans une certaine mesure, à l'abri de la récession, se trouvent aujourd'hui à l'écart de la croissance. »*







Création d'une mission d'industrialisation et de développement économique pour l'Auvergne

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Parallèlement à l'annonce du plan social, la direction de Michelin a décidé lundi de créer une mission d'industrialisation et de développement économique, *« permettant d'amplifier les actions entreprises par Michelin, depuis de nombreuses années, pour aider le développement de la région Auvergne »*. Cette mission devrait favoriser le développement de l'emploi dans la région et contribuer à sa nécessaire diversification industrielle et économique.

La direction a fait savoir qu'en *« travaillant en étroite collaboration avec les acteurs régionaux du développement économique et en s'appuyant sur les compétences de Michelin, elle se chargera de rechercher des entreprises susceptibles de s'implanter en Auvergne. Elle accueillera et orientera les chefs d'entreprise intéressés et les assistera dans l'élaboration de leurs projets. Elle leur apportera, le cas échéant, un soutien financier, en complément des aides publiques existantes. Elle pourra les aider dans la recherche et la formation du personnel. Elle continuera de leur apporter son aide à leur demande, après le lancement des projets. La même action sera menée avec les entreprises de la région qui souhaitent se développer »*. Les conditions concrètes de mise en route de cette mission seront réunies à la fin de 1990.

J.-P. R.

EUROCOM S.A.

a cédé sa participation majoritaire

dans

TECHPACK INTERNATIONAL (TPI)

à

PECHINEY INTERNATIONAL



Rothschild & Cie

Juin 1990



1989, UNE ANNEE D'EXCEPTION

Principaux chiffres consolidés (en millions de francs)		1989	1988
• Chiffre d'affaires		**23 641,2**	**22 210,7**
Dont :	Uranium	17,9 %	22,4 %
	Enrichissement	40,1 %	47,7 %
	Fabrication des combustibles	9,1 %	4,1 %
	Retraitement	28,5 %	23,8 %
	Ingénierie et divers	4,4 %	2,0 %
• Résultat net		**1 526**	**459**
Dont part du groupe		1 539	514
• Capacité d'autofinancement		**7 633,4**	**5 734**
• Investissements corporels		**6 516**	**7 868**

Le chiffre d'affaires consolidé 1989 du groupe Cogema s'est élevé à 23,6 milliards de francs en progression de 6,4% sur 1988.

La part de ce chiffre d'affaires réalisée à **l'exportation** est de 33,3%. Cette progression globale recouvre des évolutions assez contrastées : diminution du chiffre d'affaires dans les activités minières (-15%) et dans l'enrichissement (-11%); progression importante du chiffre d'affaires des combustibles (+140%), du retraitement (+27%) et de l'ingénierie (+12%).

Globalement, l'exercice 1989 est nettement meilleur que celui de 1988, qui avait été grevé de charges non récurrentes.

De surcroît, 1989 a bénéficié d'événements favorables, d'une part la facturation du coeur de Superphénix et d'une première recharge, d'autre part la prise en compte d'un important contrat par un client japonais.

Le résultat courant (1,8 milliard de francs) et le **résultat net consolidé** (1,53 milliard de francs) sont les meilleurs jamais réalisés par le groupe Cogema.

La part du groupe dans le résultat net consolidé passe de 514 millions de francs à 1,54 milliard de francs en 1989 (6,5% du chiffre d'affaires). Par ailleurs, **la capacité d'autofinancement** consolidée s'est accrue de 33% atteignant 7,6 milliards de francs. Les investissements corporels du groupe sont restés à un niveau très élevé (bien qu'en diminution par rapport à 1988) atteignant 6,5 milliards de francs (soit 85,4% de la capacité d'autofinancement).

Du fait d'un environnement économique plutôt moins bon pour les activités du groupe, il est prévu que l'exercice 1990 dégage des résultats moins élevés qu'en 1989, tout en restant meilleurs que ceux de 1988.

Le rapport annuel est disponible sur simple demande au siège social de Cogema :
Direction de la communication
2 rue Paul Dautier - BP 4 - 78 141 VÉLIZY-VILLACOUBLAY Cedex

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

ÉPARGNE J

FRAIS DE GESTION

Le conseil d'administration de la SICAV a décidé, dans sa séance du 13 juin 1990, de se ménager la possibilité de porter de 0,50 % à 1 % de l'actif net le montant maximum des frais de gestion.

Le montant réel des frais prélevés a été fixé à 0,60 % de l'actif net.

Ces décisions entreront en vigueur le 1er octobre 1990.

Le conseil d'administration



L'Assemblée Générale s'est tenue le 20 juin 1990 sous la présidence de M. Michel MAUER.

Au cours de l'exercice 1989, COGEDIM a réalisé **un chiffre d'affaires global de 6,3 milliards de francs,** pour moitié en logements, pour moitié en bureaux.

L'Assemblée a approuvé les comptes qui se soldent par un bénéfice consolidé, sur les seuls programmes achevés, de 269 millions de francs avant impôt, et **160 millions de francs après impôt,** en hausse de 50 % par rapport à 1988, (et de 140 % par rapport à 1987).

Sur un capital augmenté de 20 % par incorporation de réserves, l'Assemblée Générale a décidé la distribution d'un **dividende net de 41 francs** (contre 33 francs précédemment), auquel s'ajoute un avoir fiscal de 16,50 francs, soit un revenu global de 49,50 francs.

* * *

Le Président a souligné que, malgre les inquiétudes apportées par l'alourdissement de la fiscalité du patrimoine, et la hausse des charges foncières, les perspectives de la société restent très favorables pour l'exercice 1990, et pour les suivants.

Les résultats commerciaux de COGEDIM le confirment : son chiffre d'affaires, au 30 juin 1990, devrait dépasser 3,5 milliards de francs.

D'autre part, malgré la pénurie foncière en Ile-de-France, les participations de COGEDIM dans plusieurs grands projets à Paris et en proche banlieue ouest lui permettent de disposer actuellement de droits de construire, acquis ou sous option, représentant plus de deux ans de chiffre d'affaires.

Aussi, l'exercice 1990 devrait-il se conclure par une hausse encore substantielle des résultats.

SAINT-GOBAIN

L'Assemblée Générale Mixte de la Compagnie de Saint-Gobain s'est réunie, le vendredi 15 juin 1990, à Paris. Plus de la moitié du capital social était effectivement présent ou représenté.

Cette assemblée a notamment appouvé le projet de fusion-absorption de la société Ofiges par la Compagnie de Saint-Gobain, entrainant la création de 1 489 536 actions. Compte tenu de l'augmentation récente du capital consécutive au Plan d'épargne du groupe, le capital de la compagnie s'élève désormais à 6 387 299 800 F, divisé en 63 872 998 actions.

Enfin, l'assemblée a également approuvé la distribution d'un dividende net de 14,50 F (plus 7,25 F d'avoir fiscal). Comme l'année dernière, Saint-Gobain offre la possibilité à ses actionnaires d'opter pour le paiement du dividende, soit en espèces, soit en actions. Pour le paiement en actions, le prix d'émission est de 513 F. Cette option peut être exercée – par le canal des intermédiaires financiers – entre le 19 juin et le 20 juillet 1990. Le paiement du dividende en espèces interviendra à compter du 27 juillet 1990.

Extraits de l'allocution de M. Jean-Louis BEFFA

Président-Directeur Général, à l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 1990

Je voudrais aujourd'hui vous présenter notre vision de l'avenir du Groupe Saint-Gobain ainsi que les principales orientations dans lesquelles nous sommes engagés et qui doivent construire son futur. Notre vision de la réalité du Groupe Saint-Gobain s'appuie sur quelques convictions simples et fortes :

- Saint-Gobain, c'est d'abord un groupe industriel. Il a vocation à exercer un certain nombre de métiers industriels où son savoir-faire, issu de l'histoire et de l'expérience accumulée, est constamment enrichi par de nouvelles innovations et par des efforts intenses de recherche et de développement ;
- Saint-Gobain a clairement, à partir de son socle européen, une vocation de dimension mondiale à être un leader internationalement reconnu dans chacun de ses métiers ;
- Saint-Gobain ce n'est pas un conglomérat industriel. C'est un Groupe dont la forte unité découle de ses compétences dans la fabrication et la transformation de matériaux à fort contenu technologique ;
- Saint-Gobain c'est aussi un Groupe en développement rapide : l'expansion des dernières années en est la preuve et nous comptons bien poursuivre dans ce sens. Il s'appuie sur la force de son expérience et sur la richesse des compétences accumulées par son personnel. L'accent que nous mettons sur la formation des hommes et des femmes du Groupe est le meilleur investissement pour l'avenir ;
- Saint-Gobain c'est, enfin, un Groupe géré de manière largement décentralisée, avec toutefois une centralisation forte concernant les décisions stratégiques et la création des moyens financiers.

C'est à partir de ces quelques réalités qui font aujourd'hui notre Groupe que doit se construire un avenir prometteur.

Que nous a apporté l'année qui vient de s'achever ?

L'année 1989 a été une bonne année pour Saint-Gobain en termes de croissance des ventes et de performances industrielles. Ses principaux résultats lui ont permis de poursuivre une politique dynamique d'investissements et d'acquisitions, permettant de conforter nos activités dans un certain nombre de domaines. Je retiens en particulier la transformation du Vitrage, où nous avons poursuivi une politique d'intégration vers l'aval qui nous permet d'être plus près du consommateur final et de mieux suivre ses attentes. Ce mouvement sera encore conforté en 1990. L'opération que nous venons récemment de conclure sur le marché anglais en témoigne. Elle constitue un nouveau pas majeur dans cette direction.

Les acquisitions de 1989 ont également permis de consolider nos implantations italiennes à la fois dans le Papier avec Sisa, dans le Conditionnement avec Vetri et dans les Céramiques Industrielles avec Sirma. Dans chacun des cas nous avons acquis une position importante qui donne à l'Italie la place qui lui revient dans le Groupe.

1989 a été également une année de forte expansion dans le verre creux en Italie comme en Allemagne grâce à deux acquisitions. Les métiers de l'emballage constituent un axe important pour le Groupe, contribuent au bon équilibre de nos activités en termes de marchés finals et renforcent le poids des activités les moins sensibles aux fluctuations conjoncturelles.

Cette stratégie de développement, fondée à la fois sur une croissance interne et sur une croissance externe, sera poursuivie. Elle est rendue possible par nos ressources d'autofinancement. Celles-ci ont été acquises par les hommes et les femmes qui composent le Groupe Saint-Gobain et que je voudrais aujourd'hui chaleureusement remercier pour leurs efforts.

Pour l'année 1990, au stade actuel, il existe des facteurs à la fois favorables et défavorables. Comme éléments défavorables : la situation de l'économie brésilienne, l'infléchissement de la croissance dans le bâtiment en Europe du Sud et en France, mais, à l'inverse, nous serons aidés par une bonne conjoncture en Allemagne, pays important pour notre Groupe, et par la croissance en volume des marchés de l'emballage, en particulier dans le verre creux, ainsi que par le bon comportement du secteur des céramiques.

Pour l'avenir du Groupe, 1990 marquera une nouvelle dynamique de développement. Le mouvement stratégique majeur sera l'acquisition de la société Norton quand elle sera définitivement autorisée par les autorités américaines compétentes.

Norton est une société solide qui offre pour le Groupe des perspectives nouvelles et attrayantes. Ses ventes et ses résultats ont été convenables au cours des dernières années mais elle recèle incontestablement un fort potentiel supplémentaire à moyen terme.

Ses ventes, un peu plus de 1,5 milliard de dollars en 1989, soit environ 9 milliards de francs, sont réalisées principalement dans deux métiers qui présentent pour Saint-Gobain, l'un et l'autre un fort intérêt.

Norton, c'est d'abord le leader mondial des abrasifs, un métier nouveau mais proche de ceux du Groupe. Grâce à la disposition d'une gamme particulièrement étendue de produits et d'un réseau de distribution très dense, Norton possède des atouts déterminants dans ce métier marqué par l'importance du service au client.

La deuxième grande activité de Norton, les céramiques industrielles, présente une complémentarité quasiment idéale avec nos propres activités dans ce domaine. Le nouvel ensemble constituera une des plus importantes sociétés mondiales dans ce matériau en plein développement.

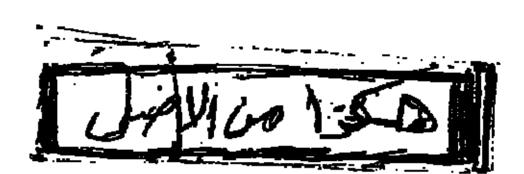
Sur le plan stratégique, l'acquisition de Norton correspondra ainsi aux grandes orientations définies lors de la privatisation de Saint-Gobain et qui sont toujours aussi actuelles : la primauté de la rentabilité, le développement de nos métiers industriels en privilégiant les activités à forte valeur ajoutée, l'expansion internationale et l'acquisition de compétences nouvelles proches de nos activités.

Cette acquisition permettra de faire passer nos ventes aux Etats-Unis de 15 à 20 %, de renforcer notre présence internationale, en particulier dans la zone Asie-Pacifique où Norton est implantée. Elle permettra aussi de développer nos activités dans les matériaux à fort contenu technologique qui représenteront 21 % de nos activités, à comparer à 11 % précédemment.

Saint-Gobain saura ainsi allier ses atouts traditionnels, qui ont fait et qui font toujours sa force, à l'acquisition de compétences nouvelles qui seront autant de points forts de sa croissance future.

Un résumé de l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 1990 sera diffusé sur FR 3 le dimanche 24 juin à 7 h 45 et le samedi 7 juillet à 11 h 45

Service des Relations avec les Actionnaires – Tél. (1) 47-62-33-33 – MINITEL : 3615 code GOBAIN – 3616 code CLIFF



ÉCONOMIE

ETRANGER

Première vague de privatisations

Plusieurs sociétés étrangères sont sur les rangs pour racheter la compagnie argentine de téléphone ENTel

La privatisation d'ENTel, la compagnie nationale de téléphone, est entrée dans sa phase définitive avec l'ouverture, le lundi 25 juin, des enveloppes présentées par les trois consortiums qui sont restés en lice dans l'offre publique d'achat engagée par le gouvernement argentin en décembre dernier. L'adjudication définitive aura lieu le 28 juin.

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

L'offre la plus élevée provient de l'espagnol Téléfonica, en association avec Citicorp. Il s'engage à présenter 5,28 milliards de dollars au titre de la dette argentine et des intérêts dus en plus du prix de base de 214 millions de dollars comptant et de 380 millions de dollars au comptant qui devront être payés dans six ans.

Les autres parties intéressées, l'américaine Bell Atlantic Manufacturers Hanover Trust, d'une part, l'italienne Stet alliée à France Câble Radio et la banque J. P. Morgan, d'autre part, ont jusqu'à jeudi pour améliorer leurs offres. Le président Carlos Ménem signera alors les décrets d'attribution des deux sociétés, nord et sud, qui se substitueront à ENTel.

Téléfonica semblant préférer la zone sud qui comporte le quartier des affaires de Buenos-Aires, Bell Atlantic devrait pouvoir aisément augmenter son offre de 80 millions de dollars pour égaler celle de la société espagnole sur la zone nord. A moins que la lettre de présentation de l'opérateur américain ne réponde pas à toutes les attentes du gouvernement argentin, le groupe Stet-France Câble Radio semble d'ores et déjà éliminé.

Le volume des titres de la dette extérieure argentine a départagé les concurrents. Le principe des *debt equity swaps* était en effet à la base de la privatisation d'ENTel. Sa responsable, Mme Maria Julia Alsogaray, soulignait que l'Argentine liquide ainsi environ 10 % de sa dette et qu'elle économisera 500 millions de dollars en intérêts annuels. *« Les résultats des offres vont au-delà de nos espérances »*, déclarait-elle.

Après moins d'un an de gouvernement, l'administration du péroniste Carlos Ménem se félicite du résultat de cette première privatisation, vue comme un symbole pour le programme économique en cours. Le ministre chargé des privatisations, M. Roberto Dromi, qui se déclare *« extrêmement satisfait »* par les offres faites par des entreprises américaine, espagnole, italienne et française, veut y voir la preuve que *« l'Argentine peut attirer des investissements étrangers. C'est un pays dans lequel on peut avoir confiance »*, dit-il.

L'adjudication définitive aura lieu jeudi et le transfert interviendra le 8 octobre prochain. D'ici là, une série de problèmes qui demeurent en suspens devront être réglés. Le premier porte sur le *waiver* que les banques créditrices doivent encore accorder à ENTel. Les prêts que celles-ci ont consentis sont en effet garantis par une partie du patrimoine de la Compagnie de téléphone. Le gouvernement argentin n'a fait la demande de *waiver* que la semaine dernière et certaines banques voudraient profiter de cette halte pour obtenir des garanties de paiement des intérêts de la dette argentine.

Le statut d'Erikson, l'opérateur actuel d'ENTel, reste par ailleurs à définir alors que le régime fiscal qui frappera les futurs propriétaires n'a pas encore été élaboré. La volonté politique d'avoir vendu une entreprise avant la fin de la première année du gouvernement Ménem explique en grande partie les divers dérapages et bavures. Mais il est indéniable que la privatisation d'ENTel respecte le calendrier.

EDITH CORON

BUDGET

M. Chevènement dénonce l'« irresponsabilité » des partisans d'une baisse sensible des crédits militaires

« A la vérité, il me semble que nous ne pourrons pas en France descendre très en deçà du taux de 3,5 % représentant l'effort de défense par rapport à la richesse globale produite », a déclaré, lundi 25 juin à Paris, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement. *« Ce petit pourcentage des richesses produites qu'une collectivité consacre à sa sécurité est, au regard de ce que nous savons de l'Histoire, un niveau raisonnable. »* M. Chevènement s'exprimait au colloque organisé sur la sécurité en Europe par la Fondation pour les études de défense nationale, en collaboration avec la Konrad Adenauer Stiftung en Allemagne.

« Ceux qui croient pouvoir descendre sensiblement en dessous, a ajouté le ministre de la défense, *méconnaissent profondément les principes qui sont à la base de la posture de défense française : indépendance et suffisance. Ils raisonnent court. Ils ne voient pas la nécessité pour la paix de préserver l'équilibre, ignorants qu'ils sont de ce que la paix est le vrai dividende de la défense. Œuvre de longue haleine, le désarmement est aussi une œuvre complexe qui ne produit pas immédiatement ce qu'on a appelé les dividendes. Il est, là aussi*, a indiqué M. Chevènement, *bien irresponsable de le laisser miroiter à l'opinion publique. »*

De toute évidence, le ministre de la défense entendait de la sorte répliquer à certains responsables du Parti socialiste, notamment MM. Laurent Fabius et Pierre Mauroy, qui, récemment, ont émis le vœu que, compte tenu du contexte international, la France commence de baisser ses crédits militaires dès 1991 pour *« engranger les dividendes de la paix »*.

Quelques heures avant, lors de l'inauguration du Salon de l'armement terrestre à Satory (Yvelines), M. Chevènement avait tenu à dénoncer *« l'illusion, voire la démagogie »* qu'il y a à *« entretenir l'idée que des économies substantielles pourraient être faites sur la défense »*.

S'en prenant, sans le citer, à M. Jean-Marc Ayrault, député PS de la Loire-Atlantique, qui a préconisé une armée de métier en France dans une libre opinion publiée dans *le Monde* daté 24-25 juin, le ministre de la défense a ajouté : *« Tel propose d'étaler des programmes qui l'ont déjà été, ce qui renchérirait encore leur coût. Tel autre propose une armée de métier sans s'être avisé qu'elle coûterait quatre fois plus cher, à effectif égal, qu'une armée de conscription* (...). *La France devra conserver une armée de terre dont le format sera compris entre celui de l'Allemagne et celui du Royaume-Uni. »*

M. Jean Farge sera le nouveau président du PMU

Suite de la page 21.

Dans cet objectif, ils entamaient alors auprès des finances et du budget une véritable guerre d'usure qui s'est terminée ces jours-ci par une entrevue dans le bureau de M. Bérégovoy. Résultat des courses : des aménagements substantiels surtout d'ordre fiscal, un meilleur système de taxation pour les chevaux en location et pour les amortissements des stocks d'élevage mais aussi une imposition plus favorable aux paris engagés sur les hippodromes de province.

Par contre, le gouvernement a refusé d'autoriser des journées de courses supplémentaires avec PMU en province, avec une seule exception pour cinq nocturnes d'audience nationale à Cabourg cet été.

Le choix de ce petit hippodrome normand peut paraître étonnant par rapport aux possibilités de *Cagnes-sur-Mer*, *Lyon*, Bordeaux, également demandeurs. Cette anomalie s'explique par le fait que le maire de Cabourg est M. Didier Van Themche. Ce vice-président du trot, importante personnalité dans cette spécialité, d'un dynamisme étonnant, successeur probable de M. de Montesson, a été brillamment élu aux dernières municipales au poste de premier magistrat de cette localité sur une liste d'union droite-gauche.

Dans un département où les centristes d'ouverture ne sont pas légion et où *« l'électorat chevalin »* est souvent déterminant, il peut ne pas être *inutile de se ménager* ses bonnes grâces...

Quant à M. Farge, il paraît d'emblée très intéressé par le poste qu'il va occuper. Il s'est rendu ces jours derniers sur les hippodromes d'Auteuil et de Vincennes. Avec beaucoup d'honnêteté il admet ne rien connaître aux courses.

Mais qu'importe ! L'essentiel de sa mission se situera ailleurs que sur le terrain. Il lui faudra accentuer encore le caractère performant d'une entreprise entièrement automatisée réalisant 33 milliards de chiffre d'affaires par an mais dont le système informatique risque de devenir rapidement obsolète.

Il faudra surtout qu'il trouve le moyen de s'opposer à l'entrée des bookmakers *anglais* sur le marché français.

Ceux-ci, très virulents, par l'entremise de la firme Ladbrokes, ont déjà porté deux plaintes contre le PMU et les sociétés de courses à Bruxelles devant la Commission européenne pour *« concurrence déloyale »* et *« entrave à la liberté du marché »*. Les dossiers actuellement à l'instruction sont pris très au sérieux par les dirigeants français.

Il suffirait en effet que le chiffre d'affaires du PMU baisse de quelques points dans l'avenir pour que tout le système de financement des courses s'écroule. Or, actuellement, le jeu de semaine progresse grâce au quinté-plus et à d'autres novations (points courses dans les grandes villes, paris par minitel et par téléphone, transmission par satellite, etc.).

En revanche, le dimanche, qui auparavant était le jour où l'on faisait l'essentiel de la recette, on enregistre une stagnation, voire une régression.

Pour répondre à cette éventuelle concurrence, le PMU devra, lui aussi, contre-attaquer et s'implanter dans des pays voisins. La guerre avec les bookmakers fait déjà rage en Belgique. L'Allemagne est difficile à conquérir, préférant le Loto. L'Italie a son propre système. L'Espagne ne joue pas ou peu. La Suisse par contre peut donner une ouverture.

Au lendemain de l'élection du nouveau PDG, un contrat d'association sera signé à Yverdon avec la Loterie suisse romande pour l'ouverture de quarante-cinq bureaux de jeux sur les courses françaises au début de 1991. Quant à l'URSS, des contacts ont été pris avec les autorités des courses pour y implanter le PMU. Ici aussi, le mur est tombé.

GUY DE LA BROSSE

CONJONCTURE

La hausse des prix de détail dans la CEE a atteint 0,4 % en mai

L'inflation dans la CEE s'est élevée en moyenne à 0,4 % en mai contre 0,9 % en avril, et à 5,4 % en glissement annuel (le même résultat que le mois précédent), selon les chiffres publiés lundi 25 juin par Eurostat. C'est en Grèce que la hausse des prix a été la plus forte (3 %, et 21 % en glissement annuel). Des augmentations supérieures à la moyenne ont également été enregistrées au Portugal (1,1 %), en Grande-Bretagne (0,9 %) et au Danemark (0,7 %). En France et en RFA, la hausse des prix de détail a été contenue à 0,2 %.

Les commissions de surendettement : un rôle « plutôt positif » pour les établissements de crédit

Les dispositions de la loi sur le surendettement devraient jouer un rôle *« plutôt positif »*, selon M. Etienne Pflimlin, président de l'Association française des établissements de crédit (AFEC), qui vient de réunir 200 de ses adhérents membres des nouvelles commissions départementales de surendettement. De son côté, le fichier des incidents de paiement va entraîner plus de vigilance dans l'octroi de crédits.

M. Pflimlin regrette cependant un *« manque d'homogénéité »* entre les commissions : *« Certains ménages non surendettés tentent leur chance auprès des commissions. »* D'autre part, les établissements de crédit souhaitent une meilleure préparation des dossiers, car la situation personnelle et financière des débiteurs est souvent mal connue (parfois en raison du nombre des créanciers).

Enfin, selon l'AFEC, pour une partie des personnes surendettées, le crédit à la consommation *« n'est que la partie émergée de l'iceberg : les loyers, l'impôt, les notes d'électricité, de gaz ou de téléphone forment la plus lourde part de l'endettement. L'Etat ou le secteur public sont souvent les créanciers les plus intraitables »* : ces situations relèvent en fait d'un traitement social.

INDUSTRIE

En marge des discussions sur la valeur du groupe

Le tribunal de commerce renvoie l'affaire Framatome

Le tribunal de commmerce de Paris, saisi par le comité central d'entreprise de Framatome, a décidé, lundi 25 juin, de repousser de plusieurs semaines les plaidoiries au fond sur sa privatisation. Il souhaite en effet s'entourer d'experts pour l'éclairer sur *« les grands principes généraux soulevés au plan du droit constitutionnel et administratif »*. La prochaine audience est fixée au 23 juillet, mais elle pourrait être repoussée au 4 septembre au cas où les experts ne seraient pas disponibles.

Par ailleurs, les grandes manoeuvres se poursuivent autour de la recomposition du capital de l'entreprise. Maintenant que le gouvernement est décidé à maintenir Framatome dans le secteur public, toute la question est de faire baisser la facture qu'il aura à acquitter, en jouant à la fois sur la quantité et le prix : ainsi M. Pierre Bérégovoy, le ministre de l'économie, a expliqué dimanche 24 juin lors du « Club de la presse » que le rachat de 6 % du capital devait avoir comme *« base de départ raisonnable »* le prix auquel Framatome avait été évalué lors de la privatisation de la CGE en 1987 (soit 3,8 milliards de francs), corrigé d'un *« coefficient d'augmentation »* ... soit infiniment moins que l'estimation tournant de 8 à 10 milliards généralement citée. Au cas où la CGE n'accepterait pas de rester minoritaire (ce que d'ailleurs Framatome ne veut pas), l'addition serait notablement renchérie puisqu'il faudrait acheter 52 % et non 6 % du capital. Mais M. Bérégovoy se réserve une arme au cas où les négociations échoueraient : un député socialiste, M. Jacques Roger-Machart, s'est attelé à la rédaction d'une proposition de loi pour renationaliser partiellement Framatome.

F. V.

SOCIAL

Retraite complémentaire à soixante ans

Signature de l'accord entre l'Etat et les partenaires sociaux

MM. Claude Evin, ministre de la solidarité, et Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, ont signé lundi 25 juin avec les partenaires sociaux un relevé de conclusions fixant jusqu'à la fin 1993 les conditions du financement de la retraite à soixante ans pour les régimes complémentaires (*le Monde* du 26 juin). La CGT a demandé un délai de réflexion de quarante-huit heures avant de se prononcer. Cet accord pérennise l'Association pour la structure financière (ASF) qui, depuis 1983, permet aux régimes complémentaires ARRCO et AGIRC de liquider les pensions à taux plein pour les salariés âgés de plus de soixante ans.

L'Etat versera à l'ASF 3,75 milliards jusqu'à fin 1993 alors que l'UNEDIC (assurance-chômage) y consacrera chaque année 20 milliards de francs (valeur 1983) grâce à un prélèvement de 1,8 point de cotisation à compter du 1er octobre prochain pour l'ARRCO contre deux points jusqu'à présent. Pour l'AGIRC, le prélèvement reste égal à deux pointss

EN BREF

□ **L'ANACT sera décentralisée à Lyon.** – *En déplacement à Lyon*, le 25 juin, dans le cadre de son tour de France pour « la modernisation négociée », M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, a annoncé que l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) serait prochainement décentralisée à Lyon . L'ANACT, dont le budget annuel est de 70 millions de francs rejoindrait ainsi l'*Institut national du travail*, qui s'est installé dans la banlieue lyonnaise en 1980.

□ **Augmentation de 1,8 % du nombre de chômeurs indemnisés.** – Selon l'UNEDIC, le nombre de chômeurs et de préretraités indemnisés a augmenté de 0,6 % en données brutes, et *de 1,8 % en données corrigées*, au cours du mois de mai. En un an, la baisse est toutefois de 2,7 %. A fin mai, on comptait 2 109 850 allocataires qui se répartissaient entre 1 738 400 demandeurs d'emploi indemnisés (–0,4 % en un an), 59 250 bénéficiaires d'une formation (+11,9 % en un an) et 312 200 préretraités (–16 % en un an). Parmi les chômeurs, 1 263 000 reçoivent une allocation au titre du régime d'assurance-chômage (–0,5 % en un an), 146 000 une allocation d'insertion destinée aux jeunes ou aux femmes (–6,8 % en un an) et 329 400 une allocation de solidarité servie aux chômeurs de longue durée (+3,4 % en un an).



DÉMOGRAPHIE

Au-delà d'une querelle entre chercheurs

Les hauts et les bas de la natalité française

Le conseil scientifique et le conseil d'administration de l'Institut national d'études démographiques (INED) viennent, en termes mesurés, de donner tort au démographe Hervé Le Bras auquel M. Gérard Calot, directeur de l'établissement, a retiré sa délégation scientifique le 10 mai dernier. M. Le Bras avait, à plusieurs reprises, accusé ses confrères d'avoir joué avec les chiffres de la situation démographique de la France.

Le conseil scientifique, où les chercheurs de l'établissement sont en minorité, *« déplore »* que *« la controverse ait dégénéré parce qu'ont été utilisés des arguments non scientifiques »*. Selon lui, l'INED *« a toujours diffusé et commenté objectivement les données »* et *« il n'existe aucun indice permettant de synthétiser à lui seul les comportements de fécondité »*.

A-t-on voulu donner une image pessimiste de la situation démographique en ne mettant en avant que le taux de fécondité (1,8 enfant par femme) ? Les spécialistes en débattront longtemps. Ce qui est sûr, c'est qu'aucun indicateur ne permet de prévoir l'avenir de la natalité française.

[redacted]

Y a-t-il en France une baisse dramatique de la fécondité, susceptible d'entraîner dans un proche avenir une baisse de la population, *alors que celle-ci n'a cessé d'augmenter* depuis la fin de la seconde guerre mondiale ? Certains le disent ou le laissent entendre – plutôt des politiques que des démographes, sinon des démographes amateurs, et plutôt de droite que de gauche. Cette dramatisation n'est pas conforme à la situation. Les chiffres sont indéniables, *même si* l'interprétation et la prospective restent ensuite plus difficiles.

Depuis quinze ans en effet (1975), le nombre d'enfants par femme en âge d'en avoir flotte au-dessus de 1,8. La France reste donc *au-dessous du seuil théorique de* renouvellement des générations, qui est actuellement de 2,1 enfants par femme. Supérieure à 2,5 au moins de 1946 à 1964 (la période dite du « baby-boom »), la fécondité a ensuite décliné dix années de suite *avant de se stabiliser. Le chiffre* actuel est le plus bas constaté en France si l'on excepte les chutes, temporaires et aisément explicables, lors des deux guerres mondiales.

La « descendance finale » des *femmes nées en 1956* – la dernière génération dont on peut connaître le nombre total d'enfants – se situe, elle, très peu au-dessous de 2,1. Mais elle peut baisser pour les années suivantes : à vingt-cinq ans, la génération 1964 n'a eu, elle, que *0,67 enfant, au lieu de 0,92.* Ce retard sera-t-il rattrapé ensuite ? Pour autant, le « décrochage » par rapport au « seuil de renouvellement » n'est pas inédit.

Du début du siècle à 1945, l'indice de fécondité français est resté presque constamment inférieur à ce seuil, alors plus élevé qu'aujourd'hui en raison d'une mortalité (notamment infantile) plus forte. Il en a été de même pour la descendance finale : au vingtième siècle, celle-ci n'a dépassé le seuil que pour les générations nées de 1920 à *1940. Avant-guerre, c'est l'immigration* qui a contribué à maintenir l'effectif de la population de la France.

D'autre part, la France n'est pas seule dans son cas. Dans tous les pays développés, depuis une vingtaine d'années, les courbes de la fécondité esquissent une convergence à la baisse. Seul le calendrier *diffère. Presque tous ont vu* leur taux de fécondité descendre au-dessous du seuil fatidique, et souvent avant la France : la Suède, la Finlande, le Danemark, l'Allemagne fédérale comme les Etats-Unis et le Japon dès la fin des *années 60* ; la RDA, l'Autriche, la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et le Canada vers 1972-1973.

Les pays d'Europe orientale n'y ont pas échappé (1). Seule exception : la Pologne, avec un taux de *fécondité oscillant entre 2,3 et 2,4* au lieu de 2,2 dans les années 70, alors que l'Irlande, tout aussi catholique, est descendue à 2,17 contre 3,23 en 1980.

Aujourd'hui, la France, comme la Grande-Bretagne et la Hongrie, se *situe* en dessous de la plupart des pays de l'Est. Mais la plupart des autres pays avoisinent 1,6, la RFA 1,4 et l'Italie 1,3 : les « mammas » italiennes entourées d'une nombreuse progéniture sont du domaine du passé et l'Europe méridionale dans *son ensemble*, naguère féconde, a rejoint voire dépassé celle du Nord. Au contraire, l'indice de fécondité a remonté en Suède depuis 1985, atteignant 2,06 en 1989, après être resté dix ans proche de 1,6.

La baisse générale n'est que la poursuite de la *« transition démographique »*, comme disent les démographes, c'est-à-dire le passage d'une natalité et d'une mortalité fortes à une natalité et une mortalité faibles, entamé au dix-huitième siècle et interrompu par le baby-boom des pays occidentaux après la dernière guerre mondiale. Elle accompagne ou suit la « modernisation » économique et sociale, la transformation des mœurs, l'émancipation des femmes et la volonté des couples de *contrôler la fécondité* : les techniques modernes de contraception ne font qu'en assurer la sécurité.

La troisième erreur ?

Dans cette évolution, cependant, chaque pays a conservé ses spécificités, même sur le plan démographique. En France, le travail salarié des femmes est beaucoup plus répandu qu'en Suisse ou qu'aux Pays-Bas, ou même qu'en Grande-Bretagne. D'autre part, si les familles nombreuses s'y sont raréfiées comme ailleurs, la proportion de femmes sans enfant y est très faible (malgré une certaine croissance) : 11 % pour la génération née en 1954, contre 17 % ou 18 % en Grande-Bretagne et plus de 25 % en RFA. Le désir d'avoir des enfants y est demeuré plus fort. Enfin, la tolérance aux naissances hors mariage, qui représentent 25 % du total, contre moins de 10 % en RFA ou aux Pays-Bas, et 5 % en Italie ou en Espagne, a contribué à un certain maintien de la fécondité.

L'aide aux familles, plus importante en France que dans la plupart des pays (2) – *même si elle ne* compense que partiellement les charges pour les familles vraiment nombreuses – y a-t-elle contribué ? On peut le penser, sans pouvoir vraiment le prouver. Au demeurant, ses effets sont limités – de l'ordre de 0,2 point pour l'indice de fécondité, estime-t-on (3), – et ils sont difficiles à isoler d'autres éléments de politique sociale, comme la présence de crèches ou la gratuité de l'enseignement. En raison de l'inertie des phénomènes démographiques, les effets de la baisse passée de la fécondité ne se feront sentir qu'avec retard, comme dans les autres pays européens (aujourd'hui, seuls le Danemark et la RFA voient leur population diminuer).

Selon les projections faites par l'INSEE, si l'indice de fécondité reste à 1,8 comme aujourd'hui (et la mortalité suivant la tendance actuelle), les naissances continueront à dépasser les décès et la population de la France à croître jusque vers 2012-2015. C'est seulement s'il tombait *très vite à 1,5* que la croissance s'interromprait dès 2002-2005.

Une telle hypothèse est-elle vraisemblable ? Le palier actuel de la fécondité n'est-il qu'une étape, avant une nouvelle baisse, pour rejoindre le niveau actuel des autres pays *européens* ? Ou bien sera-t-il durable, représentant en somme le « point bas » de la « transition » ? Les faibles variations de l'« indicateur conjoncturel » en France, et sa remontée en Suède ou, à un moindre degré, en RFA *laissent présager une stabilisation* plutôt qu'une baisse, en tout cas à court terme, *« dans la plupart des pays à un niveau compris entre 1,5 et 2 enfants par femme »* déclarait M. Gérard Calot, directeur de l'INED, au cours d'un colloque à *Florence en décembre 1988.*

En revanche, il jugeait *« improbable »* une remontée importante. Mais cette conviction comporte une part de pari, et les incertitudes sont encore plus fortes au-delà de 2010-2020. *« Les démographes,* reconnaissait M. Calot, *n'ont su prévoir ni le baby-boom, ni la baisse des années 1965-1975... Si la fécondité européenne venait à augmenter notablement, ce ne serait que la troisième erreur commise en un demi-siècle. »*

GUY HERZLICH

(1) Les mesures coercitives en Roumanie n'ont eu qu'un effet très temporaire.

(2) Aux 120 milliards de francs des prestations familiales, il faut ajouter 51 milliards de francs d'allégements d'impôts par suite du quotient familial.

(3) Cela correspond aussi à la différence constatée en RDA à la suite des *mesures en faveur du deuxième enfant.* Selon une étude d'Olivia Eckert, publiée dans *Population* en 1986, une compensation totale des charges familiales ne ferait gagner que 0,5 point.

L'ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ

Nombre d'enfants par femme

3

2,5

2

1,5

1

★2,8

1920

2,6●

Descendance finale des générations

Indicateur conjoncturel de la fécondité

SEUIL DE RENOUVELLEMENT :

★ par génération

● par année

1920 1940 1960 1980 2000

Années d'observation

Source : INED, « Population et sociétés ».

Lexique

● ***Indice (ou taux) de fécondité*** : il s'agit du rapport entre le nombre d'enfants nés chaque année et le nombre de femmes en âge d'en avoir.

● ***Taux de natalité*** : il s'agit du nombre de naissances pour mille habitants. Ce taux dépend de la structure de la population par âge : il est plus élevé lorsqu'il y a beaucoup de femmes jeunes, sans que celles-ci aient pour autant plus d'enfants.

● ***Descendance finale*** : il s'agit du nombre total d'enfants qu'ont eu les femmes nées une année donnée. Cet indicateur donne une idée plus complète de l'évolution que l'indice de fécondité, mais il est moins « frais », parce que cette descendance finale ne peut être connue que lorsque les femmes ont fini d'avoir des enfants. Aujourd'hui, la dernière génération dont on connaisse la descendance finale est celle née en 1956, qui a trente-quatre ans. On ignore celle des générations suivantes, dont la fécondité détermine précisément l'évolution actuelle de la population.

● ***Seuil de renouvellement*** : c'est le nombre d'enfants par femme qui permet de maintenir constant le nombre de femmes susceptibles d'avoir elles-mêmes des enfants : il diminue lorsque baisse la mortalité des filles.

Des immigrés bien utiles

Les immigrés vont-ils donner à la France les enfants qui lui manquent ? Ou menacent-ils, par leur nombre, de porter atteinte à l'identité nationale ? Ce sont des questions que beaucoup de Français se posent et auxquelles *il n'est pas toujours facile de* répondre de manière chiffrée.

Statistiquement, « immigré » *ne veut pas dire grand-chose.* On ne peut parler que de Français et d'étrangers. Mais, même là, une certaine confusion demeure car les outils manquent pour mesurer exactement le nombre d'étrangers résidant en France. *Et les situations de double* nationalité, de plus en plus fréquentes, ne facilitent pas la tâche.

Le recensement de 1982 évaluait à 3 680 000 les étrangers résidant en France, soit 6,8 % de la population. Ce chiffre – inférieur à celui du ministère de l'intérieur – n'a pas dû beaucoup *varier, mais personne n'est en* mesure aujourd'hui de chiffrer avec précision toutes les « entrées » (naissances, arrivée en France d'étrangers en situation régulière ou de clandestins) et toutes les « sorties » (décès, *retours au pays et acquisitions* de nationalité française).

Le rapport Hessel (« Immigrations : le devoir d'insertion »), présenté en 1988 au Commissariat général du Plan, estime que la part de l'immigration nette dans l'accroissement total de la population française a été de 14,4 % sur la période 1975-1982. *Cela peut paraître* considérable, mais ce n'est que la moitié du résultat de la période 1968-1975 (qui était de 30,5 %) et moins du cinquième de celui de la période 1921-1931 (74,4 %). La France *a d'ailleurs enregistré, depuis les* années 50, un coefficient d'apport migratoire sensiblement inférieur à celui de plusieurs autres pays d'Europe de l'Ouest.

L'apport étranger n'en représente pas moins *« une contribution notable au maintien de la natalité et au freinage du processus de vieillissement »*, souligne *le rapport Hessel* . La structure de la population immigrée a, en effet, beaucoup changé au cours des dernières décennies. On est passé d'une immigration de travail à une immigration de peuplement : c'est une population *sédentarisée, comptant* bien plus de femmes et d'enfants que dans les années 60 ou 70.

En 1988, on estimait à 60 400 le nombre d'enfants nés dans l'année de deux parents étrangers, ce qui représentait 10,6 % du total des naissances (1). *Il fallait* y ajouter les enfants issus d'un parent français et d'un parent étranger (22 000, soit 3,9 %), ainsi que les enfants nés hors mariage de mères étrangères (11 600).

L'intégration par les enfants

« Serons-nous encore français dans trente ans ? » demandait *le Figaro-Magazine*, de manière provocante, en octobre 1985 . Beaucoup de Français sont persuadés que les femmes étrangères, *prolifiques, sont en train* de provoquer une *« fécondité d'invasion »*.

Il est indéniable que les étrangères font, en moyenne, plus d'enfants que les Françaises. En 1982, on estimait le nombre moyen d'enfants par femme française à 1,84, alors qu'il était de 3,18 pour les étrangères. Mais ce chiffre cachait de profondes disparités : 1,74 enfant par femme espagnole, 2,10 enfants par femme portugaise, 4,91 par femme turque, 4,98 par femme algérienne, 5,18 par femme marocaine et 5,37 par femme tunisienne (2). On constate surtout qu'au fil des années la fécondité des étrangères diminue progressivement. En 1985, le nombre moyen d'enfants par femme étrangère était tombé à 3,05. Toutes les catégories tendaient à se rapprocher de la moyenne française, les Espagnoles et les Italiennes faisant un peu plus d'enfants, alors que les Turques et les Maghrébines en faisaient un peu moins. Sur une période de dix-sept ans, la diminution est spectaculaire : le nombre moyen d'enfants par femme algérienne serait passé de 8,92 en 1968 à 4,24 en 1985.

L'immigration peut-elle compenser une trop faible natalité *française ? C'est un pari* dangereux, estime M. Jean-Claude Barreau qui cumule les présidences de l'OMI (Office des migrations internationales) et de l'INED (Institut national d'études démographiques). L'immigration, souligne-t-il, ne peut se substituer à la natalité. Pour ne pas se replier sur elle-même, et pouvoir accueillir sans frilosité les immigrés dont *elle a besoin, la France* doit avoir une natalité raisonnable. Les années de grande immigration (1945-1974) n'ont-elles pas été aussi des années de grande natalité ?

S'y ajoutent les nécessités de l'intégration : c'est à l'école que commence ce processus ; ce sont les enfants français qui assurent l'intégration des enfants étrangers. Plus ils sont nombreux, plus ils permettent à cette « assimilation » de se faire *en douceur, dans le respect des* spécificités de chacun.

On aurait tort cependant de ne considérer les rapports entre démographie et immigration que sous l'angle de la natalité. Il se trouve que les immigrés... vieillissent aussi. *De plus en plus de* Maghrébins, en particulier, renoncent à retourner dans leur pays d'origine et prennent leur retraite en France. Il est quasiment impossible à ce propos de citer des chiffres fiables, mais *chacun sait que ce phénomène* va aller en grossissant.

Si ces retraités étaient parfaitement intégrés après leurs nombreuses années de séjour en France, il n'y aurait pas grand-chose à en dire. Mais, pour la *plupart d'entre eux, c'est loin* d'être le cas. Les facteurs d'exclusion – immigration et vieillesse – se cumulent, obligeant à inventer de nouvelles solutions.

ROBERT SOLÉ

(1) *INSEE Première*, février 1990.

(2) Michèle Tribalat, *Population*, janvier-février 1988.

Un vieillissement inéluctable

Quelle que soit l'évolution de la fécondité en France, et par conséquent l'effectif global de la population, le vieillissement de celle-ci est inéluctable au moins à moyen terme : le nombre et la proportion des personnes les plus âgées vont s'accroître. Ainsi, selon les projec*tions faites par l'INSEE en 1985*, le nombre des plus de soixante ans atteindra 12 millions au moins en l'an 2000, 13,2 millions vers 2010, *15,3 millions vers 2020...* L'accroissement serait plus fort encore pour les très âgés : les quatre-vingt-cinq ans et plus passeraient de 878 000 à 1,1 million en 2000 et 1,4 million vers 2020.

Si les proportions dépendent évidemment de l'évolution de la fécondité et du nombre d'enfants qui vont naître dans les prochaines années, la part des soixante ans et *plus dépassera 20 % vers 2000-2005* au lieu de 19,1 % aujourd'hui, même si le taux de fécondité remonte très rapidement à 2,1. Le phénomène s'accentuera de toute façon progressivement à partir de 2005-2007, par suite de l'arrivée des générations nombreuses nées après la deuxième guerre mondiale. Et, vers 2020, même dans l'hypothèse, improbable, où l'indice de fécondité remonterait à 2,4, on dépasserait 23 %. Il faudrait y ajouter une immigration de quelque 3 millions de jeunes pour ramener ce pourcentage à 22 %, et de 10 millions pour le faire redescendre à 20 %.

Mais là encore, il s'agit d'un phé*nomène ancien, puisque les soixante* ans et plus représentaient 13 % de la population en 1901 et 16 % en 1946. L'accroissement est dû à la fois à la baisse de la fécondité et à celle de la mortalité. La première a eu un rôle déterminant jusqu'à l'après-guerre. Ensuite, les deux ont cumulé leurs effets : dans la lutte *contre la mort, les gains ont d'abord* porté sur la mortalité infantile, puis à partir des années 60 et surtout 70, sur les âges élevés, par suite de l'allongement de la vie. Aujourd'hui, les femmes gagnent une année de vie tous les quatre ans, les hommes une tous les cinq ans.

Retraites âge et emploi

Si le vieillissement est *inéluctable*, ses conséquences sont beaucoup moins claires. C'est l'effet sur les retraites qui est le plus souvent mis en valeur : dans un système par « répartition » comme celui que nous connaissons en France, les actifs cotisent pour les inactifs. Le nombre de plus de soixante ans s'accroissant, le poids sur les actifs va augmenter. Mais dans quelles proportions ?

Pendant longtemps, cela dépendra en partie de l'évolution de l'emploi : aujourd'hui, sur près de 30 millions de personnes d'« âge actif » (20-60 ans), la « population active » n'en compte que 24 millions, dont 2,5 millions de demandeurs d'emploi, qui ne cotisent pas et dont une bonne partie reçoivent en outre des allocations de chômage. Cela dépendra aussi *de l'*âge de la retraite : selon un calcul fait en 1987 pour la « commission des sages » de la Sécurité sociale, pour maintenir la proportion de trois personnes d' « âge actif » pour un retraité, comme en 1986, il suffirait de repousser l'âge moyen de départ en retraite de 60,4 ans à 62,5 ans environ en 2010 et à 66,4 ans en 2025...

Plus largement, on évoque le risque de perte de dynamisme, en se référant aux années 30. Il faut cependant noter que la France ne sera pas seule à vieillir dans les prochaines années. Le vieillissement est un phénomène mondial, qui touche même les pays en voie de développement. La France a déjà été rattrapée : les calculs de la division de la population des Nations unies la placent aujourd'hui au septième rang des pays « vieillissants », alors qu'elle figurait au premier rang avec la RDA en 1950, et la placent toujours dans ce rang médian vers 2025. A cette date, les soixante et plus représenteraient de 20 % à 30 % de la population dans les pays industrialisés : la proportion serait supérieure à celle de la France aux Pays-Bas, en Suède et en Italie, comparable en Grande-Bretagne, en Hongrie, en Allemagne et au Japon. Enfin, sans aller jusqu'à dire comme le sociologue Henri Mendras que *« le troisième âge animera la société française »*, on peut remarquer que les « soixante ans » d'aujourd'hui devraient être comparés aux « cinquante ans » des années 50 et que la France vieillie des années 30 a enfanté ... le baby-boom.

G. H.

TECHNOLOGIES

En vedette lors des dixièmes Journées d'Avignon

L'intelligence artificielle gagne tous les domaines de l'entreprise

Hier réservée à une petite minorité d'initiés, l'intelligence artificielle commence à pénétrer dans tous les secteurs où régnait jusqu'à présent l'informatique traditionnelle.

Intelligence artificielle : sous ce terme évocateur de roman de science-fiction, on regroupe en fait des programmes et/ou matériels informatiques, capables de simuler ou, plus modestement, d'assister le raisonnement humain pour des problèmes que l'informatique classique (algorithmique) ne sait résoudre : soit parce qu'ils sont trop complexes, soit parce qu'ils évoluent rapidement.

A la différence de l'informatique *classique*, l'*intelligence artificielle* ne manie pas des données, mais des connaissances. Les applications les plus répandues sont les sytèmes experts, ainsi nommés parce qu'ils reproduisent le travail d'un ou de plusieurs experts, qu'il s'agisse d'un ingénieur qui déterminerait les causes d'une panne, d'un médecin qui établirait un diagnostic médical, ou encore d'un financier qui effectuerait des choix complexes d'investissement.

Les techniques d'intelligence artificielle sont aussi utilisées pour reconnaître et analyser des caractères ou des formes. Pour interpréter une image ou un texte. Mais on parle aussi d'intelligence artificielle lorsque l'on met en œuvre des matériels ou des logiciels dont l'architecture, appelée neuronale, s'inspire de la structure physique du cerveau ; ces ordinateurs « neuronaux » devraient permettre d'effectuer certains calculs beaucoup plus rapidement que les ordinateurs conventionnels, et être également capables d'apprendre et de raisonner. Mais seuls des prototypes ou des logiciels de simulation existent actuellement.

Une question de mentalité

Les Journées internationales d'Avignon, traditionnel rendez-vous annuel de tous les spécialistes de la profession, qui viennent de se dérouler du 28 mai au 1er juin, ont prouvé cette année que ces techniques étaient bien sorties des laboratoires pour trouver des applications tant dans le secteur industriel que dans celui des services. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène.

Tout d'abord, les logiciels d'intelligence artificielle, qui dans leurs débuts ne pouvaient tourner que sur des machines spécifiques (machines Lisp ou Prolog, du nom du seul langage informatique qu'elles étaient capables de traiter), fonctionnent maintenant sur des ordinateurs classiques : mini-ordinateurs, stations graphiques (Sun, Apollo, Hewlett-Packard, IBM, etc.), mais aussi, de vulgaires micro-ordinateurs.

Preuve de cette évolution : Texas Instruments, constructeur d'ordinateurs, qui avait ainsi abordé ce marché avec Explorer, un *matériel spécifique*, se mue petit à petit en société de logiciels en développant des outils et des systèmes experts capables de tourner sur des matériels standards utilisant le système d'exploitation Unix. Le constructeur français Bull a, dès 1985, créé une direction spécifique, le Centre d'expertise et de développement en intelligence artificielle (CEDIAG), pour développer des outils logiciels et mener à bien des réalisations dans ce domaine.

Deuxième raison expliquant la meilleure pénétration de l'intelligence artificielle : les techniques et les langages propres à cette discipline sont maintenant connus des jeunes informaticiens, ravis de faire preuve de leurs compétences pour « bousculer les anciens », qui'étaient souvent montrés réticents quant à l'introduction de ces nouveaux outils qu'ils maîtrisaient mal. Comme l'explique Geoffroy d'Aumale, directeur-rédacteur en chef de *la Lettre de l'Intelligence artificielle* (1), *« l'Intelligence artificielle est aussi une question de mentalité »*.

Une meilleure coopération

Troisième raison : aux systèmes artisanaux, se sont substitués des méthodes, des outils qui facilitent les développements de programme d'intelligence artificielle. Qu'il s'agisse de générateurs de systèmes experts, de langages de programmation mieux adaptés, ou même d'outils de formation comme Exploria, logiciel d'enseignement assisté par ordinateur conçu par EDF pour former à l'intelligence artificielle. Et, au lieu de s'enfermer dans leur tour d'ivoire, les spécialistes de cette discipline acceptent plus volontiers de coopérer avec les informaticiens traditionnels, ce qui permet, d'une part, d'intégrer l'intelligence artificielle dans les applications informatiques en place dans l'entreprise, mais aussi d'autre part de faciliter de nouveaux développements.

« Le métier évolue vers la réalisation de solutions informatiques globales, qui intègrent les banques de données, la télématique et les interfaces et dans lesquelles l'intelligence artificielle n'assure qu'une faible part », explique Thierry Dujardin, directeur commercial de Framentec, filiale de Framatome spécialisée dans les études et réalisations en intelligence artificielle. Même son de cloche chez Cap Gemini Innovation : *« Les sytèmes experts dialoguent avec les banques de données classiques. Un système financier pour l'analyse de créances, par exemple, puise dans une banque de données les informations caractéristiques de l'emprunteur. Jusqu'à présent, l'intelligence artificielle se cherchait, et développait des applications gadgets qui restaient dans les placards. Cette convergence élargit le champ d'application »*, explique Serge Soudoplatoff, directeur du centre de recherche. Cette évolution se retrouve aussi au niveau des outils disponibles. Ainsi la dernière version du générateur de système expert Nexpert Object, présentée à Avignon, peut communiquer avec les bases de données du marché les plus répandues. Notons que ce système est développé par Neuron Data, une société américaine créée par des Francais.

Modification des stratégies

Enfin et surtout, les performances des systèmes experts sont des arguments convaincants. Selon Geoffroy d'Aumale, *« la programmation d'application de gestion se fait trente à quarante fois plus rapidement lorsque l'on utilise les outils de l'intelligence artificielle »*.

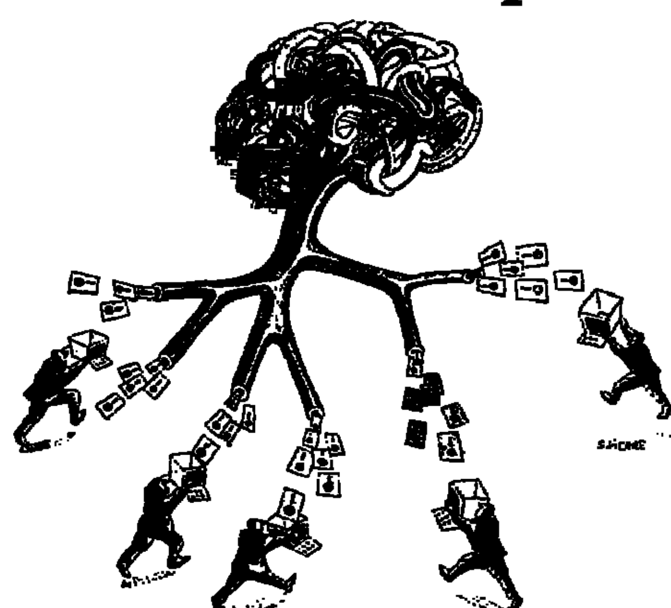
Les chiffres de vente incitent néanmoins à rester modeste. Selon l'étude réalisée par Ovum sur cinq pays (France, Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, Etats-Unis), le marché des sytèmes experts s'élèverait à 666 millions de dollars (3,7 milliards de francs) pour l'ensemble de ces pays, dont 435 millions de francs en France. La croissance prévue est de 30 % par an. Mais sur ce marché les acteurs changent de taille. Aux entreprises *innovatrices des débuts, s'ajoutent* certaines sociétés de services traditionnelles, et des constructeurs de matériels. La convergence entre intelligence artificielle et informatique classique incite les sociétés de services et d'ingénierie informatique (SSII) à modifier leur stratégie.

Qu'il s'agisse de sociétés spécialisées, comme Framentec, qui pour l'instant sous-traite les développements d'informatique classique, mais serait en train de *« réfléchir à des partenariats, avec des SSII, des constructeurs informatiques, sociétés de conseil en organisation, d'autres sociétés spécialisées ou des sociétés d'ingénierie »*, selon son directeur général, Robert Dunand. Ou de généralistes qui, soit développent des compétences propres en intelligence artificielle (comme Cap Sesa, du groupe Cap Gemini-Sogeti, ou GSI, qui dès 1986 rachetait la société spécialisée Erli), soit préconisent des sociétés d'intelligence artificielle à leurs clients. *« Les accords entre fournisseurs sont de plus en plus nombreux, à tel point que l'on ne sait plus qui ne travaille pas avec qui »*, est-il précisé dans le numéro 57 de *la Lettre de l'intelligence artificielle*.

Selon une étude réalisée par la Commission d'étude générale d'organisation scientifique (CEGOS) sur les applications des systèmes experts en 1989, 45 % seraient mis en œuvre dans des entreprises industrielles, 18 % dans la banque, 9 % dans l'administration, 9 % dans des sociétés d'informatique, 7 % dans l'agroalimentaire, 6 % dans la santé, le reste se répartissant entre divers autres secteurs. Les systèmes d'aide à la maintenance, de gestion de production, de commande de procédé, s'installent en nombre dans l'industrie.

Le secteur agroalimentaire serait en particulier très demandeur : à la différence de l'industrie chimique par exemple, il met en œuvre des substances naturelles peu stables, et les systèmes experts seraient mieux aptes à en contrôler la fabrication que les systèmes informatiques traditionnels.

Des développements importants sont également réalisés dans le domaine du transport. Texas Instruments travaille actuellement à un système de replanification pour les compagnies aériennes, qui vise à modifier très rapidement la programmation des vols en cas d'intempérie (brouillard sur un aéroport) ou d'incident sur un appareil, etc. Il utilise un nouvel outil informatique : les « tableurs



symboliques », qui, à la différence des tableurs comme Lotus ou Multiplan, manipule non des données chiffrées mais des règles de connaissance.

Et c'est dans un domaine voisin que fut annoncé durant les Journées d'Avignon le plus gros contrat jamais signé en intelligence artificielle. D'un montant de 25 millions de francs, remporté par Bull, il sera utilisé pour gérer les dispositifs de sécurité mis en œuvre pour les Jeux olympiques d'Albertville en 1992.

ANNIE KAHN

(1) *La Lettre de l'intelligence artificielle* est publiée par EC2, 269-287, rue de la Garenne, 92024 Nanterre Cedex ; tél. : 47-80-70-00.

Phare à vie

La boîte d'ampoules obligatoires des automobiles pourrait bientôt n'être plus qu'une pratique démodée grâce au prototype de lampe à décharge mis au point par Philips. Les avantages de cette lampe sont nombreux : elle ne possède pas de filament ; sa durée de vie serait ainsi trois fois supérieure à celle des lampes à halogène et dix fois supérieure à celle des lampes conventionnelles.

En outre, sa taille est extrêmement réduite puisqu'elle serait *« de la taille de deux allumettes »*, ce qui devrait permettre d'améliorer le design des véhicules, d'en améliorer l'aérodynamisme et l'esthétique. Enfin, elle est aussi économe en énergie. Le flux lumineux de la lampe à décharge serait le triple, à consommation égale, de celui des lampes à halogène.

Ces qualités ne vont bien sûr pas sans inconvénients. Cette lampe sera chère, et selon Philips, réservée dans un premier temps, c'est-à-dire vers 1992-1993, aux véhicules haut de gamme. Le principe de la lampe à décharge n'est pas nouveau puisqu'il est utilisé depuis une cinquantaine d'années pour l'éclairage urbain (dans les stades en particulier) et professionnel. Mais son temps d'amorçage élevé, de plusieurs minutes, était rédhibitoire pour les automobiles. Des recherches ont été nécessaires pour développer un dispositif électronique qui réduise le temps d'allumage, pour mettre au point des réflecteurs.

Chez Philips, on déclare que le prototype est au point et que la production industrielle va commencer. Chez Valeo, qui est associé avec sept autres fabricants de lampes (dont Philips) dans le cadre d'un programme de recherche Eurêka, le prototype est actuellement testé dans les conditions réelles de circulation. La définition des tous les critères devrait donc être terminée fin 1991.

Le Monde des Cadres

COMPAQ®

à suivre ...

+ 72 % en 1989 : une croissance à suivre...

Avec 1,8 milliards de Chiffre d'Affaires en 1989, une croissance de 72 % par rapport à l'année précédente, COMPAQ France a confirmé sa remarquable performance sur le marché exigeant de la micro-informatique professionnelle. Innovation, compatibilité et qualité sont trois atouts qui, couplés avec notre réseau de Revendeurs Agréés, ont permis le succès de nos micro-ordinateurs. Pour accompagner ce développement, nous recherchons un

RESPONSABLE DE FORMATION

Directement rattaché au D.R.H., vous assurerez la responsabilité de l'ensemble des aspects de la fonction : choix des cabinets, mise en oeuvre et suivi de plan de formation, gestion du budget, évaluation et optimisation de la qualité pédagogique des formations dispensées, participation active à la gestion des carrières.
Vos qualités relationnelles, votre adaptabilité, votre grande autonomie et votre sens de l'organisation vous permettront de jouer un rôle de coordinateur et de conseil auprès des différentes directions.

Titulaire d'un diplôme d'Etudes Supérieures (E.S.C. ou D.E.S.S.) vous avez acquis une première expérience similaire (3 à 5 ans) dans un environnement commercial et/ou High Tech. Votre anglais est courant et vous utilisez, si possible, l'outil micro-informatique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. M 40/2851 H à :
EGOR TECHNOLOGIES - 125, avenue des Champs-Elysées - 75008 PARIS.

DRH efficace et... manager diplomate ?

Solide filiale de Distribution (1,5 Md de F de CA, 400 personnes) d'un Groupe anglo-saxon leader mondial du secteur des produits de luxe, nous nous restructurons.

Notre Président propose à un DRH-manager de le rejoindre pour définir et conduire la politique RH, en particulier les liens contractuels avec les forces de vente, conseiller les Directions opérationnelles, assurer les relations sociales et extérieures, en liaison avec le Siège européen. Basé à Paris, le poste implique des déplacements en France et à l'étranger.

Juriste ou Commercial diplômé, à environ 35/45 ans, vous êtes un professionnel des relations sociales. Au-delà de votre spécialité, vous saurez créer la fonction staff DRH, et mettre en place avec les DG une organisation claire et harmonieuse de nos Ressources Humaines. (Excellent English is a must !).

Nous vous remercions d'écrire, en précisant votre niveau de rémunération, sous réf. PC 1605, à notre Conseil PLEIN CADRE - 160 Avenue de Versailles - 75016 PARIS.

PLEIN CADRE

PLUS PERFORMANT QUE JAMAIS !

205 GTI

Avec nous, relevez le défi des années 90

PSA : 153 milliards de francs de Chiffre d'Affaires et 159.000 personnes, la volonté et les moyens de devenir le premier constructeur européen.

La Direction du Plan d'Automobiles Peugeot recherche ses

CHARGÉS D'ÉTUDES CLIENTÈLE

débutants ou première expérience.

Missions :
- Concevoir des enquêtes clientèle et en assurer une exploitation opérationnelle.
- Expliquer les évolutions de parts de marchés, participer à l'élaboration des recommandations concernant l'évolution des produits, leur positionnement et leur image.

Pour ces postes, deux profils différents sont recherchés :
- ***Diplômés de grandes écoles scientifiques ou commerciales*** avec une solide base statistique (formations ***ENSAE*** ou ***ISUP*** appréciées).
- ***Diplômés de l'Institut de Psychologie de Paris*** avec une bonne maîtrise des techniques psycho-sociologiques.

Dans les deux cas, vous devez avoir un intérêt prononcé pour l'automobile, de bonnes qualités rédactionnelles et la maîtrise de l'anglais.



DCP/CDC/RES - Réf. LM/DPL
75, avenue de la Grande Armée, 75116 PARIS



AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'OISE

FUTUR DIRECTEUR ADJOINT

Rattaché au Directeur de l'Agence, vous êtes chargé de prospecter des entreprises en vue d'implantations nouvelles et de jouer un rôle d'interface avec les responsables des collectivités locales.

Jeune chargé de mission, vous participez activement à la vocation de l'Agence pour le développement de l'Oise : améliorer l'emploi, enrichir le tissu économique et faciliter les relations entre les élus locaux et les industriels par la promotion des qualités du département.

Vous êtes issu d'un IEP ou d'une Ecole de commerce, possédez une première expérience concluante en entreprise ou dans un organisme similaire à un poste de développement et de relations commerciales. La maîtrise de la langue anglaise est souhaitable.

Jacques SKOWRON vous remercie de lui faire parvenir lettre, CV et photo, sous réf. 3415B/LM
BOSSARD CARRIERES
4, rue Quentin Bauchart
75008 PARIS

BOSSARD Carrières

FINANCE «NEW LOOK»

Première SSII française spécialisée sur les secteurs Banque, Bourse, Finance, notre forte croissance annuelle illustre bien «l'explosion» des marchés sur lesquels nous intervenons.
Nous travaillons sur un **nouveau logiciel de gestion administrative et comptable des OPCVM** qui traite l'ensemble des instruments financiers utilisés à ce jour.
Nous recherchons :

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Dans un premier temps, vous participerez à qualifier fonctionnellement un logiciel de gestion des OPCVM sur IBM (30XX MVS/DB2) répondant aux nouvelles réglementations européennes.
Vous assurerez ensuite la prospection commerciale auprès des banques et des sociétés de Bourse et le suivi clientèle.

De formation supérieure, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine du Back-Office Titres notamment des OPCVM. Une bonne maîtrise de la comptabilité générale, des titres, des nouveaux instruments financiers et des outils informatiques est nécessaire.

Merci d'envoyer CV et lettre manuscrite sous référence ITC/0690/M à Muriel NEVEU - SITB - Service Recrutement - 137 Bd Voltaire 75011 PARIS.



VOTRE VALEUR EST A LA HAUSSE

Consultants en formation Marketing/Commercial et Management

Bernard Julhiet Formation se développe et recherche plusieurs consultants en Formation : les uns en marketing commercial vente, les autres en management communication.

Professionnel de la formation en cabinet ou en entreprise, vous avez l'expérience de la conception d'actions de formation et d'animation de stages dans l'un ou l'autre de ces domaines. Vous souhaitez vous exprimer au sein d'une équipe performante et bénéficier d'une bonne autonomie dans vos actions.

Vous commercialiserez, concevrez et réaliserez des actions de conseil pédagogique et des séminaires en entreprise. Vous animerez aussi des stages "inter". Vous interviendrez aux niveaux encadrement, direction, forces de vente.

Les postes sont basés dans les très agréables locaux du Groupe Bernard Julhiet à Levallois. Ils exigent de fréquents et courts déplacements en province.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence M/BJF/6 (à noter sur courrier et enveloppe) - 79/83, rue Baudin - 92309 Levallois-Perret Cedex.



BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

JUNGHEINRICH

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Groupe européen leader dans les systèmes logistiques, afin de mieux gérer la croissance de notre filiale française (400 personnes réparties dans dix succursales), nous recherchons un :

A la tête d'une petite équipe et rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous êtes responsable des relations sociales, des contrats et de la paie. Vous animez les instances représentatives et vous assistez les directions pour la gestion des ressources humaines.

A 35 ans environ, Bac + 2 minimum, vous avez une expérience de la fonction Personnel, en usine ou en entreprise de commercialisation de produits techniques. Bon négociateur, vous connaissez parfaitement la législation du travail.

Vous maîtrisez l'anglais ou de préférence l'allemand.

Le poste est basé à Vélizy (78).

Merci d'adresser CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru - 75008 Paris, sous la référence 62.3849 LM, portée sur la lettre et l'enveloppe.

Mercuri Urval

IMPORTANTE SOCIETE EUROPEENNE D'ASSURANCES cherche à accroître sa pénétration du marché français en créant une filiale en France. Les procédés modernes de communication seront largement utilisés pour développer le portefeuille de clients. Pour compléter l'équipe de la Direction des sinistres, la société recherche :

UN RESPONSABLE TECHNIQUE DES SINISTRES (H/F) DE LA BRANCHE I.R.D., Risques des Particuliers

Chargé de la création du poste, qui implique l'organisation de la structure et la constitution de l'équipe, le titulaire devra élaborer les procédures de gestion des règlements des sinistres et les faire évoluer.

Il encadrera et formera son équipe de rédacteurs et assurera les relations externes nécessaires (rencontre avec les réassureurs, relations avec les experts techniques, médicaux, avocats...).

Vous avez acquis vos dix ans d'expérience au sein d'une mutuelle (de préférence) ou dans une compagnie d'assurances ; vous maîtrisez la gestion des risques d'assurances, de réassurances, de coassurances, d'assurances cumulatives ; vous connaissez les conventions réglant les relations entre assureurs.

Vous êtes désireux de participer à une phase pionnière de développement et vous êtes intéressé par l'utilisation de nouvelles méthodes de gestion.

Si ce poste vous convient, merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions, sous référence 4388 M à SERIFO - 47, bis avenue Bosquet, 75007 PARIS.

SERIFO
Membre de Syntec


Le Monde
des
Cadres

Le Monde des Cadres

DIRECTEUR DE METIER LOGISTIQUE

■ NOTRE LOGISTIQUE

(3 entrepôts - 17 centres techniques 44 magasins - 180000 livraisons/an)

C'EST VOUS QUI L'OPTIMISEREZ.

Spécialistes de la distribution d'électroménager brun et blanc. (2000 personnes, 2 milliards de F. de CA), filiale du groupe AUCHAN. notre croissance et notre ambition nous conduisent à un repositionnement stratégique et à de forts investissements.

Rattaché au Directeur des Services, vous êtes le garant du professionnalisme de l'entreprise en matière de logistique : vous proposez et mettez en oeuvre les moyens et actions permettant de faire évoluer ce métier, aujourd'hui et à long terme.
De formation supérieure, vous êtes un professionnel de la logistique, issu d'une entreprise de transport ou d'une fonction entrepôt-logistique dans la distribution. Novateur pragmatique, organisateur, vous maîtrisez bien tous les aspects de ce métier (gestion de stocks, flux produits livraisons magasins client final...).

BOULANGER
C'EST VOUS QUI DECIDEZ

Pour ce poste basé à notre siége près de Lille, merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf : MBR217 G à :
Christian Bang-Rouhet. OC CONSEIL 15, rue du Louvre, 75001 PARIS.



MICRO-INFORMATIQUE HIFI VIDEO T.V. ELECTROMENAGER CUISINES

Ville de Montbéliard

Au cœur d'une agglomération de 120.000 habitants, premier pôle économique de Franche-Comté, la ville de Montbéliard recrute :

CHARGE DE MISSION URBANISME OPERATIONNEL ET DEVELOPPEMENT

Rattaché au Responsable de l'Urbanisme de la Ville, il aura pour mission de coordonner plusieurs opérations d'aménagement de grande envergure (habitat, commerce et tertiaire) en centre ville et en périphérie. A ce titre, il sera l'interlocuteur privilégié des sociétés de conseil chargées du diagnostic et de la programmation des opérations, des sociétés d'aménagement, de l'architecte-conseil de la Ville et des architectes d'opérations. Il sera également chargé de la commercialisation ainsi que du suivi financier des opérations.

Nous souhaitons rencontrer un candidat doté de réelles capacités de synthèse. Il sera titulaire d'une licence/maîtrise (Sciences Economiques - Gestion) ou d'un diplôme Ecole de Commerce, complété par une formation de 3e cycle, Institut d'Urbanisme de Paris ou DESS d'Urbanisme ou Ingénieur INSA option urbanisme. Une expérience de 2-3 ans minimum de l'urbanisme opérationnel est nécessaire.

Le challenge proposé est particulièrement motivant ainsi que la rémunération offerte pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 44/3708 C à :

EGOR REGION EST
5, avenue du Maréchal Foch
68100 MULHOUSE

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

OUVREZ VOTRE HORIZON SUR UN GROUPE EN PLEINE EVOLUTION...

Organisateur

HEC, ESSEC, ESCP

Vous êtes débutant ou vous avez acquis une première expérience de l'organisation. Vous avez une bonne culture informatique. Venez nous rejoindre pour participer à un projet d'envergure : la refonte du système d'information de notre Branche Assurances IARD (CA 6,5 milliards de francs).

Rattaché au Directeur de l'Organisation, vous avez la responsabilité du domaine "commercialisation". En relation avec des interlocuteurs très variés (utilisateurs de différentes Directions, informaticiens, organisateurs des autres domaines), vous assurez la conception et la coordination de votre projet depuis l'étude préalable jusqu'à la formation des utilisateurs.

Vous êtes concret, vous avez des capacités affirmées d'analyse et de synthèse, vous faites preuve d'un fort esprit d'équipe et de bonnes qualités relationnelles.
La réussite de ce projet vous ouvrira de larges possibilités d'évolution au sein de la Société ou du Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, et CV sous réf. 114 LM à Bénédicte Malavasi GMF - Courcellor 2 35, rue d'Alsace 92300 LEVALLOIS-PERRET

GMF

PARIS LEVALLOIS

AGENCE MAILLE

DRESSER PUMP

Groupe international pour sa Division DRESSER POMPES (350 personnes, CA : 300 MF) recherche :

RESPONSABLE PERSONNEL/RELATIONS SOCIALES

Bilingue anglais

Rattaché à la Direction de DRESSER POMPES, responsable d'une équipe de 6 personnes, votre mission consistera à préparer et mettre en oeuvre la politique sociale, en liaison avec le Directeur de l'établissement et à partir des axes arrêtés au comité de direction. Dans cette optique, vous serez chargé de : la gestion du personnel (embauche, gestion des carrières, suivi des rémunérations, formation,...) ; la communication interne (partenaires sociaux,...) et externe (organismes sociaux et para-sociaux,...) ; la réalisation d'études statistiques, économiques et sociales ; l'assistance/conseil auprès des responsables opérationnels afin de les aider à assumer leurs rôles dans le cadre d'une politique sociale décentralisée ; la liaison avec les partenaires anglo-saxons du groupe et le suivi des services généraux. Agé de 33 ans environ, de formation supérieure gestion du personnel (DESS, IGS, ...) ou ingénieur mécanicien, vous justifiez d'une expérience de 5 ans en tant que chef du personnel en usine, si possible dans les secteurs métallurgique ou mécanique. Véritable homme de terrain et de communication, vous êtes motivé pour évoluer dans un contexte industriel.

Le poste, évolutif pour un candidat de valeur, est à pourvoir à ARNAGE, près du Mans (72)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prét.) sous la réf. VG 192/M à :

CREA CONSULTANTS
Creative Resources for European Access
Conseil en ressources humaines,
4, place Félix Eboué, 75583 PARIS CEDEX 12

CURRICULUM

COLGATE-PALMOLIVE

Avec un CA de 3,7 milliards de Francs, un effectif de 2000 personnes, des marques de notoriété mondiale : Ajax, Cléopatra, Soupline, Paic...
Colgate-Palmolive France occupe une place prépondérante au niveau européen.

Nous recherchons pour notre Département Etudes et Prévisions un jeune

Ingénieur prévisions de ventes

Votre solide formation en mathématiques, statistiques ou économétrie, complétée éventuellement par une formation en Marketing (DESS ou stages), vous permettra de prendre en charge différentes missions liées à la prévision :

Vous élaborerez, à l'aide d'outils informatiques et en collaboration avec le Service Marketing, les prévisions de vente des produits de la Société.

Vous mènerez des études statistiques ponctuelles (bilans de promotions, analyse des écarts ventes/prévisions...).

Vous assurerez en outre la formation des chefs de produits à la Prévision des Ventes.

Au cours de votre formation, vous avez acquis la maîtrise de l'outil informatique et celle de l'Anglais.

Ce poste est basé à La Défense.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. IP 23 à Marie-Pierre VAZZOLER COLGATE-PALMOLIVE, 55 Bld de la Mission Marchand, 92401 COURBEVOIE CEDEX.

SOURCES

---

cde

LE GROUPE FINANCIER DE L'IMMOBILIER

Nous sommes l'un des plus importants établissements de financement de l'immobilier (1900 pers.). La maîtrise de notre développement s'appuie sur notre expérience et sur la constante valorisation de nos ressources humaines.

Responsable Formation h/f

Rattaché au chef de service, vous serez intégré à notre équipe formation (4 p.) et prendrez en charge une mission large et complète qui regroupe :
- la prise en compte et l'analyse des besoins exprimés par les différents services : objectifs, mesure des écarts, ...
- l'élaboration et la mise en place de plans d'actions concernant le court et le moyen terme
- la relation avec les organismes extérieurs : contacts, sélections, ...
- le suivi et l'évaluation des actions mises en oeuvre.

Votre position d'interface entre les différents acteurs de l'entreprise donnera toute sa dimension à votre rôle de communication.

Diplômé de formation supérieure en Ressources Humaines : DESS de Psychologie, Gestion du Personnel ou équivalent, votre expérience de 2/3 ans vous a permis de renforcer votre motivation pour ce domaine et d'en maîtriser les différents aspects, tant humains (écoute, pédagogie) qu'organisationnels (relations organismes, ...).
Autonomie, rigueur, créativité et sens du travail en équipe vous permettront de vous investir dans une fonction tournée vers l'avenir.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 8/CDE/LM à notre conseil qui vous garantit toute confidentialité
17, rue Angélique Vérien 92200 NEUILLY

cog hébert conseil
Ressources humaines
membre de syntec — OPQCM

HEDIARD PARIS

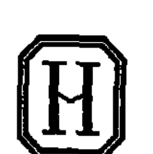
Gastronomie de luxe Art de la Table

recherche

Jeunes sup de co, ingénieurs agro, sciences-po

OU FORMATION EQUIVALENTE

avec une expérience de 2 à 4 ans souhaitée.
Nous leur proposons :
• des responsabilités clés :
- en marketing/ventes en France ou en Europe
- et dans les fonctions "Produits", "Merchandising", "Achats".
• de greffer dans notre savoir-faire de "haut de gamme" et à forte image de qualité, les outils, les techniques et les méthodes les plus modernes,
• de contribuer avec nos équipes au succès de notre stratégie de croissance en France et à l'international.
Vous êtes "self-strater", très coopératif en équipe, et plutôt "coureur de fond", parlant couramment anglais... Prenez contact dès aujourd'hui avec notre direction générale par une lettre manuscrite et un CV sous réf. JSC au 5-11 rue Jules Ferry, 92400 COURBEVOIE. Nous vous répondrons très vite. Les candidats retenus rencontreront nos managers et les jeunes qui nous ont rejoints recemment. A très bientôt.



MEDIA-SYSTEM

Le développement des ressources humaines est notre métier, partenaires d'un groupe français d'audit, nous intervenons en conseil, recrutement et ingénierie de formation.

Des missions pluridisciplinaires et la mise en oeuvre de compétences variées nous ont permis de développer des actions de qualité dans tous les secteurs économiques auprès d'une clientèle diversifiée et performante.

Nous renforçons nos structures actuelles de Paris et de Nantes/Atlantique et poursuivons notre implantation nationale en Région Méditerrannée puis à moyen terme dans les régions Rhône-Alpes et Nord. Equipe de huit personnes aujourd'hui, nous choisirons demain les

CONSULTANTS

avec lesquels
• nous conduirons notre société aux premiers rangs de la qualité en France,
• nous optimiserons le volume et la rentabilité de nos différents créneaux d'activité : conseil, recrutement, formation,
• nous élargirons notre champ d'action vers l'Europe.

Tel est l'ambitieux projet que nous partagerons avec nos futurs collaborateurs salariés ou associés, professionnels performants, rompus à la connaissance des techniques et aux exigences du métier de conseil.

Compétence et créativité, qualité et respect des hommes et des organisations sont des valeurs que nous partageons. Les mettre en oeuvre et les développer par un travail en équipe vous intéresse.

Rencontrons nous !

Eric Alain, Francis Colombiès, Jean Paul Corbasson et Louis Desmars accueilleront votre candidature et vous remercient de leur adresser votre dossier sous référence CLM 0909 à

QUIEL RESSOURCES ET PERSPECTIVES,
7 rue de Presles - 75015 PARIS ou 5 rue du 14 Juillet - 44000 NANTES.

QUIEL

PUBLIPANEL

res

RGE DE MISSION URBANISME
ATIONNEL ET DEVELOPPEMENT

RESPONSABLE
NNEL/RELATIONS SOCIALES
Bilingue anglais

able Formation h f

hébert conseil

CONSULTANTS

SOCIETE CONSEIL, FILIALE DU GROUPE HLM

recherche

DIRECTEUR
D'AGENCE REGIONALE



Vous assurerez le développement, la gestion et l'animation de l'agence.

Vous négocierez et conduirez des missions de conseil et d'étude, auprès des organismes d'HLM et des collectivités locales dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat et du patrimoine.

De niveau Bac + 5, vous disposez d'une réelle expérience qui vous a permis de maîtriser parfaitement les métiers de l'habitat, et vous savez manager une équipe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo à :
Monsieur le Directeur Général du CREPA Habitat
4, rue Lord Byron - 75008 PARIS.

Organisation et Publicité

Secrétaire Général

Le Groupe François-Charles Oberthur (700 pers. CA 500 MF dont 25% à l'export - 7 usines) est l'un des premiers fabricants mondiaux de produits sécurisés (billets de banque, cartes bancaires, etc.). Pour faire face à son développement, il crée le poste de Secrétaire Général.

Directement rattaché au Directeur Général, vous prendrez en charge les affaires juridiques et contentieuses, la gestion des ressources humaines et l'administration générale (assurances, immeubles, services communs, etc.). De formation supérieure juridique, vous disposez déjà d'une expérience similaire. Votre adaptabilité ainsi que votre sens de l'organisation et de la négociation sont des atouts déterminants pour réussir dans ce poste aux responsabilités variées et motivantes. La maîtrise de l'anglais est souhaitable. Ce poste est basé au siège à Paris.

Merci d'adresser votre C.V. avec une lettre manuscrite et vos prétentions sous référence D.183/M à notre conseil D. FOSSAT OBERTHUR CONSULTANTS, 49, r. Saint Roch, 75001 PARIS, qui traitera votre dossier confidentiellement.

Oberthur Consultants

CURRICULUM

Grand Cabinet d'Audit et de Conseil,
nous recherchons notre :

Campus Manager

Vous êtes agée de 25 à 30 ans et vous avez été formée dans une Grande Ecole de Gestion (Sciences Po, Sup de Co). Une expérience de 1 à 3 ans dans un cabinet d'audit et de conseil serait appréciée.
Vous avez le sens des contacts humains et de la communication interne et externe.

Nous recherchons aujourd'hui notre Campus Manager qui sera responsable de :
- la participation à la définition des stratégies de recrutement du Cabinet,
- la planification des actions de communication vers les Grandes Ecoles (forums, amphis...).
- la gestion du relationnel avec ces Ecoles (administration, corps professoral, associations d'élèves),
- la présence du cabinet dans les différentes manifestations.

Envoyez CV, photo et lettre manuscrite sous référence ACM Singulier - 18, rue Marbeuf 75008 Paris.

SINGULIER

Banque privée (quartier Opéra)
affiliée à d'importants groupes financiers,
recherche dans le cadre
de son développement :

CADRES COMMERCIAUX
CLASSE VI / VII

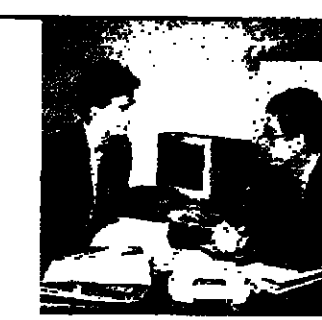
A 30 - 35 ans environ, de formation supérieure (HEC, ESSEC...)
Vous avez une expérience réussie de 6 ans minimum, dans l'exploitation bancaire.

Vous prendrez en charge, sur toute la France, le développement de notre clientèle d'entreprise aidés dans votre démarche, par un réseau très fortement implanté dans chaque région.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (C.V. + photo + lettre manuscrite) sous réf. 5045 à RSCG CARRIERES - 2-4, rue Rouget de Lisle 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.







- Intervenant sur les marchés financiers (trader - swapper - market maker).
- Gestionnaire, organisateur de back-office.
- Négociateur, gérant de valeurs mobilières.

- Analyste de crédit.
- Ingénieur financier.
- Assistant chef de projets.
- Inspecteur, auditeur.
- Contrôleur de gestion.
- Organisateur.
- Chargé d'études économiques.

- Responsable d'agence.
- Conseiller de clientèle entreprises.
- Commercial produits financiers (trésorerie, crédit-bail).
- Négociateur - concepteur de financements spécialisés.

J'AI UN MÉTIER À LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

JEUNES DIPLOMÉS

Venez partager le savoir-faire de nos équipes de spécialistes et devenez un partenaire actif de notre clientèle.

Nous vous proposons d'emblée un métier. De multiples opportunités vous sont offertes.

Jeunes diplomés BAC + 4/5 d'écoles de commerce, d'ingénieurs ou d'universités, venez vous associer au talent d'une banque universelle présente sur tous les métiers bancaires et financiers.

Société Générale - Service Recrutement (réf. DES)
7, rue Caumartin - 75009 PARIS



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Organisation et Publicité

Dans le domaine du Marketing, ORACLE a fait ses preuves. Il n'a pas fallu 10 ans à ORACLE CORP. pour devenir leader mondial des Systèmes de Gestion de Bases de Données, et s'implanter dans 100 pays. Sur les mêmes traces, ORACLE FRANCE, filiale française, s'est imposé en 4 ans sur l'ensemble des secteurs d'activité, et a doublé chaque année chiffre d'affaires, profits et installations. En 1990, ORACLE FRANCE a réalisé un CA de 330 MF de CA avec 400 collaborateurs.

RESPONSABLE DE PROGRAMME MARKETING

Notre stratégie comprend une coopération dynamique avec les SSII et les constructeurs qui intègrent Oracle dans leurs Solutions Progiciels, Clés en main, Matériels.
Pour la réussite de cette coopération, nous souhaitons mettre en place le programme marketing propre aux relations avec nos **Partenaires**.

En liaison avec le Marketing Central, les Responsables de la Division et les Commerciaux, vous aurez pour missions :
- Identifier les SSII futures Partenaires, préparer les argumentaires de prospection des Commerciaux de la Division en fonction de leurs domaines de compétences,
- Préparer et animer des séminaires Produits,
- Mettre en place l'ensemble des outils nécessaires à l'information et à la formation des Partenaires : saleskits, formation au discours et au savoir-faire...
- Assurer la communication de la Division en interne et en externe, animer les "clubs" Partenaires.

Vous avez une double formation marketing/informatique, une bonne connaissance du secteur informatique au travers, par exemple d'une expérience commerciale réussie. Pragmatique, vous êtes entreprenant et motivé par le succès de vos actions. Vous avez l'esprit d'équipe et d'excellentes qualités d'animateur.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite et photo), sous la réf. MP/2606 à ORACLE FRANCE - Muriel DUCROS - Service Recrutement - 16/32, rue Henri Régnault 92411 COURBEVOIE Cedex.

ORACLE
FRANCE

AGENT DE CHANGE NORD-AMÉRICAIN
d'excellente renommée
cherche pour son bureau de Paris
un

PROFESSIONNEL EXPÉRIMENTÉ

Bonnes connaissances des marchés nord-américains et de la clientèle institutionnelle française souhaitées.
Le poste à pourvoir offre une grande indépendance pour une personne motivée et dotée d'esprit d'initiative.
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous chiffre D.18-115300 PUBLICITAS, CH 1211 GENÈVE 3.

Importante association d'action sociale
et médico-sociale du département du Nord
recherche

UN DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT

pour son INSTITUT MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE (12 km Lille) qui accueille 79 enfants et adolescents (es) de 6 à 20 ans souffrant de troubles graves de la personnalité.
Dispositif diversifié comptant 90 professionnels.
Poste à pourvoir au cours de l'automne 1990.
Adresser candidature, C.V. détaillé et photo à :
Monsieur le Directeur Général de l'ADNSEA
27, rue Faidherbe, 59800 Lille.

Bipe conseil

Une des premières sociétés de conseil et d'études européennes recherche

5 CONSULTANTS

- 2 jeunes ingénieurs ayant des compétences complémentaires *en économie et gestion pour compléter ses équipes de* consultants dans les domaines suivants :
  - Energie, nouveaux matériaux, environnement (C1)
  - Electronique-productique (A1)
- 2 jeunes diplômés d'une grande école de commerce ou *docteurs en économie pour deux postes de consultants dans* le département chargé des interventions auprès des collectivités locales (D1).
- 1 jeune diplômé d'une grande école de commerce ou docteur en économie pour compléter son équipe de consultants dans *le domaine des ressources humaines (F1) pour des* interventions sur l'emploi et la formation à destination des collectivités locales.

Vous avez quelques années d'expérience ou vous êtes débutant à fort potentiel ?

Disposant d'une grande autonomie dans votre travail, vous serez responsable de la gestion technique, commerciale et financière de vos interventions, et chargé de développer l'activité du BIPE dans votre domaine.

Vos capacités commerciales devront aller de pair avec une grande facilité d'expression écrite et orale en français, et au moins dans une autre langue de la Communauté européenne.

Vous adresserez votre C.V., accompagné d'une lettre manuscrite, en indiquant la référence du poste pour lequel vous êtes candidat à :

Patrice GARNIER
Président-directeur général de BIPE Conseil
Axe Seine 21 - 12, rue Rouget-de-Lisle
92442 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX.



Importante filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, leader dans l'aménagement et le développement urbain, recherche pour son réseau de Sociétés d'Economie Mixte au service des Collectivités locales des

INGENIEURS URBANISTES

Province - Ile-de-France - DOM-TOM

Au sein d'une équipe de maîtrise d'ouvrage, ils devront assurer la conduite d'opérations d'aménagement de type ZAC, équipements publics, bâtiments industriels... (études, montage et réalisation).

Profil : Ingénieurs, architectes et/ou urbanistes, ayant une première expérience dans les études ou l'opérationnel.

Des postes sont à pourvoir rapidement en Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Ouest, Nord, Sud, Ile-de-France, à La Réunion.

Adresser candidature, CV, photo, prétentions au service du recrutement SCET, 4 place Raoul Dautry, 75741 Paris cedex 15, en précisant la ou les régions souhaitées.

ETABLISSEMENT FINANCIER DE 1er PLAN RECHERCHE

JEUNES ECONOMISTES

Au sein de notre département d'études économiques et financières, vous serez chargé de réaliser des études et de les présenter auprès d'une clientèle interne diversifiée (gestionnaires, opérateurs...) auprès de nos filiales et de clients du groupe.

Votre intérêt pour la finance s'affirmera dans vos travaux de recherche sur les activités et le fonctionnement des marchés.

Vous aurez aussi en charge le suivi économique et conjoncturel d'un pays.

Enfin vous prendrez de nombreux contacts avec les banques, les universités, les autres centres d'études économiques. Vous participerez aux publications qui contribuent à la renommée de notre équipe.

Diplômés d'une formation économique, financière ou statistique (3ème cycle), vous êtes débutant ou vous avez acquis une première expérience, vous savez réaliser des synthèses claires des informations économiques, et travailler avec l'outil micro-informatique.

Auprès d'économistes confirmés, vous acquierez rapidement votre autonomie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 08.1128 à CONTESSE, 38, rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex qui transmettra.

CONTESSE

Groupe multinational français - Industrie de Luxe :

(7 Milliards de Francs de Chiffre d'Affaires, 3 000 personnes), souhaite renforcer sa Direction des Ressources Humaines par un

Jeune adjoint de la direction des ressources humaines

Agé de 24-27 ans, vous participerez à la mise en place de la fonction internationale Ressources Humaines (gestion des expatriés, mobilité inter-filiales..., études ponctuelles) et serez responsable de l'ensemble des stagiaires (budget, recrutement, affectations, suivi...).

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, possédez au moins deux ans d'expérience de la fonction personnel et pratiquez couramment l'anglais.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous réf.454IM à notre Conseil COR'EX - 11, avenue Myron T. Herrick 75008 PARIS - qui vous garantit toute discrétion.



MEDIAPA

DOCUMENTALISTES

Groupe BOSSARD - SIAR, premier groupe européen de conseil en stratégie, organisation et ressources humaines, nous voulons, dans le cadre de notre développement, renforcer l'équipe de spécialistes de l'information.

Au sein d'une équipe de documentalistes, vous gérez l'information dont les consultants ont besoin, d'une part à partir de bases de données internes que nous avons constituées et que vous complétez régulièrement, et à partir de bases de données *externes. Vous centralisez les sources d'information et savez où les trouver.* Vous travaillez en étroite collaboration avec le consultant pour permettre une recherche plus effective et plus précise d'informations dans un temps défini.

27 - 30 ans, vous avez impérativement acquis une première expérience dans un poste de documentaliste après une formation de type BAC + 4 (maîtrise, INTD ...). Organisée *et méthodique, vous appréciez le travail en équipe. Vous résistez facilement au stress* quotidien. Vous savez prendre des initiatives et gérer votre autonomie.
Vous maîtrisez l'anglais.

Christine SUQUET vous remercie de lui faire parvenir lettre, CV et photo, sous réf. 3215B/LM
BOSSARD CARRIERES
4, rue Quentin Bauchart
75008 PARIS

BOSSARD *Carrières*

Images & Caractères

Développer et diriger l'activité conseil en recrutement France d'un groupe international.

Présents depuis plus d'un demi-siècle en Grande Bretagne et, plus récemment, aux USA, en Australie, au Canada et aux Pays-Bas, nous abordons, avec la création fin 89 de notre filiale France, la phase d'accélération de notre développement sur le continent Européen.

Spécialisés, à l'origine, en communication emploi, nous avons élargi notre périmètre d'activités qui inclut aujourd'hui les communications corporate, ressources humaines externe/interne et la recherche de cadres.

Sur chacun de ces métiers nous nous sommes bâti auprès de nos clients une réputation de savoir-faire, de sérieux, de créativité et d'implication.

Après une formation supérieure de bon niveau, vous êtes devenu un professionnel du recrutement *ou un spécialiste reconnu sur votre secteur.*

Aujourd'hui, à 30 ans environ, vous souhaitez assumer de nouvelles responsabilités. Nous vous en donnons les moyens.

En effet, rattaché au Directeur Général de la filiale vous aurez une large délégation pour diriger notre cabinet conseil : vous en définirez la stratégie de développement et vous la mettrez en œuvre avec, comme constante, le respect des règles qui font notre réputation.

Les qualités indispensables pour bien réussir dans vos nouvelles fonctions? Le sens des contacts commerciaux et une grande puissance de travail pour imposer notre nom sur un marché très concurrentiel. Et, bien sûr, le relationnel et le charisme qui vous permettront de vous faire apprécier au sein de notre Groupe.

Vous êtes intéressé par cette proposition?
Contactez Ramid Lamrani - Austin Knight France
8 rue Magellan 75008 Paris.

Austin Knight — Confidentiel

La dimension ...ition... VERSAILLES !

CONSULTANT SENIOR H F

Pour accentuer et diversifier notre développement, nous proposons à un(e) Consultant(e) Senior d'allier sa réussite à notre professionnalisme.

Depuis 1983, notre équipe est spécialisée dans les secteurs de l'Electronique, de l'Informatique Industrielle et des Services. Avec des méthodes perfectionnées, des moyens logistiques appropriés, nous consacrons exclusivement nos activités à la recherche, la pré-sélection, l'intégration réussie d'Ingénieurs et Cadres, aux bilans professionnels et pour des missions en exclusivité. Tout en gérant une clientèle confiée, vous la développez en synergie avec notre équipe.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous êtes, soit un professionnel confirmé de la recherche de cadres, soit un homme d'entreprise avec impérativement 5 ans d'expérience dans les secteurs Banque/Assurances, Distribution ou Pharmacie/Chimie.

Intéressé au C.A., votre motivation pour le *développement autonome de vos activités* vous offre la possibilité d'une association au capital au bout de 2 ans.

Pour un premier contact, adressez votre candidature en *toute confidentialité ss réf. MS/1083 à* **Michel SELLEM**
47, rue Maréchal Foch - 78000 VERSAILLES.
Tél. : 30.21.85.84



PUBLIVAL

On réfléchit ensemble pour une grande traversée

Ensemble nous avons fait de SOCOPA le leader Français et Européen des produits carnés : 4500 salariés, 12 milliards de Francs de C.A., une production de qualité qui allie tradition et technologie. Nous poursuivons notre développement et souhaitons vous y associer au sein de notre unité pilote de CHERRÉ

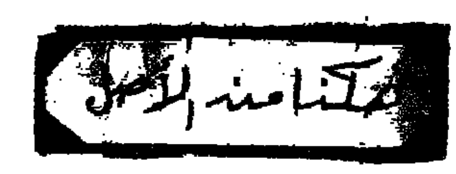
Responsable Administration du Personnel



Rattaché au Directeur des Ressources Humaines et en collaboration étroite avec les différents chefs de services, vous prendrez en charge, à la tête d'une équipe de 5 personnes, la gestion administrative du personnel (1700 pers) et assurerez la préparation et l'application de la politique sociale.

De formation BAC + 4, vous disposez d'une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire et êtes familiarisé avec les logiciels de paye gros systèmes. Rigueur, esprit d'analyse, capacité d'animation et qualités relationnelles sont des atouts nécessaires pour réussir dans cette fonction. Ce poste pourra déboucher à terme sur une fonction de Responsable des Ressources Humaines dans une des unités du groupe.

Rejoignez-nous, ensemble nous mettrons notre savoir-faire au service de l'avenir.
Adressez votre dossier de candidature sous réf RAP/LM à SOCOPA
Direction des Ressources Humaines - BP 20
Cherré 72401 La Ferté Bernard cedex.



SOCOPA — un présent pour l'avenir

SCET

importante filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, leader dans l'aménagement et le développement urbain, recherche pour son réseau de Sociétés d'Economie Mixte au service des Collectivités locales des

INGENIEURS URBANISTES

Province - Ile-de-France - DOM-TOM

Au sein d'une équipe de maîtrise d'ouvrage, ils devront assurer la conduite d'opérations d'aménagement de type ZAC, équipements publics, bâtiments industriels (études, montage et réalisation).

Profil : ingénieurs, architectes et/ou urbanistes, ayant une première expérience dans les études ou l'opérationnel.

Des postes sont à pourvoir rapidement en Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Ouest, Nord, Sud, Ile-de-France, à la Réunion.

Adresser candidature, CV, photo, prétentions au service du recrutement SCET, 4 place Raoul Dautry, 75741 Paris cedex 15, en précisant la ou les régions souhaitées.

multinational français - Industrie de Luxe : [illegible] souhaite renforcer [illegible] Ressources Humaines par un:

Jeune adjoint
direction des ressources humaines

[illegible]

COR'EX

er et diriger l'activité conseil en [illegible] France d'un groupe international

[illegible]

chit ensemble pour une grande traversée

nsable istration du Personnel

[illegible]

OPA

SOCIETE DU GROUPE DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS recherche

RESPONSABLE D'UNE TECHNOPOLE en cours de création

Ayant connaissance :
- du montage et de l'animation de réseaux de partenaires prestataires de services aux entreprises
- du monde industriel
- de la gestion

Capacité à contribuer à la négociation d'implantations d'entreprises.

Profil recherché :
- 35 à 40 ans

Formation :
- Ingénieur-économiste - H.E.C. - E.S.S.E.C. - ou assimilé
- Bonne expérience de l'entreprise
- Bonne pratique de 2 langues étrangères minimum (excellente pratique de l'anglais impérative).

Adresser C.V. avec photo et lettre manuscrite sous réf. 653 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75017 Paris, qui transmettra.

MÉDIA-SYSTEM

Ville de Nanterre (Hauts-de-Seine)

RECRUTE

UN DIRECTEUR DES ÉTUDES URBAINES PRÉOPÉRATIONNELLES ET DE PROGRAMMATION

— La réalisation personnelle d'études, l'encadrement de chargés d'étude, la définition et l'encadrement des études confiées à des bureaux d'études extérieurs.

Formation souhaitée :

Troisième cycle en urbanisme, géographie.
Expérience minimale de trois ans dans une fonction similaire.

Adresser candidature et C.V. à :
Mme le Sénateur-maire
Secteur Recrutement
88, rue du 8-Mai-1945, 92014 Nanterre Cedex.

EGON ZEHNDER INTERNATIONAL
(Cabinet international de recherche de dirigeants) recrute

ASSISTANTE DE RECHERCHE

Mission:
- Etablir des dossiers de synthèse concernant les structures et les organisations des entreprises.
- Assister les consultants dans leurs missions.

Expérience:
Connaissance des différents secteurs d'activité et des fonctions dans l'entreprise acquise pendant 3 à 5 ans dans: agence de publicité, institution financière, presse économique, études marketing.

Profil:
Créativité et dynamisme.
30 ans environ, études supérieures. Anglais courant.

Ce poste n'implique pas de contacts directs avec les clients et les candidats mais nécessite une grande aisance dans les contacts téléphoniques.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo récente à: Françoise Gros
EGON ZEHNDER INTERNATIONAL
12 Avenue George V
75008 Paris

JEUNES DIPLOMES

BAC + 5 SCIENTIFIQUE - TECHNIQUE - COMMERCE

OSEZ L'INFORMATIQUE ET LA FINANCE

SSII française, parmi les premières sur les marchés Banque, Bourse, Finance, elle est aussi la meilleure **«prépa» aux métiers de l'informatique** : après 3 mois de formation vous participerez à la réalisation de Projets. Et vous vous apercevrez très vite qu'il existe mille et une occasions d'enrichir vos compétences.

Car à la SITB, tout va très vite. L'explosion de ses domaines d'application fait naître chaque jour des besoins nouveaux. Dans la grande variété des missions offertes, nous cherchons ensemble celle qui convient le mieux. Attention... soyez curieux, observateur : c'est à vous d'aller au devant des opportunités. Ensuite, vous serez surpris de la rapidité avec laquelle vous prendrez des responsabilités.

Autonomie, ouverture, compétence et qualité : c'est cela la SITB. C'est aussi plus de 950 personnes et une croissance qui n'est pas près de faiblir.

Isabelle RAYNAL, vous invite à lui adresser votre candidature sous réf. PROMO/0790/M à **SITB Recrutement**, 137 Boulevard Voltaire, 75011 PARIS.

SITB

VOTRE VALEUR EST A LA HAUSSE

Le Monde des Cadres

façonner l'entreprise du futur
un défi permanent et passionnant

Membre du réseau international d'un big six, 60 000 personnes dans 100 pays, dont plus de 5 000 consultants, Coopers and Lybrand Associés, activité de Conseil, agit en réel partenaire d'entreprises performantes, réputées et donc exigeantes.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce (X, Centrale, HEC, ESSEC, ESCP, ISA, INSEAD, ...) vous avez acquis une première expérience de 3 à 4 ans en entreprise. Nous vous proposons de rejoindre nos équipes de Consultants de haut niveau dans les domaines suivants :

Systèmes d'informations financiers
Contrôle de gestion industrielle
Efficience et productivité des organisations

Vos compétences, votre engagement, votre imagination, votre rigueur et votre sens du concret sont les clés de notre réussite commune.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo) sous référence 1037-M à H. CARON qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Coopers & Lybrand associés
Executive Selection
3, av. Percier
75008 Paris
C&L

VENEZ VIVRE LA NOUVELLE ONDE DE CHOC

A L'INTERNATIONAL

TéléDiffusion de France

TDF - 1er diffuseur de radio et télévision - innove de la pointe de l'actualité à la pointe de la technique, en créant de nouveaux services (satellite de diffusion directe, radiomessagerie, radio-téléphone, diffusion de données, réseaux câblés...). Société anonyme, 4000 professionnels de l'audiovisuel, un savoir-faire exporté dans le monde entier, un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs.
TDF : LA PASSION D'ENTREPRENDRE.

RESPONSABLES D'ETUDES DE MARKETING INTERNATIONAL

Dans le cadre du développement international de l'entreprise, TDF crée le poste de responsable d'études de marketing international afin d'éclairer les actions de prospection.

Rattaché au directeur international, vous conduirez des analyses produits/marchés/concurrence, élaborerez le guide des produits, et orienterez l'action des ingénieurs d'affaires.

Vous êtes diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP...) et vous pratiquez les techniques d'analyses commerciales et marketing au terme d'une première expérience. Vous êtes passionné par les métiers de la communication audiovisuelle. Vos qualités relationnelles vous permettront d'intégrer une équipe jeune et dynamique.

Anglais bilingue indispensable. Poste basé à Paris avec déplacements à l'étranger.

Merci d'envoyer votre candidature à Télédiffusion de France - Direction des Ressources Humaines - département développement des carrières - 21/27, rue Barbès 92120 MONTROUGE.

TDF : LA DIFFUSION DES IMAGES, DU SON ET DES DONNEES.

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

NOUS VOUS CONFIONS 80 000 M2

La Division Systèmes Electroniques (CA : 10 milliards de francs dont 85% à l'exportation) est spécialisée dans l'électronique de défense. Notre site de Bagneux, en proche banlieue Sud de Paris regroupe un établissement principal et six annexes totalisant 80.000 m2 de plancher et accueillant plus de 2000 personnes (dont 50% d'ingénieurs et cadres).

INGENIEUR SERVICES GENERAUX

Vous assistez le responsable des services Généraux pour les missions suivantes :
- Fonctionnement et entretien des bâtiments
- Adaptation de ceux-ci aux besoins de notre division, y compris les déménagements
- Maintenance et fiabilité des installations d'énergie, de communication, de manutention d'hygiène et de sécurité

De formation ingénieur du bâtiment (ETP, ...), vous justifiez d'une expérience d'une dizaine d'années des Services Généraux ainsi que d'une connaissance des affaires immobilières (études d'implantation, conversion de sites, ...). La maîtrise de l'anglais est un atout supplémentaire.

Rejoignez-nous ! Nous saurons vous faire évoluer.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :
THOMSON DSE - Michèle COLLOT
Chargée de recrutement - 9 rue des Mathurins
92223 Bagneux - Tél : 40.84.49.31

THOMSON



BOIRON LHF

à Ste Foy lès Lyon

ingénieur chimiste

Rejoignez le n°1 mondial de l'homéopathie (800 MF/an) comme ASSISTANT DU DIRECTEUR CONTROLE-QUALITE.

Vous nous apportez votre compétence technique en procédures, méthodes et techniques d'analyses chimiques acquises en chimie, pharmacie ou agro-alimentaire.

Nous vous offrons d'élargir votre champ d'action par la diversité de nos produits et d'acquérir l'expérience de l'animation d'un service compétent et aux activités variées.

Aimant la communication, vous aurez chez nous matière à vous enthousiasmer... avec méthode.

Ecrivez à notre consultant, Daniel MARTINON (réf. 3965 LM)



ALEXANDRE TIC S.A.
96, RUE STALINGRAD - 38100 GRENOBLE
PARIS - TOULOUSE - LILLE - NANTES
LYON - STRASBOURG - BORDEAUX

MEMBRE DE SYNTEC

MARSEILLE

La Banque Populaire Provençale et Corse

recherche un

ORGANISATEUR

Basé au siège social à Marseille, ce **Responsable de Projets** assurera, *au sein de l'équipe du* ***Département Organisation****, la mise* en œuvre et le suivi de projets consécutifs à la création de nouveaux applicatifs informatiques ainsi que de projets internes d'organisation générale.

Ce poste de cadre nécessite un niveau d'études supérieures (Bac + 4/5),
- une première expérience dans une fonction d'organisation,
- *la pratique* des outils d'analyse,
- des connaissances approfondies et une pratique courante en informatique et bureautique.

Merci d'adresser votre demande manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle à B.P.P.C., DRH, 245 bd Michelet, 13009 Marseille. Réponse et discrétion assurées.



BANQUE POPULAIRE
UNE ÉNERGIE NOUVELLE EN FRANCE

MEDIA-SYSTEM

DOUX

Nous sommes le 1er Producteur Européen de Volailles. CA de 4,5 *milliards de francs, 3 500 salariés,* notre activité couvre l'ensemble de la "filière" avicole : accouvage, nutrition animale, élevage de volailles, abattage et transformation, transport terrestre et maritime, commercialisation.

Nous sommes présents industriellement (23 ets) et commercialement dans toute l'Europe. Notre Groupe connaît à nouveau une très forte croissance. Nous recherchons des

INGENIEURS AGRO

Notre Groupe ayant pour politique de maîtriser la matière première dont il a besoin (450 000 tonnes de volailles par an) il a dû créer, puis développer au fil des années, structures, moyens, savoir-faire, lui permettant d'avoir à sa disposition les 1 300 000 poulets qu'il traite chaque jour.

Nous disposons donc de possibilités d'emplois dans tous les secteurs constituant la partie "amont" de la filière : accouvage, fabrication de l'aliment, élevage.

Nous pouvons de ce fait proposer, après formation et adaptation, des postes de Direction ou d'Encadrement.

Vous êtes âgé de 24/30 ans, AGRO, débutant ou non.

Vous souhaitez acquérir une connaissance complète de la filière. Nous pouvons vous proposer un poste à la mesure de vos ambitions. La dimension européenne de notre Groupe vous permettra également de partir à l'étranger, si vous le souhaitez.

Envoyez CV + lettre + photo en indiquant la réf. 90/40 à : Groupe DOUX Monsieur le Secrétaire Général BP 22 - 29150 CHATEAULIN.



Notre Société, l'une des principales sociétés immobilières à *Paris, renforce sa* Sous-Direction du Développement et recherche :

RESPONSABLE FONCIER

De formation juridique, le candidat que nous recrutons doit avoir une parfaite connaissance du droit des locataires et de la propriété commerciale.

Au sein de l'équipe, il sera chargé plus particulièrement :
- de l'analyse de la situation locative des immeubles
- de la gestion, en étroite collaboration avec les autorités administratives, du relogement des locataires.

Le sens développé du contact, acquis dans ses précédentes fonctions et une grande disponibilité sont ses meilleurs gages de réusssite.

Adressez dossier, C.V., lettre manuscrite, prétentions et photo sous réf. 03 3536, à CONTESSE, 38, rue de Villiers 92532 Levallois-Perret cedex, qui transmettra.

CONTESSE

CHEF DE GROUPE DANS UN GRAND QUOTIDIEN

Nous sommes un grand quotidien régional toujours soucieux d'évoluer sans nous satisfaire de notre position de leader. Notre appartenance à l'un des plus importants groupes de communication, nous permet d'organiser notre développement et d'impliquer nos équipes dans un véritable projet.

Le Chef de Groupe que nous cherchons est responsable de la commercialisation de l'espace de notre support sur une zone leader. Il gère son budget et propose des actions marketing pour développer son chiffre d'affaires en toute autonomie. Il anime une équipe d'une dizaine de personnes.

Vous êtes âgé de 35 ans environ et diplômé de l'enseignement supérieur commercial. Vous avez une expérience commerciale significative où vous avez développé une clientèle, animé des équipes sur le terrain et géré d'importants chiffres d'affaires (idéalement dans la presse). Nous vous proposons de rejoindre une structure passionnante où le professionnalisme est moteur de réussite.

Ecrire au Monde Publicité, sous référence 8958
5, rue de Montessuy, 75007 Paris

COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE INTERNATIONALE

Important organisme spécialisé dans l'accueil et le suivi administratif et financier de ressortissants étrangers en formation supérieure ou en stage en France

recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

– Formation supérieure (BAC + 4/5)
– Expérience confirmée de la gestion administrative et financière (10 ans minimum)
– Intérêt pour la gestion des ressources humaines

Participe au sein de l'équipe de Direction (4 personnes) aux orientations stratégiques d'un organisme en pleine mutation (CA 650 MF – budget 55 MF)

Rémunération annuelle de l'ordre de 300 KF
Détachement Fonction publique possible

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite et photo sous n° 8946 le Monde Publicité, 5, rue de Montessuy, 75007 Paris

---

Gras Savoye, Société de services de dimension Internationale (1.000 personnes, 20 bureaux regionaux) recherche

CHARGE DE CLIENTELE SENIOR

Département BANQUES

Animateur d'une equipe de cadres, vous conduirez la politique de l'ensemble des assurances d'un important groupe bancaire et développerez votre portefeuille.

Vous assurerez le suivi et l'élaboration des contrats avec vos clients et les compagnies.

Un caractere affirme vous permettra de remplir votre mission dans un poste de grande autonomie et à responsabilité. Vous devrez, en outre, être un bon négociateur et avoir des qualités politiques certaines.

Diplôme d'une grande école, bilingue anglais, la connaissance des métiers de la banque et/ou de l'assurance serait appréciee.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) a la Direction du Personnel.



Gras Savoye
Bien conseiller pour mieux prévoir

2, rue Ancelle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Développer l'activité recrutement

H/F

Dans le domaine du conseil et des prestations de service informatique, notre groupe est solidement implanté dans le secteur banque et finance. Le conseil en recrutement est le complément indispensable de nos activités. C'est pourquoi nous recherchons le Consultant capable d'effectuer nos recrutements internes mais aussi de développer une clientèle extérieure. Intégré à notre structure, vous serez seul responsable de votre secteur. En effet, votre formation supérieure et votre expé*rience réussie dans ce domaine vous permettent* d'être tout à fait autonome. Nous souhaitons ultérieurement envisager des possibilités d'association. Le cas échéant, nous sommes prêts à négocier votre apport éventuel de clientèle.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous remercions d'écrire sous réf. 927/M à A.L Conseil 35 rue de Naples 75008 Paris que nous avons chargé de cette recherche.

CURRICULUM

A.L conseil

Nous pensons que les hommes *sont la richesse première de* l'entreprise et nous voulons leur donner les moyens d'évoluer.



ANIMATEUR de FORMATION

LYON

H/F

Vous êtes jeunes et possédez une formation supérieure de type BAC + 4 ou Ecole de Commerce.
Vous participerez à l'élaboration du plan de formation.
Vous contribuerez à sa mise en oeuvre en concevant et en animant des séminaires.
Vous jouerez également un rôle de conseil dans votre spécialité.

Vos qualités relationnelles, votre sens de l'analyse et votre esprit d'équipe sont des atouts essentiels.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, et prétentions) s/réf. EFR 620 au CREDIT AGRICOLE DU SUD EST Service Emploi - 69451 CHAMPAGNE AU MONT D'OR cédex.



CRÉDIT AGRICOLE DU SUD-EST

CONTESSE

LE 2 JUILLET

HCA ▷ HC≡▷ DÉMÉNAGENT





NOUVELLE ADRESSE À PARTIR DU 2 JUILLET :
19/21 BOULEVARD GAMBETTA - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
TÉL. : 40 93 36 36

CONSULTANTS EN RECRUTEMENT

Conseils en Recherche de Cadres et Dirigeants, nous avons su, au cours de huit ans d'existence, affirmer notre professionnalisme, maintenir le respect d'une Ethique et développer une relation de confiance réciproque vis-à-vis de nos clients et candidats.

Nous recherchons aujourd'hui, pour renforcer notre Equipe des **"Consultants Seniors"** de formation supérieure ayant 2 à 4 ans d'expérience professionnelle au sein d'un cabinet de recherche de cadres de bon niveau. Vous mènerez chez nous des missions complètes de Recrutement pour le compte d'entreprises évoluant dans des secteurs d'activités diversifiés. Vous développerez votre propre clientèle en privilégiant la notion de qualité et en la fidélisant par votre réussite. Nous voulons rencontrer des cadres ayant eu précédemment des responsabilités opérationnelles et prêts à s'impliquer dans un métier à la fois difficile et passionnant. Nous retiendrons en priorité les profils de Futurs Associés et Partenaires de l'Entreprise. *La rémunération, essentiellement liée aux résultats, pourra* atteindre 600 KF/an. Adresser *dossier complet de candidature sous réf.* CS/06 M à :

Patrick BRUNETEAU

PB International Management

75, rue de Miromesnil - BP 385 - 75008 PARIS

Le département de l'Oise recrute

DIRECTEUR DES INTERVENTIONS SANITAIRES ET SOCIALES

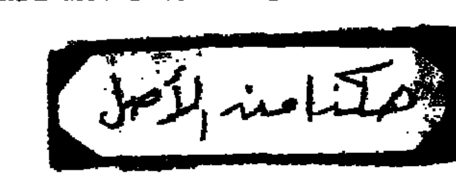
ATTACHÉ TERRITORIAL

pour la Direction des interventions sanitaires et sociales

INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

pour la Direction des infrastructures (routes)

Adresser candidature, curriculum vitae détaillé + photo à M. le Président du Conseil Général de l'Oise Service du Personnel et de la Formation
Rue Cambry
B.P. 941
60024 BEAUVAIS CEDEX



Le Monde des Cadres

Nous sommes le 1er Producteur Européen de Volailles, CA de 4,5 milliards de francs, 3 500 salariés, notre activité couvre l'ensemble de la "filière" avicole : accouvage, nutrition animale, élevage de volailles, abattage et transformation, transport terrestre et maritime, commercialisation.

DOUX

Nous sommes présents industriellement (23 ets) et commercialement dans toute l'Europe. Notre Groupe connaît à nouveau une très forte croissance. Nous recherchons des

INGENIEURS AGRO

Notre Groupe ayant pour politique de maîtriser la matière première dont il a besoin (450 000 tonnes de volailles par an) il a dû créer, puis développer au fil des années, structures, moyens, savoir-faire, lui permettant d'avoir à sa disposition les 1 300 000 poulets qu'il traite chaque jour.

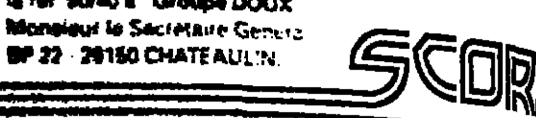
Nous disposons donc de possibilités d'emplois dans tous les secteurs constituant la partie "amont" de la filière : accouvage, fabrication de l'aliment, élevage.

Nous pouvons de ce fait proposer, après formation et adaptation, des postes de Direction ou d'Encadrement.

Vous êtes âgé de 24/30 ans, AGRO, débutant ou non.

Vous souhaitez acquérir une connaissance complète de la filière. Nous pouvons vous proposer un poste à la mesure de vos ambitions. La dimension européenne de notre Groupe vous permettra également de partir à l'étranger, si vous le souhaitez.

Envoyer CV + lettre + photo en indiquant la réf. 90/40 à Groupe DOUX Monsieur le Secrétaire Général BP 22 - 29150 CHATEAULIN.



COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE INTERNATIONALE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

... CA 650 MF ...



ANIMATEUR de FORMATION

LYON H/F

CRÉDIT AGRICOLE DU SUD EST

Le département de l'Oise recrute

DIRECTEUR DES INTERVENTIONS SANITAIRES ET SOCIALES

ATTACHE TERRITORIAL

pour la Direction des interventions sanitaires et sociales

INGENIEUR SUBDIVISIONNAIRE

pour la Direction des infrastructures

C'EST PARCE QUE NOTRE AUTOMATISATION EST COMPLETE QUE L'HOMME PRIME.

PARACHIMIE - PROVENCE (13)

Notre Société (3 Sites de production en France - 500 personnes) appartient à l'un des leaders mondiaux de la production de charges minérales.
Nous voulons intégrer au sein de notre unité pilote (120 personnes) située en Provence (13) :

L'ADJOINT DU CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET SOCIAL

Outre la coordination, le contrôle et le suivi des services administratifs, il participe au développement, au quotidien d'une politique sociale participative.

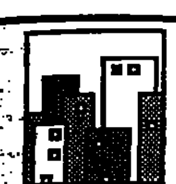
A 28 / 32 ans environ, de formation universitaire supérieure (Sciences Economiques, Sciences Politiques, Droit ou équivalent), vous bénéficiez d'une première expérience d'Adjoint de Chef du Personnel, en milieu industriel, de préférence dans l'industrie lourde à feu continu. Vous avez des connaissances en informatique et en langues (Anglais et/ou Allemand).

Ce poste implique 1 an environ de formation en Champagne (Marne 51) avant d'intégrer la fonction décrite ci-dessus en Provence.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo et salaire actuel sous la référence P 395/OMM à notre conseil :
33 rue de la Bourse - 69002 LYON
34 rue du Colisée - 75008 PARIS

MORENO INTERNATIONAL
REIMS - PARIS - LYON

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



B.R.E.E.F.

société d'études 20 personnes

LEADER du CONSEIL FINANCIER aux COLLECTIVITÉS LOCALES

recrute

CONSULTANT CHARGÉ D'ÉTUDES

2 à 4 ans d'expérience

Rapidement associé à son équipe et formé aux méthodes élaborées par la société, il prendra en charge des études prévisionnelles et des audits financiers de communes et de départements.

Il participera également au développement d'outils d'aide à la décision et à des études internationales.

Formation supérieure (université ou école de commerce), expérience : cabinet de consultant dans les domaines des études économiques, de l'aménagement, ou des collectivités locales.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions à BREEF, 4, place de la Sorbonne, 75005 PARIS.

NICE. Depuis 12 ans, notre société de conseil en développement (35 personnes) a prospéré autour du management, de la motivation/stimulation des ressources humaines et de la structuration d'entreprises privées et publiques.

Pour accroître notre activité Recrutement, nous recherchons un

CONSULTANT RESSOURCES HUMAINES confirmé (futur partenaire)

A 30-35 ans, il est fort d'une formation grande école d'ingénieur ou de gestion et possède :
- une pratique confirmée du recrutement de cadres (recherche par annonces et recherche directe),
- une expérience et une forte motivation commerciale,
- une connaissance spécifique si possible dans les domaines suivants : high-tech, informatique ou télécommunication.

Imprégné de nos techniques, il prendra en charge le développement d'une partie du portefeuille existant et mènera à terme les différentes missions qui lui seront confiées.

Rémunération non plafonnée très motivante.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à Philippe HERBLIN

HC HERBLIN CONSEIL
HERBLIN CONSEIL
11, Place Ile de Beauté 06300 NICE
NICE - PARIS



3616 CODE HERBLIN

EUROSEPT ASSOCIES

Société de Conseil en Gestion, Organisation et Systèmes d'Information

recrute

Consultants Confirmés

Pour réaliser des missions d'organisation dans le secteur bancaire, notamment dans les réseaux d'agences.

- 26/28 ans minimum
- Expérience souhaitée 2/3 ans en société de conseil ou au sein du département organisation d'un établissement bancaire.
- Connaissance d'une seconde langue européenne appréciée.

Merci d'adresser votre candidature (réf. TDB) à :

Nathalie VETTESE, EUROSEPT ASSOCIES, 98, route de la Reine 92513 BOULOGNE Cedex.



Découvrez les conseils de vos ambitions.

Avec l'expérience, vient l'envie de découvrir des perspectives nouvelles. Ces perspectives doivent devenir réalités. Les conseils de SYNTEC Recrutement vous donnent les moyens d'assurer votre développement personnel.

SYNTEC Recrutement, première association professionnelle française en recrutement de cadres et de dirigeants, représente :
- 28 sociétés, 400 consultants, une implantation sur tout le territoire français, des réseaux internationaux... *et un volume d'activité de 50 % du total de la* profession du conseil en recherche de cadres et de dirigeants.
- 5 000 clients, entreprises industrielles et commerciales.
- 55 % des offres d'emploi publiées par les conseils en recrutement dans la presse nationale.
- 10 000 missions réalisées en 1989 dont 40 % en approche directe.
- 100 000 cadres et dirigeants rencontrés.

Partenaires au quotidien des cadres à la recherche d'une entreprise, les Conseils de SYNTEC Recrutement vous accompagnent dans votre démarche pour transformer vos ambitions en réussites.



LE CHOIX DE L'EXIGENCE

ALEXANDRE TIC S.A. ■ ALGOE ■ ALPHA CDI ■ CEGOS ■ CHANTAL BAUDRON S.A. ■ CLEAS ■ COG HEBERT CONSEIL ■ CORT ■ CPA ■ DANIEL PORTE CONSULTANTS ■ DEVELOPPEMENT ■ DOMINIQUE BARRÉ S.A. ■ EGOR RESSOURCES HUMAINES ■ ETAP ■ BERNARD JULHIET RESSOURCES HUMAINES ■ INFRAPLAN ■ JACQUES TIXIER S.A. ■ JEAN-CLAUDE MAURICE CONSEIL ■ LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES ■ MF PARTNERS ■ PA CONSULTING GROUP ■ RAYMOND POULAIN CONSULTANTS ■ SEFOP ■ SEMA SELECTION ■ SERIFO ■ SIASS ■ SIRCA ■ SODERHU

CONSULTANT SENIOR

Devenez le Directeur de notre Département Recrutement Paris

Nous sommes un **groupe de sociétés de Conseil** intervenant dans le domaine des Ressources Humaines (stratégie et développement).
Grâce à la synergie de nos activités et à des investissements permanents pour développer des approches novatrices, nous connaissons une croissance soutenue.

Nous souhaitons confier l'ensemble de nos activités de conseil en recrutement à un professionnel de haut niveau.
A 35 ans environ, Consultant senior en recrutement par approche directe ou par annonces, vous maîtrisez toutes les facettes du métier.

En mobilisant vos ressources commerciales, vous élargirez notre clientèle composée principalement de grands groupes industriels.
Vos talents de manager vous aideront à animer et développer l'équipe actuelle de Consultants.

Votre réussite vous permettra de devenir rapidement partenaire - associé et Directeur d'une de nos filiales, en France ou à l'étranger.

Une confidentialité absolue est naturellement assurée.

Des informations sur ce poste et sur notre Groupe pourront vous être préalablement données par le Responsable de l'Agence de Publicité chargée de nos annonces de Recrutement :

AD'COM
32, Rue Pierret - 92200 Neuilly sur Seine
(1) 46 40 03 67

Un concours sur titre pour le recrutement pour contrat

d'un MEDECIN ASSISTANT DES HOPITAUX
(spécialisé en psychiatrie)

est ouvert au CH spécialisé Léon Jean Gregory à THUIR (66300)

Adresser candidatures au Directeur avant le 17 juillet 1990

COMMERCIAL & MARKETING

La direction commerciale de notre entreprise du secteur papier a besoin de constituer un tableau de bord synthétique à partir de toutes les statistiques à sa disposition.
Durée du stage 1 mois : juillet
Restaurant d'entreprise

Adresser votre candidature à
LA ROCHETTE - M. Delorme
2, rue Louis DAVID - 75792 PARIS CEDEX 16 ou téléphoner au 45.05.14.07



Le Monde des Cadres

GROUPE D'ÉDITION
recherche
Pour sa filiale de distribution du livre (Banlieue sud)

2 RESPONSABLES D'UNITÉ (H/F) D'ADMINISTRATION DES VENTES AGENTS DE MAITRISE

Vous superviserez une unité régionale composéed'une équipe de plusieurs personnes. Vous optimiserez les procédures d'administration commerciale afin d'assurer un service de qualité à notre clientèle.
Votre expérience professionnelle acquise dans une entreprise de même nature, vos méthodes de travail, votre aptitude à hiérarchiser les problèmes et votre pratique de l'informatique sont autant d'atouts pour rejoindre une équipe motivée et performante dans une société de tout premier plan.
Adressez-nous CV, lettre manuscrite et prétentions à CONTESSE - Réf. 121142 - 38, rue de Villiers 92532 LEVALLOIS PERRET, qui transmettra.

CONTESSE

Agence de Publicité Financière, filiale du leader français de la communication d'Entreprise,

recherche

CHEF DE PUBLICITÉ (H/F)

Au sein d'une équipe de 10 personnes, votre mission sera de gérer le budget de publicité financière de Sociétés cotées en bourse et de conseiller vos clients sur leurs actions de communication.
Votre connaissance des outils financiers vous permettra d'agir en véritable partenaire des Entreprises et d'entretenir avec vos interlocuteurs D.G., D.F. ou Directeur de la Communication, des relations de confiance.
Agé de 27-28 ans, de formation supérieure (bac +4, +5) économique et/ou financière, vous justifiez d'une première expérience de type analyste financier, adjoint à la Direction de la Communication, ou du secteur bancaire. Votre goût prononcé pour l'information économique vous permettra de vous adapter et d'évoluer au sein de notre agence.
Votre rigueur, votre organisation, votre vivacité d'esprit, votre sens de la négociation, du conseil et surtout du relationnel, sont déterminants.
Votre aptitude rédactionnelle constituera un atout supplémentaire.
Nous vous remercions d'adresser votre C.V., lettre manuscrite et prétentions sous référence CDP à notre conseil Bruno TUMA :

SECOR RESSOURCES HUMAINES
113, avenue Victor-Hugo - BP 79
92503 Rueil-Malmaison Cedex

Lyon

**Nous distribuons des produits grands publics auprès d'un réseau de revendeurs sur l'ensemble du territoire.
Avec un CA de 700 MF et 220 personnes, nous avons une part significative de notre marché et une des plus fortes croissances.
Pour gérer ce développement, nous créons un poste de :**

Contrôleu[illegible]e gestion Senior

Rattaché au DAF, vous élaborez pour la DG et les directeurs de départements les outils de gestion et d'aide à la décision nécessaires à la réalisation des objectifs.
Vous supervisez la comptabilité analytique, vous préparez le budget et les dossiers d'investissement, vous suivez et améliorez les tableaux de bord, vous traitez les études ponctuelles pour la DG et vous participez au développement des applications informatiques.
C'est une mission très ouverte, enrichissante et passionnante pour un senior de formation supérieure (ESC, MSTCF, IEP...), avec aussi une belle perspective de carrière.
Si ce challenge vous tente, Christophe GRIVOLAT vous remercie de lui écrire (réf. 3038 LM).

DB DOMINIQUE BARRÉ S.A.
BP 18 - 69131 ECULLY Cedex
LYON - PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA-SYSTEM

Notre Société, l'une des principales sociétés immobilières à Paris, renforce sa Sous-Direction du Développement et recherche :

PROSPECTEUR FONCIER

De formation supérieure, juridique, technique ou commerciale, le prospecteur foncier expérimenté que nous recrutons, se verra confier, dans un cadre institutionnel, la recherche de nouveaux secteurs d'interventions pour notre société, à Paris et en proche périphérie.
Après une formation à nos méthodes, il sera, notamment, chargé :
- de détecter les opportunités
- d'établir le diagnostic foncier
- d'élaborer, avec le Responsable de Programmes, le pré-dossier de faisabilité.

Ce poste est évolutif en fonction des résultats.
Adressez dossier, C.V., lettre manuscrite, prétentions et photo sous réf. 03 3535, à CONTESSE, 38, rue de Villiers 92532 Levallois-Perret cedex, qui transmettra.

CONTESSE



Société de Conseil spécialisée dans la Construction de Systèmes Informatiques pour les grandes entreprises et les administrations, recherche

CONSULTANTS SENIORS
CONSULTANTS JUNIORS

Rejoignez notre équipe d'EXPERTS.
- Vous interviendrez dans des projets touchant les domaines stratégiques de grandes compagnies.
- Vous mettrez en oeuvre les méthodes RACINES, MERISE, AXIAL et serez directement impliqués dans la réflexion QUALITE de notre Société.
- Vous bénéficierez d'un environnement dynamique et basé sur l'initiative.

Veuillez transmettre votre candidature à C. BARTHELEMY
SOURCE INFORMATIQUE - 7, rue de Greffulhe 75008 PARIS.

AFFLUENTS

Département du Val-de-Marne – Conseil général

Le département du Val-de-Marne

organise un concours pour le recrutement de

DOCUMENTALISTES

Conditions :
- Être de nationalité française
- Etre âgé de 40 ans au plus au 1er janvier 1990
- Etre titulaire :
  – soit d'une licence, soit d'un diplôme ou certificat figurant sur une liste arrêtée par le Premier ministre chargé de la fonction publique pour le recrutement de documentalistes du secrétariat général du gouvernement ;
  – et d'un diplôme de spécialisation en documentation délivré par les universités ou instituts universitaires de technologie.

Date limite des inscriptions :
24 août 1990.

Date des épreuves écrites :
18 et 19 octobre 1990.

Retrait des épreuves écrites à la
Direction du Personnel Départemental,
1er bureau Recrutement - Pièce 002,
2, rue Tirard, 94000 Créteil
(Métro : Créteil/Université). Tél. : 43-99-84-00 poste 44-12.

Toute correspondance devra être adressée à :
Monsieur le Président du Conseil général,
Hôtel du Département du Val-de-Marne,
Direction du personnel départemental,
1er bureau Recrutement - Avenue du Général-de-Gaulle
94011 Créteil Cedex.

Communiquer... Recruter...

De Formation Supérieure, vous avez une première approche des RESSOURCES HUMAINES, acquise à l'occasion d'une première expérience ou d'un stage de longue durée.
Nous sommes un des premiers groupes de BTP et vous confierons la Responsabilité de la Communication entre l'Entreprise et les Ecoles, ainsi que des Opérations de Recrutement de Jeunes Cadres et Techniciens Supérieurs.
Votre créativité, votre dynamisme personnel, votre goût pour les déplacements - nous sommes présents partout en FRANCE et sur les CINQ CONTINENTS - trouveront leur pleine mesure dans le cadre de notre Groupe.
Le poste est à pourvoir en proche Banlieue Parisienne (RER).
Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous réf. 2013 à PARFRANCE ANNONCES - 13 rue Charles Lecocq - 75015 PARIS qui transmettra votre dossier, traité en toute confidentialité.

Publication sociale hebdomadaire
recherche

SPÉCIALISTE CONFIRMÉ(E)
DE L'ACTION SOCIALE

pour renforcer son équipe de journalistes
– formation : études supérieures (2e cycle + diplôme travail social appréciés)
– très bonne aisance rédactionnelle et facilité de contacts
– déplacements à prévoir

Ecrire avec CV, photo et prétentions à :
ASH/recrutement, 10 rue de Louvois, 75002 PARIS

Ville de Montreuil
(Seine-Saint-Denis), 100 000 habitants

recherche

pour son service Habitat

1 MÉDECIN DIRECTEUR
D.E. HYGIÉNISTE

POUR VACATIONS

Adresser candidature, CV + lettre manuscrite à :
Monsieur le Député-Maire, Mairie de Montreuil,
93105 Montreuil Cedex.

Le Monde de la Fonction Commerciale

[illegible]EARLE ET VOUS,
[illegible]NE COMBINAISON GAGNANTE

[illegible] française d'un groupe pharmaceutique international, SEARLE (600 collaborateurs, 800 MF de CA en 1989) recherchent pour leur [illegible]e de Production (200 personnes) basée à Evreux un :

RESPONSABLE DES ACHATS INDUSTRIELS

Agé de 30 ans environ, de formation [illegible]ieure (Ecole de Commerce ou Maîtrise + 3e cycle), vous avez acquis en 3 à 5 ans, une [illegible]ence significative des achats industriels dans le secteur pharmaceutique [illegible]dustrie similaire).
A la tête d'une équipe de 3 [illegible]en relation étroite avec le Responsable de la Logistique dont vous dépendrez, vous [illegible]urerez la gestion des achats (choix et définition des éléments de commande, [illegible] les fournisseurs...) et mettrez en place une politique d'achat rigoureuse.
[illegible] et homme de [illegible], le titulaire aura de plus, une parfaite maîtrise de l'anglais.
Pour nous rejoindre, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. RA/LM à Laboratoires SEARLE - 52, rue Marcel Dassault - 92514 BOULOGNE CEDEX.

SEARLE

MEDIAPA

CHEFS DES VENTES

PARIS
RENNES
LILLE

Reportant au Directeur Régional des Ventes, le Chef des Ventes a pour responsabilité :
. d'animer les Attachés Commerciaux dont il a la charge,
. d'assurer la commercialisation des produits Fromagerie des Chaumes auprès des Grands Comptes qui lui ont été affectés,
. de mettre en oeuvre la politique de formation commerciale destinée à accroître la compétence des Attachés Commerciaux de la région,
. d'assister le Directeur Régional dans l'animation et la gestion de la Région.

Vous avez une formation supérieure.
Vous avez cinq ans d'expérience dans la vente de produits de grande consommation, si possible de produits frais.
Vos résultats démontrent clairement votre capacité à vendre dans les Grands Comptes et vous connaissez la Grande Distribution.
Ayant de 28 à 32 ans, vous vous sentez capable d'animer, de diriger et de dynamiser une équipe.
Vous souhaitez manager la Force de Vente.
Vous voulez rejoindre une équipe qui gagne dans un groupe leader sur ses marchés.
Rémunération fonction des candidats - Statut cadre - Voiture de fonction.
Envoyez votre C.V. et vos prétentions à Brains Services International, 25, rue La Boëtie, 75008 PARIS.

FROMAGERIE DES CHAUMES
SOCIETE DU GROUPE BONGRAIN

INTERPAC, filiale internationale de TRANSPAC, Groupe FRANCE TELECOM, recrute des

INGENIEURS COMMERCIAUX H/F

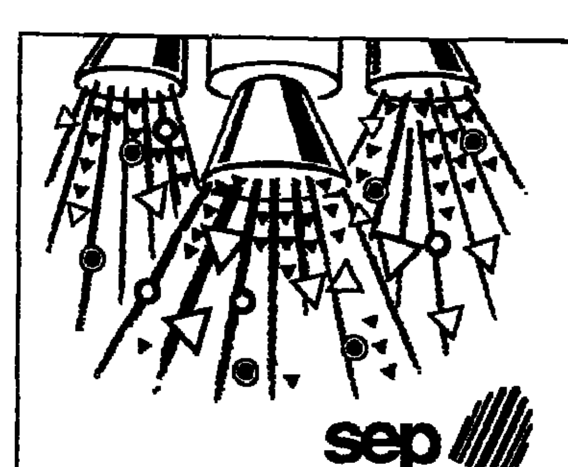
VOTRE DEFI :
- Un secteur d'avenir : les télécommunications internationales.
- Une entreprise à taille humaine, en pleine expansion.
- Une mission dynamique : participer au développement de notre base de clientèle, et assurer le suivi de nos comptes clients.

VOS ATOUTS :
- Une formation supérieure commerciale et/ou informatique.
- Une première expérience ou débutant.
- Un réel tempérament commercial.
- Une vraie motivation pour la vente des services dans le domaine des RVA.
- Une bonne maîtrise de l'anglais.
- Votre enthousiasme et vos idées ! Nous saurons les apprécier.

Envoyez CV, photo, prétentions et lettre indiquant vos motivations à **INTERPAC** Tour Neptune - Cedex 20 92086 Paris la Défense.

INTERPAC
TRANSPAC INFONET

OTC



UNE SOCIETE DU GROUPE SNECMA

SEP, Motoriste de l'Espace, nous assurons en particulier la maîtrise d'oeuvre des ensembles propulsifs du lanceur Ariane. Nous recherchons pour notre établissement de BORDEAUX

CHARGE DE CONTRATS EXPORT

Au sein du Département Contrats de la Direction Commerce et Programmes, vous serez chargé de l'élaboration et de la gestion des contrats destinés, notamment, à nos clients américains (Administrations - Agences Gouvernementales, maîtres d'œuvres, partenaires).

Responsable de l'étude et du suivi des appels d'offres, vous élaborez les propositions en relation permanente avec les services : marketing, technique, juridique et financier et assurez le suivi des contrats depuis leur négociation

Agé d'environ 35 ans, vous êtes ingénieur ou diplômé d'une école de commerce et possédez une expérience professionnelle de gestion de contrats avec les Etats-Unis, acquise si possible dans les domaines de la Défense, de l'Aéronautique ou de l'Espace.

Amené à voyager régulièrement en Europe et aux Etats-Unis, vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence JM/B au GROUPE SNECMA, Direction de l'Encadrement, 2 bd du Général Martial Valin - 75724 PARIS Cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE

INGENIEURS COMMERCIAUX CONFIRMES

250 agences réparties dans 10 pays, 3 500 personnes, 60 000 sites clients et 3 000 modèles maintenus, font de SORBUS le leader mondial de la maintenance informatique indépendante.

Pour consolider et renforcer son implantation en France, SORBUS France recherche des ingénieurs commerciaux confirmés.

Vous prendrez en charge la prospection et la création d'une clientèle grands systèmes et proposerez une gamme de prestations englobant la maintenance, l'installation et l'aide à la migration des sites informatiques.

Votre expérience réussie de 3 à 5 ans dans la vente de services sur grands systèmes IBM ou compatibles alliée à un fort dynamisme et un large sens de l'autonomie, vous permettront d'évoluer très rapidement.

Pour réussir avec nous, appelez ALLO-CARRIERES au (1) 49 09 09 49, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. (Précisez la référence A276).

(1) 49.09.09.49
ALLO CARRIERES

Sorbus
LE LEADER MONDIAL DE LA MAINTENANCE INDEPENDANTE Groupe **Bell Atlantic**

MEDIAPA

Lafarge Coppee

Nous sommes l'un des leaders de l'industrie française (30.000 personnes, CA 30 milliards de Frs). La Division LAFARGE BETONS GRANULATS s'appuie sur un réseau de 80 sociétés réparties sur tout le territoire (2.800 personnes) et réalise un CA de 3,3 milliards de Frs. Elle recherche son :

RESPONSABLE DU MARKETING STRATEGIQUE

Homme de réflexion et d'action, rattaché au Directeur Marketing et Développement :
- vous animerez la réflexion stratégique en liaison avec la Direction du groupe,
- vous dresserez les scénarios de développement à moyen et long terme sur le marché français et international,
- vous évaluerez les moyens et les structures nécessaires à leur mise en oeuvre,
- vous participerez directement au montage des opérations et aux négociations d'acquisitions de sociétés.

Ce poste convient à un (e) diplômé (e) d'une grande Ecole d'Ingénieur ou de commerce ou équivalent, disposant de 5 à 7 ans d'expérience du conseil en stratégie dans un état major d'entreprise ou dans un cabinet de consultants de haut niveau. Une connaissance du métier des BTP serait un atout supplémentaire.

Ce poste suppose des capacités d'anticipation, l'esprit de synthèse, et des qualités relationnelles. L'anglais est indispensable, une seconde langue serait appréciée.

La taille du groupe, la diversité de ses activités, offrent à un (e) candidat (e) de valeur de réelles perspectives de carrière, tant en France qu'à l'étranger.

Ecrire sous réf. 26 A 1868-0 M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Philips Composants recherche pour ses divisions commerciales, des **Ingénieurs Electroniciens.**

Vous êtes un jeune diplômé ou vous avez quelques années d'expérience.

Vous êtes attiré par les technologies de pointe (Microélectronique, Hyperfréquences, Optoélectronique,...).

Vous avez besoin de contacts stimulants tant au plan national (sur les grands Marchés : Télécom, Informatique, Automobile,...), qu'international et **vous parlez couramment l'anglais.**

Philips Composants vous propose une formation et des objectifs qui révèleront votre "nature" de commerçant.

Merci d'adresser votre candidature à : **Philips Composants** Département du personnel, 117 Quai du Président Roosevelt, 92130 Issy-les-Moulineaux.

"Philips en France, c'est un C.A. de l'ordre de 24 milliards, 23 000 personnes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique".

Philips Composants



PHILIPS

PHILIPS, C'EST DEJA DEMAIN

MEDIA-SYSTEM

CHARGES D'ASSISTANCE

EXPERIMENTES ET DEBUTANTS



Dans le peloton de tête des sociétés d'assistance, SFA connait aujourd'hui la progression la plus forte du marché. Notre développement nous amène à renforcer nos équipes.

Expérimenté(e) ou débutant(e), vous êtes prêt(e) à prendre en charge une tâche passionnante : mettre en œuvre tous les moyens pour procurer l'assistance immédiate, efficace et réconfortante que nos abonnés en difficulté peuvent solliciter à tout moment, de tous les pays.

Vous avez entre 20 et 30 ans, une solide culture générale et la maîtrise parfaite d'au moins une langue étrangère.

L'essentiel de nos activités se déroulant au téléphone, vos qualités de contact, votre rapidité d'esprit et votre disponibilité seront les meilleurs atouts pour une intégration réussie dans notre entreprise.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez C.V., lettre manuscrite et photo à **SFA** 54, rue de Paradis - 75480 PARIS CEDEX 10.

SFA
SOCIÉTÉ FRANCAISE D'ASSISTANCE

MEDIAPA

Dynamique ? rigoureux ? enthousiaste ? professionnel ? stratège ? et en plus vous avez de l'humour ?

CHEF DE GROUPE

Au sein de notre Agence, leader dans la communication pour les ressources humaines, vous serez chargé d'animer une équipe composée de deux chefs de publicité et de leurs collaborateurs.

Disposant d'un outil technique des plus performants, vous devrez concevoir et développer les stratégies de communication, prévoir les besoins de nos clients. Soucieux de la marge brute, vous gérerez votre centre de profit dans un objectif de croissance.

A 30 ans environ, disponible et motivé pour vous impliquer dans un nouveau challenge, vous possedez une expérience réussie de 5 ans dans le conseil ou dans le service destiné aux entreprises.

Merci d'adresser votre dossier complet avec photo à notre Conseil sous réf. F.1127,

Interrégions Consultants
8 ter rue Jean Nicot, 75007 Paris.



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde de la Fonction Commerciale

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

UN INGENIEUR PEUT CACHER UN BON VENDEUR.

THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES, filiale du groupe Thomson, est un leader dans le domaine de la détection sous-marine. Notre département des Techniques Acoustiques Spécialisées (DTAS) conçoit et réalise des composants et des systèmes de traitements rapides de signal à ondes acoustiques de surface destinés aux radars et aux systèmes de télécommunications. Nous sommes également spécialisés dans l'imagerie acoustique médicale. Pour accompagner la forte croissance de nos activités, nous recherchons pour notre centre de Valbonnes (technopole de SOPHIA ANTIPOLIS) :

INGENIEUR COMMERCIAL

Au sein d'un département jeune et en forte croissance, nous vous offrons une réelle autonomie dans un domaine High Tech.

VOTRE MISSION : Vous développez et suivez la clientèle de votre zone (75% France, 25% Export) concernant nos lignes de produits dans un domaine de composants Haute Technologie. De plus, vous assurez le respect des prévisions commerciales et des marges.

VOTRE PROFIL : Agé de 25-30 ans, débutant ou avec une première expérience, vous êtes de formation Grandes Ecoles en Electronique et maîtrisez l'anglais. De réelles capacités de négociation, le goût du risque et le sens de la diplomatie sont vos atouts pour réussir.

De larges perspectives d'évolution de carrière existent dans notre société et au sein du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :
THOMSON SINTRA ASM - Franck CHASTOL - Chemin des travails - BP 53 - 06801 Cagnes sur Mer.

HCAP



IOMEGA®

Never ending storage solutions.

IOMEGA, le premier constructeur mondial de systèmes de stockage magnétique par disques amovibles, basé sur le principe Bernoulli, accroit ses activités en Europe du Sud et recherche :

SENIOR SALES EXECUTIVE

Basé en Région Parisienne et qui s'occupera de nos activités en France et en Italie.

Profil
- ★ Hautement motivé
- ★ Expérience du marché micros/minis et des réseaux de distribution
- ★ Bilingue Français/Anglais
- ★ Connaissance de l'Italien nécessaire
- ★ Capable de travailler indépendamment
- ★ Pouvoir poursuivre l'implantation de la société IOMEGA en France et en Italie
- ★ Capable de gérer et de développer les revenus de ce territoire

Nous offrons
- ★ Rémunération intéressante
- ★ Plan de commissions attractif, plus avantages dont une voiture de société
- ★ Un avenir au sein d'une société de haute technologie en pleine croissance.

Si notre proposition vous intéresse, veuillez adresser votre C.V. à :

IOMEGA CORPORATION
70, avenue du Général-de-Gaulle, 94022 CRÉTEIL CEDEX



Leader européen dans son secteur (machinisme agricole) développe ses activités à l'exportation et recherche un

CHEF DE ZONE EXPORT

Responsable de la commercialisation en Europe du Nord, Afrique et Amérique du Nord.

Agé de 25 à 30 ans, le candidat, de formation commerciale type Sup. de Co, devra avoir acquis une première expérience de deux à cinq ans dans la vente de biens d'équipements, si possible dans le secteur agricole.

Pratique de l'anglais et de l'allemand indispensable.

Le poste est à pourvoir à Montereau (Seine-et-Marne) et comporte des déplacements fréquents.

Ambiance de travail agréable et rémunération motivante.

Envoyer lettre de candidature manuscrite avec C.V., photo et prétentions à Mr le Directeur du Personnel, B.P. 36 - 77871 MONTEREAU CEDEX.

PLURIAL

CHLORIDE

La filiale française du groupe anglais CHLORIDE
leader mondial des batteries industrielles étanches
recherche pour la région parisienne un

Ingénieur commercial H/F

200/220 KF + Prime + Voiture + Frais - Bilingue anglais

Formation supérieure en électromécanique, électrochimie ou électronique.

• Cinq ans d'expérience minimum d'une fonction commerciale, de préférence dans ce domaine.

Avec des produits haut de gamme et sur un marché très porteur, vous aurez à développer une clientèle dont vous saurez analyser les besoins pour lui proposer les matériels adéquats que vous calculerez.

Responsable, persévérant, vous partagerez l'enthousiasme d'une petite équipe conviviale où l'on sait allier professionnalisme, efficacité et respect de l'autonomie de chacun.

Votre dossier, adressé sous référence 06/7 · M9, sera étudié en toute confidentialité par Monique HENRY - **Aredys** - 11 bis, rue Balzac - 75008 PARIS.

aredys — PARIS - MILAN - MADRID - BRUXELLES

DIJON

Installations électriques, électro mécaniques, climatiques... Nos 10 600 collaborateurs réalisent un C.A. de 5 milliards de Francs au sein de 150 implantations en France.
Nous recherchons

INGENIEUR COMMERCIAL

Afin de développer la clientèle industrielle et tertiaire sur la région Centre Bourgogne.

INGENIEUR D'AFFAIRES

En Génie Climatique

Pouvant évoluer rapidement vers des responsabilités élargies.

Nombreuses possibilités d'évolution dans la société et dans le Groupe pour les candidats de valeur.

Merci d'envoyer CV + lettre à
D. Bruhat - SPIE TRINDEL
BP 19 - 69551 FEYZIN Cedex

Spie-Trindel
Groupe Spie Batignolles



HAUTE-SAVOIE

Groupe français de 800 personnes, leader mondial dans la motorisation et l'automatisation de l'habitat, exportant 75 % de sa production à travers des filiales en Europe, USA, Japon... avec une croissance de 25 % par an, renforce sa structure Marketing avec la création de deux nouveaux postes :

Chef de produit
International

Responsable du plan marketing et du plan produit pour une nouvelle génération de matériel, en prise directe avec les filiales et le bureau d'études, il recueille les besoins du marché, élabore le cahier des charges et orchestre les opérations de lancement.

Ce poste appelle une formation, supérieure en marketing, enrichie par quelques années d'expérience dans une fonction similaire, si possible pour des biens d'équipement ou de consommation durable. Une culture technique serait fortement appréciée.

Assistant Chef de Produit
Jeune diplômé(e) E.S.C.

Intégré à une petite équipe travaillant sur le développement des automatismes dans l'habitat, il se verra confier des missions précises liées à l'aspect fonctionnel du produit dans une optique très "marketing".

La réussite dans ces deux postes suppose de très bonnes qualités relationnelles, une certaine disponibilité pour voyager et visiter régulièrement les filiales, une bonne maîtrise de l'anglais et, si possible, de l'allemand.

Les personnes sélectionnées seront reçues dans l'entreprise le 10 juillet (Chef de Produit, réf. 00603) ou le 11 juillet (Assistant Chef de Produit, réf. 00604) après une première étude des candidatures précisant la référence du poste choisi et la rémunération souhaitée par

josette vanden borre
Chamandre - 01340 Foissiat

Aujourd'hui Pour Demain



Division Télécommunications

INGENIEURS COMMERCIAUX

De formation Ingénieur (ENST, ESE, ...), vous avez acquis au cours d'une expérience d'au moins 5 ans une parfaite connaissance du monde des Télécoms.

Vous serez amené à prendre en compte le développement commercial des radiomobiles et serez chargé de la recherche de nouveaux marchés, du contact et de la négociation avec la clientèle et du suivi des affaires.

Merci d'adresser votre candidature sous référence U117 par Minitel : 3616 code S3D
ou par courrier (CV, photo et prétentions) à : SAT DPRS 56B rue du Dessous des Berges, 75631 Paris cedex 13.

L.B.W.

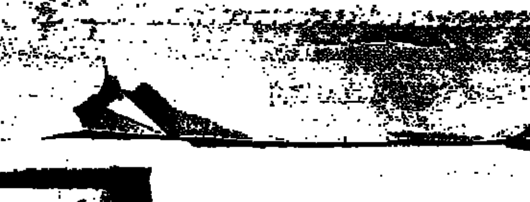
ANIMATEUR DE RESEAU COMMERCIAL

Provence

Cet important groupe financier et immobilier implanté sur la façade méditerranéenne (PACA et LR) représente 600 personnes et gère 20.000 logements. Pour faire face à son développement, il recherche pour son siège basé à Marseille un jeune animateur de réseau commercial. Sous l'autorité du directeur de la branche, il prendra en charge l'animation et le développement d'un réseau de 7 agences dans le sud, représentant une équipe de 30 personnes. Il participera à la définition de la politique et de la stratégie commerciale. Ce poste intéresse un candidat de type Bac + 4 ayant une expérience réussie d'animation commerciale acquise dans le secteur immobilier, financier ou assurance... Ce poste constitue un excellent tremplin dans une organisation qui se développe rapidement pour des candidats de valeur. Les réponses seront transmises à notre client. Prière d'indiquer le nom des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire en précisant la référence B/X4008M et joindre photo + prétentions - **PA Consulting Group - 4, rue Lacépède - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.26.99.90. (PA Minitel 36.15 code PA)**



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

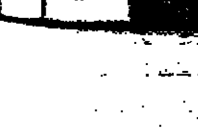
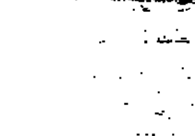
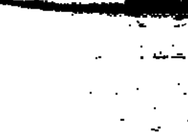


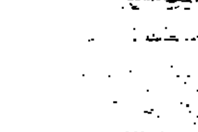
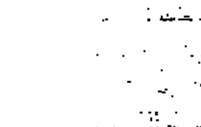
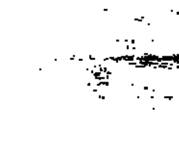
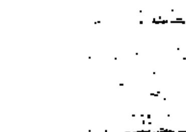
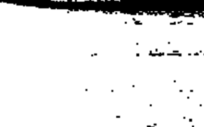
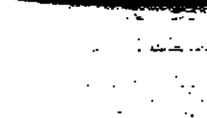
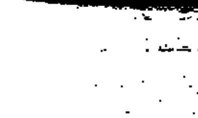


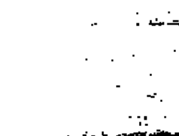




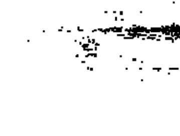








Le Monde des Cadres

CABINET CONSEIL MANAGEMENT

recherche

CONSULTANTS FORMATEURS

EXPÉRIMENTÉS OU DÉBUTANTS
- diplômés de l'enseignement supérieur ou expérience professionnelle pointue en banque, assurance, distribution,
- capacité d'écoute, de création, de rédaction et de négociation,
- disponibilité importante, voyages courts et fréquents,
- forte motivation à intégrer une équipe restreinte et active,
- possibilité de résidence en province avec fonctions commerciales,
- évolution de carrière rapide en fonction des performances.

Merci d'adresser lettre manusc., photo et prét. s/réf. 2034 par fax nº (1) 49-10-95-72 ou à EUROMESSAGES, BP 80, 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

AVIS immobilier recherche DIRECTEUR D'AGENCE (H/F) pour animer, gérer et mener équipe de claux. formation assurée en stage rémunéré, plan de carrière. Écrire C.V. à M. HERZHAFT, AVIS 88, bd Sébastopol, Paris-3ᵉ.

Agence de presse recherche rédacteur français, bilingue anglais ; crit. d'empl. : qual. de style, habitude des ordinateurs. Fax World News Link, USA 401-7371810.

PRINCIPIA

Société d'ingénierie scientifique recherche pour ses établissements de

SOPHIA ANTIPOLIS (06)
LE PLESSIS-ROBINSON (92)
LA SEYNE-SUR-MER (83)
VERNON (27)
TOULOUSE (31)

INGÉNIEURS

MÉCANIQUE

MÉCANIQUE DES STRUCTURES
Acoustique
Mécanique des fluides
Hydrodynamique
Thermocombustion
Ayant expérience de la modélisation informatique.

INFORMATIQUE

Génie logiciel
Support + système
VAX-VMS

Envoyer dossier à : PRINCIPIA BP 122 06561 VALBONNE CEDEX

Recherchons homme ou femme (âge minimum : 30 ans) logement de fonction pour tenir un élevage canin, permis de conduire indispensable, aimant la vie à la campagne. Envoyer c.v. au Club vacances des animaux, Nailly par Sens 89100. Poste libre de suite.

Ecole juive privée recrute

PROF. AGRÉGÉS

MATHS, SCIENCES, ANGLAIS quelques heures hebdo. Ecrire avec C.V., 1, rue Henri-Turot, 75019 Paris.

INSTITUTION CULTURELLE

recherche

CHEF-COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

(niveau BTS)

pour organisation et suivi de la comptabilité Elaboration et suivi du budget.

Adr. CV à Vincent Colin Théâtre des Arts BP 307 - 95027 Cergy-Pontoise cedex

---

URGENT, recherchons

4 RÉDACTEURS TECHNIQUES EN INFORMATIQUE

1) 2 rédacteurs pour application MS.DOS/UNIX, connaiss. télécom souhaitées, rédaction en anglais (anglais maternel obligatoire), salaire selon compétences.
2) 2 rédacteurs pour application MS. DOS, rédaction en français, salaire selon compétences.

Téléphonez pour rendez-vous (1) 34-81-20-50 ou adressez C.V. à I.S.D. SA 24, rue de la Gare, 78370 PLAISIR.

STÉ ÉTUDES URBAINES CIRCUL. ET STATIONN.

RECHERCHE

CHARGÉ D'ÉTUDES

1ʳᵉ expérience nécessaire

Poste à potentiel
Cadre de travail attractif
PARIS

Adresser candidature avec C.V. sous nº 8961 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche COLLABORATEURS (TRICES)
Bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial (pas de porte à porte).
- Formation assurée (débutants acceptés)
- Rémunération très motivante comportant un minimum garanti
- Evolution de carrière rapide pour candidat de valeur.

Tél. au 47-54-99-18.

LYCÉE PRIVÉ VAUCRESSON

recherche

SURVEILLANTE D'INTERNAT

pour septembre 90.

Tél. : 47-41-10-44.

Hôtels + appartements Hôtel 3 et 4 étoiles

cherchons

DIRECTEUR

15 ans d'expérience.
Anglophone + français ou francophone + angl. courant ou espagnol courant + français.
Lieu de travail : Europe.

Envoyer C.V. + prétentions sous nº 8960, Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

SOCIÉTÉ ÉCONOMIE MIXTE COMMUNALE RÉGION PARISIENNE recrute

RESPONSABLE SERVICE COMMERCIAL A DOMINANTE IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Envoyer candidature et C.V. sous le nº 3741 à AGENCE CENTRALE DE PUBLICITÉ, BP 229, 93523 SAINT-DENIS CEDEX qui transmettra.

ORGANISME DE FORMATION recherche

FORMATEURS VACATAIRES en

Comptabilité – gestion – vente – marketing – pub – commerce international – téléphone – Economie.

Env. CV + lettre + prét. à : ISEF, 100, rue Petit 75019 Paris

---

Dans le cadre d'une restructuration

PUBLIMÉTRIE

cherche pour assurer sa direction et son développement, son prochain et très dynamique

DIRECTEUR

Il s'agit d'un(e) professionnel(le) des études et sondages confirmé(e), relationné(e) ayant une expérience complète de l'animation commerciale et administrative d'un institut. 35/40 ans environ, très bon anglais. Fixe + commission + intéressement aux bénéfices. Accès possible à la gérance et au capital, en cas de réussite et de résultats rapides.

Discrétion totale assurée. Ecrire avec CV, photo et prétentions à : PUBLIMÉTRIE (code RM) 10, rue Talma, 75016 Paris.

Recherchons Homme ou Femme (âge minimum : 30 ans). Logement de fonction. Pour tenir un élevage canin Permis de conduire indispensable. Aimant la vie à la campagne. Envoyer C.V. Club Vacances des Animaux NAILLY par Sens 89100 Poste libre de suite.

VILLE DE VIGNEUX-SUR-SEINE (25 000 habitants) Nord Essonne, à 15 minutes de la gare de Lyon recrute

1 CHEF DE SERVICE FINANCES (H/F)

possédant une bonne expérience des procédures budgétaires, de la M 12 et de l'organisation d'un service de comptabilité (un cadre, 4 agents polyvalents).
Le fonctionnement des services communaux lui est familier.
Connaissances de l'informatique : minimicro pour la comptabilité, les simulations, études et traitements particuliers (fiscalité, suivi de factures, trésorerie...).
Sur le moyen terme son aptitude à communiquer, à conseiller, à sensibiliser, les services sur les thèmes financiers et budgétaires, sera un atout pour la décentralisation des procédures d'engagement et la mise en place d'une comptabilité analytique. Ce cadre A est recherché de préférence par voie de mutation.
Envoyer candidature + C.V. à Monsieur le Maire, Hôtel de ville, 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE.

ÉDIT. LÉGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES (Collection 13 dictionnaires et codes)

DEVENIR ASSURÉ dans la profession de CORRECTEUR-RELECTEUR

Si : connaissances des règles typographiques.
Si : excellent français.
Si : expérience du vocabulaire juridique.
Merci d'adresser lettre manusc., C.V., photo, prétentions et enveloppe à votre adresse à la Direction du Personnel E.L.A., 19, rue Péclet 75015 PARIS.

Lycée public Oléron (17) (Ed. Nat.) recherche

PROFS TITULAIRES MOTIVÉS

par projet expérimentation pédago. (contrat, objectifs, travail d'équipe).
1 PHYSIQUE-CHIMIE
1 MATHS
1/2 ARTS PLAST.
1/2 AGENT LABO.
1 SC. NAT.
1 SES (+ DROIT)
1 STE (INFORMAT.)
1 DOCUMENT
1 EPS (+ VOILE)

Env. C.V + s.p. pédagogique à CEPMO, 17190 Boyardville.

secrétaires

Rech., URGENT, SECRÉTAIRE CIALE, excel. présent., anglais, tél., dactylo, classement, notions informatique souhaitées, petite manutention prêt-à-porter, vente. Expérience exigée. Tél. : 42-96-22-48.

RECHERCHONS SECRÉTAIRE

25-40 ans environ
Bonnes notions comptabilité et informatique
Contact clientèle
Travail de précision nécessitant attention et mémoire
Poste à pourvoir en septembre 90
Centre de Paris

Ecrire sous le nº 6046 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

propositions diverses

Nous livrons à bon prix toutes nouvelles voitures de marque :
BMW par ex. Z 1, Porsche par ex. Carrera 2/4 et Mercedes. Michael Schönbach, KFZ Imm.- u. Export, Hesselbacher Str. 14, D-8721 Hopachshof. Tél. 19 49 9720-810. Fax 9729/897.

FORMATION PROFESSIONNELLE

BAC + 3 et + 4 VALORISEZ VOTRE FORMATION

Le Centre de formation continue de l'Ecole supérieure de gestion vous propose des formations complémentaires intensives à temps plein :

MASTER MANAGEMENT ET MARKETING EUROPÉEN 7,5 mois - Début : 10 septembre 1990

CONSEILLER MICRO-INFORMATIQUE 8 mois - Début : 1ᵉʳ octobre 1990

ACTION COMMERCIALE EUROPÉENNE 9 mois - Début : 1ᵉʳ octobre 1990

MASTER MANAGEMENT DU TOURISME D'AFFAIRES 7,5 mois - Début : 8 octobre 1990

IMPORTANT :

Formations pouvant être sanctionnées par un diplôme. Possibilité de **RÉMUNÉRATION** et de **GRATUITÉ PARTIELLE OU TOTALE.**

Env. C.V. + photo + lettre à :
CENTRE DE FORMATION CONTINUE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GESTION
19, rue Erard - 75012 PARIS

UNIVERSITÉ PARIS-XI

Formations en Comptabilité	Autres formations
D.P.E.C.F. **Durée** : 29 octobre 1990 - 31 mai 1991. **Rythme** : temps plein, 35 h par semaine. **Public** : toute personne titulaire du BAC ou d'un titre admis en dispense.	**Droit européen des affaires** Diplôme universitaire de 3ᵉ cycle **Durée** : 5 nov. 1990 - 30 juillet 1991. **Rythme** : temps plein, 30 h/sem. **Public** : toute personne titulaire d'un niveau BAC + 4 ou expérience professionnelle.
D.E.C.F. **Durée** : 15 oct. 1990/15 septembre 1991. **Rythme** : temps plein, 35 h/semaine. **Public** : toute personne titulaire du D.P.E.C.F. ou B.T.S. ou D.U.T. ou autre titre reconnu en équivalence.	**P.A.O.** (Publication assistée par ordinateur) **Durée** : 23 sept./23 décembre 1990. **Rythme** : temps plein. **Public** : toute personne titulaire d'un niveau BAC + 2 ou justifiant d'une expérience professionnelle.

RENSEIGNEMENTS :
FACULTÉ DE DROIT JEAN-MONNET A SCEAUX
54, boulevard Desgranges – 92231 SCEAUX CEDEX
TÉL. (1) 46-60-89-20

BAC + 4 Scientifique ou Ingénieurs

L'ÉCOLE NATIONALE D'INGÉNIEURS DE TARBES

vous propose une formation de 1 000 heures conventionnée par le conseil régional Midi-Pyrénées

CONCEPTION MECANIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR

CRTA

Cycle gratuit et rémunéré
RENSEIGNEMENTS ET DOSSIERS D'INSCRIPTION :
CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION AUX TECHNIQUES AVANCÉES
8, place du-Marché-Brauhauban, 65000 Tarbes - 62-93-92-58

BAC + 2 et + 3 DEVENEZ UN PROFESSIONNEL DU TOURISME D'AFFAIRES

Nous vous proposons 2 formations RÉMUNÉRÉES et GRATUITES, à temps plein, à partir du 1ᵉʳ/10/1990 :
– CHARGÉ D'ORGANISATION DE CONGRÈS ET D'ÉVÉNEMENTS - Durée : 8 mois
– TECHNICO-COMMERCIAL HOTELLERIE D'AFFAIRES - Durée 6 mois

Conditions d'accès : Etre inscrit à l'ANPE, résider à Paris depuis 1 an, maîtrise de l'anglais.

Adresser C.V. + photo + lettre à :
AFPERMEC - 19, rue Erard - 75012 PARIS

CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS CADRE A

Les épreuves de CULTURE GENERALE sont décisives. Pour mieux les préparer, inscrivez-vous à notre **nouveau** cours par correspondance

CULTURE GENERALE

- Travaillez à votre rythme : de 3 mois à 1 an.
- Développez, structurez et améliorez vos connaissances à l'aide de nos bulletins qui vous proposent, sur les thèmes habituellement retenus, questionnaires, rappels de notions de base, bibliographies, thèmes de réflexion, plans détaillés, chroniques, fiches de lecture et dossiers d'approfondissement.
- Entraînez-vous aux techniques des épreuves.
- Bénéficiez de nos 96 ans d'expérience et des conseils personnalisés de nos professeurs.
- Prix en 3 versements : 1.170 F, 1.170 F puis 1.560 F (soit 3.900 F)

PREPARATION FRANCIS LEFEBVRE

Enseignement privé par correspondance

Renseignements et inscriptions :
F.P.V. 15, rue Viète - 75849 Paris Cedex 17
Tél. (1) 44 01 39 00

DEMANDES D'EMPLOIS

Vous envisagez de passez en PAO

REDACTEUR EN CHEF TECHNIQUE

Ayant une grande expérience de Presse à la rédaction et à la réalisation des compétences étendues dans les nouvelles techniques applicables à la Presse, propose de s'investir dans une fonction similaire ou dans un projet de création.

Ecrire à M. André ROME
26, rue du Commandant-Mouchotte
75014 PARIS. Tél. : 43 21 25 19

Vs sté de communication. Votre devise : conseil, service, qualité humaine avant tout, vs privilégiez l'échange, compétente et expérimentée, on vous fait confiance. Évoluée, vous croyez en la jeunesse.

Marie-Noël sera sensible à votre appel au (16) 25-21-10-18.

Inspiration : communiquer diplôme : DUT-DTA. Expérience : vente, marketing, promotion. Aspiration : valoriser.

H. 46 a./22 a. exp. admin. et finances. Sens discrét. et relat. hum. cherche poste cadre. Ecrire sous le nº 8950 AU MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

J.F. CHEF DE PUBLICITÉ, 10 ans expér. agence cherche rejoindre équipe communication annonceur entreprise. D. Guillemet 42-54-20-41. 11, rue Lepic, 75018 Paris.

Jeune femme expérience informatisation de fond bibliothèque, recherche travail similaire en comité d'entreprise ou autres collectivités. Libre à partir du 22 juin. Mademoiselle Cotonnec. Tél. : 46-58-52-01

Maîtrise LEA anglais/espagnol 25 ans, rech. 1ᵉʳ EMPLOI examine TOUTE PROPOSITION Tél. : 45-66-74-17

JURISTE DEA DROIT ECONOMIQUE gde exp. marchés publics France et CEE ch. poste responsabilité Paris, rég. parisienne. 43-79-25-19

Dynamique. Ambitieux OPÉRATEUR « DEVISES » (5 ans expérience bancaire) recherche poste motivant dans une Salle des Marchés. Contact personnel : 42-54-33-73

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

4ᵉ arrdt

CHEVET NOTRE-DAME

Im. stand. Vue superbe sur square. Ss vis-à-vis. Plein soleil. Appt d'except. Séj. Chem. 2 chb. Cave. Lux. 6 500 000 F SERGE KAYSER 43-29-60-60.

9ᵉ arrdt

COLLABORAT. DU JOURNAL VEND APPARTEMENT 9ᵉ arrdt. 76 m². 4 pièces, 1ᵉʳ étage. Calme. Gar. 1 750 000 F. Tél. 48-04-79-41.

14ᵉ arrdt

PERNETY. 2 p. tt cft. Refait neuf. IDÉAL. Pied-à-terre ou étudiant. 785 000 F. 43-22-61-35

11ᵉ arrdt

ATELIER ARTISTE

Rue SERVAN (Cité Joly) avec verrière. A aménager 93 m² au sol + ét. 45 m² (poss. diviser). BRADE 1 600 000 F. 43-08-43-43.

16ᵉ arrdt

URGENT. Très beau 3 p. tt cft, balc., pierre de t., 2ᵉ ét. Ce jr 14 h 30/18 h 5, rue de l'Assomption.

92 Hauts-de-Seine

PUTEAUX PONT DE NEUILLY

LIVING, 3 CHBRES. TÉL. : 48-87-45-92.

Province

Part. vd superb. appart. caract 200 m², Rouen, centre CHU, état neuf, gar. + park 1 500 000 F. Frais réduits. Tél. : (16) 35-88-06-94.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

MASTER GROUP

recherche appts vides ou meublés de standing LOCATION OU ACHAT POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS 47, rue Vaneau, Paris-7ᵉ 42-22-14-61 - 42-22-24-66.

Province

URGENT COUPLE ENSEIGNANTS rech. à L'AIGLE (Orne) ou les environs proches, maison ou appt F4, F5. Écrire à M. MASSONNET, 10, rue N.-Poussin 37000 Tours. Tél. : (16) 47-37-14-90.

locations meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY

URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APTS MEUBLÉS, DURÉE 1 A 2 ANS. LOYERS GARANTIS.

TÉL. : (1) 45-27-12-19

villas

CHATILLON

Résidentiel : VILLA 7/8 P., tt cft. gar. IMPECCABLE. Gd jard. arboré. 3 850 000 F. 43-20-26-35. MARTINE IMMOBILIER.

viagers

LIBRE DE SUITE Mᵒ Lamarck, 2 P., tt cft. 925 000 + 5 130 F. Fme. 78 ans. CRUZ : 42-66-19-00.

bureaux

Locations

DOMICILIATION BUREAUX, TÉLECOPIE, TELEX

AGECO 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16ᵉ CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Burx., secrét., tél., telex, fax. Domicil. : 170 à 390 F/ms. CIDES 47-23-84-21.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

A PARTIR DE 50 F HT/MS Votre adresse commerciale Paris 1ᵉʳ, 8ᵉ, 9ᵉ, 12ᵉ, 15ᵉ, 17ᵉ. LOCATION DE BUREAUX CREADOM 42-67-05-99.

locaux commerciaux

Ventes

Dans commune du sud-ouest de Rennes (5 000 habitants), à vendre local commercial (700 m² environ en magasin, 200 m² de réserves + grenier, 3 bureaux, 2 chambres froides + cuisine). Parking privé de 300 m² environ. Excellente situation (place de l'Eglise) Emplacement de 1ᵉʳ ordre M. Vaillant Téléphone : 99-34-68-08.

fonds de commerce

Ventes

A VENDRE 1 bar 30 m², 1 salle restaurant 50 m², 1 salle de 40 m², 1 salle de 25 m². 7 chambres, 2 salles de bains, wc, cuisine 30 m². Mur 400 000 F. Prix : 540 000 F. Loyer mensuel 3 600 F. T. : 44-87-25-30. 1-3, rue Beauxis-Lagrave. 60620 Betz.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix « que des affaires exceptionnelles », écrit le *Guide Paris pas cher*, pas cher, en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijx. or, argenterie.

PERRONO OPÉRA

angle bd des Italiens 4, Chaussée-d'Antin. Achat ts bijoux ou échanges. Autre magasin, autre gd choix ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo.

Bijoux anciens bagues romantiques

SE CHOISISSENT CHEZ GILLET ACHAT OR actuellement 20 % de réduction. Gillet, 19, rue d'Arcole 75004 Paris 43-54-00-83

Cours

COURS D'ARABE

intensifs/ext. juin à sept. AFAC. 42-72-20-88.

Cours intensifs piano pour adultes débutants ou désirant se perfectionner. Juillet-août. Petite Académie Musique 47, rue de Boulainvilliers 75016 Paris. 45-24-63-93.

Vacances Tourisme Loisirs

VACANCES EN CORSE GOLFE D'AJACCIO LOCATION MEUBLÉE BORD DE MER VILLAS INDÉPENDANTES JUILLET - AOUT

AGENCE DU GOLFE

Tél. : 95-25-01-39.
Télécopie : 95-25-09-27.

Ile Noirmoutier, loc. villa gd stdg. Bord de mer. 5 chb., gd séj., salon. Lave-vais., lave-linge, mob. et vaisselle cplt. A louer : du 1ᵉʳ au 15 juillet : 20 300 F ; du 16 juillet au 7 août : 32 100 F. 51-39-10-03.

13100 Aix, villa, piscine, du 7 au 21/7 ; 18/8 au 1/9, 4 à 5 prs. Tél. : 42-66-82-20.

VACANCES EN CORSE, golfe d'Ajaccio, location meublée, bord de mer, villa indépendante, juillet-août. Agence du Golfe. Tél. : 95-25-01-39. Télécopie : 95-25-09-27.

A LOUER SUD FINISTÈRE Prox. plage et cent. naut., bâtiments en part. meub. avec 6 ha terres et bois, court tennis, sanitaires, ayant servi col. vacances, pr conv. aut. usages. Beau site. L. Jestin, 1, pl. Toul-al-Laer, 29000 Quimper.

MARCHÉS FINANCIERS

Afin d'identifier d'éventuels initiés

Le juge d'instruction saisit la justice suisse dans l'affaire de la Société générale

Mme Monique Radenne, juge d'instruction au tribunal de Paris, chargée de l'affaire de la Société générale, a adressé la semaine dernière à la justice suisse une commission rogatoire, afin d'obtenir l'aide des magistrats helvétiques pour identifier d'éventuels initiés qui auraient opéré sur le territoire helvétique.

Mme Radenne souhaite ainsi rassembler toutes les informations nécessaires à l'identification de tous les opérateurs qui sont intervenus lors de l'achat de plus d'un million de titres Société générale en Suisse, et surtout à l'identification des bénéficiaires. Ce qui risque de demander beaucoup de temps.

A l'heure actuelle, Mme Radenne a inculpé cinq personnes : Mme Geneviève Dalle, MM. Jean-Charles Naouri, Jean-Pierre Peyraud, Jean et Jean-Claude Foureau.

TOURISME

Pelège veut développer les hôtels FIM à l'étranger

Le groupe immobilier Pelège veut développer le groupe FIM (hôtels et maisons de retraite médicalisées Clairefontaine) dont il possède 66 % après avoir racheté les 12 % de l'assurance Le Continent. Le groupe a l'intention de porter de 3 à 25 le nombre de maisons de retraite, d'ouvrir chaque année une dizaine de nouveaux hôtels deux étoiles Fimotel (53 existent actuellement en France et deux en Belgique), notamment en Espagne, au Portugal, en Belgique et aux Pays-Bas.

D'autre part, il va étendre la chaîne Alliance (trois étoiles en centre ville), créée il y a un peu moins de deux ans : à ceux de Tours (racheté à Méridien), de Montpellier (ex Métropole) et de Pornic (qui vient d'ouvrir près d'un établissement de thalassothérapie) vont s'ajouter cette année d'autres à Bordeaux, Lille et Toulon. Un autre va être construit à Paris près de la Cité des sciences de La Villette. Le groupe Pelège vient enfin de céder un terrain à Bercy à la chaîne américaine Marriott, qui va y ouvrir un deuxième palace (après le Prince de Galles) en 1992.

□ **Pourvoi en cassation dans l'affaire LVMH.** – Des petits actionnaires du groupe LVMH (*Moët-Hennessy-Louis-Vuitton*) et de VIG, la holding des familles Vuitton ont déposé un pourvoi en cassation afin d'obtenir l'annulation de deux décisions de la cour d'appel de Paris relative aux OBSA (obligations à bons de souscription d'actions). La validité de ces titres qui représentent environ 12 % du capital du groupe avait été l'enjeu de la bataille entre MM. Bernard Arnault et Henry Racamier pour le contrôle du numéro un mondial du luxe. Après avoir déclaré l'émission d'OBSA *« irrégulière »* (arrêt du 2 novembre 1989), la cour d'appel de Paris avait refusé d'en prononcer l'annulation (arrêt du 26 avril 1990). Ce verdict avait entraîné le départ des membres de la famille Vuitton du conseil de surveillance de LVMH

■ ***L'OPA de Saint-Gobain sur Norton prochainement autorisée.*** – Bonne nouvelle pour Saint-Gobain dont l'OPA amicale de 1,9 milliard de dollars (environ 12 milliards de francs) sur le fabricant américain d'abrasifs et de céramiques industrielles Norton expire le 27 juin prochain. Le président George Bush a décidé qu'il n'y avait pas lieu de s'opposer pour des raisons de sécurité nationale au rachat, par le britannique BTR, du fabricant d'abrasifs et de céramiques *industrielles Norton Company, dans* un communiqué publié lundi 25 juin par la Maison Blanche. Cette décision a été rendue par l'administration bien que BTR ait renoncé à son offre d'achat, suite à la contre-OPA amicale sur Norton lancée à la mi-avril par le groupe français Saint-Gobain.

NEW-YORK, 25 juin ↓

Sous la barre des 2 850 points

Wall Street est repassé sous la barre des 2 850 points lundi, déprimée par les inquiétudes grandissantes sur l'évolution des résultats des entreprises américaines et la remontée des taux d'intérêt. En hausse de près de 10 points dans les premiers échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est orienté en baisse dès la mi-séance pour clôturer à 2 845,05 en recul de 12,13 points (0,42 %). L'activité était très peu nourrie, avec 134 millions d'actions échangées. Le nombre des valeurs en baisse a dominé celui des hausses durant l'essentiel de la séance : 1 016 contre 480. 494 titres sont restés inchangés. Une estimation en baisse de ses résultats trimestriels par Caterpillar a ravivé les craintes d'un recul généralisé des résultats des entreprises américaines, indiquent les analystes. Caterpillar prévoit une baisse de moitié par rapport à l'année dernière de son résultat pour le deuxième trimestre, ainsi qu'une diminution « substantielle » de son bénéfice sur l'année 1990.

Des ventes sur programme informatique (computer trading) ont contribué également au recul du marché new-yorkais.

Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt sur les bons du Trésor américain à trente ans, principale valeur de référence, ont grimpé à 8,52 % en milieu d'après-midi contre 8,47 % vendredi soir, sous l'effet de liquidations massives avant les adjudications de cette semaine.

VALEURS	Cours du 22 juin	Cours du 25 juin
Alcoa	65 1/8	64 3/4
ATT	42 3/8	41 3/8
Boeing	57 1/8	57 1/4
Chase Manhattan Bank	23 1/2	24 1/8
Du Pont de Nemours	38 1/8	37 5/8
Eastman Kodak	41	40 3/8
Exxon	47	47 1/4
Ford	44 1/4	43 3/4
General Electric	69 1/2	69 1/4
General Motors	48 1/4	47 3/4
Goodyear	31 5/8	31 5/8
IBM	116 1/4	116 5/8
ITT	58 3/4	57 1/2
Mobil Oil	62	61 1/2
Pfizer	64 1/4	63 1/2
Schlumberger	57 1/2	57 3/8
Texaco	56 7/8	58 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	155 3/8	152
Union Carbide	19 1/8	19 3/8
USX	32 1/8	32
Westinghouse	38 7/8	38 1/4
Xerox Corp.	47	47

LONDRES, 25 juin ↑

Petite hausse

Les cours des valeurs ont terminé la séance de lundi sur une note ferme et effacé une baisse initiale, la reprise ayant été accentuée par le faible volume des transactions. L'indice Footsie des cent valeurs a terminé en hausse de 20 points (0,8 %) par rapport à la clôture de vendredi, à 2 398,5. Environ 377,5 millions de titres ont été échangés contre 491 millions vendredi. Le marché a bien accueilli des rapports de la Confederation of British Industry (patronat britannique) et de la London Business School relevant une atténuation des pressions inflationnistes. Des spéculations sur le réemploi de fonds reçus par des investisseurs institutionnels à la suite de la vente d'actions de Guinness au groupe français LVMH ont été un facteur supplémentaire d'optimisme.

PARIS, 25 juin ↑

Bien orientée

La séance de lundi s'annonçait plutôt mal en début de journée. En effet, dans les salles de marché, les ordres de ventes d'actions Michelin s'amoncelaient après la tenue vendredi dernier de l'assemblée générale du premier groupe mondial de pneumatiques.

M. François Michelin, PDG du groupe de Clermont-Ferrand, ne s'est pas montré optimiste pour les trois ans à venir et n'aurait pas exclu, selon certains, un exercice 1990 déficitaire. Or les analystes financiers avaient récemment prévu un bénéfice de 1,5 milliard de francs pour cette année contre 2,6 milliards pour 1989. Peu après l'ouverture, le titre tombait sous le niveau des 100 F, à 99 F, soit un recul supérieur à 8 %.

En début d'après-midi, l'action valait 100 F dans un marché particulièrement animé de 1,2 million de titres. Vendredi, plus de 620 000 actions avaient déjà changé de mains. Depuis le début de l'année, Michelin a perdu 40 %.

Cette chute d'un titre vedette avait pesé sur la cote en début de matinée. L'indice CAC 40 perdait 0,07 % peu après l'ouverture. Mais très vite la tendance redevenait positive, cet indice affichant un gain de 0,38 % en début d'après-midi avant de clôturer à + 0,41 %.

La très légère baisse des taux d'intérêt en Allemagne, qui a eu un affet positif sur le Matif, a également eu une influence heureuse sur le marché des actions, où l'on espère une fois de plus une détente des taux d'intérêt outre-Atlantique, si les résultats trimestriels des entreprises américaines laissent craindre une récession. C'était du moins l'explication que donnaient les milieux boursiers pour justifier la hausse de lundi. Une progression qui confirme la reprise enregistrée la semaine précédente.

TOKYO, 26 juin ↑

Nette reprise

Après trois séances consécutives de baisse, la Bourse de Tokyo a regagné mardi un terrain appréciable dans un marché actif.

L'indice Nikkei, qui la veille avait cédé 1,8 % à la baisse, a repris 447,58 points, soit 1,4 % à 31,571,77 yens.

Les opérateurs ont retrouvé leur *optimisme, estimant notamment* que les gestionnaires de fonds d'investissement allaient reprendre leurs achats.

Le volume des échanges s'établissait à la fin de la matinée à quelque 200 millions de titres contre 150 millions lundi matin et 300 millions pour toute la journée.

VALEURS	Cours du 25 juin	Cours du 26 juin
Akai	1 010	1 010
Bridgestone	1 440	1 460
Canon	1 770	1 800
Fuji Bank	2 580	2 600
Honda Motors	1 720	1 780
Matsushita Electric	2 060	2 060
Mitsubishi Heavy	990	1 000
Sony Corp.	8 450	8 510
Toyota Motors	2 490	2 280

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Yves Saint Laurent : hausse de 16 % du chiffre d'affaires.** – Le groupe de luxe (couture, parfums, accessoires) a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs, en hausse de 16 % par rapport à 1988. Le résultat net a atteint 224 millions de francs contre 58 millions de francs en 1988. Pour 1990, le groupe prévoit une hausse de 6 % de son chiffre d'affaires et de 18 % de son résultat net. Au cours de cet exercice, Saint Laurent prévoit 300 millions de francs d'investissements, notamment pour la relance du parfum Y, l'amélioration des positions de la ligne de soins et un développement du prêt-à-porter Saint Laurent Variation.

□ **Henkel envisage un nouveau relèvement de son dividende pour 1990.** – Le groupe chimique ouest-allemand Henkel envisage un nouveau relèvement de son dividende pour l'exercice en cours, a indiqué le président de son directoire Helmut Sihler, sans donner plus de précisions, à l'occasion de l'assemblée des actionnaires, lundi 25 juin. Le quatrième chimiste ouest-allemand vient déjà d'augmenter son dividende de 8,50 DM à 9 DM pour les actions préférentielles (sans droit de vote) et de 5,50 DM à 6 DM pour les actions ordinaires (avec droit de vote) au titre du dernier exercice (1989).

□ **OPA amicale du britannique Siebe sur l'américain Foxboro.** – Le groupe britannique Siebe (systèmes de contrôle, matériel à air comprimé, mécanique) lancera le 29 juin une OPA de 381 millions de livres (3,8 milliards de francs) sur la société américaine Foxboro (automation, systèmes de contrôle), à la suite d'un accord entre les deux groupes. L'acquisition de Foxboro par Siebe devrait être suivie d'une fusion de la société américaine avec une filiale de Siebe Inc. Le groupe Siebe envisage aussi d'introduire en Bourse un partie du capital de sa filiale américaine Siebe Inc., et consulte à ce sujet ses conseillers financiers au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

□ **EMC : bénéfice net en progression de 9,3 % en 1989.** – Le groupe chimique français EMC (Entreprise minière et chimique) a annoncé une hausse de 9,3 % de son bénéfice net par rapport à 1988, à 262 millions de francs, malgré une légère aggravation du déficit de sa filiale Mines de potasse d'Alsace (MDPA). Le chiffre d'affaires d'EMC a également progressé, à 16,6 milliards de francs contre 16,0 milliards en 1988 (+ 4 %).

EMC, quatrième producteur de potasse occidental, a enregistré une perte de 177 millions de francs pour les MDPA, contre une perte de 166 millions de francs en 1988. Les MDPA, a expliqué EMC, ont notamment souffert des exportations de potasse soviétique à très bas prix. L'Association de producteurs européens de potasse, qui regroupe aux côtés des MDPA l'allemand Kali und Salz ainsi que des producteurs espagnols et anglais, a d'ailleurs déposé la semaine dernière auprès de la CEE un recours anti-dumping contre ces exportations.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	440	440	IN2	300	....
Asystel	105		I.P.B.M.	128 90	....
B.A.C.	234	232 10	Loca investis	306	305 10
B. Demachy Ass.	578	..	Locamic	142	144 50
Bque Tarneaud	179	...	Mara Comm	199 80	199
B.I.C.M.	840	...	Métal Minière	222 10	228
Boiron (Ly)	381	381	Moax	230	....
Boisset (Lyon)	252	....	Navale-Delmas	1280	
Câbles de Lyon	3410	3405	Olivetti Logabax	598	598
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1205	1200	Om. Gest. Fin.	570	..
Calberson	520	530	Pinguit	520	524
Cardif	700	702	Prisbourg	93	...
C.E.E.	355	...	Présence Assur	567	...
C.E.G.E.P.	278	278	Publ. Filipacchi	740	...
C.F.P.I.	274	....	Razel	680	680
Ciments d'Origny	720	725	Rémy et Associés	373 50	373
C.N.I.M.	1320	1308	Rhône-Alp. Ecu (Ly.)	32.	321
Codetour	310	...	St-H. Matignon	258	264
Comareg	356 50	350	S.C.G.P.M.	680	678
Conforama	1157	1160	Segin (Ly.)	337	338
Creeks	385	390	Select Invest (Ly)	103 90	
Defsa	210 50	...	Serbo	532	
Dauphin	710	717	S.M.T. Goupil	259	260
Desquenne et Giral	265 20	273	Sopra	214 50	215
Devanlay	1338	...	Sopra	205	200
Deville	484	484	TF1	305 50	307 10
Dolisos	185	185	Thermador H. (Ly)	364	...
Editions Belfond	275	..	Unilog	186	....
Elysée Invest	14 95	14 95	Union Fin. de Fr.	446	.
Europ. Propulsion	393	....	Viel et Cie	184 50	..
Finacor	200	..	Y. St-Laurent Groupe	1125	1129
Guronor	824	835			
GFF (group. fonc. f.)	470	466			
Grand Livre	470	.			
Gravograph	250	....			
Guintoli	1085	1080			
I.C.C.	282	....			
IDIA	366	....			
Idianova	162	165			
I.M.S.	1280	....			

Marché des options négociables le 25 juin 1990

Nombre de contrats : 21 707.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	21	–	1,65	–
CGE	600	28	42	–	13,50
Elf-Aquitaine	680	15	31	4	22
Eurotunnel SA-PLC	40	8,50	11	0,90	1,50
Euro Disneyland SC	110	–	4	–	8
Havas	637	10	–	–	22
Lafarge-Coppée	425	45	55	–	8
Michelin	100	2,20	6,40	4	6,50
Midi	1 300	–	–	25	51
Paribas	640	7	–	5,99	15
Pernod-Ricard	1 250	–	65	14	40
Peugeot SA	840	–	41	–	41
Rhône-Poulenc CI	480	2,50	14	9	–
Saint-Gobain	560	12	–	1,50	–
Source Perrier	1 600	4	–	31	–
Société générale	560	8	34	6,10	22
Suez Financière	400	2	19	5,10	18,10
Thomson-CSF	120	1,30	6,50	0,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 juin 1990
Nombre de contrats : –

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	102	102,08	102,10
Précédent	101,70	101,78	101,82

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
103	0,54	1	0,81	1,34

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,64 ↑

Le dollar s'inscrivait en légère hausse le mardi 26 juin, s'échangeant à Paris à 5,64 F contre 5,6325 F lundi à la cotation officielle. A l'approche de l'union monétaire allemande, le mark cédait du terrain contre les principales devises, et s'inscrivait à 3,3560 F. Le yen, en revanche, se raffermissait légèrement face au dollar.

FRANCFORT	25 juin	26 juin
Dollar (en DM)	1,6785	1,6815
TOKYO	25 juin	26 juin
Dollar (en yens)	155,62	155,23

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (26 juin) .... 9 13/16 - 15/16 %
New-York (25 juin) .... 8 5/16 - 3/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	22 juin	25 juin
Valeurs françaises	98,20	98,60
Valeurs étrangères	94,50	94,20
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	542,79	542,94
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 031,73	2 040,06

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	22 juin	25 juin
Industrielles	2 857,18	2 845,05

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	22 juin	25 juin
Industrielles	1 913,80	1 929,40
Mines d'or	171,00	173,90
Fonds d'Etat	80,39	80,35

TOKYO

	25 juin	26 juin
Nikkei Dow Jones	31 124,19	31 571,77
Indice général	2 307,54	2 323,35

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6350	5,6370	+ 69	+ 79	+ 135	+ 155	+ 440	+ 500
$ can.	4,7553	4,7610	– 150	– 126	– 301	– 261	– 800	– 718
Yen (100)	3,6198	3,6228	+ 65	+ 86	+ 133	+ 160	+ 429	+ 484
DM	3,3558	3,3584	+ 45	+ 61	+ 86	+ 108	+ 246	+ 294
Florin	2,9838	2,9865	+ 40	+ 51	+ 75	+ 92	+ 214	+ 260
FB (100)	16,3523	16,3676	– 132	+ 63	– 106	+ 141	+ 90	+ 546
FS	3,9837	3,9880	+ 21	+ 36	+ 48	+ 70	+ 240	+ 305
L (1 000)	4,5794	4,5848	– 74	– 25	– 131	– 60	– 344	– 286
£	9,7176	9,7266	– 451	– 394	– 829	– 744	– 2172	– 2015

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16
Yen	7 1/4	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 1/2	7 5/8
DM	7 11/16	7 15/16	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8 5/16	8 7/16
Florin	7 1/2	8	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16
F.B. (100)	11	15	9 5/8	9 7/8	9 5/8	9 7/8	9 9/16	9 13/16
F.S.	8 7/8	9 1/8	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 5/8	8 3/4
L (1000)	12 3/4	13 3/4	10 5/8	11 1/8	10 3/4	11 1/4	11	11 1/2
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 13/16	14 15/16
F franç.	9 3/4	10	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 26 JUIN

Cours relevés à 10 h 13

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3650	C.N.E 3%	3685	....	....	...
1081	B.N.P. T.P.	1085	1100	1100	+ 1 38
	C.C.F. T.P.	1205	1195	1200	- 0 41
1113	Cr.Lyon. T.P.	1112	..	..	..
1980	Renault T.P.	1988	....	...	...
2007	Rhône Poul. T.P.	2015	....	...	...
1250	Saint Gobain T.P.	1246	1250	1250	+ 0 32
1255	Thomson T.P.	1260	....		
1010	ACCOR	1038	1039	1041	+ 0 29
785	Air Liquide	793	790	790	- 0 38
1940	Als. Superm.	1930	1900	1900	- 1 55
515	A.L.S.P.I.	534	538	535	+ 0 19
2330	Arjom. Prioux	2290	2275	2275	- 0 66
1070	AGF Sté Centrale	1078	1072	1078	....
1080	Aux. Entrepr.	1056	1055	1062	+ 0 57
245	Axa Midi Ass.	256 50	258	258	+ 0 58
290	Bafip	291	295	295	+ 1 37
280	Bail-Equipem.	279	283	283	+ 1 43
1000	Bail Investiss.	1000	999	999	- 0 10
585	Bancaire	589	599	599	+ 1 70
795	Bazar H.-V.	776	....	.	...
875	Béghin-Say	890	890	892	+ 0 22
1390	Berger (M.)	1360	1390	1390	+ 2 21
645	Bic	656	656	656	.
950	B.I.P.	955	....	....	....
670	BIS	580	580	580	...
420	B.N.P (CI)	419	420	420	+ 0 24
1040	Bolloré Tech.	1070	....	....	...
3300	Bongrain	3344	3321	3321	- 0 69
1060	Bon-Marché	1049	1060	1058	+ 0 86
640	Bouygues	661	662	662	+ 0 15
138	BP France	139 50	138	138	- 1 08
865	B.S.N.	855	860	858	+ 0 35
900	Canal Plus	927	960	950	+ 2 48
495	Cap Gem.S.	499 90	499 90	500	+ 0 02
3500	Carrefour	3580	3550	3550	- 0 84
128	Casino	130	133 30	133 30	+ 2 54
107	Casino ADP	109	108 50	108 50	- 0 46
1130	Castorama D.I.	1085	1075	1075	- 0 92
	C.C.F.	1240	....	....	..
133	CCMC Ly.	133	...	.	..
460	C.D.M.E.	450	....	...	....
580	C.E.G.I.D.	575	575	575	...
255	Centrest (Ny)	255	256	256	+ 0 39
665	C.E.P. Comm.	660	664	664	+ 0 61
3850	Cerus	380	382	384	+ 1 05
580	Cetelem	581	....	....	
565	C.F.A.O.	562	561	555	- 1 25
500	CF Int.	493	496	496	+ 0 61
625	C.G.E.	630	632	630	....
440	CGI Info.	435	439 80	428 10	- 1 58
1390	C.G.I.P.	1429	1405	1405	- 1 68
590	CGP.	590	580	580	- 1 89
1030	Chargeurs S.A.	1028	1016	997	- 0 30
780	C.I.C.A. (M)	759	747	747	- 1 58
1740	Ciments franç.	1723	1724	1724	+ 0 06
610	Club Méditer.	608	608	609	+ 0 16
190	CMB Packa.	190 70	191	191	+ 0 16
145	Codetel	145 10	148	146	+ 0 62
360	Cofimeg	345	344	344	- 0 29
825	Colas	841	838	840	- 0 12

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
380	Cpt. Entrep.	380	376	376	- 1 05
1160	Compt Mod.	1125	1140	1125	
325	Concept S.A.	320	325	325	+ 1 56
430	CPR (Paris Réé.)	428	423	423	- 1 17
1280	Créd. Foncier	1298	1291	1297	- 0 08
810	Cr Lyon.(CI)	813	815	815	+ 0 25
1450	Crédit Nat.	1491	1471	1472	- 1 27
385	CSEE	377 50	382	387	+ 2 52
3090	Damart	3027	....		
505	Dassault Av.	514	500	500	- 2 72
330	Dassault Electr.	325	324 90	324 90	- 0 03
1920	De Dietrich	1900	1900	1900	..
210	Dév. P.d.C. (Li)	209 80	208	208	- 0 86
310	Dév. R.Sud-Est	310	310	310	..
550	D.M.C.	550	551	551	+ 0 18
3960	Docks France	3840	3800	3800	- 1 04
585	Dumez	614	609	614	..
2640	Eaux (Gle)	2691	2714	2710	+ 0 71
550	Ecco	574	575	575	+ 0 17
1040	Electro-Finan.	1020	985	985	- 3 43
665	Elf Aquitaine	692	692	692	...
500	- (Certific.)	520	517	520	.
1180	Epeda B.-F.	1160	....	...	..
2650	Essilor	2660	2660	2660	..
1300	Essil.Int.(DP)	1271	1280	1280	+ 0 71
780	Esso	788	787	787	- 0 13
2020	Eurafrance	2065	2050	2050	- 0 73
2220	Eurocom	2400	2400	2380	- 0 83
103	Eurodisneyland	103	103	102 80	- 0 19
4000	Euromarché	4150	4150	4150	
1320	Europe 1	1307	1304	1304	- 0 23
47	Eurotunnel	48 20	49	49 20	+ 2 07
1760	Exor	1840	1780	1780	- 3 26
1680	Facom	1689	1680	1680	- 0 53
185	Fimextel	190	187 80	187 80	- 1 16
365	Fives Lille	350	350	350	...
2350	Fromager. Bel	2360	...	....	...
1960	Gal.Lafayette	1970	....		..
2040	G.A.N.	2013	2015	2015	+ 0 10
470	Gascogne (B)	471	475	475	+ 0 85
1530	Gaz et Eaux	1645	1660	1660	+ 0 91
1130	Géophysique	1150	1120	1120	- 2 61
595	Gerland Ly.	602	604	604	+ 0 33
850	Groupe Cité	850	850	845	- 0 59
1650	GTM-Entrep.	1650	1660	1660	+ 0 61
1020	Guyenne-Gas.	1011	1019	1019	+ 0 79
335	Hachette	348	348	347 80	- 0 06
635	Havas	653	662	658	+ 0 77
670	Hénin (La)	678	676	676	- 0 29
1210	Hutchinson	1230	1235	1235	+ 0 41
360	Imétal	365	365	365	..
124	Immob. Phénix	124 90	125 90	125 90	+ 0 80
131	Ingénico	134	135	135	+ 0 75
4130	Inst. Mérieux	4165	4150	4150	- 0 36
520	Interbail	507	509	509	+ 0 39
1340	Intertechnique	1376	1400	1410	+ 2 47
1070	J. Lefebvre	1040	1036	1036	- 0 38
1070	Labinal	1077	...	....	..

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2620	Lab. Bellon	2800	.	.	...
470	Lafarge	462 50	459 50	462	- 0 11
1340	Lebon	1398	1400	1400	+ 0 14
4460	Legrand	4470	4400	4400	- 1 57
2360	Legrand (DP)	2400	2400	2400	
700	Legris Industries	714	702	712	- 0 28
740	Locabail Imm.	760	760	760	
480	Locafrance	499	495	495	- 0 80
845	Locindus	845	848	848	+ 0 35
490	Luchaire	475	.		
4390	L.V.M.H.	4562	4573	4560	- 0 04
690	Lyonn. Eaux	701	695	695	- 0 86
360	Majorette Ly.	362 10			
410	Mar. Wendel	420	419	418	- 0 49
370	Matra	377	375	375	- 0 53
6110	Merlin-Gerin	6170	6280	6270	+ 1 62
188	Metaleurop	195	192	193 10	- 0 97
220	Métrologie In.	220	224 50	223	+ 1 36
115	Michelin	99 20	99 70	101	+ 1 81
1260	Midi (Cie)	1258	1266	1274	+ 0 47
154	Midl. Bk Sa*	151	151	151	.
330	Min. Salsig (Ma)	355	355	355	
173	MMB	178 50	180	180	+ 0 84
113	Moulinex	98 50	99	99 80	+ 1 22
1500	Navig. Mixte	1470	1480	1480	+ 0 68
190	Nord-Est	192	190 30	195	+ 1 56
545	Nordon (Ny)	554	.		
760	Nouv Galeries	752	755	755	+ 0 40
775	Occid. (Gle)	770	774	774	+ 0 52
1900	Omn. F. Paris	1860	1831	1831	- 1 56
355	Olipar	370 10	375	375	+ 1 32
5390	Oréal	5440	5450	5450	+ 0 18
635	Paribas	645	644	644	- 0 16
1500	Pechelbronn	1519	1519	1519	
147	Pechiney Int.	140 20	141	141	+ 0 57
335	Pechiney (CIP)	344	340	340	- 1 16
615	Penhoet	620			
1210	Pernod Ricard	1255	1265	1261	+ 0 48
810	Peugeot	821	834	834	+ 0 36
435	Plastic-Omn.	444	440	442	- 0 45
610	Poliet	618	605	608	- 0 49
1190	Prétabail-Sic.	1204	1204	1204	
750	Primagaz	782	770	770	- 1 53
655	Printemps	635	640	640	+ 0 63
3950	Promodès	2051	2095	2095	+ 2 15
680	Radiotechn.	715	720	720	+ 0 70
199	Raff. D Total	202	203	203	+ 0 50
3380	Redoute (La)	3380		.	
470	R. Poulenc CIP	477	475	476	- 0 21
370	Robur Financ.	370	360	360	- 2 70
75	Rochette (La)	71 10	72	72	+ 1 27
2190	Roussel Uclaf	2280	2280	2280	..
4800	R. Impé Ly*	4850	4750	4750	- 2 06
200	Sade (Ny)	208	207	207	- 0 48
1540	Sagem	1565		.	.
550	Saint Gobain	572	573	573	+ 0 17
1440	Saint Louis	1525	1518	1515	- 0 66
1460	Salomon Ly	1517	1520	1520	+ 0 20

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
485	Salvepar (Ny)	489	502	502	+ 3 29
980	Sanofi	981	978	978	- 0 31
1700	S.A.T.	1699	1662	1663	- 2 12
315	Saul. Chât.	312 20			
1750	Saupiquet (Ns)	1695	1691	1691	- 0 24
1030	Schneider	1026	1028	1028	+ 0 19
22	SCOA	23	23 80	22 80	+ 3 42
1330	S.E.B.	1340			
500	Sefimeg	498	500	500	+ 0 40
685	Sextant A.	680	679	679	+ 0 74
1550	S.F.I.M.	1569	1550	1550	- 1 21
250	S.G.E.	241	.	..	....
620	Simco	601	580	575	+ 0 25
1000	Sk. Rossignol	1050	1020	1020	- 2 86
1050	Sligos	1070	1075	1075	+ 0 47
555	Société Géné.	565	565	571	+ 1 06
135	Sodecco(B)	126	130	130	+ 3 17
162	Sodero (Ns)	161	161	161	
705	Sodexho	723	715	715	- 1 11
107	Sogenal (Ny)	104 90	101	101	- 3 63
440	Sogerap	449	.	..	
2120	Som.-Allib.	1975	1990	1990	+ 0 76
1560	Source Perrier	1568	1565	1565	- 0 19
740	Sovac	755	750	750	- 0 66
700	SPEP	700	690	690	- 1 43
800	Spie-Batignol.	763	765	766	+ 0 39
1300	Strafor	1335	1335	1335	..
435	Suez	436 10	436	436	- 0 02
540	Synthélabo	556	555	555	- 0 18
121	Thomson	122 30	121 90	121 60	- 0 57
675	Total	686	685	685	- 0 15
118	- (certif.)	122 90	120 50	120 50	- 1 95
400	Truffaut Fin	400	401	401	+ 0 25
620	U.A.P.	619	.		
420	U.F.B. Locab.	415			
1180	U.I.C.	1200	1198	1198	- 0 17
675	U.I.F.	672	680	680	+ 1 19
935	U.I.S.	935		.	
880	Unibail	877	875	875	- 0 23
235	U.C.B.	239	239	240	+ 0 42
560	Valéo	566	565	560	- 1 06
295	Vallourec	310 90	310	308 90	- 0 64
405	Via Banque	423	421	421	- 0 47
1360	Zodiac	1350	1350	1350	
1220	Elf Gabon	1270	1250	1250	- 1 57
138	Amax	136	..		..
169	Amer. Express	171 20	..		
245	A.T.T.	240 10			
152	Anglo Amer. C.	157			
415	Amgold	423			
260	Banco Santander	269			
980	B.A.S.F.	983			
980	Bayer	962			
72	Buffelsfont.	77 50			
134	Chase Manh.	136	....		
130	De Beers	125 20			
2630	Deutsche Bank	2700	..		
1420	Dresdner Bank	1435			

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
65	Driefontein	59			
220	Du Pont-Nem.	213 40			
235	Eastman Kodak	236			
13 50	East Rand	14 70			
65	Echo Bay	70			
245	Electrolux	244			
1550	Ericsson	1247			
270	Exxon Corp	269			
250	Ford Motor	251			
43	Freegold	46 50			
15	Gencor	15 30			
400	Gén. Elect.	396 90			
280	Gén. Motors	275			
530	Gén. Belgique	526			
64	Gd. Métropol.	65			
77	Guinness	77 15			
24	Hanson PLC	23 55			
32	Harmony Gold	34 50			
270	Hewlett Packard	264			
55	Hitachi	54			
900	Hoechst	905			
95	Homestak.	98			
114	Imp. Chemical	116			
665	I.B.M.	662			
335	I.T.T.	331 50			
144	Ito Yokado	137 90			
76	Matsushita	74 50			
13 50	Maxwell	19 90			
200	Mc Donald's	195			
465	Merck	467			
480	Minnesota M.	476			
355	Mobil corp.	350			
205	Morgan J.P.	201			
34630	Nestlé	35700			
1040	Nixdorf	1041			
173	Norsk Hydro	171 50			
107	OFSI.	109 10			
1940	Pétrofina	1929			
245	Philip Morris	260			
99	Philips	103			
85	Placer Dome	82 60			
320	Quilmès	316			
24	Randfontein	26			
425	Royal Dutch	425 10			
54	R.T.Z.	54 80			
9	Saat. & Saatchi	8 35			
46	St Helena	47 80			
335	Schlumberger	329			
44	Shell transp.	45 10			
2460	Siemens	2553			
315	Sony	307			
92	Sumitomo Bank	89 50			
245	T.D.K.	244			
48	Telefonica	47 90			
39	Toshiba	37 85			
465	Unilever	470			
335	Unit. Techn.	327			
370	Vaal Reefs	402			
305	Volvo	304			
153	West. Deep	158 50			
275	Xerox Corp.	269			
107	Yamanouchi	106 20			
1 79	Zambia Cop.	2 08			

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8% 77	....	0 82
Emp.Etat 9,8% 78	....	9 37
10,80% 79/94	....	8 72
Emp.Etat 13,25% 80	100	13 17
Emp.Etat 16% 82	100 01	15 96
Emp.Etat 14,6% 83	....	5
Emp.Etat 13,4% 83	109 80	6 86
Emp.Etat 12,2% 84	....	8 72
Emp.Etat 11% 85	106 22	3 76
10,26% mars 86	101 47	2 98
OAT 10% 5/2000	102 02	0 82
OAT 9,9% 12/1997	101 45	5 28
OAT 9,8% 1/1996	100 22	3 94
PTT 11,2% 85	....	5 88
CFF 10,30% 86	....	3 98
CNB Bques 5000F	....	4 25
CNB Paribas 5000F	....	4 25
CNB Suez 5000F	....	4 25
CNE 11,6% 85	102	0 65
CNI 1/82 5000F	....	4 25
CNT 9% 86	92 50	1 77
CRH 10,90% déc.85	....	4 78
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1140	....
Cour.	...	...
CGE 6 janv. 89/99	605	....
Drouot Ass.8%86cv	....	...

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	1650	1625
Applications Hydr.	1612	1660
Arbel	1128	1140
Astorg	330	330
Avenir Publicité	393 50	393
Bains C.Monaco	1190	1176
B.Hypoth.Europ.	354	....
B.N.P. Intercont.	266 50	266 30
Béghin-Say (C I)	625	....
Bénédictine	4300	....
Blanzy Ouest	3100	2633 o
B T P	98	99 80
Cambodge	889	...
Carbone Lorraine	1115	1122
Case Poclain	29	....
C.E.G.F (Frigor.)	430	....
Centenaire Blanzy	600	....
Cerabati	113	117 50d
Champex Ny	140 50	....
CIC (CIP)	270	264 50
C.I.M.	824	824
C.I.T.R.A.M. (B)	2230	....
Clause	810	....
Cofradel	1230	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cogifi	435	430
Comiphos	715	715
Cie Industrielle	7110	7250
Cpt Lyon Alemand	569	579
Concorde	1006	1020
Constr.Mét.Prov.	44 50	40 60o
Crédit Gén.Ind.	410 30	412
Cr Universel (Cie)	735	720
Créditel	130	130 50
Darblay	700	700
Dégremont	1575	1512 o
Delalande	2610	....
Delmas Vieljeux	4500	....
Didot Bottin	1600	....
Drouot Assu.	403	....
Eaux Bassin Vichy	3015	3015
Eaux Vittel	7560	7700
Ecia	1341	1349
Electro-Banque	341	345
Elf Antargaz	1380	....
E.L.M. Leblanc	708	705
Eneli Bretagne	396	....
Ent.Mag. Paris	4066	4066
Eurex (ex. Eternit)	2140	...
Europ Soutres Ind.	16	18 20d
Finalens	273	....
F.I.P.P.	224 60	....
F.N.A.C.	2140	...
Foncière (Cie)	869	....
Fonc.Lyonnaise	1100	..
Foncina	646	631
Fougerolle	850	....
France I.A.R.D.	1180	....
France SA (La)	2614	2603
From. Paul-Renard	2499	...
Gaumont	1050	1055
Genefim	348	348
Gévelot	677	....
G.F.C.	460	....
G.F.I.I.	330	330
Grds Moulins Paris	1520	....
G.T.I (Transport)	608	591
Immobail	381	380
Immobanque	815	....
Im.Marseillaise	8050	8050
Imm. Plaine-Monceau	575	577
Immofice	576	..
Invest. (Sté Cle.)	3280	3285
Jaeger	131	....
Lambert Frères	445	....
Lille Bonnières	1700	1660
Loca-Expansion	290 50	294
Locafinancière	410	410
Locatel	375	365
Louis Vuitton	980	...
Louvre	5780	5640
Lucia	1990	1994
Machines Bull	72	...
Mag.Uniprix	204 80	...
Magnant	623	648 d
Métal Déployé	610	610

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	212	209
Navigation (Nle)	280	.
Nozal	246	236 10o
Optorg	420	407 50
Oréal (CI)	2400	...
Origny-Desvroise	1447	1429
Palais Nouveauté	1165	....
Paluel Marmont	671	687
Parfinance	215	215
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	225	225
Paris Orléans	285	....
Parthena Invest	556	555
Patornelle RD	1560	...
Pathé Cinéma	800	....
Piper Heidsieck	2150	2300
PLM	458 50	451
Porcher	765	734 o
Promodès (CI)	1855	890 o
Publicis	985	990
Rochefortaise	1530	....
Rosario	881	..
Rougier	490	....
S.A.C.E.R.	565	585
S.A.F A.A.	540	....
S.A.F.I.C Alcan	600	576 o
SAFT	1965	1900
Saga	233 40	....
Salins du Midi	686	680
Saram	119	119
Savoisienne M.	173	..
S.C.A.C.	840	..
Senelle Maubeuge	520	..
S.Etud.Part. (M)	179	..
Silic	853	...
Sinvim	534	519
S.I.P.H.	470	....
Sofal	839	827
Soffo	662	....
Sofical	1100	1100
Soficomi	655	650
S.O.F.I.P. (M)	816	523 o
Sofragi	1736	...
Sophia-Ball	512	510
Sopagri	175	175
Soudure Autogène	952	936
Sovabail	530	530
Stami	721	721
Suez (CIP)	390	....
Taittinger	5600	5650
Télémécanique Elect.	4990	4990
Testut-Aequitas	800	....
Tour Eiffel	330	316 80o
Ufiner	1175	....
Union Assur Paris	620	619
U.T.A.	2700	2464 o
Vicat	3433	3440
Viniprix	2230	2250
Virax	178 30	....
Waterman	1310	....
Maroc Sté Brasserie	255	265 20d

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	980	....
Akzo Nv Sico.	361	..
Alcan Aluminium	123	...
Algemene B.Ned.	113	.
American Brands	358	.
Arbed	860	..
Asturienne Mines	218 50	..
Banco Popular Espa.	495	...
Banque Ottomane	1890	1892
B.Règlements Int.	36000	....
Can.Pacifique	98	..
Chrysler Corp.	95 50	
C.I.R.	25 10	...
Commerzbank	918	...
De Beers (port.)	137	..
Dow Chemical	339	..
GBL (Brux Lamb.)	638	...
Gevaert	1260	..
Glaxo Holdings Ltd	78	..
Goodyear Tire	197 80	..
Grace and Co (WR)	166	....
GTE Corp.	345	
Honeywell Inc.	540	.
Johannesburg	1445	..
Kubota	35 50	..
Latonia	313	..
Midland Bank	30	..
Noranda Mines	93	...
Olivetti priv.	20 80	....
pakhoed hold.	610	...
Pfizer Inc.	358	..
Procter Gamble	440	
Ricoh	39 40	..
Robeco	293 50	....
Rodamco NV	240	.
Rolinco	293 50	.
Sapem	9 10	...
Sema Group	53 10	..
SKF Aktiebolaget	150	....
Tenneco Inc.	389	..
Thorn Electrical	74	.
Toray Ind.	29	...
Vieille Montagne	3000	..
Wagons Lits	1510	...
West Rand Cons.	9 60	.
Whitman Corp.	158	...

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Busson	850	..
Calciphos	161 30	....
C.G.H Cogenhor	73	..
C. Occid. Forestière	180	...
Chambourcy (M)	978	..
Cochery Bourdin	360	...
Coparex	570	.
Europ Accum.	67	..
Gachot S.A.	119	....
Guy Degrenne	480	....
Haribo Ricqles Zan	210	...
Hoogovens	297	...
Lecteurs du Monde	450	....
Merlin Imm.	240	..
Nicolas	925	..
Paricop Percier	380 20	.
Rorento N.V.	176 40	...
St-Gobain-Emballage	2507	2708 d
Sema Metra	330	....
S.E.P.R.	1610	....
Scli	390	...
S.P.R. act. B.	393 50	....
Ufinex	380	...
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 632	....	5 470	5 870
Ecu	6 932	....	....	....
Allemagne (100 dm)	335 760	....	326 500	347
Belgique (100 F)	16 374	....	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	298 510	....	289 500	309 500
Italie (1000 lires)	4 582	....	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 280	....	84	92
Gde Bretagne (1 L)	9 753	....	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	3 432	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	400 030	....	386	408
Suède (100 krs)	92 760	....	89	96 500
Norvège (100 k)	87 500	....	84	92
Autriche (100 sch)	47 713	....	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 455	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 823	....	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 755	....	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 616	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/6
Or fin (kilo en barre)	64100	.....
Or fin (en lingot)	64250	.....
Napoléon (20f)	390	.....
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	416	.....
Pièce Latine (20 f)	370	.....
Souverain	475	.....
Pièce 20 dollars	2255	.....
Pièce 10 dollars	1220	.....
Pièce 5 dollars	775	.....
Pièce 50 pesos	2405	.....
Pièce 10 florins	380	.....

SICAV (sélection) 25/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1164 82	1136 41
Actilion	238 90	232 51
Agepargne	858 24	821 28
Ageplacement	6864 25	6864 25
Agepremière	105 87	105 55
AGF Actions ex CP	1188 33	1159 35
A.G.F. 5000	697 09	680 09
AGF ECU	1009 86	999 86
AGF Foncier	123 33	120 32
AGF Invest Sicav	128 47	125 34
AGF Interfonds	411 37	401 34
AGF Oblig	1060 81	1055 53
AGF Sécurité Sicav	10651 23	10651 23
A.G.F.I.M.O.	707 65	690 39
AMERI-GAN	8484 74	8190 68•
Amplitude	678 87	659 10•
Arbitrages Court.T.	6017 41	6005 39
Associc	1103 55	1103 55
Atout Futur	384 62	371 97
Aurecic	1262 29	1225 52
Avenir Alizes	1604 93	1573 46
Avenir CIC	110 40	107 18
Axa Capital	141 75	135 65
Axa Europe	129 20	123 64
Axa Investments	131 95	126 27
Axa NPI	114 51	109 58
Axa Valeurs PER	137 12	131 22
Capimonétaire	5337 83	5332 50
Capiobli	5421 77	5341 65
Capitacic	1090 78	1074 66
Capital-Monde	420 64	410 38
Capital Plus	1715 95	1715 95
Casden Pierre	38 94	36 04
Coexis	1099 04	1082 80
Comptavalor	5886 37	5877 55•
Converimmo	441 96	424 96•
Cradinter	514 12	499 15
Crédit Mutuel Capital	1083 17	1061 93
Deesa	1219 91	1179 80
Drouot France	899 65	860 91
Drouot Investiss.	1094 20	1047 08
Drouot Sécurité	242 58	232 14
Drouot Sélection	152 64	146 07
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecupar	122 95	117 66
Ecureuil Capitalisation	2149 33	2128 05•
Ecureuil Invest.	419 97	407 74
Ecureuil Monepremière	55945 52	55945 52
Ecureuil Monétaire	32973 47	32973 47
Ecureuil Trimestr.	1971 95	1952 43
Elicash	327342 17	327342 17
Energia	304 82	291 08•
Eparcic	3008 88	3008 88
Eparcourt-Sicav	4212 36	4201 86
Epargne Associat.	24380 66	24344 14
Epargne Capital	8900 30	8812 18
Epargne Court Terme	568 77	568 77
Epargne Croissance	1668 23	1623 58
Epargne Industrie	102 38	99 64
Epargne J.	58633 76	58633 76
Epargne Long Terme	198 02	192 72
Epargne Monde	1331 70	1296 06
Epargne Obligat.	187 21	182 20
Epargne Première	12261 86	12170 58
Epargne Quatre	1077 49	1048 65
Epargne-Unie	1388 20	1338 02
Epargne Valeurs	452 68	440 56
Epsilon	1187 57	1156 01•
Eulinvest	723 04	701 98•
Eurocic Leaders	1140 93	1107 70
Eurodyn	1259 01	1217 61
Euro Gan	7687 75	7339 14•
Euromaff	26 47	26 08
Fonsicav	11983 58	11983 58•
FRANCE-GAN	10280 87	9814 67•
France Garantie	256 77	256 26
France Investiss.	439 89	428 97•
France Oblig.	445 85	441 44•
Francic	516 62	501 57
Francic Pierre	123 65	120 05
Francic-Régions	1353 30	1313 88
Fructi-Association	29 97	29 97

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Cap.	35 10	34 58
Fructi Court.	119070 41	119070 41
Fructidor	235 10	231 62
Fructi-Ecu	560 44	552 15
Fructi-Epargne	30 23	29 49
Fructifrance	972 45	948 74•
Fructimmo	33 77	32 85
Fructi-Première	11199 44	11033 93
Fructivar	4583 64	4572 21
Futuroblig	1198 27	1158 87
Gestilion	61538	61384 54
Gest.Associations	163 29	159 70
Gest. F Sécur.	10484 63	10484 63•
Horizon	1237 38	1201 34
Interépar	105413 42	102343 13
Interoblig	11903 17	11445 36•
Intersélection Fce.	574 82	558 08•
Japacic	183 10	177 77•
Jeunepargne	250 27	246 57
Laffitte Amérique	218 93	209 •
Laffitte Europe	304 65	290 84•
Laffitte Expan	279 01	266 36•
Laffitte France	358 72	342 45•
Laffitte Immobil.	267 98	255 81•
Laffitte Japon	443 75	423 83•
Laffitte Oblig.	135 76	129 60•
Laffitte Rendement	178 75	170 64•
Laffitte Tokyo	375 59	358 56•
Latitude	5693 48	5684 95
Leumi C.T.	10622 67	10622 67
Leumi L.T.	5839 41	5669 33
Lion Association	11146 73	11146 73
Lion Institution	24470 01	24408 99
Lionplus	807 10	799 11
Lion Trésor	2065 48	2045 03
Lion 20 000	22209 80	22209 80
Livret Bourse Inv.	567 45	550 92
Livret Portefeuil.	719 14	698 19•
Méditerranée	206 29	197 41
Mensuel CIC	10090 18	9989 28
Mondial Investissem.	434 19	414 50
Monecic	5803 56	5803 56
Monedep	56549 14	56549 14
Mone.J.	61132 73	61132 73
Monévalor	68774 45	68774 45
Mutualité dépôts	11339 57	11316 94
Mutuelle Unie Sél.	151 08	144 57
Natio Court Terme	237278 00	237278
Natio-Epargne	14805 04	14658 46
Natio-Ep. Ret.	130 48	126 99
Natio Epargne Trésor	6628 46	6615 23
Natio-Immo.	1310 34	1275 27
Natio-Inter	1173 73	1142 32
Natio-Monétaire	21415	21415
Natio Obligations	505 99	492 45
Natio-Patrimoine	1495 04	1455 03
Natio-Placements	64264 62	64254 62
Natio-Revenu	1009 37	999 38
Natio Sécurité	11904 88	11904 88
Natio-Valeurs	879 23	855 70
Nippon-Gan	6326 96	6040 06•
Nord Sud Dévelop.	1275 31	1272 76
Normatif	12756 12	12506 •
Obli-Associations	125 87	124 62
Oblicic-Mondial	2305 08	2271 01
Oblicic-Régions	1087 56	1071 49
Oblig. tres caté.	151 22	148 99•
Oblilion	1110 23	1099 24
Oblisécurité	10780 57	10780 57
Opermas	30882 91	29983 41
Oraction	1173 28	1134 70
Orvalor	5980 09	5763 94•
Paribas Epargne	17410 72	17375 97•
Paribas Opportunités	129 05	123 79
Paribas Patrimoine	569 24	545 07
Paribas Revenus	91 03	90 13
Patrimoine Retraite	186 84	183 18
Pervalor	696 42	676 14•
Phénix Placement	278 12	270 02
Pierre Investissements	771 79	752 97
Placement A.	1247 93	1233 46•
Placements C.T.	75626 75	75475 80•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6049 33	6037 28•
Placement Premier	55817 20	55705 79•
Plénitude	121 21	117 97•
Poste Gestion	54832 48	54832 48•
Première Oblig.	10537 52	10526 99•
Prév. Ecureuil	108 91	106 97•
Privassocation	24886 75	24886 75•
Quartz	131 59	128 35
Réalvalor	1062 75	1031 80•
Rentacic	161 77	159 38
Revenus Trimestr.	5278 66	5226 40•
Revenu-Vert	1138 46	1121 64
St Honoré Bio-Alim.	943 84	901 04
St Honoré Global	272 35	260
St Honoré Mat Plac.	243 39	232 35
St Honoré Pacifique	629 32	600 78
St Honoré PME	564 16	538 58
St Honoré Real	12593 97	12543 79
St Honoré Services	521 86	501 79
St Honoré Techno	800 01	763 73
Sécuricic	1475 92	1475 92
Sécuri-Taux	1174 37	1174 37
Sicasden	702 91	693 52
Sicav Associations	1561 72	1559 38
S.F.I. fr. et étr.	707 99	687 37
Sicav 5 000	449 18	437 16
S.I. Est	1540 32	1473 99
Silvafrance	736 91	717 19
Silvam	434 43	422 80
Silvarente	221 89	219 69
Silventer	437 80	426 08
S.N.I.	1262 53	1225 76
Sogéroc	54227 33	52647 89•
Sogevar	1125 43	1074 40•
Sogeter	1353 03	1291 68•
Soleil Investissements	554 65	529 50•
Solstice	2019 30	2014 26•
Stratégie Actions	1215 88	1169 12
Stratégie Rendements	1210 08	1171 99
Technocic	1175 99	1141 74
Techno-Gan	6266 06	5981 92•
Thesora	548 03	542 60•
Transplus	133 80	128 04
Trésor Avenir	106 09	105 04
Trésor Plus	1076 09	1065 44•
Trésor Real	12052 51	12052 51
Trésoricic	108083 52	108083 52
Trilion	5065 51	5015 36
U.A.P. Investiss.	484 26	488 76
U.A.P. Act. F.	617 45	595 13
U.A.P. Act. Sél.	675 60	651 18
U.A.P. Aedif.	653 91	630 27
U.A.P. Altef.	481 66	484 25•
U.A.P. Alto	114 11	109 99•
UAP Moyen Terme	115 83	111 64
Uni-Associations	115 16	115 16
Uni-Foncier	1520 78	1465 81
Unifrance	627 82	605 13
Uni-Garantie	1295 01	1269 59
Uni Régions	1654 27	1594 48
Unirente	2407 78	2328 61
Univar	201 75	201 75
Univers Actions	1343 87	1299 68
Univers-Obligation	1644 49	1590 42
Valorem	570 30	556 39
Valorg	1755 80	1754 05
Valrexl	44816 19	44792 79•
Vauban	24273 33	24249 06•

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

En cas d'accord entre partenaires sociaux

La hausse du SMIC au 1er juillet serait limitée à 2,5 %

En cas d'accord entre le patronat et les syndicats sur une méthode et un calendrier de relance des négociations de branches sur les bas et moyens salaires, la revalorisation du SMIC au 1erjuillet sera limitée à la progression du salaire moyen, soit 2,5 %, devait annoncer, mardi 26 juin, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, devant la Commission nationale de la négociation collective (CNNC).

Le gouvernement fera connaître sa décision finale lors du conseil des ministres de mercredi, en fonction des engagements patronaux et des résultats qui se dégageront de la réunion de la CNNC qui devait se terminer mardi en fin de matinée. *« Garantir à tous les salariés une rémunération conventionnelle supérieure au SMIC et un déroulement de carrière, tel est l'objectif que nous pourrions nous fixer ensemble aujourd'hui. Etat et partenaires sociaux »*, a déclaré M. Soisson.

Le 8 juin, M. Michel Rocard avait souligné devant la Commission nationale que *« la meilleure solution est une relance de la négociation (...) accompagnée d'une politique du SMIC comportant, comme en 1988 et 1989, des coups de pouce limités »*, c'est-à-dire la stricte répercussion de l'évolution du salaire moyen (aux termes de la loi, le gouvernement est tenu d'appliquer au minimum la moitié de cette hausse). A défaut de s'entendre mardi sur un relevé de conclusion avec les syndicats, le patronat s'exposera, avait prévenu le premier ministre, à une progression du SMIC supérieure à celle du salaire moyen. Pour sa part, le CNPF s'est déclaré d'accord avec la procédure engagée par le gouvernement mais rappelé qu'il *« n'a pas d'autorité sur les branches professionnelles dans le domaine de la politique salariale »*.

JEAN-MICHEL NORMAND

URSS : prévu le 2 juillet

Le congrès du Parti communiste pourrait être ajourné

MOSCOU

de notre correspondant

Des consultations sont engagées depuis le week-end dernier entre les différents courants, personnalités et organisations du Parti communiste *soviétique en vue d'un éventuel* report du 28e congrès qui doit en principe s'ouvrir lundi 2 juillet. Plusieurs des courants réformateurs et *plusieurs membres de l'entourage* direct du président soviétique estiment en effet que le déroulement et les résultats du congrès constitutif *du Parti communiste* de Russie, la semaine dernière, ne laissent rien augurer de bon du déroulement des assises du parti soviétique à la date prévue. Le congrès russe s'est achevé samedi dernier sur une nette victoire des conservateurs qui ont réussi à faire élire comme premier secrétaire l'un de leurs porte-parole les plus actifs et les plus connus, M. Polozkov. Les délégués de l'armée se sont montrés au cours des travaux particulièrement virulents et ont apporté un soutien déclaré à M. Polozkov.

Les délégués du congrès russe représentant plus de la moitié des délégués au congrès du parti soviétique, les partisans de M. Gorbatchev craignent maintenant que le succès des conservateurs russes ne favorise la semaine prochaine un regroupement des forces conservatrices. Dans cette hypothèse, ce n'est pas le pouvoir présidentiel de M. Gorbatchev qui serait menacé ni même sans doute sa présence à la tête du parti, mais sa politique de réformes dans la mesure où il se retrouverait paralysé. L'Union soviétique, quant à elle, risquerait alors de vivre une situation de conflits ouverts entre les nouvelles institutions démocratiques, notamment les Parlements des différentes Républiques et un appareil communiste reprenant l'offensive. Le parti communiste quant à lui risquerait de perdre à très grande vitesse la masse de ses adhérents qui refuseraient de suivre un appareil discrédité dans une tentative de restauration.

C'est cette situation de crise *ouverte et imprévisible que* plusieurs conseillers du président souhaiteraient éviter en obtenant un report de quelques jours ou semaines du congrès afin de permettre à M. Gorbatchev de préparer une contre-offensive qu'il ne jugerait pas désespérée mais au contraire prometteuse – pour peu que l'initiateur de la perestroïka se décide à en appeler au pays. Mardi 26 juin, en début d'après-midi, l'incertitude la *plus complète régnait sur l'issue de* ces consultations. En tout état de canse, il faudrait pour repousser la date d'ouverture du congrès, réunir *le comité entral.*

BERNARD GUETTA

Les Soviétiques estiment que le PC n'est plus la force dirigeante de la société

Un sondage d'opinion réalisé début juin par un institut appartenant au Parti communiste,et dont les résultats sont publiés lundi 25 juin par la *Pravda* (organe du PCUS), montre qu'une majorité de Soviétiques ne considèrent plus le parti comme une force dominante dans la société : 53 % des personnes interrogées sont de cet avis, *contre 14 % seulement* qui pensent le contraire.

Un autre sondage,plus détaillé et publié par l'agence *Interfax*, dirigée par des réformateurs proches de M. Gorbatchev, donne des résultats encore plus graves pour le PCUS : 4,9 % seulement des Soviétiques pensent que le parti reste la vraie force dirigeante de la société. 35 % disent qu'il a perdu ce rôle dirigeant,13 % pensent que le parti *« maintient sa position dirigeante mais que la concurrence d'autres groupes va croissante »*, alors que 32 % estiment que le PCUS *« n'est plus un parti dirigeant,mais qu'il n'y a pas d'autres forces pour le surpasser à présent »*.

Ce dernier sondage montre également des sentiments mitigés *au sujet de la perestroïka*, qui ne recueille que 39,9 % d'opinions favorables,contre 43,5 % qui déclarent qu'elle a fait *« plus de mal que de bien »* ou *« n'a pas donné grand-chose »*. Enfin, 66 % pensent que la situation générale dans le pays va s'aggraver, les pénuries et l'augmentation de la criminalité venant en tête des préoccupations. – *(AFP,Reuter).*

Des parachutistes soviétiques en visite officielle dans les armées françaises

Durant quatre jours, du 25 au 28 juin, les armées françaises recevront une délégation d'officiers parachutistes soviétiques, dans le cadre du protocole d'accord conclu il y a un an, lors du séjour à Paris de M. Mikhaïl Gorbatchev, et fixant les échanges d'unités ou de spécialistes entre les deux armées.

Composée de moins d'une dizaine d'officiers, cette délégation sera conduite par le colonel-général Vladislav Atchalov, qui est l'un des plus jeunes officiers généraux soviétiques (il a quarante-quatre ans) et qui commande les forces aéroportées, et par le colonel-général Albert Slousar, qui commande l'école des troupes aéroportées de Riazan, chargée de former les cadres parachutistes.

Pendant son séjour, la délégation soviétique aura l'occasion de visiter notamment la 11e division parachutiste à Toulouse (et principalement le 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine et le 1er régiment des hussards parachutistes) et l'Ecole des troupes aéroportées à Pau. Elle sera reçue, d'autre part, à Paris par le général Maurice Schmitt, chef d'état-major des armées et ancien « patron » de la 11e division parachutiste. Le précédent voyage en France de « paras » soviétiques remonte à 1981.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 juin

Petite hausse

Au lendemain d'une progression de 0,41 %, le mouvement de hausse se poursuivait rue Vivenne dans un marché calme. L'indice CAC 40 s'appréciait de 0,57 % après avoir enregistré une avance de 0,17 % dès l'ouverture. Parmi les plus fortes hausses figuraient Luchaire (+ 4,2 %), Salvépar (+ 3,9 %), UCB (+ 3,8 %) et Michelin (+ 3 %). Parmi les baisses, on notait Sogénal (– 5,1 %), Rue Impériale (– 3,9 %), SEB (– 2,9 %) et Jean Lefebvre (– 2,9 %).

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
ARTS
Le Monde et SPECTACLES

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Plaisirs solitaires

– ALLO, c'est toi ? C'est Pierre-François. Je te dérange ?

– Ça dépend pour quoi.

– Je viens d'allumer une cigarette, la meilleure, celle du premier café et je voudrais pas que la fumée...

– Ben, si, qu'est-ce que tu crois ? Je tiens pas à renifler tes Marlboro dans le bigophone. D'autant que moi, j'ai arrêté. J'ai écrasé mon dernier clope hier soir avant de me coucher et depuis... Rien !

– Alors là, chapeau ! Comment t'as fait ?

– Comme de Gaulle. Je l'ai dit à ma buraliste. Enfin, plus exactement, je vais y courir tout à l'heure parce que là, quand je suis arrivée rue Falguière, elle était encore fermée. Bon, qu'est-ce que je peux faire pour toi ?

– Ça, justement, pousser un grand coup de gueule contre *toutes ces lois anti-alcool, anti*-tabac. Non, c'est vrai, ça devient irrespirable. Sous prétexte qu'en 2020 cent soixante mille mecs casseront leur pipe pour en avoir allumé une, on va nous parquer dans des wagons spéciaux et des lieux interdits à ceux qui oseront tirer sur une brune en sifflant un blanc. D'ailleurs les ghettos, on y va tout droit. Après les compartiments, les pièces d'avion et les salles de restaurant, à quand des quartiers réservés aux fumeurs avec contrôle à la sortie. Faudra montrer patte blanche. Les doigts jaunis seront impitoyablement refoulés.

– Tu crois pas que tu exagères ? Tu peux quand même te passer d'une blonde, le temps d'un repas, d'un trajet Paris-Bécon-les-Bruyères ou d'un vol sur Air Inter.

– La question n'est pas là. A force de s'entendre dire et répéter que c'est mauvais pour la santé, que ça rend sourd, tout ça, ça va devenir un plaisir solitaire auquel on va se livrer en cachette sous les draps, dans les toilettes. A notre âge, tu te rends compte !

– T'as pas fini de me souffler *dans le nez, tu me pollues, tu me* donnes envie de repiquer... Où il est passé mon cendrier. Il doit bien y avoir un vieux mégot qui... Ah merde, ils l'ont vidé, les salauds !

Un sondage SOFRES-« Figaro »

MM. Noir et Delors meilleurs présidents pour les « décideurs » d'entreprise

M. Michel Noir (RPR), pour la droite, et M. Jacques Delors (PS), pour la gauche, sont, pour les décideurs d'entreprise les deux meilleurs candidats à la future élection présidentielle, selon un sondage de la SOFRES publié mardi 26 juin par *le Figaro* (1).

M. Noir arrive largement en tête des candidats de droite, avec 36 % d'opinions favorables, devant MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, tous deux crédités de 15 % d'opinions favorables. M. Raymond Barre vient en quatrième position (13 %), suivi de M. François Léotard (7 %). 10 % des personnes interrogées estiment *toutefois qu'aucun* de ces candidats ne répond à leur vœu pour l'élection présidentielle.

M. Delors devance pour sa part M. Michel Rocard (43 % contre 38 %), mais parmi les décideurs sympathisants du PS, le premier ministre garde une très forte cote de popularité, 55 % d'entre eux contre 35 % pour M. Delors estimant que M. Rocard serait le meilleur candidat à l'Elysée.

Pour 72 % des décideurs, les notions de droite et de gauche sont dépassées ; 46 % des personnes interrogées font toutefois confiance à l'UDF et au RPR pour *« assurer le bon fonctionnement de l'économie française »* (contre 19 % pour le PS et 29 % qui estiment qu'il n'y aurait pas de différence). La droite semble également plus crédible que la gauche en matière de création d'emplois (39 % contre 16 %) et de défense du franc (43 % contre 22 %), mais nombreux sont les décideurs selon lesquels il n'y a pas de différence entre les deux (36 % pour la création d'emplois et 28 % pour la défense du franc).

L'image de M. François Mitterrand est plutôt négative parmi les décideurs : 53 % (contre 42 %) déclarent ne pas faire confiance au président de la République, alors que son premier ministre, M. Rocard, recueille la confiance de 64 % des personnes interrogées.

(1) Ce sondage a été réalisé, selon la méthode des quotas, du 16 au 28 mai 1990 par la SOFRES auprès de huit cents cadres supérieurs du secteur privé et chefs d'entreprise.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 26 juin 1990 a été tiré à 544 071 exemplaires.

La Tunisie propose une charte de l'immigration en Europe

TUNIS

de notre correspondant

La conclusion entre l'Union du Maghreb arabe (UMA) et la CEE d'une charte en faveur de la colonie maghrébine en Europe a été suggérée, lundi 25 juin, par M. Ben Ali. Le président tunisien a précisé que cette charte devait *« garantir les droits »* des travailleurs maghrébins, *« faciliter leurs conditions de vie »* et leur *« assurer un traitement conforme aux valeurs de civisme en reconnaissance de leur contribution à l'économie européenne »*.

Cette proposition répond aux préoccupations sur l'avenir des rapports CEE-Maghreb, à l'horizon 1993, que M. Ben Ali a manifestées tout au long des six mois durant lesquels il a assuré la présidence de l'UMA.

Dans une récente lettre à M. Jacques Delors, le président tunisien préconisait *« une solution économique »* au problème de l'endettement des pays maghrébins vis-à-vis de la CEE à travers un Fonds de recyclage de la dette au profit d'actions de développement devant favoriser la création d'emplois, *« seule solution pour endiguer les flux migratoires vers l'Europe »*.

M. D.

